

Signatura: EC 2019/104/W.P.2  
Tema: 3  
Fecha: 28 de febrero de 2019  
Distribución: Pública  
Original: Francés

**S**



Invertir en la población rural

## República de Túnez

### Evaluación de la estrategia y el programa en el país

#### Nota para los miembros del Comité de Evaluación

##### Funcionarios de contacto:

##### Preguntas técnicas:

**Oscar A. Garcia**

Director

Oficina de Evaluación Independiente del FIDA

Tel.: (+39) 06 5459 2274

Correo electrónico: o.garcia@ifad.org

**Michael Carbon**

Oficial Superior de Evaluación

Tel.: (+39) 06 5459 2935

Correo electrónico: m.carbon@ifad.org

##### Envío de documentación:

**Deirdre McGrenra**

Jefa

Unidad de los Órganos Rectores

Tel.: (+39) 06 5459 2374

Correo electrónico: gb@ifad.org

Comité de Evaluación — 104.º período de sesiones  
Roma, 28 de marzo de 2019

---

Para **examen**

Signatura:	EB 2019/126/R.X
Tema:	XX
Fecha:	2019
Distribución:	Pública
Original:	Francés

**S**



Invertir en la población rural

## República de Túnez

### Evaluación de la estrategia y el programa en el país

#### Nota para los representantes en la Junta Ejecutiva

##### Funcionarios de contacto:

##### Preguntas técnicas:

**Oscar A. Garcia**  
Director  
Oficina de Evaluación Independiente del FIDA  
Tel.: (+39) 06 5459 2274  
Correo electrónico: o.garcia@ifad.org

**Michael Carbon**  
Oficial Superior de Evaluación  
Tel.: (+39) 06 5459 2935  
Correo electrónico: m.carbon@ifad.org

##### Envío de documentación:

**Deirdre McGrenra**  
Jefa  
Unidad de los Órganos Rectores  
Tel.: (+39) 06 5459 2374  
Correo electrónico: gb@ifad.org

Junta Ejecutiva — 126.º período de sesiones  
Roma, 2 y 3 de mayo de 2019

---

Para **examen**

## **Índice**

<b>Agradecimientos</b>	<b>ii</b>
<b>Resumen</b>	<b>iii</b>
<b>Apéndices</b>	
I. Accord conclusif	1
II. Rapport principal - évaluation de la stratégie et du programme du pays en République tunisienne	7

## **Agradecimientos**

La presente evaluación de la estrategia y el programa en el país estuvo coordinada por Michael Carbon, Oficial Superior de Evaluación de la Oficina de Evaluación Independiente del FIDA (IOE). El equipo de evaluación estuvo integrado por los Consultores superiores Ali Abaab (pertinencia estratégica y actividades no crediticias) y Bertrand Duhem (resultados de la cartera), la Analista de Evaluación Diane Abi Khalil (Especialista en organizaciones agrícolas), Federica Lomiri (Especialista en focalización y cuestiones de género), Mohamed Ali Atig (Especialista en pequeñas empresas rurales) y Kais Bedoui (Especialista en infraestructura y medio ambiente). Nicoletta Lumaldo, Inès Farah, Mondher Fétoui y Mongi Sghaier hicieron aportes a los estudios preliminares a la evaluación. Laure Vidaud, Auxiliar de Evaluación de la IOE, proporcionó apoyo administrativo.

El trabajo se enriqueció con los comentarios proporcionados por algunos colegas de la IOE que examinaron el proyecto del informe final. La IOE desea expresar su agradecimiento a la División del Cercano Oriente, África del Norte y Europa del FIDA por su colaboración en las etapas del proceso de evaluación. También agradecemos al Gobierno de Túnez, en particular a la Dirección General de Finanzas, Inversiones y Organizaciones Profesionales del Ministerio de Agricultura, Recursos Hídricos y Pesca, así como a los equipos de los distintos proyectos, su apoyo y disponibilidad. Deseamos por último dar las gracias a todas las partes interesadas y asociados en los proyectos que nos hicieron llegar sus opiniones y reflexiones sobre la pertinencia de la estrategia y los resultados del programa del FIDA en el país, en el contexto más amplio del objetivo de reducir la pobreza rural en Túnez.

## Resumen

### A. Objetivos y método

1. De conformidad con una decisión de la Junta Ejecutiva del FIDA<sup>1</sup>, en 2018 la Oficina de Evaluación Independiente del FIDA (IOE) realizó una evaluación de la estrategia y el programa en el país (EEPP) en la República de Túnez. Es la segunda EEPP que se lleva a cabo en el país; la primera data de 2002. La IOE había realizado anteriormente en Túnez una evaluación intermedia de un proyecto (2004) y dos validaciones de informes finales de proyectos (2012 y 2016).
2. La presente EEPP tuvo dos objetivos: i) evaluar los resultados y la ejecución de la estrategia y el programa financiados por el FIDA en el país, y ii) generar conclusiones y recomendaciones que sirvieran de base para la nueva estrategia del FIDA en Túnez prevista para 2019. Abarca el período de los últimos 15 años, de 2003 a abril de 2018, y cuatro esferas de análisis: en el plano operacional, incluye los resultados de la cartera, las actividades no crediticias y los asociados (el FIDA y el Gobierno); en el plano estratégico, proporciona una síntesis de la pertinencia y la eficacia de la estrategia en el país al vincular las tres esferas del plano operacional a los objetivos estratégicos del FIDA en Túnez durante el período evaluado.
3. La EEPP se funda en un enfoque mixto de recolección y análisis de datos cualitativos y cuantitativos que comprende un examen teórico detallado, cuatro estudios exploratorios<sup>2</sup> basados en encuestas y observaciones directas, y entrevistas y visitas sobre el terreno efectuadas durante la misión de evaluación principal (abril de 2018). En particular, el equipo de evaluación sostuvo reuniones con beneficiarios de proyectos, representantes gubernamentales, organizaciones internacionales y de agricultores e investigadores. El equipo visitó todas las regiones donde se ejecutaban proyectos financiados por el FIDA. Una sesión de clausura, en la cual estuvieron presentes los principales asociados en la ejecución del programa, brindó la oportunidad al equipo de presentar sus primeras constataciones.
4. El principal problema que surgió durante la evaluación fueron las lagunas encontradas en la documentación de seguimiento y evaluación (SyE) y en materia de aprovechamiento de los proyectos. Los estudios exploratorios permitieron completar los datos de manera parcial, pero la información aportada fue en su mayor parte cualitativa. La reconstrucción de la teoría del cambio del programa en el país fue una tarea muy útil que permitió obtener una visión de conjunto del programa y apoyar la evaluación de la eficacia y el impacto de la cartera y la estrategia en el país.

### B. Contexto nacional y estrategia del FIDA

5. Túnez es un país de ingresos medianos con un ingreso nacional bruto per cápita de USD 3 690 (2016)<sup>3</sup>. El índice de desarrollo humano de Túnez fue de 0,72 en 2015, lo cual lo colocaba en el puesto 97 de un total de 188 países. Aunque ha descendido varios escalones con respecto a años precedentes (en 2010 ocupaba el puesto 81), Túnez es el quinto país mejor clasificado del continente africano. El actual coeficiente de Gini es de 35,8, el más bajo de los últimos 15 años.

---

<sup>1</sup> Decisión del 121.º período de sesiones de la Junta Ejecutiva del 12 y 13 de septiembre de 2017 (EB 2017/121/R.2).

<sup>2</sup> Los estudios exploratorios versaron sobre: i) la percepción del impacto por los beneficiarios; ii) la calidad de las obras de infraestructura y mejoras; iii) el desempeño de las organizaciones de base que recibieron apoyo, y iv) la viabilidad de las actividades generadoras de ingresos y microempresas rurales respaldadas.

<sup>3</sup> Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo: *Informe sobre Desarrollo Humano 2016*, parte dedicada a Túnez en la nota informativa dirigida a los países.

6. **Pobreza y desigualdades.** En 2005, el 23 % de la población del país vivía en la pobreza. La situación general ha mejorado sustancialmente desde entonces si se tiene en cuenta que en 2016 solo el 15,5 % de la población vivía debajo del umbral de pobreza. Sin embargo, existen importantes contrastes de una región a otra del país. En las zonas urbanas la tasa de pobreza es del 10 %, frente al 26 % registrado en las zonas rurales. El noreste del país y las regiones costeras son mucho más ricas que las zonas del noroeste, centro-oeste y sur. En el transcurso del período evaluado, una gran parte de la población pobre migró hacia las zonas periféricas de los principales centros urbanos. Alrededor del 33 % de la población vive actualmente en el medio rural, frente al 66 % en 1960.
7. **Situación económica.** Los años posteriores a la revolución estuvieron caracterizados por la inestabilidad política, los problemas de seguridad y un clima social tenso. El crecimiento económico y las finanzas públicas se han venido deteriorando desde la revolución. Una sucesión de déficits elevados desde 2011 ha traído como consecuencia un aumento considerable de la deuda pública.
8. **Agricultura.** El sector agrícola representa cerca del 10 % del producto interno bruto y el 10,6 % de las exportaciones. Emplea al 15 %, aproximadamente, de la población económicamente activa, sin contar la gran cantidad de empleos estacionales. La proporción se ha reducido más de la mitad en los últimos 25 años y varía notablemente de una región a otra: en la provincia de Tatauín, al sur del país, es tan solo del 5 %, pero en la de Siliana, al centro-norte, alcanza el 30 %. La producción interna está dominada por los cultivos arbóreos (en particular, olivos) y de cereales. La cría de ganado representa una porción significativa de la producción agrícola (40 % del total). La producción interna satisface el 70 % de las necesidades de productos agrícolas del país, lo cual hace de Túnez un importador neto de alimentos.
9. Los principales obstáculos a que se expone el sector agrícola son el bajo nivel de organización de las cadenas agroalimentarias y el acceso limitado de los pequeños productores a servicios de extensión y financiación rurales, lo cual a su vez frena la adopción de nuevas tecnologías. Por otro lado, la agricultura de secano padece los efectos de precipitaciones irregulares y la erosión del suelo. Por último, la política de liberalización del comercio agrícola y la elevada dependencia de los mercados internacionales también plantea obstáculos para los productores agrícolas y otros grupos vulnerables.
10. **Estrategia del FIDA.** En 1998 el FIDA formuló el primer Programa sobre Oportunidades Estratégicas Nacionales (COSOP) relativo a Túnez. El objetivo general de la estrategia en ese momento era aumentar la producción y los ingresos mediante actividades sostenibles realizadas por mujeres y hombres, haciendo hincapié en el desarrollo de instituciones locales que fueran de interés para la población pobre.
11. A finales de 2002 la IOE llevó a cabo una evaluación del programa en el país<sup>4</sup>. Si bien esta evaluación no dio lugar a la formulación de un nuevo COSOP, la estrategia del FIDA evolucionó de manera implícita tal como se refleja en el diseño de los proyectos a partir de 2003. En 2016 se elaboró una nota sobre la estrategia en el país para garantizar la armonización y alineación de la estrategia del FIDA con las orientaciones del Gobierno en materia de desarrollo rural tras la revolución. Se trataba de una estrategia de carácter intermedio, establecida a la espera de que se formulase el nuevo COSOP relativo a Túnez en el segundo semestre de 2018.

---

<sup>4</sup> En el anexo X puede encontrarse un resumen de las conclusiones y recomendaciones del examen de los resultados de los proyectos, junto con las medidas de seguimiento que puso en marcha el FIDA.

12. El alcance geográfico del programa en el país no ha cambiado esencialmente en los últimos 15 años. Los proyectos se localizaron en el centro-norte (Zaghouan y Siliana) y sur-este del país (Tatauin y parte de Kibili y, en los últimos tiempos, Medenina).
13. **Gestión del programa en el país.** Desde el comienzo de las actividades del FIDA en Túnez, el Ministerio de Agricultura, Recursos Hídricos y Pesca ha sido el principal organismo de ejecución de los proyectos; el Ministerio de Desarrollo, Inversiones y Cooperación Internacional, por su parte, es el representante oficial del Gobierno ante el FIDA<sup>5</sup>. Desde 2003 el FIDA ha designado a cuatro gerentes del programa en el país (GPP) con puestos basados en Roma. Desde 2008, un consultor con un contrato a largo plazo se desempeña como funcionario de contacto para el FIDA en Túnez. La Oficina de las Naciones Unidas de Servicios para Proyectos se ocupó de la supervisión de la cartera hasta 2010, año en que el FIDA asumió la supervisión directa de la misma.

### C. Resultados de la cartera

14. **Pertinencia.** Los proyectos se ejecutaron en regiones muy diferentes desde el punto de vista agroecológico y socioeconómico, con una problemática del desarrollo rural que varía de una región a otra. Los proyectos evaluados se fundan en seis enfoques de desarrollo que se complementan y a menudo se combinan, a saber: i) el desarrollo participativo; ii) el desarrollo territorial integrado; iii) la gestión sostenible de los recursos naturales; iv) la organización de los productores; v) la promoción de las actividades generadoras de ingresos y las microempresas rurales, y más recientemente vi) el desarrollo de cadenas de valor agrícolas. El diseño de los proyectos ha sido pertinente en lo que concierne a sus principios y lógica de intervención. Sin embargo, suscita reservas la elección de ciertos tipos y modalidades de intervención que limitan el alcance y la selección de las actividades. Por ejemplo, la dimensión de las intervenciones dirigidas directamente a los grupos más pobres y vulnerables de la población, en particular las mujeres y los jóvenes, ha sido demasiado pequeña (menos del 7 % de la financiación) si se la compara con las inversiones en favor de la población en general (45 %) y aquellas que traen más beneficios para los agricultores y productores ganaderos en mejores condiciones económicas (48 %). La asociación con grupos de desarrollo agrícola, pertinente en principio, se topó con la dificultad planteada por el estatus jurídico de estos grupos, que les impide desempeñarse como agentes económicos. El enfoque de cadenas de valor, combinado con un proceso de planificación territorial a más largo plazo, hizo imposible diferenciar entre los distintos tipos de partes interesadas, y entorpeció y retrasó la ejecución.
15. **Eficacia.** Se lograron, si bien en diferentes grados, las metas fijadas para alcanzar los objetivos inmediatos de los proyectos. En las zonas rurales desfavorecidas seleccionadas para los proyectos se planificaron y pusieron en marcha iniciativas de gestión de los recursos naturales y obras de infraestructura de gran importancia local, en colaboración con comunidades y entes públicos: se crearon o rehabilitaron más de 3 600 hectáreas de perímetros de riego, con beneficios para 2 000 hogares; se construyeron o reacondicionaron 49 sistemas de abastecimiento de agua potable, con beneficios para más de 5 200 hogares; se establecieron o reacondicionaron unos 480 kilómetros de caminos rurales y se pusieron en barbecho 170 000 de pastizales colectivos y privados, con beneficios para cerca de 5 000 hogares. Gracias a la creación de grupos de desarrollo agrícola y al fortalecimiento de sus capacidades se lograron importantes avances en la participación de la población rural en la gestión de la infraestructura y las instalaciones colectivas. Varias asociaciones pertinentes concertadas con institutos de investigación, servicios técnicos públicos descentralizados y organizaciones no

---

<sup>5</sup> El Ministerio de Desarrollo, Inversiones y Cooperación Internacional actúa como Gobernador del FIDA en estos momentos; el puesto de Gobernador Suplente corresponde al Ministerio de Agricultura, Recursos Hídricos y Pesca.

gubernamentales contribuyeron a la consecución de los resultados. Dicho esto, el aspecto de la cartera en que se registraron más deficiencias fue el apoyo a las actividades generadoras de ingresos y las microempresas rurales (centrado directamente en las personas más pobres y vulnerables, en particular, las mujeres y los jóvenes), a causa de la falta de los recursos suficientes, de servicios financieros adecuados a las necesidades y del apoyo necesario.

16. **Eficiencia.** Se registraron grandes retrasos en los procesos de aprobación de los proyectos por el FIDA y el Gobierno, y también en la puesta en marcha de los mismos. Los principales motivos de estos retrasos fueron la lentitud de la ratificación gubernamental de los proyectos, el carácter novedoso y la complejidad del enfoque participativo, las secuelas de la revolución de 2011 y las dificultades vinculadas a la contratación del personal clave. En general, los costos operacionales y las tasas internas de rendimiento de los proyectos se mantuvieron en niveles aceptables. Sin embargo, los costos unitarios por hogar beneficiario parecen haber sido altos habida cuenta de la intensidad del apoyo prestado.
17. **Impacto de la cartera en la pobreza rural.** Resulta difícil cuantificar el impacto de la cartera en la pobreza rural en vista de que no se dispuso de datos de SyE creíbles. En el estudio de percepción del impacto que se llevó a cabo para la presente evaluación se defiende la combinación de varias intervenciones en favor de los mismos hogares y la necesidad de evitar intervenciones individuales aisladas. Sin duda, la cartera ha repercutido sobre la productividad agrícola y los ingresos de las personas que se beneficiaron de los perímetros de riego cuando estas tuvieron acceso a los recursos (financieros y de tierras) necesarios para sacar pleno provecho de ellos. Los cultivos arbóreos, la conservación de aguas y suelos y la concentración parcelaria también han tenido efectos positivos en los rendimientos, en particular en los de cultivos de secano. La práctica del barbecho en los pastizales situados al sur del país parece haber tenido un efecto positivo en la productividad de los rebaños; al mismo tiempo, el aumento de las aguadas en estas tierras parece haber ayudado a los productores ganaderos a mantener su ganado a pesar de varios años de sequías. El capital social mejoró gracias al establecimiento de una dinámica de desarrollo participativo y el fortalecimiento de las capacidades de los grupos de desarrollo agrícola, que tienen un papel importante en la gestión de los recursos colectivos y como intermediarios entre la población y la administración pública. En este sentido, si bien se han reforzado las capacidades de la administración pública (en particular, las de las comisiones regionales para el desarrollo agrícola), la falta de recursos (en particular, recursos humanos) le impide desempeñar plenamente sus funciones, incluida la supervisión de los grupos de desarrollo agrícola.
18. **Sostenibilidad de los resultados.** La sostenibilidad es un principio esencial incluido en todos los proyectos. Se apoya en la estrecha participación de las comunidades, en un sólido fundamento institucional y en inversiones importantes en materia de conservación de aguas y protección de suelos. Sin embargo, la sostenibilidad de las inversiones y los resultados obtenidos todavía es precaria debido a varios factores i) factores institucionales, como la dotación limitada de recursos humanos de las comisiones regionales para el desarrollo agrícola y la ausencia de una institución encargada de los pastizales colectivos; ii) factores sociales, como la escasa legitimidad de los grupos de desarrollo agrícola a juzgar por las comunidades y la persistencia de la desigualdad de género, y iii) factores ambientales como el agotamiento de las napas freáticas y la salinización de los suelos en algunos perímetros de riego.
19. **Innovación y ampliación de escala.** Las innovaciones incorporadas mediante el programa en el país reposan sobre conceptos que ya se conocían en Túnez y otros lugares: su carácter innovador se vincula más bien a la adaptación a las distintas situaciones geográficas y sociales, y a las mejoras realizadas durante la ejecución. La innovación de la cartera en el plano local consistió en la aplicación de enfoques

de desarrollo participativos, asociativos e integrados, articulados en torno a las comunidades locales. Estos enfoques han pasado a formar parte de las estrategias del subsector y hoy día se aplican en proyectos de desarrollo financiados por otros donantes. La gestión sostenible de los pastizales fue objeto de la aplicación de un modelo verdaderamente innovador que actualmente está siendo adaptado a las condiciones del sur del país. En cambio, la ampliación de escala de las innovaciones introducidas mediante los proyectos sigue siendo limitada. La mayor parte de las innovaciones metodológicas están poco institucionalizadas y todavía no se han evaluado, registrado ni divulgado correctamente numerosas innovaciones técnicas.

20. **Igualdad de género y empoderamiento de la mujer.** A pesar de los esfuerzos desplegados para definir intervenciones en favor de las mujeres y los jóvenes, las medidas que se pusieron en práctica solo tuvieron efectos superficiales debido a las trabas impuestas por el conservadurismo social y a un énfasis casi exclusivo en las iniciativas de emancipación económica (actividades generadoras de ingresos y microempresas rurales) de alcance y eficacia limitados. Aparte de facilitar el acceso al agua potable a unos 5 500 hogares, lo cual permitió aliviar la carga del transporte de agua que tradicionalmente recae sobre las mujeres y los niños, no se ha observado ningún cambio fundamental en la desigualdad de género. Sin embargo, cabe esperar que en el futuro ocurran avances en materia de promoción de las agrupaciones de mujeres y de su participación en las cadenas de valor.
21. **Medio ambiente y adaptación al cambio climático.** En zonas caracterizadas por un ecosistema frágil y predominantemente árido, los proyectos contribuyeron a reducir los procesos de degradación del suelo y a mejorar la resiliencia de los productores frente al cambio climático. Sin embargo, la movilización más intensa de recursos hídricos lleva al agotamiento de las napas freáticas y se corre el riesgo de que la utilización de agua salina para el riego en el sur-este del país produzca una grave degradación del suelo. La fertilidad del suelo es una cuestión a la que no se ha dado la atención adecuada en la cartera. En las aldeas, la falta de medidas de saneamiento en apoyo de los sistemas de abastecimiento de agua potable entraña un riesgo para la salud de la población y el ganado.

#### **D. Actividades no crediticias**

22. **Desarrollo de asociaciones.** Se concertaron asociaciones importantes con servicios públicos, institutos de investigación, proveedores privados de servicios y organizaciones de la sociedad civil, a pesar de que algunos asociados del sector público manifestaron poco interés en ejecutar actividades no previstas en los convenios de colaboración. Dicho esto, el FIDA no ha diversificado sus asociaciones con los entes de la administración pública. No obstante la existencia de varios convenios de cofinanciación, la asociación con otros donantes y organismos de desarrollo fue limitada en el plano operacional. La colaboración y el intercambio de experiencias entre los proyectos también fueron escasos.
23. **Gestión de los conocimientos.** La divulgación y el aprovechamiento de buenas prácticas, innovaciones y enseñanzas extraídas están prácticamente ausentes de la cartera. Con respecto a las deficiencias detectadas en los mecanismos de (SyE) y a los recursos a disposición de los equipos de los proyectos, no hubo un esfuerzo real por recolectar, analizar y archivar de manera organizada las experiencias y los conocimientos adquiridos. Tampoco fue suficiente la comunicación con las comunidades para hacer conocer mejor las actividades emprendidas por el Gobierno, teniendo en cuenta que la comunicación habría sido importante dado el clima de protesta contra las políticas públicas.
24. **Actuación en materia de políticas.** El diálogo entre el FIDA y el Gobierno sobre políticas de desarrollo agrícola y rural en favor de los pobres de las zonas rurales fue muy reducido, si bien durante el diseño y la supervisión de los proyectos se definieron varias cuestiones. Además del aprovechamiento insuficiente de las experiencias provechosas de los proyectos que se mencionó anteriormente en este

informe, los principales obstáculos para una contribución eficaz a la elaboración de políticas fueron la ausencia de una estrategia del FIDA para orientar dicho diálogo, con objetivos claramente definidos y recursos suficientes; la falta de un marco consultivo funcional entre el Gobierno y los asociados para el desarrollo; la presencia, oficiosa, del FIDA en el país, y la escasa representatividad de las organizaciones campesinas centrales. A estos factores se deben añadir la inestabilidad política y el debilitamiento de la administración pública que se observan desde la revolución de 2011.

25. **Donaciones.** Las donaciones del FIDA fueron pertinentes y conformes a los objetivos de las estrategias en el país y los proyectos cofinanciados por el Fondo. Se centraron principalmente en los temas siguientes: i) el apoyo a las organizaciones de base de las comunidades rurales; ii) el fomento de las cadenas de valor; iii) la gestión sostenible de los recursos naturales; iv) la promoción del microcrédito; v) la adaptación al cambio climático, y vi) el desarrollo de las plantas aromáticas y medicinales. Las donaciones destinadas específicamente al país alcanzaron en general las metas previstas y obtuvieron resultados concretos. Sin embargo, no se ha documentado suficiente información sobre las donaciones a nivel regional, lo cual ha dificultado su evaluación.

## **E. Desempeño de los asociados**

26. **FIDA.** Los GPP con puestos basados en Roma tuvieron un papel importante a la hora de definir las propuestas de proyectos y elaborar documentos de diseño de calidad. La falta de una oficina del FIDA y un GPP residente en Túnez se compensan parcialmente con la designación en el país de un funcionario de contacto que desempeña eficazmente, de manera oficiosa, las mismas funciones que un oficial del programa en el país, y de una asistente de programa con sede en Roma que proporciona el apoyo administrativo y financiero necesario a los proyectos. Desde 2010, la supervisión directa de la cartera ha permitido fortalecer el papel del GPP y de las misiones de supervisión y seguimiento en lo que concierne al apoyo técnico que prestan a los equipos de proyectos. También ha contribuido a acelerar el trámite de las solicitudes de retiro de fondos y el procedimiento de conformidad. Sin embargo, las recomendaciones estratégicas de la evaluación del programa de 2002 no lograron volver a centrar la estrategia en favor de las personas más pobres y vulnerables, y muchas otras recomendaciones solo se tuvieron en cuenta de forma parcial.
27. **El Gobierno.** La ejecución de los proyectos financiados por el FIDA, basada en las comisiones regionales para el desarrollo agrícola, ofrece la ventaja de facilitar el sentido de apropiación por el Gobierno y la sostenibilidad de la acción del Estado, pero se ve limitada por la considerable falta de recursos, principalmente los humanos, y el funcionamiento compartimentado de las distintas dependencias administrativas. Excepto por las demoras observadas en la puesta en marcha de los proyectos, el Gobierno ha mantenido sus compromisos en materia de contribución financiera. La gestión administrativa de los proyectos no planteó grandes problemas. Sin embargo, resultaría beneficioso fortalecer sustancialmente el SyE de los proyectos y la participación de las autoridades regionales descentralizadas en el diseño y la ejecución de los proyectos.

## **F. Resultados de la estrategia y el programa en el país**

28. **Pertinencia estratégica.** Los objetivos estratégicos y político-institucionales de los proyectos y la nota sobre la estrategia de 2017-2018 fueron por lo general coherentes con las estrategias y políticas del Gobierno y el FIDA; se aprecia una evolución de proyectos de desarrollo territorial integrado, centrados principalmente en el desarrollo de los recursos naturales, hacia proyectos más complejos que incorporan a esa perspectiva territorial el fomento de cadenas de valor agrícolas. No obstante ello, las personas más pobres y vulnerables de las zonas rurales no fueron el objetivo prioritario de los fondos proporcionados por los proyectos. Con la

excepción del género de los beneficiarios, el seguimiento de los proyectos no aportó datos específicos sobre la eficacia de la focalización para garantizar que las intervenciones financiadas por el FIDA beneficiaran realmente y con carácter prioritario a las poblaciones a las que se dirigía la estrategia en el país. Los proyectos posteriores a la evaluación del programa de 2002 solo tuvieron en cuenta mínimamente las recomendaciones formuladas en ella sobre este aspecto particular.

29. **Eficacia de la estrategia y el programa en el país.** El programa en el país contribuyó a aumentar la productividad agrícola y, en menor grado, la del ganado, mediante inversiones importantes en recursos naturales productivos (agua, suelo, árboles frutales y pastizales). Las organizaciones de base que se fortalecieron gracias a los proyectos tuvieron un papel fundamental en la gestión de estas mejoras, en el marco de un Gobierno desvinculado y con recursos limitados. Sin embargo, la capacidad de acción de estos actores se vio limitada por su estatus jurídico de organizaciones sin fines de lucro y por la falta de recursos financieros y supervisión. El apoyo directo a los grupos más pobres de la población (actividades generadoras de ingresos y microempresas rurales) tuvo un alcance y un impacto limitados, y careció de la supervisión necesaria. En general, el programa en el país fue menos eficaz en lo que concierne a las intervenciones de carácter "complementario": fomento de la capacidad, creación de empleo, etc.

## G. Conclusiones

30. Los ámbitos de intervención del FIDA han sido diversos tanto desde el punto de vista agroecológico como socioeconómico, y la situación evoluciona constantemente. Persiste la pobreza en los hogares rurales a pesar de los proyectos y programas públicos de ayuda social. Las comisiones regionales para el desarrollo agrícola lograron aplicar correctamente el enfoque de desarrollo territorial, pluridimensional y participativo que propicia el FIDA en sus proyectos y llegar a las comunidades locales en su conjunto y, en menor medida, a los grupos sociales más pobres y vulnerables. La focalización en estos grupos representa también un desafío importante para los proyectos más recientes, que se centran en el fomento de las cadenas de valor agrícolas. Por otro lado, las propuestas técnicas de los proyectos fueron generalmente pertinentes a las especificidades agroecológicas de las zonas de intervención, pero no siempre a las dinámicas socioeconómicas de cada región.
31. Una sucesión de crisis políticas, sociales y económicas ha afectado profundamente a la sociedad tunecina en los últimos 10 años y ha debilitado las capacidades de los servicios públicos. Las comisiones regionales para el desarrollo agrícola, que dirigen la ejecución de los proyectos, tienen experiencia en la gestión de los recursos naturales (perímetros públicos de riego, conservación de aguas y suelos) pero deben enfrentar dificultades relacionadas con la falta de recursos (humanos y financieros), una organización que funciona como compartimentos estancos y, en ocasiones, el mandato institucional de aplicar enfoques innovadores. Esta situación ha llevado a demoras en la puesta en marcha de los proyectos y al abandono relativo de sus componentes más innovadores. Las inversiones en infraestructura y obras de mejora han acaparado la mayor parte de los fondos y esfuerzos, en detrimento del fomento de la capacidad y el seguimiento, lo cual supone un riesgo para la sostenibilidad. La gestión y el SyE de los proyectos se ha orientado más a la consecución de resultados cuantitativos contractuales que a alcanzar objetivos a mediano y largo plazo.
32. Cabe pensar que el programa en el país ha contribuido a mejorar las condiciones de vida de las zonas rurales, gracias a importantes inversiones en infraestructura socioeconómica y mejoras a la gestión de los recursos naturales. El impacto directo en los ingresos puede atribuirse principalmente a una mayor productividad y diversificación agrícola, producto de inversiones en el riego, la conservación de

aguas y suelos y el subsidio de los cultivos arbóreos. En la región sur, el desarrollo de los pastizales ha tenido un efecto positivo en la productividad de los rebaños y ha contribuido a reducir el impacto de las sequías en los últimos años. Las mejoras a la red vial han permitido aumentar y diversificar los ingresos en todas las zonas, con una reducción significativa del tiempo y el costo de los desplazamientos de personas y bienes. El impacto fue aún mayor cuando se combinaron varias inversiones. En proporción, estas generaron más beneficios para los agricultores y productores ganaderos que tenían a su disposición más recursos productivos (tierra, ganado, recursos financieros). Se observan grandes avances en la participación de las poblaciones rurales en la gestión de la infraestructura y las instalaciones colectivas, pero deben consolidarse todavía más las organizaciones de base.

33. Los resultados del programa en el país en materia de cuestiones ambientales y gestión de los recursos naturales han sido importantes, pero existen riesgos para la sostenibilidad. Los perímetros de riego desarrollados por los proyectos han contribuido a mitigar los efectos de la aridez y las sequías, pero en algunos lugares se aprecia una sobrexplotación de las napas freáticas. La posibilidad de que los productores ganaderos gestionaran los pastizales privados y colectivos de manera directa, dejando grandes extensiones en barbecho, ha tenido un impacto indiscutible en la regeneración de la diversidad biológica y el valor forrajero de los pastizales. Sin embargo, todavía queda por resolver la cuestión de la compensación que se pagaría a los productores ganaderos por dejar los pastizales colectivos en barbecho.
34. Por otro lado, el programa en el país ha tenido un impacto modesto en el empoderamiento económico y social de las mujeres y jóvenes rurales. Su desarrollo económico y social se ve dificultado principalmente por normas socioculturales restrictivas, escasas oportunidades de empleo local y un acceso limitado a servicios financieros y de ahorro. Los proyectos se han centrado especialmente en la capacitación y el apoyo material a las actividades generadoras de ingresos y las microempresas, pero los recursos y las actividades destinadas específicamente a las mujeres y los jóvenes representaron solo una pequeña porción de los presupuestos de los proyectos.
35. Los buenos resultados observados pueden atribuirse en parte a una serie de asociaciones pertinentes y fructíferas con institutos de investigación, servicios técnicos públicos descentralizados y organizaciones locales. Sin embargo, la ampliación de escala de estos resultados continúa supeditada a la escasa intervención de las administraciones públicas regionales y central en el seguimiento de los proyectos, la baja prioridad otorgada a la gestión de los conocimientos dentro de la cartera y a un limitado diálogo sobre políticas entre el FIDA y el Gobierno.

## **H. Recomendaciones**

36. Los datos constatados en las secciones anteriores plantean el siguiente interrogante en relación con las intervenciones del FIDA en Túnez: ¿cómo puede el FIDA, a través de su experiencia, apoyar al Gobierno en el desarrollo de enfoques eficaces e innovadores para la erradicación de la pobreza rural que tengan un mayor impacto en las poblaciones económicamente activas<sup>6</sup> más pobres y vulnerables? El marco de preparación del nuevo COSOP deberá brindar una respuesta convincente a este interrogante. El FIDA deberá reorientar su financiación hacia las zonas y hogares rurales más pobres y vulnerables, sobre la base de una selección más precisa de los beneficiarios. En el plano nacional, el

---

<sup>6</sup> De conformidad con la política de focalización del FIDA (2006), este deberá esforzarse activamente en llegar a los sectores de la población que viven en condiciones de pobreza extrema y que pueden beneficiarse de la facilitación del acceso a los activos y el aumento de las oportunidades para dedicarse a la producción agrícola y llevar a cabo actividades generadoras de ingresos.

FIDA deberá continuar su labor de promoción en favor de las personas pobres y desfavorecidas de las zonas rurales que son económicamente activas por medio de la ampliación de sus asociaciones estratégicas y su participación en la formulación de políticas que promuevan la reducción de la pobreza rural en Túnez.

37. **Recomendación 1. El Gobierno y el FIDA deberán velar por que la financiación y las intervenciones se focalicen de manera prioritaria en los grupos más pobres y vulnerables de la población rural económicamente activa, en particular los agricultores familiares muy pobres, las mujeres y los jóvenes.** La focalización geográfica deberá basarse, en primer lugar, en criterios de pobreza, pero también tener en cuenta el potencial de desarrollo de la economía rural a partir de actividades agropastoriles o económicas relacionadas con la agricultura y la ganadería. La focalización social deberá orientarse más a los grupos sociales más pobres y vulnerables, en particular los agricultores familiares muy pobres, las mujeres y jóvenes rurales, sobre la base de criterios apropiados que se determinen a partir de un análisis más profundo de las causas de la pobreza y del contexto social en las regiones seleccionadas, con un seguimiento cuidadoso a través del sistema de SyE de los proyectos. Se recomienda por tanto que la financiación del FIDA se reoriente a un apoyo que contribuya directamente al fomento de las capacidades y el fortalecimiento del capital productivo de los hogares beneficiarios.
38. **Recomendación 2. La financiación del FIDA deberá fortalecer más intensamente y ampliar la escala de intervenciones innovadoras que contribuyan a reducir la pobreza rural, en coordinación con una gama más amplia de actores.** Los proyectos deberán continuar apoyando el desarrollo de cadenas de valor favorables a los pobres, con alto potencial de creación de empleo, a fin de aumentar el valor agregado local, diversificar las fuentes de ingresos y expandir las oportunidades de empleo en las zonas rurales. Una mayor participación del sector privado sería esencial a estos efectos. Para no poner en peligro a los actores más vulnerables de las cadenas apoyadas, resulta crítico promover la resiliencia de dichas cadenas a los riesgos climáticos y de mercado. En apoyo de la financiación de las cadenas de valor rurales, se deberán reforzar las asociaciones con instituciones financieras y, según sea necesario, contribuir a fomentar las capacidades de dichas instituciones a fin de que puedan ampliar y adaptar los servicios que ofrecen a las condiciones y necesidades de las explotaciones familiares y microempresas rurales. También será importante ampliar las asociaciones con instituciones académicas y de investigación y desarrollo a fin de promover la innovación metodológica y técnica, el SyE y el aprovechamiento de las innovaciones.
39. **Recomendación 3. El Gobierno y el FIDA deberán fortalecer sus asociaciones estratégicas con el objeto de promover el diálogo sobre políticas favorables a los pobres, en particular, las mujeres y los jóvenes.** El FIDA deberá consolidar sus alianzas y tener intercambios más frecuentes con otros asociados para el desarrollo que trabajen en el país a fin de aumentar la eficacia del diálogo sobre políticas en torno a la reducción de la pobreza rural. En el nuevo COSOP se deberán definir esferas temáticas, enfoques y resultados de la cartera, además de los recursos necesarios para apoyar dicho diálogo. Una de las esferas del diálogo sobre las políticas recomendadas, que sacará partido de futuras experiencias, se centrará necesariamente en los enfoques de desarrollo inclusivo y sostenible de cadenas de valor agropastoriles y actividades económicas conexas en las zonas rurales. Se deberá prestar especial atención a la incorporación sistemática de las mujeres y los jóvenes en la economía rural.

40. **Recomendación 4. El Gobierno y el FIDA deberán pensar en adaptar la estructura y las disposiciones institucionales de los proyectos en función de la naturaleza y orientación de las futuras actividades que se realicen en el marco del programa en el país y en el contexto de la descentralización.** Las disposiciones institucionales de los proyectos financiados por el FIDA podrían ampliarse en futuras intervenciones si se consigue asignar la dimensión y los temas de estas intervenciones al ámbito de competencia de estructuras administrativas estatales distintas del Ministerio de Agricultura, Recursos Hídricos y Pesca. En los planos regional y local, la planificación, la ejecución y el SyE de los proyectos deberán encuadrarse plenamente en el proceso de descentralización del país, de conformidad con el nuevo Código de las Colectividades Locales, y fomentar una mayor participación de las autoridades políticas regionales y municipales.

## Accord conclusif

### A. Introduction

1. En 2018, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a conduit la deuxième Évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) en République tunisienne. Cette évaluation couvre la période de 2003 à avril 2018 et ses deux principaux objectifs sont: i) d'évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme financés par le FIDA en Tunisie; et ii) de produire des conclusions et des recommandations pour le futur partenariat stratégique entre le FIDA et la Tunisie. L'ESPP évalue la performance de six projets financés par le FIDA, des activités "hors prêt" (gestion des savoirs, partenariats, engagement sur les politiques et dons FIDA) et des partenaires (FIDA et Gouvernement) dans la gestion du programme de pays. Elle fournit aussi une évaluation synthétique de la pertinence et de l'efficacité d'ensemble de la stratégie et du programme de pays.
2. L'Accord conclusif de l'évaluation est convenu par le Gouvernement et la Direction du FIDA à la fin du processus d'évaluation. Il indique le niveau d'acceptation des recommandations de l'ESPP et les modalités de mise en œuvre sur lesquelles le Gouvernement et le FIDA se sont entendus. L'Accord fait preuve de l'engagement du Gouvernement et du FIDA à mettre en œuvre les recommandations de l'ESPP dans des délais convenus.
3. La mise en œuvre des recommandations fera l'objet d'un suivi au niveau du FIDA à travers le "Rapport du Président sur l'état de mise en œuvre des recommandations d'évaluation et les actions de la Direction" (PRISMA), qui est présenté annuellement au Conseil d'administration du FIDA par la Direction du FIDA.
4. L'Accord conclusif est signé par le Gouvernement de la République tunisienne représenté par S.E. le Ministre du Développement, de l'Investissement et de la coopération Internationale et la Direction du FIDA (représentée par le Vice-président associé, Département de gestion des programmes). IOE a facilité le processus de préparation de cet Accord.

### B. Accord conclusif

5. L'évaluation de la stratégie et du programme de pays suscite une question stratégique importante pour les interventions à venir du FIDA en Tunisie: Comment le programme FIDA peut-il apporter des approches encore plus efficaces et innovantes de réduction de la pauvreté rurale en assurant que les populations actives les plus pauvres et vulnérables puissent bénéficier davantage des interventions financées?
6. Le FIDA devrait centrer davantage ses financements sur les zones et les ménages ruraux les plus pauvres et vulnérables, apporter des innovations méthodologiques et techniques permettant un ciblage plus fin et des solutions adaptées aux conditions des plus pauvres actifs, en particulier les producteurs familiaux très pauvres, les femmes et les jeunes ruraux, qui augmentent leurs capacités économiques, leur autonomisation et leur résilience aux chocs économiques et climatiques. Au niveau national, le FIDA doit appuyer pleinement les populations rurales pauvres et défavorisées actives en amplifiant ses partenariats stratégiques et son engagement sur les politiques de développement rural en Tunisie

#### **B1. Recommandations acceptées par le Gouvernement et le FIDA**

7. **Recommandation 1. Le Gouvernement et le FIDA devraient assurer que les financements et interventions soient ciblés prioritairement vers les populations rurales actives les plus pauvres et vulnérables, en particulier les producteurs familiaux très pauvres, les femmes et les jeunes.**

**Actions proposées par l'ESPP**

- a) Un premier niveau de ciblage d'ordre géographique reste pertinent, sur la base de critères de pauvreté, d'abord, mais aussi sur la base du potentiel de développement de l'économie rurale à partir d'activités agropastorales ou d'activités économiques connexes à l'agriculture et l'élevage. Ceci pourrait mener le Gouvernement et le FIDA à affiner le ciblage géographique des interventions futures, notamment en abandonnant progressivement les régions à faible potentiel de réduction de la pauvreté rurale sur la base de l'agriculture ou de l'élevage.
- b) Le ciblage géographique devrait être complété par un ciblage des groupes sociaux les plus pauvres et vulnérables, avec un focus spécial sur les producteurs familiaux très pauvres, les femmes et les jeunes ruraux, sur la base de critères adaptés, identifiés par une analyse plus fine des causes de la pauvreté et du contexte social des régions ciblées. L'efficacité du ciblage social doit faire l'objet d'un suivi attentif, intégré au système de suivi-évaluation des projets. À cette fin, il conviendrait d'associer les structures nationales chargées de la solidarité et de l'aide aux plus pauvres, notamment le Ministère des Affaires Sociales et ses directions régionales.

**Actions convenues par le Gouvernement et le FIDA****ACCORD**

Le FIDA est toujours intervenu dans les zones définies comme prioritaires par le Gouvernement sur la base des statistiques nationales, en particulier celles concernant le niveau de pauvreté et de chômage.

Le nouveau COSOP propose de poursuivre cette approche priorisant les zones géographiques d'intervention sur la base des indicateurs nationaux de pauvreté et des taux de chômage ; un effort particulier est programmé dans les zones du Centre et du Centre Ouest du pays.

**ACCORD**

Le Gouvernement et le FIDA marquent leur accord sur cette recommandation qui est déjà à l'œuvre dans le nouveau projet PROFITS et sera intensifiée dans les futures interventions.

Concrètement l'implication du ministère des Affaires Sociales, et d'autres Départements ministériels, comme le ministère de la jeunesse et des sports, le ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, le ministère en charge de la Femme et de la famille et de l'enfance, sera prise en compte dans le future.

8. **Recommandation 2. Les financements du FIDA devraient davantage renforcer et mettre à échelle des interventions à caractère innovant en faveur de la réduction de la pauvreté rurale, en coordination avec une gamme élargie d'acteurs.**

#### Actions proposées par l'ESPP

- a) Les projets devraient poursuivre le soutien aux filières accessibles aux ruraux pauvres (pro-poor value chains), fortement créatrices d'emploi, pour créer une plus grande valeur ajoutée locale, diversifier les sources de revenu et multiplier les opportunités d'emploi en zones rurales. Une plus forte implication du secteur privé semble essentielle à cet égard. Pour ne pas mettre à risque les acteurs de filière les plus vulnérables, il est indispensable de promouvoir la résilience des filières appuyées face aux risques climatiques et de marché. Il serait important aussi de renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes et jeunes micro-entrepreneurs actifs au sein de ces filières, y compris du secteur informel (éducation financière, gestion des projets, marketing etc.) et de porter une attention particulière aux conditions de travail des ouvriers et ouvrières employés dans ces filières. Il est recommandé, finalement, de soutenir les filières extra-agricoles telles que l'agritourisme et l'écotourisme.
- b) En appui au financement des filières rurales, les projets devraient renforcer leurs partenariats avec les institutions financières et, en cas de besoin, contribuer à renforcer leurs capacités pour élargir l'offre de services financiers adaptés aux conditions et besoins des petites exploitations familiales et des microentreprises rurales.
- c) Il est important d'élargir le partenariat entre les projets et les institutions académiques et de recherche-développement pour promouvoir l'innovation méthodologique et technique, le

#### Actions convenues par le Gouvernement et le FIDA

##### ACCORD

Le Gouvernement et le FIDA marquent leur accord sur cette recommandation en précisant que le soutien à des filières inclusives agricoles et rurales est déjà à l'œuvre.

Dans cette approche, l'implication du secteur privé est considérée comme essentielle.

Elle passera par le développement de plateformes multi-acteurs dans lesquels les différents maillons des chaînes de valeur seront représentés, depuis les fournisseurs jusqu'aux acheteurs et aux transformateurs privés en passant par les producteurs, les institutions de conseil et de financement etc.

Une attention particulière sera accordée aux jeunes et femmes dans les prochains projets à financer par le FIDA, en termes de renforcement de capacités et d'implication accrue dans les activités économiques agricoles et para-agricoles.

##### ACCORD

Le Gouvernement et le FIDA marquent leur accord sur la nécessité d'impliquer davantage les institutions financières dans le secteur agricole et rural et les appuis aux filières, d'établir, avec elles, des partenariats et de les aider à développer les outils nécessaires à l'inclusion des pauvres, des femmes et des jeunes ruraux.

##### ACCORD

Le Gouvernement et le FIDA marquent leur accord sur cette recommandation en insistant sur la nécessité d'une implication croissante des acteurs du secteur privé dans les partenariats

suivi-évaluation et la capitalisation des innovations. Il est nécessaire de répertorier les innovations existantes et ensuite de voir comment les intégrer dans les stratégies et programmes nationaux et régionaux. Il est indispensable de renforcer aussi la vulgarisation agricole en faveur des producteurs familiaux très pauvres, afin de promouvoir les pratiques innovantes d'agriculture et d'élevage pour optimiser durablement la productivité et la résilience des systèmes de production face aux changements climatiques. Les cultures pluviales et la gestion de la fertilité doivent recevoir une attention plus grande dans le programme de pays.

stratégiques à développer dans les différents domaines de l'innovation, du conseil agricole, du financement...

L'adaptation au changement climatique sera prise en compte au travers de financements spécifiques (ASAP, FEM, Fonds Adaptation, Fonds Vert pour le Climat) qui seront mobilisées avec l'appui du FIDA pour cofinancer les projets.

La gestion de la fertilité des sols et des ressources en eau fera l'objet d'un objectif stratégique du COSOP (OS1).

Enfin dans le cadre du dialogue de politique qui sera engagé pour appuyer le Gouvernement à définir sa stratégie de développement agricole et rural, les thèmes relatifs au conseil et à la formation agricoles seront abordés.

9. **Recommandation 3. Le Gouvernement et le FIDA devraient renforcer leurs partenariats stratégiques pour promouvoir l'engagement sur les politiques en faveur des plus pauvres , y compris les femmes et les jeunes.**

**Actions proposées par l'ESPP**

- a) Le FIDA devrait renforcer ses partenariats et entretenir des échanges plus réguliers avec les autres partenaires de développement du pays pour améliorer l'efficacité de son engagement sur les politiques en faveur de la réduction de la pauvreté rurale. Le future COSOP devra préciser les thèmes d'engagement en lien avec les approches et résultats du portefeuille, et aussi les moyens qui seront mobilisés pour soutenir cet engagement.
- b) Un thème d'engagement politique recommandé, qui sera basé sur des expériences à venir, devra concerner les approches de développement inclusif et durable des filières agropastorales et des activités économiques connexes en zones rurales. L'insertion des femmes et des jeunes ruraux dans le tissu économique rural devra recevoir une attention particulière.

**Actions convenues par le Gouvernement et le FIDA**

ACCORD

Le nouveau COSOP intégrera une partie sur les partenariats à développer, les thèmes à privilégier et les moyens à programmer. Il prévoit en particulier la participation active du FIDA dans le Plan cadre d'aide au développement des Nations Unies (UNDAF) et au groupe de coordination des bailleurs de fonds du secteur agricole et rural.

Le FIDA pourra appuyer les processus de réformes visant la réduction de la pauvreté rurale et le développement régional.

ACCORD

Le nouveau COSOP intégrera un engagement sur ces thèmes, en particulier le développement de filières inclusives et durables, et l'insertion des femmes et des jeunes ruraux qui fera l'objet d'un Objectif Stratégique spécifique (OS 3).

Un projet thématique à portée nationale est programmé dans le

second cycle du COSOP, a priori sur la problématique femmes et jeunes ruraux.

10. **Recommandation 4. Le Gouvernement et le FIDA devraient considérer d'adapter le montage et l'ancrage institutionnel des projets en fonction de la nature et des orientations des interventions futures du programme pays et dans le contexte de la décentralisation.**

**Actions proposées par l'ESPP**

**Actions convenues par le Gouvernement et le FIDA**

- a) L'ancrage institutionnel des projets financés par le FIDA pourrait être élargi dans le cadre des interventions futures si la dimension et les thématiques de ces interventions relèvent des fonctions régaliennes d'autres structures administratives étatiques que le MARHP.
- b) Au niveau régional et local, la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets doivent être ancrés dans le processus de décentralisation du pays selon le nouveau Code des collectivités locales, en impliquant davantage les autorités politiques régionales et communales.
- c) La composition des unités de gestion des projets devrait être revue pour permettre, d'une part, le recrutement sur le marché de certains profils difficiles à mobiliser au sein de la fonction publique, et d'autre part pour assurer la pleine disponibilité des agents mis à disposition par la fonction publique.

ACCORD

Le Gouvernement et le FIDA adapteront l'ancrage des projets en fonction des thèmes d'intervention. Il est proposé pour le second projet à financer dans le cadre du COSOP de travailler sur la problématique des femmes et des jeunes ruraux selon une approche nationale en synergie avec d'autres ministères que le Ministère de l'agriculture, en particulier le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfance et le Ministère de la jeunesse et des sports.

ACCORD

Les collectivités locales seront impliquées depuis le processus de planification participative et dans plateformes filières et auront un rôle clé à jouer dans la promotion des plans d'affaires et dans la définition des mesures d'accompagnement.

Aussi, les communes gèrent, actuellement, les infrastructures collectives (par exemple les abattoirs, les marchés...) et seront considérées comme des partenaires de développement dans le cadre des projets soutenus par le FIDA.

ACCORD

Ceci est un aspect-clé pour rendre les projets plus agiles et plus aptes à mettre en œuvre dans les temps impartis leurs programmes de travail. Ces mesures sont déjà en cours dans le cadre de PROFITS pour le recrutement sur le marché des cadres de l'UGP non présents dans le CRDA.

## B2. Recommandations partiellement acceptées par le Gouvernement ou le FIDA

### 11. Recommandation 1.

#### Actions proposées par l'ESPP

- a) Il est donc recommandé de rééquilibrer les financements du FIDA en faveur d'appuis qui contribuent directement au renforcement des capacités et du capital productif des ménages ciblés. Les infrastructures socio-économiques et aménagements de GRN doivent jouer un rôle de levier permettant d'introduire des approches innovantes en faveur des objectifs du programme de pays (développement des filières inclusives et durables, approches de développement participatives et décentralisées, gestion de la fertilité etc.).

#### Justification et modalités de mise en œuvre alternatives proposées par le Gouvernement et le FIDA

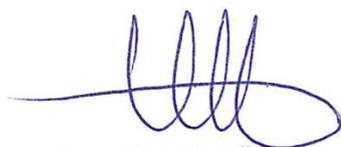
##### ACCORD PARTIEL

Le Gouvernement et le FIDA considèrent que la contribution du FIDA dans le financement des infrastructures et des aménagements, surtout celles liées à la promotion des filières et à l'amélioration des conditions de vie, doit être maintenue tout en reconnaissant la pertinence de renforcer les capacités des pauvres et de leur capital productif mais aussi de leur poids économique, afin de valoriser au mieux les investissements réalisés et d'améliorer leur intégration au marché.

Ceci se passera en particulier par la préparation de partenariats entre les acteurs et l'élaboration de plans d'affaires à partir desquels seront définis les besoins en infrastructures, dans la mesure du possible.

Signé à Tunis, le 12 DEC 2018

Signé à Rome, le 2018



Son Excellence  
Monsieur Zied LADHARI

Ministre du Développement, de  
l'Investissement et de la Coopération  
Internationale

République Tunisienne



Monsieur Donal Brown  
Vice-président Associé

Département de gestion des  
programmes

Fonds international pour le  
développement agricole

## Rapport principal

### République tunisienne

## Évaluation de la stratégie et du programme de pays

### Table des matières

<b>Équivalents monétaires, poids et mesures</b>	<b>9</b>
<b>Sigles et acronymes</b>	<b>9</b>
<b>Carte des projets financés par le FIDA</b>	<b>11</b>
<b>I. Présentation de l'évaluation</b>	<b>12</b>
A. Introduction	12
B. Objectifs, méthodologie et processus	12
<b>II. Contexte du pays et stratégie et opérations du FIDA pour la période couverte par l'ESPP</b>	<b>18</b>
A. Contexte du pays	18
B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période couverte par l'ESPP	30
<b>III. Performance du portefeuille</b>	<b>35</b>
A. Performance des projets et impact sur la pauvreté rurale	35
B. Autres critères de performance	65
C. Synthèse de l'évaluation du portefeuille	75
<b>IV. Évaluation des activités hors prêt</b>	<b>78</b>
A. Développement des partenariats	78
B. Gestion des savoirs	81
C. Engagement sur les politiques	84
D. Dons	86
<b>V. Performance des partenaires</b>	<b>90</b>
A. FIDA	90
B. Gouvernement	92
<b>VI. Synthèse de la performance de la stratégie du programme de pays</b>	<b>97</b>
A. Pertinence stratégique	97
B. Efficacité de la stratégie et du programme de pays	99
C. Synthèse sur la performance de la stratégie de pays	104
<b>VII. Conclusions et recommandations</b>	<b>105</b>
A. Conclusions	105
B. Recommandations	108
<b>Annexes</b>	
I. Définition des critères d'évaluation utilisés par IOE	111
II. Notes attribuées au portefeuille des prêts du FIDA en Tunisie	113
III. Notes de la stratégie et programme du FIDA en Tunisie	114
IV. Chronologie période couverte par l'ESPP Tunisie	115
V. Projets financés par le FIDA en Tunisie	116
VI. Dons financés par le FIDA en Tunisie	118
VII. Théorie de changement reconstruite du programme de pays	129
VIII. Réalisations physiques du portefeuille	131

IX. Tableau récapitulatif des facteurs de durabilité	139
X. Prise en compte des recommandations de l'Évaluation du programme de pays pour la Tunisie de 2002	141
XI. Résumé de la méthodologie des études préparatoires	143
XII. Liste des personnes clés rencontrées	152
XIII. Bibliographie	157

### Appendices (\*)

Étude de perception des impacts auprès des ménages bénéficiaires

Étude exploratoire sur la participation et les organisations à la base

Étude des infrastructures socio-économiques et des aménagements de gestion des ressources naturelles

Étude exploratoire des activités génératrices de revenus et microentreprises rurales promues par les projets

Note thématique: Les effets du contexte institutionnel et politique sur le programme de pays et l'impact du programme de pays sur les institutions et politiques de développement rural et agropastoral

Note thématique: L'évolution, la pertinence et l'efficacité des approches des projets

Note thématique: Pertinence, qualité technique, utilisation et durabilité des infrastructures socio-économiques et aménagements de GRN

Note thématique: Les effets du programme de pays sur les capacités de planification, de collaboration et de gestion des populations et leurs organisations de base, ainsi que leur durabilité

Note thématique: La pertinence et l'efficacité du ciblage

(\*) Les appendices sont disponibles auprès du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA ([evaluation@ifad.org](mailto:evaluation@ifad.org)).

## Équivalents monétaires, poids et mesures

### Équivalents monétaires

Unité monétaire = dinar tunisien (DT)

1 DT = 0,338 EUR

1 EUR = 2,958 DT

### Poids et mesures

Système métrique

### Sigles et acronymes

AEP	Alimentation en eau potable
AFA	Agence foncière agricole
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activité génératrice de revenus
AMC	Associations de microcrédit
ANETI	Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant
ATD	Association de Tataouine pour le développement
BAD	Banque africaine de développement
BTS	Banque tunisienne de solidarité
CA	Conseil d'administration
CD	Comité de développement
CDI	Comité de développement par imada
CES	Conservation des eaux et des sols
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays (Country Strategic Opportunities Programme)
CPM	Chargé de portefeuille pays (Country Programme Manager)
CPO	Chargé de programme de pays (Country Programme Officer)
CRDA	Commissariat régional au développement agricole
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CTV	Cellules territoriales de vulgarisation
DGACTA	Direction générale de l'aménagement et de la conservation des terres agricoles
DGFIOP	Direction générale du financement, des investissements et des organismes professionnels
DT	Dinar tunisien
ESPP	Évaluation de la stratégie et du programme de pays
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FERT	Formation pour l'épanouissement et le renouveau de la terre
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
GDA	Groupements de développement agricole
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)
GRN	Gestion des ressources naturelles
ICARDA	Centre international de recherche agricole dans les zones arides (International Center for Agricultural Research in the Dry Areas)
IDH	Indice de développement humain
IDR	Indice de développement régional
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IMF	Institution de microfinance
IMF-SA	Institution de microfinance sous forme de société anonyme

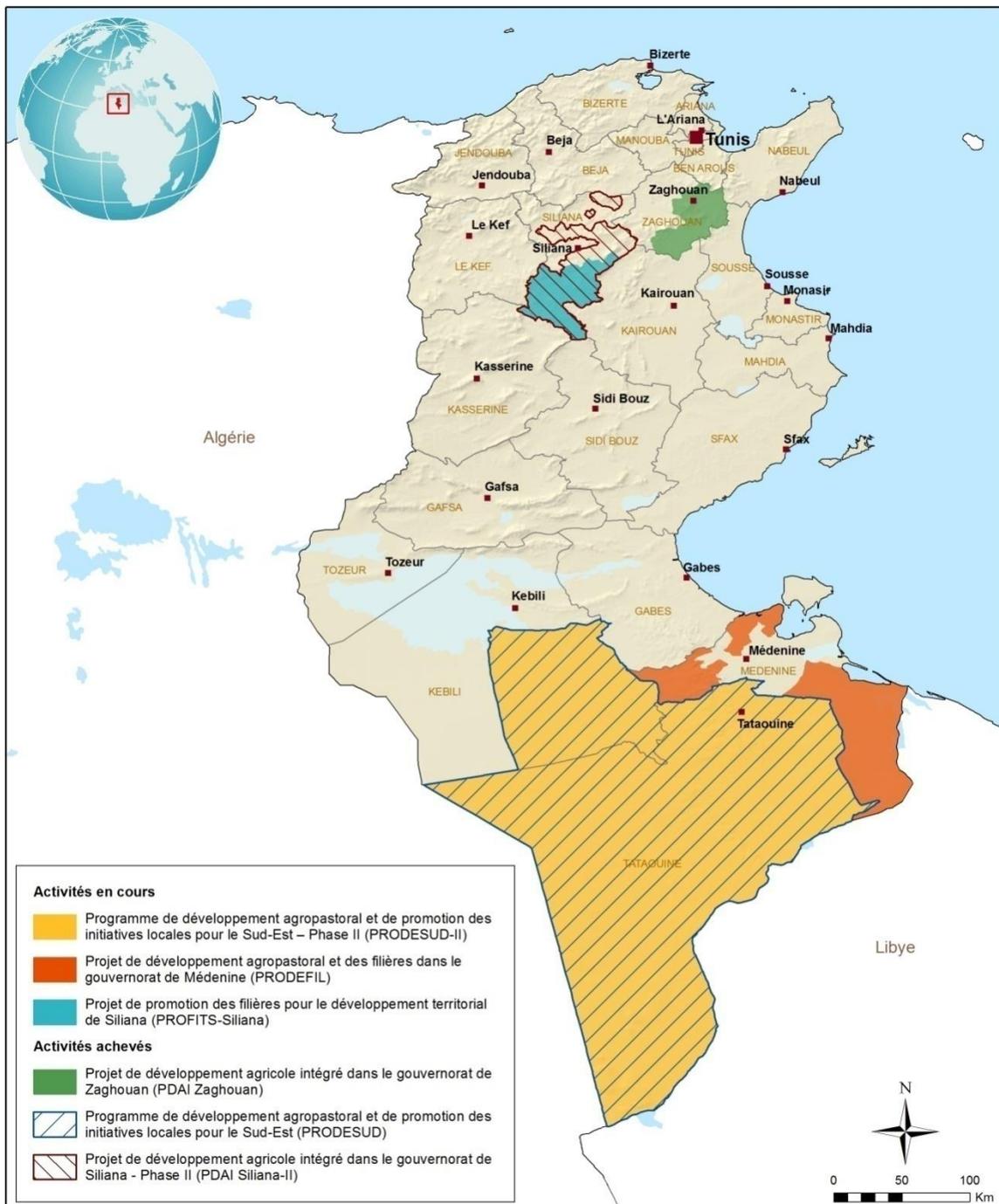
INRAT	Institut national de la recherche agronomique de Tunisie
INS	Institut national de la statistique
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (Independent Office of Evaluation of IFAD)
IRA	Institut des régions arides
MALE	Ministère des affaires locales et de l'environnement
MARHP	Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche
MDICI	Ministère du développement de l'investissement et de la coopération internationale
MER	Microentreprise rurale
NEN	Division régionale Proche-Orient, Afrique du Nord, Asie centrale et Europe du FIDA
NSP	Note de stratégie de pays
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODESYPANO	Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest
ODNO	Office de développement du Nord-Ouest
OEP	Office de l'élevage et des pâturages
ONG	Organisation non gouvernementale
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAM	Programme alimentaire mondial
PAOPA	Programme d'appui aux organisations paysannes africaines
PDAI Siliana-II	Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Siliana – phase 2
PDAI Zaghouan	Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghouan
PDP	Plans de développement participatif
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPI	Périmètres publics irrigués
PRODEFIL	Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le gouvernorat de Médenine
PRODESUD	Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales dans le Sud-Est
PRODESUD-II	Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales dans le Sud-Est – phase 2
PROFITS	Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana
PTF	Partenaire technique et financier
R&D	Recherche-développement
RMP	Revue à mi-parcours
S&E	Suivi et évaluation
SMSA	Société mutuelle de services agricoles
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
TRIE	Taux de rentabilité interne économique
UE	Union européenne
UGP	Unité de gestion de projet
UNDAF	Plan-cadre d'aide au développement des Nations Unies (United Nations Development Assistance Framework)
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
USD	Dollar des États-Unis
UST	Unité socioterritoriale
UTAP	Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche

# Carte des projets financés par le FIDA

## République de Tunisie

### Activités financées par le FIDA

*Evaluation de la stratégie et du programme de pays*



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 08-02-2018

## République tunisienne

### Évaluation de la stratégie et du programme de pays

#### I. Présentation de l'évaluation

##### A. Introduction

1. Suite à la décision du Conseil d'administration du Fonds international de développement agricole (FIDA)<sup>7</sup>, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a effectué en 2018 une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du FIDA en République tunisienne. Cette évaluation a été annoncée officiellement le 12 octobre 2017 au Gouverneur de la Tunisie auprès du FIDA. Il s'agit de la deuxième ESPP effectuée dans ce pays, la première s'étant déroulée en 2002-2003. L'IOE a précédemment mené en Tunisie une évaluation intermédiaire de projet (2004) et deux validations de rapports d'achèvement de projets (2012 et 2016).
2. Le Tableau 1 ci-dessous présente un aperçu des opérations du FIDA en Tunisie jusqu'en avril 2018. Le FIDA a financé treize projets en Tunisie depuis 1980, pour un coût total estimé à 465 millions d'USD, et une contribution financière du FIDA de l'ordre de 174 millions d'USD. L'annexe V présente la liste de l'ensemble des projets financés par le FIDA en Tunisie.

Tableau 1

##### Aperçu des opérations du FIDA en Tunisie entre janvier 1980 et avril 2018

Indicateur	Donnée
Nombre total de projets approuvés depuis 1980	13
Coût total estimé	465 millions d'USD
Montant total du financement FIDA	174 181 457 USD
Principaux cofinanceurs	UE, Fonds espagnol, FEM, AFD, OPEC, IsDB (jusqu'en 2002), PAM (jusqu'en 93)
Montant total des cofinancements prévus	71 950 millions d'USD
Secteurs cibles (nombre de projets)	Crédit et finance (1); Développement agricole/gestion des ressources naturelles (1); Développement agricole (7); Développement agropastoral (2); Développement filières (2)
Institutions coopérantes	FADES, FEM, UNOPS
Nombre de projets mis en œuvre depuis 2003	6
Coût total estimé du portefeuille couvert par l'ESPP	247,67 millions d'USD
Montant total du financement FIDA du portefeuille couvert par l'ESPP	105,25 millions d'USD
Financement de contrepartie prévu (Gouvernement et bénéficiaires) pour le portefeuille couvert par l'ESPP	99,68 millions d'USD
Montant du cofinancement prévu pour le portefeuille couvert par l'ESPP	37,13 millions d'USD
Organismes gouvernementaux partenaires	MARHP, MDICI, MALE

Sources: FIDA Oracle Business Intelligence; Rapports du Président.

##### B. Objectifs, méthodologie et processus

3. **Objectifs et couverture de l'évaluation.** Les principaux objectifs de l'ESPP sont les suivants: i) évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du

<sup>7</sup> Décision EB 2017/121/R.2 de la 121<sup>e</sup> session du Conseil d'administration en date des 12-13 septembre 2017.

programme financés par le FIDA; et ii) produire des conclusions et des recommandations pour le futur partenariat entre le FIDA et la Tunisie visant à renforcer l'efficacité des activités de développement et d'éradication de la pauvreté rurale. Ainsi, l'ESPP devrait alimenter la préparation de la nouvelle stratégie de pays du FIDA en Tunisie, qui sera présentée au Conseil d'administration du FIDA en avril 2019. Cette évaluation couvre les quinze dernières années, de 2003 à avril 2018, qui correspond à la période entre la dernière évaluation du programme de pays (fin 2002) et la fin de la mission principale de l'ESPP.

4. **Méthodologie.** L'ESPP, conformément aux orientations du Manuel d'évaluation du FIDA<sup>8</sup>, comprend quatre domaines d'analyse, sur deux niveaux. Le *premier niveau* représente la dimension opérationnelle du programme de pays, comprenant la performance du portefeuille, la performance des activités hors prêts et la performance des partenaires (FIDA et Gouvernement). Ces trois domaines ont été analysés séparément, mais il a été accordé une attention particulière aux synergies existantes entre eux et à leur capacité à s'aligner mutuellement sur la stratégie du pays. Au *deuxième niveau*, qui représente la dimension stratégique, l'évaluation fournit une synthèse de la pertinence et de l'efficacité de la stratégie de pays, reliant les trois domaines opérationnels aux objectifs stratégiques de pays du FIDA pour la période. La performance du programme de pays dans ces quatre domaines a été notée sur une échelle de 1 à 6<sup>9</sup>.
5. **Portefeuille de prêts.** Depuis 2003, le Gouvernement a mis en œuvre six projets cofinancés par le FIDA, d'un montant global de 248 millions d'USD, dont 105 millions (42%) sur prêt FIDA (Tableau 2, page suivante). L'évaluabilité de ces projets dépend de leur état d'avancement. Trois projets étaient clôturés au moment de l'évaluation. Le Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghouan (PDAI Zaghouan), achevé depuis dix ans, n'a été évalué que pour les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité. Considérant l'ancienneté du projet, son évaluation s'est essentiellement basée sur une revue bibliographique et quelques visites de terrain afin de vérifier la durabilité des réalisations. Le Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Siliana – phase 2 (PDAI Siliana-II) et le Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales dans le Sud-Est (PRODESUD) ont fait l'objet d'une validation de rapport d'achèvement de projet par l'IOE, et les principaux résultats de ces exercices ont été intégrés dans l'analyse du portefeuille. Les trois autres projets étaient en cours de mise en œuvre au moment de l'évaluation. Il a été estimé qu'il était trop tôt pour porter un jugement raisonnable sur les critères de l'impact sur la pauvreté rurale, de la durabilité et de la mise à échelle, mais tous les autres critères ont pu être évalués sur la base d'une revue documentaire et d'entretiens avec les parties prenantes dans les zones d'intervention.
6. **Activités hors prêts.** L'évaluation des activités "hors prêts" comprend une appréciation des efforts associés du FIDA et du Gouvernement tunisien sur trois éléments transversaux du programme de pays: la gestion des savoirs, l'engagement sur les politiques et l'établissement des partenariats. L'ESPP s'est interrogée sur le rôle joué par les activités hors prêts dans l'optimisation de l'efficacité et de l'impact des opérations financées par le FIDA et leur contribution à la durabilité des résultats et à la mise à échelle des approches et interventions réussies.
7. **Dons.** Le programme du FIDA en Tunisie comprend une série de dons au niveau national et régional. L'évaluation s'est intéressée essentiellement à leur pertinence et à la mesure dans laquelle ils ont contribué à améliorer la performance du programme de pays. Les tableaux de l'annexe VI font état des dons et de leur volume financier respectif.

<sup>8</sup> [http://www.ifad.org/evaluation/process\\_methodology/doc/manual\\_f.pdf](http://www.ifad.org/evaluation/process_methodology/doc/manual_f.pdf)

<sup>9</sup> L'échelle de notation est la suivante: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant.

Tableau 2  
**Projets concernés par l'ESPP 2018**

Nom du projet	Entrée en vigueur	Clôture	Revue à mi-parcours	État actuel	Aire géographique (gouvernorats)	Critères d'évaluation appliqués
1. Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghouan ( <b>PDAI Zaghouan</b> )	14/12/99	31/12/08	Oct. 2004	Clos	Nord-est (Zaghouan)	Efficacité, efficacité et durabilité*
2. Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales dans le Sud-Est ( <b>PRODESUD</b> )	08/04/03	31/12/10	Déc. 2008	Clos	Sud-est (Tataouine et Kébili)	Tous critères
<b>PRODESUD Phase relais</b>	13/05/13	31/12/15	-	Clos	Sud-est (Tataouine et Kébili)	
3. Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Siliana - Phase II ( <b>PDAI Siliana-II</b> )	11/06/07	31/04/16	Janv. 2013	Clos	Nord-centre (Siliana)	Tous critères sauf impact, durabilité et mise à échelle
4. Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales dans le Sud-Est – Phase II ( <b>PRODESUD-II</b> )	28/03/14	30/09/20	Avr. 2018	En cours	Sud-est (Tataouine et Kébili)	
5. Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le gouvernorat de Médenine ( <b>PRODEFIL</b> )	19/06/15	31/12/21	-	En cours	Sud-est (Médenine)	
6. Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana ( <b>PROFITS</b> )	13/06/17	31/12/23	-	En cours	Nord-centre (Siliana)	

8. **Processus de l'évaluation.** L'ESPP comprenait quatre phases principales: i) la phase préparatoire, ii) la phase de travail de terrain, iii) la phase d'analyse et de rédaction du rapport et iv) la phase de conclusion.
9. La *phase préparatoire* comprenait un examen approfondi de la documentation et une mission préparatoire en Tunisie du 28 novembre au 7 décembre 2017 pour présenter les objectifs et la procédure d'évaluation aux partenaires du programme de pays et identifier les thématiques et questions clés de l'évaluation. Sur ces bases, IOE a préparé le Document d'orientation, qu'il a ensuite partagé avec la Division régionale Proche-Orient, Afrique du Nord, Asie centrale et Europe du FIDA (NEN) et avec le Gouvernement pour commentaires. Cette phase a également fourni l'opportunité au Gouvernement et à la NEN de produire leurs autoévaluations et à l'IOE d'identifier et de sélectionner les consultants formant l'équipe d'évaluation.
10. La *phase de travail de terrain* comprenait deux étapes. Pendant la première, l'IOE a conduit quatre études exploratoires, avec collecte des données auprès des bénéficiaires, du 12 février au 9 mars 2018. La deuxième étape était la mission d'évaluation principale qui a eu lieu du 4 au 27 avril 2018. Durant cette mission principale, l'équipe a tenu des réunions dans la capitale avec des représentants du Gouvernement, d'organisations internationales, d'organisations non

gouvernementales (ONG) et d'organisations paysannes, ainsi qu'avec des chercheurs, sur des questions concernant les activités "hors prêts" et autres questions clés d'ordre stratégique ou thématique. L'équipe s'est aussi rendue dans toutes les régions où ont été mis en œuvre les projets financés par le FIDA sur ces 15 dernières années. À la fin de la mission principale, l'équipe d'évaluation a tenu une séance de clôture avec les partenaires gouvernementaux, le point focal du FIDA pour la Tunisie et les autres partenaires du programme, afin de discuter des premières conclusions de l'ESPP.

11. Pendant la *phase d'analyse et de rédaction du rapport*, l'équipe de l'ESPP a rédigé *cinq notes thématiques* et le rapport principal d'évaluation sur la base des données et des informations recueillies tout au long du processus d'évaluation. Les notes thématiques, réparties entre les membres de l'équipe d'évaluation, concernent des thématiques spécifiques à l'ESPP identifiées en consultation avec les parties prenantes de l'évaluation, à savoir:
  - a) Les effets du contexte institutionnel et politique sur le programme de pays et l'impact du programme de pays sur les institutions et politiques de développement rural et agropastoral;
  - b) L'évolution, la pertinence et l'efficacité des approches de développement;
  - c) La pertinence, la qualité technique, l'utilisation et la durabilité des infrastructures socio-économiques et des aménagements de GRN;
  - d) Les effets du programme de pays sur les capacités de planification, de collaboration et de gestion des populations et leurs organisations de base, ainsi que leur durabilité; et
  - e) La pertinence et l'efficacité du ciblage.
12. Le rapport d'évaluation a été soumis à un examen rigoureux par des pairs au sein de l'IOE, avant d'être partagé simultanément avec la NEN et le Gouvernement pour recueillir leurs commentaires. L'IOE a ensuite finalisé le document en fournissant une description détaillée à la NEN et au Gouvernement de la manière dont les commentaires ont été pris en considération dans le document final.
13. La phase de conclusion concernait les activités de plaidoyer et de communication qui devaient assurer une dissémination effective des résultats, enseignements tirés et recommandations de l'ESPP. Parmi ces activités figurait un atelier national à Tunis où les résultats et recommandations principaux de l'ESPP ont été discutés avec les partenaires clés du programme de pays afin de fournir les bases de la nouvelle stratégie de pays pour le FIDA. À la fin du processus, l'IOE a facilité la signature d'un Accord conclusif de l'évaluation. Cet accord indique le niveau d'acceptation des recommandations de l'ESPP et les modalités de mise en œuvre convenues entre le Gouvernement et la direction du FIDA. La mise en œuvre des recommandations fera l'objet d'un suivi au niveau du FIDA à travers le "Rapport du Président sur l'état de mise en œuvre des recommandations d'évaluation et les actions de la direction", que la Direction présente annuellement au Conseil d'administration du FIDA.
14. **Théorie du changement.** La théorie du changement du programme de pays a été reconstruite à partir de l'examen des documents de projet et des discussions menées pendant les missions d'évaluation. Celle-ci est présentée dans l'annexe VII. La théorie du changement montre les liens de causalité entre les produits des projets (par exemple la formulation des plans de développement participatif [PDP] et l'appui-conseil aux Comités de développement [CD] et Groupements de développement agricole [GDA]), les résultats attendus du portefeuille (par exemple, les capacités de planification, de collaboration et de gestion des populations et leurs organisations de base renforcées), les objectifs stratégiques du programme de pays (par exemple, la gestion durable et l'accès inclusif aux ressources naturelles) et les impacts espérés sur les populations ciblées (par exemple, l'augmentation des

- revenus et de la sécurité alimentaire des populations rurales vulnérables et défavorisées). Les relations de causalité entre résultats attendus et objectifs stratégiques ne sont pas directes mais passent à travers des changements intermédiaires (par exemple, des organisations de base fonctionnelles et durables). Aussi, il existe des relations horizontales de cause à effet entre certains changements au même niveau (résultats attendus, changements intermédiaires, etc.) visibles dans le diagramme (par exemple, la gestion durable et l'accès inclusif aux ressources naturelles doivent contribuer à l'augmentation durable de la productivité des petits agriculteurs et éleveurs).
15. La théorie du changement intègre également les objectifs institutionnels et politiques du programme de pays, et montre à quels résultats attendus ou objectifs stratégiques ils devraient contribuer (par exemple, le renforcement des capacités institutionnelles des CRDA et prestataires de service publics et privés devrait contribuer notamment à améliorer l'accès aux technologies de production agropastorales). Ces objectifs institutionnels et politiques sont à la fois poursuivis par les projets et par les activités hors prêts du programme de pays. La théorie du changement présente, finalement, les facteurs et conditions externes qui doivent être présents pour que les changements à différents niveaux puissent avoir lieu (par exemple, les prix des produits agricoles doivent être maintenus pour que les revenus augmentent suite à la diversification des activités, au développement inclusif des filières et à l'augmentation de la productivité).
  16. La théorie du changement reconstruite a été utilisée pour mieux comprendre la logique d'intervention des projets au sein du portefeuille et pour synthétiser les résultats et objectifs à différents niveaux d'analyse. Ceci a été particulièrement utile en l'absence d'une stratégie de pays explicite pour la période 2003-2016, qui a dû être extraite des stratégies d'intervention des projets pour la même période.
  17. **Techniques et instruments de collecte de données.** L'ESPP a eu recours à une combinaison de méthodes, principalement qualitatives, qui tiennent compte de la disponibilité des données, du contexte local ainsi que des ressources et du temps disponibles. Dans un premier temps, le travail a consisté en une analyse du portefeuille et du contexte national à travers des sources d'informations secondaires telles que les documents de projet (rapports de supervision, rapports d'examen à mi-parcours et rapports d'achèvement de projet), les documents institutionnels du FIDA et du Gouvernement, ainsi que des travaux scientifiques et publications relatifs au contexte du pays.
  18. Parallèlement, l'IOE a fourni un guide spécifique à l'autoévaluation à la NEN et au Gouvernement, qui consistait en un questionnaire élaboré sur la base du cadre de l'évaluation de l'ESPP. Les autoévaluations ont permis de recueillir les perspectives des partenaires sur des sujets spécifiques à l'évaluation.
  19. Afin d'obtenir des indications plus fiables de la probabilité de l'impact des interventions, l'ESPP a intégré parmi ses méthodes de collecte de données et d'analyse quatre études préparatoires spécifiques présentées dans l'annexe XI, à savoir:
    - a) Étude de perception des impacts auprès des ménages bénéficiaires;
    - b) Étude exploratoire sur les organisations à la base;
    - c) Étude des infrastructures socio-économiques et des aménagements de GRN;
    - d) Étude exploratoire auprès des bénéficiaires des activités génératrices de revenus (AGR) et microentreprises rurales (MER).
  20. Pendant la mission préparatoire et principale, plusieurs outils de recherche qualitatifs ont été mobilisés: i) entretiens auprès des unités de gestion des projets; ii) discussions avec les acteurs gouvernementaux - au niveau national, des gouvernorats et des secteurs; iii) discussions en petits groupes sur des thématiques

spécifiques et impliquant les bénéficiaires (agriculteurs, éleveurs, femmes, organisations paysannes...); iv) entretiens avec des acteurs non gouvernementaux clés, tels que les organisations de la société civile, les acteurs privés, les experts et les acteurs académiques, qui investissent les débats sur les secteurs d'activité du FIDA en Tunisie; et v) rencontres avec des partenaires de développement présents dans le champ d'action du FIDA.

21. **Difficultés rencontrées.** Une revue de la documentation de S&E des projets par l'IOE a relevé d'importantes lacunes au niveau de la disponibilité et de la fiabilité des données et analyses pouvant confirmer le lien entre les réalisations des projets et les changements mesurés au niveau des domaines d'impact du FIDA. Plusieurs projets ne disposent pas d'études de référence ou d'impact (PDAI Zaghouan, PRODESUD), ou les différences méthodologiques entre les études de référence et d'impact ne permettent pas de comparer les situations avant et après projet (PDAI Siliana-II). Les études exploratoires ont en partie pu compenser ce manque d'informations. Cependant, l'analyse des données collectées au cours de ces études a pris plus longtemps que prévu en raison de délais probablement peu réalistes, le nombre élevé d'études réalisées (4) et quelques facteurs échappant au contrôle de l'équipe. Ainsi, les analyses n'étaient que partiellement disponibles lors de la mission principale et n'ont pas permis d'orienter les entretiens avec les parties prenantes autant que prévu. Les études préparatoires ont par ailleurs été confrontées à des défis spécifiques qui sont présentés en détail dans l'annexe XI.

#### Points clés

- La présente Évaluation de la stratégie et du programme de pays du FIDA est la deuxième menée par l'IOE en République tunisienne. Elle couvre la période allant du début 2003 à avril 2018, qui correspond à la période entre l'évaluation du programme de pays de fin 2002 et la fin de la mission principale de l'ESPP.
- Les principaux objectifs de l'ESPP sont d'évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme financés par le FIDA et de produire des conclusions et des recommandations pour le futur partenariat entre le FIDA et la Tunisie visant à renforcer l'efficacité des activités de développement et d'éradication de la pauvreté rurale.
- L'ESPP comprend quatre domaines d'analyse: la performance du portefeuille, la performance des activités hors prêts, la performance des partenaires (FIDA et Gouvernement) et une synthèse de la pertinence et de l'efficacité de la stratégie de pays.
- L'évaluation a adopté une combinaison de méthodes de collecte et d'analyse de données. Quatre études exploratoires ont été menées auprès des bénéficiaires avant la mission de terrain, dont une enquête de contribution d'impact et un audit technique des infrastructures et aménagements financés par les projets. Par ailleurs, l'évaluation repose sur une revue bibliographique poussée et un nombre important d'entretiens avec le Gouvernement, les partenaires et les bénéficiaires du programme de pays.
- La principale difficulté rencontrée par l'ESPP concerne les faibles disponibilités et qualité des données de S&E au niveau des projets. Ceci a pu être partiellement compensé par les études préparatoires.

## II. Contexte du pays et stratégie et opérations du FIDA pour la période couverte par l'ESPP

### A. Contexte du pays

#### Géographie et histoire récente

22. Située au nord du continent africain, la Tunisie s'étend sur 163 610 kilomètres carrés et est limitée à l'ouest par l'Algérie, au sud-est par la Libye et au nord et à l'est par la mer Méditerranée constituant un carrefour entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Sa géographie est variée avec des plaines au nord-est (Sahel), des régions montagneuses, notamment à l'ouest, et une zone quasi désertique au sud. Le seul cours d'eau majeur du pays, la Medjerda, traverse le nord du pays d'ouest en est et débouche dans le golfe de Tunis. Le pays compte 10,98 millions d'habitants (dont 50,2% de femmes), qui forment 2,7 millions de ménages<sup>10</sup>. La population est répartie inégalement sur le territoire, avec 70% du total installée sur la zone côtière plus urbanisée et industrialisée, et les 30% restants dans l'intérieur du pays, plus rural et agricole<sup>11</sup>. En 2017, environ 33% de la population vivait en zone rurale, contre 66% en 1960<sup>12</sup>.
23. La Tunisie était une colonie française jusqu'au 20 mars 1956, date de son indépendance. En 1957, elle devient une république dirigée pendant 30 ans par Habib Bourguiba. Modernisation et développement figurent parmi les priorités de son gouvernement. En 1987, Zine el-Abidine Ben Ali prend le pouvoir par un coup d'État. En décembre 2010, la Tunisie connaît une vague de contestations populaires liées au manque d'insertion sociale et politique, à des problèmes de gouvernance et de corruption, à la montée du chômage et à l'augmentation du coût de la vie. Cette révolte populaire met fin, le 14 janvier 2011, à 23 ans de pouvoir du Président Ben Ali, marquant le début d'une nouvelle ère politique et économique.
24. Depuis 2011, la Tunisie connaît une instabilité politique caractérisée par la succession de sept gouvernements à ce jour. Il a fallu quatre gouvernements de transition avant la mise en place d'un gouvernement démocratiquement élu en 2014, l'adoption d'une nouvelle Constitution et la tenue de scrutins législatifs et d'un scrutin présidentiel, à l'issue duquel Mohamed Beji Caïd Essebsi est élu comme Président de la République pour un mandat de cinq ans.

#### Économie

25. La communauté internationale a longtemps reconnu les performances remarquables de la Tunisie pré-2011: stabilité macroéconomique, compétitivité économique et même réalisation d'objectifs sociaux. Sur le front macroéconomique, la situation budgétaire du pays était stable (dette publique atteignant environ 43% du PIB). Malgré cela, le modèle de développement n'est pas parvenu à créer une croissance soutenable à long terme. L'affaiblissement de l'activité économique et le contrôle des ressources par les élites ont entravé les progrès sociaux du pays, freiné la poursuite du développement économique et alimenté le mécontentement populaire. L'absence de participation adéquate, de transparence et de redevabilité dans la gestion des affaires publiques a favorisé la corruption, engendrant une frustration accrue de la population. Les possibilités d'obtenir de bons emplois et d'investir dans des secteurs dynamiques étaient inégalement réparties. Le chômage était élevé, en particulier chez les jeunes diplômés du supérieur. Autant de causes qui ont mené à la chute du régime en 2011.

<sup>10</sup> Institut National de la Statistique, Tunisie, *Recensement général de la population et de l'habitat*, 2014.

<sup>11</sup> FIDA et Institut National de la Statistique, Tunisie.

<sup>12</sup> Banque mondiale, base de données.

Tableau 3  
Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2005	2010	2011	2017
PIB (en milliards d'USD)	32,2	44,05	45,80	40,27
Taux de croissance annuel du PIB (en%)	3,48	3,51	-1,9	1,9
PIB par habitant (US\$ courants)	3 194	4 140	4 291	3 496
Taux de croissance du PIB par habitant (annuel, en%)	2,61	2,36	-3,0	0,02 (2016)
Dette publique/PIB (en%)	57,4	40,7	44,6	69,9
Déficit budgétaire (% PIB)	-2,9	-1,0	3,3	6,1
Inflation prix à la consommation (% annuel)	2,01	4,41	3,5	5,32
Taux de change DT/US\$	1,22	1,38	1,4	2,48
Secteur agricole, valeur ajoutée du PIB	10,09	8,19	9	10 (2016)

Sources: Banque mondiale, base de données; Banque Centrale de Tunisie; Ministère des finances; FMI; BAD.

26. Les années post-révolution ont été affectées par l'instabilité politique du pays, les contraintes sécuritaires et un climat social peu optimiste. La croissance économique, qui s'élevait en moyenne à 4,5% au cours des cinq années précédant la révolution, s'est dégradée au cours des six années qui ont suivi. Le PIB s'est chiffré à 40 milliards d'USD en 2017, contre 44 milliards d'USD en 2010, soit une chute de 11,1%. Selon le Fonds monétaire international (FMI), "l'économie tunisienne a montré des signes de reprise au début de 2018. La croissance économique à 2,5% (en glissement annuel) était la plus élevée depuis 2014, grâce à une forte production agricole et des exportations dynamiques"<sup>13</sup>. Les prévisions du Plan quinquennal 2016-2020 ciblent une croissance du PIB de 5,5%, un revenu par tête de 12 520 DT et un déficit courant de 5,2% du PIB en 2020. La maîtrise de la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire, l'assainissement du climat social et la relance de l'économie du pays constituent toutefois des conditions indispensables à la réalisation d'un tel objectif.
27. Le taux d'inflation a considérablement augmenté suite à la révolution. Il a baissé en 2014, mais connu un rebond pour atteindre 5,32% en 2017 (et 7,7% en glissement annuel en avril 2018, son niveau le plus élevé depuis 1997), conduisant à une baisse du pouvoir d'achat des ménages. L'indice des prix à la consommation, établi à 90 en 2008, a suivi un trend haussier pour arriver à 139 en 2017. Le pouvoir d'achat des ménages se trouve aussi marqué par la forte dévaluation du dinar tunisien, qui entraîne une hausse du coût des importations (le taux de change du dinar s'est déprécié de 16,7% par rapport à l'euro et de 4,1% par rapport au dollar américain en 2017)<sup>14</sup>. La dévaluation profite, cependant, aux ménages bénéficiaires d'envois de fonds de l'Europe, qui ont fluctué entre 1,9 et 2,3 milliards d'USD entre 2010 et 2016, soit environ 5% du PIB<sup>15</sup>.
28. La Tunisie est aussi confrontée à une détérioration de ses finances publiques depuis 2011. La succession de déficits budgétaires élevés depuis cette période a eu pour effet naturel une augmentation sensible de la dette publique. Cette dernière est passée de 40,7% en 2010 à 69,9% en 2017, suivant un rythme annuel de progression d'environ 4,2% largement supérieur à la croissance moyenne de l'économie sur la période (environ 1%). Compte tenu de l'augmentation des emplois dans la fonction publique en 2013, la facture salariale représentait 12,5%

<sup>13</sup> Déclaration du FMI sur la Tunisie, mai 2018.

<sup>14</sup> Banque Centrale de Tunisie, *Évolutions économiques et monétaires*, octobre 2017.

<sup>15</sup> <https://countryeconomy.com/demography/migration/remittance/tunisia>

du PIB (contre 10,6% en 2010), et les subventions et les transferts 7,8% du PIB (contre 3,6% en 2010), entraînant des répercussions négatives sur les finances publiques. La dette extérieure, qui suit un trend haussier depuis la révolution, représentait 68,72% de la dette publique en 2017, subissant la conjoncture économique et les variations des taux de change.

### Indicateurs sociaux

29. La Tunisie figure parmi les pays africains présentant un niveau de développement humain élevé, avec un Indice de développement humain (IDH) de 0,72 en 2015, situant le pays au 97<sup>e</sup> rang sur 188 pays (comparé à la Libye, classée 102<sup>e</sup>, et au Maroc, classé 123<sup>e</sup>). La Tunisie a perdu plusieurs places par rapport aux années précédentes (81<sup>e</sup> en 2010) mais reste le cinquième pays le mieux classé d'Afrique. L'indice d'inégalité de Gini s'élève à 35,8, valeur minimale pour les quinze dernières années. La Tunisie se situe parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, avec un revenu national brut par habitant de 3 690 USD (en 2016)<sup>16</sup>.

Tableau 4  
Indicateurs sociaux

Indicateurs	2005	2010	2016
Croissance démographique	0,83	1,16	1,14
Croissance de la population urbaine	1,10	1,36	1,44
Croissance de la population rurale	0,36	0,62	0,52
Taux de pauvreté	23,1	20,5	15,2 (2017)
Taux de pauvreté urbaine	14,8	12,6	10,1
Taux de pauvreté rurale	38,8	36	26
Indice de Gini	36	33,9	30,9
IDH	0,68	0,71	0,72
Taux de scolarisation primaire	-	98,95	98,56 (2013)
Taux de scolarisation secondaire	84,80	90,43	92,87
Prévalence de la malnutrition (% des enfants de moins de 5 ans)	-		10
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	26	17,4	13,6
Espérance de vie à la naissance	74,2	74,8	75,15
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances)		56	62
Accès à de meilleures installations d'assainissement (%)	85,6	89	-

Sources: Banque mondiale, base de données; INS; PNUD.

30. **Pauvreté et inégalités.** En 2016, 15,5% de la population vivait sous le seuil national de pauvreté, avec un contraste assez fort entre milieu urbain (10%) et milieu rural (26%)<sup>17</sup>. Ce taux national s'est progressivement réduit, puisqu'il était de 23% en 2005. Malgré cela, l'incidence de la pauvreté et les niveaux de vie varient aussi sensiblement selon la région, avec un fort contraste entre le nord-est et les régions côtières plus riches et les zones du nord-ouest, du centre-ouest et du sud, plus pauvres.

<sup>16</sup> PNUD, *Rapport sur le développement humain*, note d'information Tunisie, 2016.

<sup>17</sup> PNUD, *Rapport sur le développement humain*, 2016.

31. En 2012, le gouvernement a effectué une série de travaux analytiques sur l'indice de développement régional (IDR)<sup>18</sup>. Cet indice, actualisé en 2015, montre aujourd'hui que l'intérieur du pays possède proportionnellement moins d'atouts en mesure de stimuler un processus de développement régional (conditions agro-écologiques plus difficiles, faiblesse de l'infrastructure de base, faiblesse de l'investissement privé créateur de richesses et d'emplois, etc.), une situation qui a longtemps prévalu engendrant l'exode rural et l'immigration vers les grandes villes et les zones littorales du pays, plus développées. À ce propos, on note que le gouvernorat de Siliana où intervient le FIDA est classé 20<sup>e</sup> sur 24 (le premier étant Tunis et le dernier Kasserine). Les autres gouvernorats d'intervention, à savoir Zaghouan, Kébili, Médenine et Tataouine figurent respectivement aux 19<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> rangs. Il existe aussi de fortes disparités au sein même des zones rurales, entre les régions bien dotées en ressources naturelles et les régions écologiquement fragiles, comme les zones montagneuses, forestières et désertiques<sup>19</sup>.
32. **Sécurité alimentaire.** Selon l'indice de sécurité alimentaire mondiale (Global Food Security Index), qui examine les questions fondamentales de l'accessibilité, de la disponibilité, de la qualité et de la salubrité des aliments, la Tunisie occupe la 53<sup>e</sup> place sur 113 pays et son score global est de 57,9/100. Le taux de la population sous-alimentée s'est positionné autour de 5% pour les quinze dernières années (5,6% entre 2004 et 2006 et 5% entre 2014 et 2016)<sup>20</sup>. Les taux d'insuffisance pondérale et de mortalité des enfants de moins de 5 ans ont diminué de plus de moitié au cours de la même période. Les principales forces de la Tunisie consistent en la salubrité des aliments, la faible proportion de la population extrêmement pauvre, la suffisance de l'offre des produits alimentaires et la présence de programmes sociaux de sécurité alimentaire<sup>21</sup>. Toutefois, la sécurité alimentaire est menacée par le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles. Les habitants des zones rurales du centre-ouest et du nord-ouest, en particulier les femmes rurales cheffes de famille, figurent parmi les groupes les plus vulnérables du point de vue alimentaire et nutritionnel. Suite à la révolution, la Tunisie a assisté à une flambée des prix des denrées alimentaires, bien qu'elle aurait été le pays le moins touché par rapport aux autres pays du Printemps arabe<sup>22</sup>.
33. **Genre.** Selon les dernières données disponibles, 32,4% des femmes tunisiennes vivent en milieu rural. Les femmes représentent 50,4% de la population rurale totale<sup>23</sup>. Les deux tiers des femmes actives se trouvent concentrées dans trois secteurs principaux à forte main-d'œuvre féminine, notamment les services (49,4%), l'industrie manufacturière (26,4%) et l'agriculture (16,7%)<sup>24</sup>. Les femmes rurales sont vulnérables pour plusieurs raisons: migration des hommes, faible accès aux ressources productives, risque d'exploitation, etc. Par ailleurs, 32% des femmes rurales sont analphabètes et 19,3% seulement disposent de leurs propres sources de revenus<sup>25</sup>.
34. En ce qui concerne l'égalité entre les sexes du point de vue légal, la Tunisie est l'un des pays les plus avancés de la région. Peu après l'indépendance en 1956, le Code du statut personnel a octroyé aux femmes un statut relativement émancipé pour le monde arabo-musulman. Une deuxième vague de réformes au début des années 1990 a été impulsée par des organisations féministes, luttant avec succès

<sup>18</sup> L'IDR calculé à l'échelle des régions (gouvernorats) est un indice synthétique calculé en compilant 4 indices thématiques: savoir, richesse (emploi, santé), population et justice (équité). Des rangs sont attribués aux gouvernorats en fonction de la valeur de l'IDR.

<sup>19</sup> FIDA, *Pauvreté rurale en Tunisie*, novembre 2017.

<sup>20</sup> FAO, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2017*.

<sup>21</sup> Institut tunisien des études stratégiques et PAM, *Revue stratégique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Tunisie*, juin 2017.

<sup>22</sup> Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO.

<sup>23</sup> *Stratégie nationale pour l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles en milieu rural, 2017-2020*.

<sup>24</sup> *Profil Genre de la Tunisie 2014*, document rédigé dans le cadre de la « Mission d'identification d'un programme de promotion de l'égalité homme-femme en Tunisie », financé par l'Union européenne.

<sup>25</sup> *Étude sur le travail des femmes en milieu rural et leur accès à la protection sociale, 2014*.

contre certaines lois discriminatoires. La nouvelle Constitution de 2014 reconnaît les hommes et les femmes comme étant "égaux en droits et en devoirs" et dispose que "l'État s'engage à protéger les droits acquis de la femme et veille à les consolider et les promouvoir"<sup>26</sup>. Les femmes bénéficient d'une réelle visibilité dans la vie politique<sup>27</sup>. Le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfance, récemment restructuré, vient d'élaborer une stratégie nationale et un plan d'action pour l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles en milieu rural.

35. Les réformes se heurtent toutefois à des obstacles importants. D'une part, le manque de financement nécessaire pour soutenir les nouvelles lois ralentit leur mise en œuvre sur le terrain. D'autre part, des barrières religieuses et culturelles, par endroits très fortes, existent toujours dans les zones rurales. Malgré les progrès réalisés, un récent sondage a montré que les deux tiers des femmes demandent toujours la permission d'un membre de la famille avant de quitter la maison<sup>28</sup>.
36. **Jeunesse et chômage.** La population tunisienne est jeune: plus de 53% de la population a moins de 30 ans. Selon l'Institut National de la Statistique (INS) de Tunisie, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent 15% de la population totale avec un taux d'alphabétisation de 86% (en 2015). Dans le cadre du Plan quinquennal de développement 2016-2020, le Ministère de l'éducation nationale a élaboré des réformes ayant pour but de faciliter l'intégration des étudiants au marché de l'emploi et à la vie sociale.
37. Les jeunes d'aujourd'hui sont l'un des plus grands groupes sociaux de Tunisie faisant face à des défis sociaux, économiques, culturels et politiques. Le taux de chômage total est de 15,5%, alors qu'il est de 35,7% chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans (contre 27,7% en 2005). Les régions rurales du sud et l'intérieur du pays présentent respectivement des taux de NEET<sup>29</sup> de 47,9% et 42,4%, reflétant une quasi-absence d'opportunités adéquates. De nombreux jeunes quittent les zones rurales pour se rendre dans les zones urbaines à la recherche d'un emploi et d'une vie meilleure<sup>30</sup>. Selon l'INS, le chômage touche plus les femmes que les hommes (respectivement 23,2% et 12,5% en 2017) et frappe particulièrement les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (31% en 2016), qui ne parviennent pas à trouver des emplois appropriés correspondant à leur niveau d'études.

### Politique et institutions

38. **Administration.** Le territoire tunisien est subdivisé en 24 gouvernorats. Après la révolution, la Tunisie est passée d'un système présidentiel à un système parlementaire. Plusieurs restructurations ministérielles et réorganisations des différentes institutions publiques ont été menées, affectant dans une certaine mesure la stabilité et l'efficacité de l'administration.
39. **Décentralisation.** Les années pré-révolution ont été caractérisées par un système décisionnel très centralisé, dans lequel les municipalités avaient des prérogatives limitées dans le développement local. Le gouvernement post-révolution a réévalué le rôle des municipalités et la Constitution de 2014 s'est engagée en faveur de la décentralisation<sup>31</sup>. Selon cette dernière, les compétences centrales, ainsi que les ressources financières et humaines, devraient être déléguées autant que possible aux collectivités locales, qui se chargeraient de gérer leurs affaires et d'élaborer et exécuter leurs plans et programmes de développement. Le Ministère des affaires locales est en charge de la mise en œuvre du processus de décentralisation<sup>32</sup>.

<sup>26</sup> Constitution tunisienne, art. 46, 2014.

<sup>27</sup> PNUD, *Rapport sur le développement humain en Afrique*, 2016.

<sup>28</sup> Economist Intelligence Unit, *The long road to gender equality*, septembre 2017.

<sup>29</sup> NEET (de l'anglais *Neither in employment nor in education or training*) renvoie aux jeunes qui ne sont ni dans le système éducatif, ni dans un emploi, ni en formation.

<sup>30</sup> Banque mondiale, Tunisie, *Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes*, 2014.

<sup>31</sup> Constitution tunisienne 2014, chapitre VII: Du pouvoir local.

<sup>32</sup> UE-Consortium Jumelage; MARHP, *Diagnostic des modalités de préparation et de mise en œuvre des politiques agricoles au sein du MARHP*, 2017.

L'Assemblée tunisienne a adopté le Code des collectivités territoriales le 26 avril 2018, qui précise les responsabilités confiées aux communes et aux autres entités locales. Les premières élections municipales ont eu lieu dix jours plus tard.

40. **Politiques de développement.** La croissance économique, la réduction du chômage et une intégration à l'économie mondiale ont été les principaux axes des politiques de développement des gouvernements pré-révolution et post-révolution. Des plans quinquennaux successifs ont été élaborés, mettant l'accent sur l'investissement privé et le rôle des petits exploitants agricoles (X<sup>e</sup> plan 2002-2006); le renforcement des politiques macroéconomiques et l'accélération des réformes (XI<sup>e</sup> plan 2007-2011); les réformes politiques pour une transition vers la démocratie et la mise en place des conditions d'un développement social et économique durable à moyen terme (Plan Jasmin 2012-2016)<sup>33</sup>; et l'économie verte, le développement durable et l'inclusion sociale (XII<sup>e</sup> plan 2016-2020).

### Éléments de fragilité

41. **Instabilité sociale et sécurité.** L'instabilité sociale et la série d'attentats qui ont frappé le pays en 2015 ont entraîné une baisse des recettes du tourisme (de 33% entre 2014 et 2015 et encore de 4% en 2016), un ralentissement de l'industrie manufacturière et de longues grèves dans le secteur de la production de phosphates<sup>34</sup>. Ces attaques illustrent l'intensité de la menace terroriste sur le territoire. La longue crise libyenne et la présence d'environ 500 000 réfugiés dans la zone frontalière pèsent également. L'effet du terrorisme est évidemment majeur sur le plan des vies humaines, mais aussi par ses conséquences économiques qui pourront déstabiliser la société tunisienne.
42. La dégradation des conditions économiques a engendré dans le courant du mois de janvier 2016 le plus grand mouvement social depuis 2011, en particulier dans les villes du sud et de l'intérieur du pays. La colère a débouché sur de violentes protestations, plus récemment à Tataouine, où les manifestants ont immobilisé la production de pétrole et de gaz<sup>35</sup>.
43. **Corruption.** L'indice de perception de la corruption publié par Transparency International, de 42/100 pour la Tunisie, classe le pays au 74<sup>e</sup> rang mondial en 2017, soit une dégradation considérable depuis 2010, où la Tunisie figurait au 59<sup>e</sup> rang<sup>36</sup>. Malgré les événements de janvier 2011, qui ont conduit à l'adoption de la lutte contre la corruption comme objectif de la révolution, celle-ci reste un fléau très répandu. Les pouvoirs publics ont placé au rang de priorité la lutte contre la corruption, créant une Commission nationale d'investigation sur la corruption et la malversation<sup>37</sup>, mais les progrès sont lents et certaines lois brillent encore par leur absence (il n'existe par exemple aucune loi sur les conflits d'intérêts et les politiques d'enrichissement illicite). Le manque de ressources à disposition des organes de lutte contre la corruption et l'absence de protection efficace du principe de redevabilité empêchent le système de fonctionner convenablement<sup>38</sup>. Le gouvernement a lancé en 2017 une grande campagne de lutte contre la corruption, qui a entraîné l'arrestation de nombreux barons de la contrebande et de la corruption et qui semble produire des résultats positifs.

<sup>33</sup> Le plan Jasmin se basait sur une approche de développement inclusif considérant que le processus de croissance et de développement devait inclure les acteurs et les régions jusque-là exclus de l'activité économique.

<sup>34</sup> Economic Intelligence Unit, *Inequality and corruption fuel social unrest*, juin 2017.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> <https://www.transparency.org/country/TUN>.

<sup>37</sup> Décret-loi n° 2011-7 du 18 février 2011, portant création de la Commission nationale d'investigation sur la corruption et la malversation.

<sup>38</sup> Transparency International, *National Integrity System assessment*, janvier 2017.

## Secteur agricole et rural

44. **Caractérisation du secteur.** La superficie agricole du pays est estimée à 10 millions d'ha, représentant 62% de la superficie totale<sup>39</sup>. La superficie cultivée par habitant figure parmi les plus élevées d'Afrique (environ 477 ha pour 1 000 habitants en 2013), et le taux d'irrigation de ces terres est également l'un des plus importants du continent (plus de 9%, contre 5,2% pour le continent). L'agriculture tunisienne est constituée de 509 810 exploitations (INS). La production nationale est dominée par l'arboriculture (la moitié des superficies) et les céréales (plus d'un tiers des superficies). L'élevage représente une part importante de la production agricole, contribuant à 40% environ du produit agricole total. L'ensemble des besoins de produits agricoles est couvert par la production nationale à 70%, le pays étant un importateur net de produits alimentaires<sup>40</sup>.
45. L'importance du secteur agricole s'exprime au niveau du PIB, de l'emploi, des sources de revenus des plus pauvres, des exportations et de la stabilité des prix alimentaires. Le secteur agricole représente près de 10% du PIB et emploie environ 15% de la population active, sans compter un nombre important d'emplois saisonniers. Les emplois dans le secteur ont connu une baisse de 32% entre 1994 et 2014<sup>41</sup>. Le secteur agricole a une importance sociale du fait qu'il assure un revenu permanent aux agriculteurs, contribuant à la stabilité de la population rurale qui représente 33% de la population totale. Sa part dans la croissance économique nationale tend à diminuer lentement au bénéfice des secteurs tertiaire et secondaire, dont la part du PIB se chiffrait en 2016 à 63,6% et 26,4% respectivement. La part des exportations agricoles et alimentaires est en baisse et ne représente que 10,6% des exportations totales.
46. **Contraintes principales.** Le secteur agricole et rural fait face à des contraintes qui entravent son développement. Il se caractérise par une faible organisation des filières agroalimentaires peu exploitées comme démarche de développement, un faible accès des exploitants aux services de vulgarisation et de formation, ainsi que des petits producteurs aux services financiers ruraux, ce qui empêche l'adoption de nouvelles technologies requérant des investissements. L'investissement dans la recherche et la vulgarisation agricole est très modeste<sup>42</sup>. Par endroits, malgré d'importantes avancées, l'accès de la population rurale aux services et infrastructures de base est encore insuffisant.
47. En outre, le secteur est confronté à l'aridité du climat et à la variabilité des phénomènes climatiques. L'agriculture pluviale est contrainte par l'irrégularité des précipitations et la dégradation de la qualité des sols due à l'érosion. De plus, l'intensification des systèmes de production agricole dans les périmètres irrigués reste faible en raison, entre autres, d'un système d'encadrement et de vulgarisation agricole peu efficace. Ceci affecte la production et entraîne l'exercice d'une pression sur la demande alimentaire. Enfin, la politique de libéralisation du commerce agricole et la dépendance à l'égard du marché mondial font aussi peser des contraintes sur les producteurs agricoles et les autres groupes vulnérables.
48. **Cadre politique et stratégique.** Le gouvernement a mis en œuvre la politique du secteur agricole dans le cadre de ses plans quinquennaux de développement économique et social, ainsi que des stratégies sectorielles spécifiques. De façon générale, les plans de développement ambitionnent un impact significatif sur le secteur agricole et le développement rural. Toutefois, selon de nombreux

<sup>39</sup> Les terres agricoles sont réparties entre trois zones naturelles: une couverture forestière dans le nord, des plantations d'oliviers au centre et au Sahel et des palmiers dattiers dans le sud.

<sup>40</sup> FAO AQUASTAT - Rapport régional, Tunisie 2015; Banque mondiale; MARHP.

<sup>41</sup> Selon le dernier recensement effectué par l'INS.

<sup>42</sup> Deux pour cent de l'investissement global agricole. Banque mondiale; AFD; FAO, Tunisie – Financement du secteur agricole, 2013.

interlocuteurs interrogés<sup>43</sup>, le pays ne semble disposer ni d'une véritable vision nationale à long terme de développement du secteur agricole ni d'un plan d'action à moyen terme bien identifié.

49. Les "politiques agricoles" sont intégrées dans les plans quinquennaux consécutifs (§40). Les grands objectifs liés au secteur agricole ont été reconduits d'un plan quinquennal à l'autre. Ainsi, les X<sup>e</sup> (2002-2006) et XI<sup>e</sup> plans (2007-2011) ont donné les priorités en termes de politique agricole à : i) l'amélioration de la sécurité alimentaire en tant que vecteur de souveraineté nationale; ii) l'amélioration de la compétitivité du secteur; iii) la production et la promotion des exportations en tant que moteur de la croissance; et iv) la GRN comme base d'un développement agricole durable.
50. Le XII<sup>e</sup> plan (2016-2020) remet la sécurité alimentaire au premier rang tout en reconduisant les objectifs des plans précédents. La sécurité alimentaire en Tunisie est considérée essentiellement en termes de souveraineté alimentaire nationale, donc en termes de réduction de la dépendance du pays vis-à-vis des denrées importées. Le XII<sup>e</sup> plan mise sur le développement durable des ressources naturelles, l'adaptation des systèmes de production au changement climatique, la mise à niveau des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, et le développement des filières agropastorales. Concernant la réalisation de ces objectifs, certaines modalités et orientations nouvelles ont été introduites, telles qu'un accroissement significatif des investissements publics, la révision du cadre incitatif, la mise en place d'un système de vulgarisation performant, le renforcement des capacités des structures paysannes et le développement des partenariats entre ces structures et les autres acteurs en vue de promouvoir l'appui et les services aux agriculteurs.
51. Au-delà des orientations politiques pour le secteur agricole figurant dans les plans quinquennaux, la Tunisie dispose de plusieurs stratégies sous-sectorielles en principe alignées sur ces plans, mais qui dépassent parfois leur échelle temporelle. L'ancien Ministère de l'environnement et du développement durable a élaboré une Stratégie de développement 2012-2016 portant sur les ressources naturelles, l'équité sociale, la production durable, la qualité de vie, le changement climatique, l'aménagement du territoire et la gouvernance<sup>44</sup>. Plus récemment, ce même ministère a lancé un plan d'action décennal agroalimentaire 2016-2025, qui consiste à assurer une chaîne d'approvisionnement alimentaire durable qui améliore les performances économiques, sociales et environnementales le long du cycle de vie des produits et des services. La Direction générale de l'aménagement et de la conservation des terres agricoles (DGAFTA) du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (MARHP), après avoir réalisé deux stratégies décennales de conservation des eaux et des sols (CES), a élaboré, en septembre 2017, une nouvelle stratégie de CES accompagnée d'un plan d'action décennal et d'un programme d'investissement ambitieux<sup>45</sup>.
52. **Cadre institutionnel.** Le MARHP est le ministère chargé du secteur agricole, de la pêche et des forêts au niveau national. Il intervient sur cinq aspects principaux : planification et mise en œuvre des programmes; développement de l'infrastructure; financement de l'agriculture; formation des ressources humaines; recherche scientifique; et enfin vulgarisation et encadrement des agriculteurs. Le ministère réunit des services communs, des directions techniques et des organismes spécialisés sous tutelle, tels que les offices et les agences.
53. Le MARHP a sous sa tutelle notamment l'Agence de vulgarisation et de formation agricoles et les Commissariats régionaux au développement agricole (CRDA). L'Agence de vulgarisation et de formation agricoles est chargée de toutes les

<sup>43</sup> Selon des représentants du MARHP, du Ministère du développement de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI), de la société civile et des bureaux de représentation de plusieurs bailleurs de fonds.

<sup>44</sup> MARHP; GIZ; AFC, *Référentiel du développement agricole durable en Tunisie*, 2016.

<sup>45</sup> MARHP, DGAFTA, *Élaboration de la stratégie de conservations des eaux et des sols de la Tunisie*, septembre 2017.

activités en rapport avec la formation professionnelle initiale et continue dans le domaine agricole et de la pêche et de l'appui aux programmes de vulgarisation de terrain élaborés par les CRDA. Une analyse récente du système national de vulgarisation<sup>46</sup> a révélé les faiblesses suivantes: multiplicité et faible synergie entre acteurs, absence de lien entre la formation et la vulgarisation, absence de statut de l'agent de vulgarisation, redondance entre les actions, immixtion des fournisseurs d'intrants et des équipements, temps trop important consacré par l'agent de vulgarisation à des activités autres que la vulgarisation (près de 80%), contradiction entre certaines tâches assignées à l'agent de vulgarisation et sa mission, définition diffuse des rôles et des responsabilités, faibles budgets, diminution drastique du nombre d'agents de vulgarisation, etc. Les CRDA sont chargés, à l'échelle des gouvernorats, de la mise en œuvre de la politique agricole arrêtée par le Gouvernement. À l'échelle des délégations, le MARHP est représenté par les Cellules territoriales de vulgarisation (CTV).

54. D'autres ministères sont aussi impliqués dans le monde rural, tels que le Ministère de l'intérieur, le Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI) et le Ministère des affaires locales et de l'environnement (MALE). Le Conseil national agricole a pour mission d'épauler le gouvernement dans ses choix et orientations pour la promotion du secteur agricole<sup>47</sup>.
55. **Budget du secteur agricole.** Le budget réalisé du MARHP, tous financements confondus, est passé de 351,9 millions de DT en 2007 à 1,13 milliard de DT en 2017 après une pointe à 2,2 milliards de DT en 2016. Il représentait 17,6% des financements en 2017, classant le MARHP après, entre autres, l'éducation, l'intérieur, la défense et la santé. Environ 34% des financements à l'agriculture étaient d'origine extérieure (essentiellement des prêts). En 2018, près de 60% du budget du MARHP, estimé à 1,40 milliard de DT, sera consacré à l'eau. Les autres programmes sont les forêts et l'aménagement des terres agricoles (12%), la production agricole, la qualité et la sécurité phytosanitaire des produits agricoles et agroalimentaires (11%), l'entrepreneuriat et l'appui (9%), la pêche (6%) et l'enseignement supérieur, la recherche, la formation et la vulgarisation (1%)<sup>48</sup>.
56. **Services financiers aux producteurs.** Les petits exploitants ont d'importantes difficultés d'accès au crédit. La proportion d'agriculteurs bénéficiant de prêts bancaires ne dépassait pas 7% en 2012<sup>49</sup>. La part d'investissements agricoles financés par le crédit bancaire a diminué au cours des dix dernières années, atteignant juste 11% de l'investissement agricole total. Plusieurs facteurs contribuent à cette baisse: l'aversion au risque des institutions bancaires, la mauvaise gestion du crédit, la baisse de la part de l'agriculture dans le PIB, l'endettement d'un nombre très important (environ 120 000) de petits exploitants exclus de tout emprunt, un mécanisme de garantie agricole mal conçu, l'absence d'alternatives à la garantie par titre foncier, et les faiblesses du secteur coopératif.
57. La Banque nationale agricole est la principale source de financement de l'agriculture en Tunisie. Son activité de crédit est orientée vers les grandes entreprises du secteur. En 2009, la part de la Banque nationale agricole dans le crédit à l'agriculture était de 36%. En outre, la Banque tunisienne de solidarité (BTS) sert les petites entreprises et refinance les Associations de microcrédit (AMC). Environ 40% du nombre et du montant des crédits des AMC sont traditionnellement absorbés par l'agriculture. La BTS et les AMC sont contrôlées par l'État et ne disposent pas d'un capital suffisant pour l'avance de fonds, puisque les ressources publiques sont leur seule source de financement. Par ailleurs, depuis la révolution

<sup>46</sup> Présentation par l'Agence de vulgarisation et de formation agricoles lors du séminaire « La vulgarisation en tant que levier de développement agricole », 17 octobre 2017.

<sup>47</sup> Décret n° 92-802 du 6 mai 1992.

<sup>48</sup> Source: Direction du Budget à la DGFIOP, MARHP

<sup>49</sup> Centre d'investissement de la FAO, Tunisie: *Financement du secteur agricole*, 2013.

- tunisienne de janvier 2011, la BTS, qui était étroitement liée au pouvoir, s'est pratiquement éteinte.
58. En octobre 2011, une "Vision concertée pour le secteur de la microfinance en Tunisie" a été approuvée<sup>50</sup>. La première initiative concrétisant cette vision a été le nouveau décret-loi n° 2011-117 portant organisation de l'activité des institutions de microfinance. Pour la première fois, ce texte permettait à des sociétés anonymes d'octroyer des microcrédits. Ensuite, la loi n° 2014-46 de juillet 2014 a permis aux AMC de continuer à opérer à condition de se conformer aux dispositions de ce décret-loi. Le nouveau décret-loi donne la possibilité pour une institution de microfinance (IMF) de diversifier ses produits en offrant de la micro-assurance. Aussi, le texte crée une autorité de contrôle pour superviser les IMF<sup>51</sup>.
59. L'installation de nouvelles IMF sous forme de sociétés anonymes (IMF-SA) depuis 2014 a contribué au développement du secteur de la microfinance. Celui-ci reste toutefois très concentré, Enda-Tamweel<sup>52</sup> représentant à elle seule 94,3% des clients actifs des IMF-SA et 75,2% du secteur au 31 décembre 2017. Le secteur de la microfinance en Tunisie comprend actuellement: 8 IMF agréées<sup>53</sup>, 6 IMF-SA, 2 IMF sous forme associative, et 287 AMC dont 191 AMC actives. Les microcrédits accordés par les IMF se sont accrus de plus de 36% en 2017, atteignant la somme de 923 millions de DT, contre 676 millions de DT en 2016. 73% de l'encours des microcrédits est détenu par les IMF-SA, les 27% restants revenant aux AMC. Le nombre de clients actifs des IMF-SA s'élève à environ 350 000 et celui des AMC à 106 000<sup>54</sup>. Le commerce s'est accaparé la part prépondérante des microcrédits accordés durant la période 2014-2016 (environ 35% de la valeur globale des microcrédits accordés), suivi par l'agriculture (environ 31%). L'agriculture a bénéficié du plus grand nombre de microcrédits sur cette période<sup>55</sup>.
60. Il existe en outre différents fonds qui proposent aux populations rurales des subventions pour leurs activités agricoles, les infrastructures sociales, mais aussi des formations professionnelles. Citons notamment le Fonds spécial de développement de l'agriculture et de la pêche et le Fonds de solidarité nationale<sup>56</sup>. En outre, l'Agence de promotion des investissements agricoles encourage l'investissement privé dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des services associés ainsi que dans les activités de première transformation intégrées aux projets agricoles et de pêche.

### **Environnement et ressources naturelles**

61. La Tunisie se caractérise par un climat méditerranéen à dominance semi-aride à aride en raison de sa proximité avec le Sahara. Les précipitations sont irrégulières et inégalement réparties dans le pays, étant plus importantes dans le nord que dans le sud, où le climat devient progressivement plus aride et par conséquent moins pluvieux. Des périmètres irrigués y accaparent 80% des eaux mobilisées pour l'agriculture.
62. Le secteur agricole fait face à des défis environnementaux dus en particulier à la surexploitation des ressources naturelles (surexploitation des eaux souterraines<sup>57</sup>,

<sup>50</sup> La Vision concertée s'articule autour de quatre axes stratégiques: 1) mettre en place un cadre réglementaire et une supervision encourageant l'évolution du secteur; 2) contribuer au développement des régions et des segments prioritaires à travers un cadre incitatif pour le développement de la microfinance; 3) (re)structurer le secteur; et 4) mettre en place une infrastructure institutionnelle pouvant promouvoir un développement durable du secteur.

<sup>51</sup> [http://www.acm.gov.tn/Fr/la-microfinance-en-tunisie\\_11\\_23](http://www.acm.gov.tn/Fr/la-microfinance-en-tunisie_11_23), consulté en juin 2018.

<sup>52</sup> Enda-Tamweel est la première IMF de type société anonyme ayant obtenu l'autorisation du gouvernement pour octroyer des microcrédits. Elle a commencé ses activités dans la microfinance en milieu urbain à partir de 1995 et a initié son expansion en milieu rural à partir de 2007.

<sup>53</sup> Conformément aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5-11- 2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014.

<sup>54</sup> Autorité de contrôle de la microfinance de Tunisie, *Le baromètre de la microfinance*, avril 2018.

<sup>55</sup> Autorité de contrôle de la microfinance, *Rapport annuel 2016*.

<sup>56</sup> FIDA, *Siliana-phase II, rapport de pré-évaluation, 2005*.

<sup>57</sup> La surexploitation des eaux souterraines est considérée comme la principale menace aux ressources d'eau en Tunisie, puisqu'elle a un effet direct sur la baisse du niveau des aquifères et par conséquent sur la qualité de l'eau.

des zones forestières et des parcours, désertification avancée dans les zones arides, érosion des terres agricoles, notamment dans les zones céréalières et arboricoles, etc.).

63. La Tunisie a reconnu constitutionnellement la menace du changement climatique et le droit à un environnement sain et équilibré. La Constitution de 2014 a privilégié certaines composantes de l'environnement en les mentionnant clairement dans certaines de ses dispositions ou en leur consacrant des articles spécifiques.
64. En matière de lutte contre la désertification, la Tunisie a été parmi les premiers pays de la région à avoir élaboré, en 1998, un plan d'action national qui vise l'amélioration de la GRN<sup>58</sup>. Ce plan a tout récemment été actualisé (octobre 2017), avec l'adoption d'une vision 2018-2030 visant à assurer son alignement avec les nouvelles orientations stratégiques de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et l'atteinte des objectifs de développement durable, particulièrement l'objectif 15.3 relatif à l'absence de dégradation des sols.
65. La Tunisie a également élaboré, en 2007, avec l'appui de l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ), une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique pour le secteur agricole, dont l'objectif est de contribuer au développement durable de l'agriculture<sup>59</sup>. La mise en œuvre de cette stratégie n'a malheureusement pas été effective et un plan d'action national de lutte contre le changement climatique tarde à être mis en opération, même si des efforts ont été entrepris ces dernières années par le MARHP et le MALE.
66. **Forêts et parcours.** Les forêts et parcours recouvrent 35% des terres en Tunisie. Les plans de développement national prennent en considération le rôle bénéfique des forêts dans la protection des terres contre l'érosion et la désertification, et reconnaissent qu'elles offrent des sources de revenu et d'énergie à la population. Les forêts font partie intégrante de la politique agricole et leur développement est une priorité politique. Il existe une stratégie nationale de développement et de gestion durable des forêts et parcours en Tunisie (2015-2024), financée de façon conséquente (849 millions de DT), et composée de quatre axes d'intervention, dont celui de la consolidation et de l'amélioration du capital des ressources forestières et pastorales, qui accapare environ 40% de l'investissement prévu<sup>60</sup>.

### **Aide extérieure**

67. En dépit de son statut de pays à revenu intermédiaire, la Tunisie bénéficie d'une aide au développement multilatérale et bilatérale notable, qui suit un trend haussier depuis 2003 (. Cette aide s'est accentuée après la révolution de 2011 pour soutenir le pays durant sa transition (920 millions d'USD en 2011 et 1,02 milliard en 2012 contre 300 millions d'USD en 2003), puis a connu une baisse jusqu'à 627 millions d'USD en 2016. L'Union européenne (UE) est le principal partenaire, suivie par la France, l'Allemagne et le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES)<sup>61</sup>.
68. Les engagements des bailleurs dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural ont suivi une évolution différente: ils ont atteint une moyenne de 52 millions d'USD par an pour la période 2013-2015, en baisse d'un tiers environ par rapport à la période 2007-2009, où ils avaient atteint près de 74 millions d'USD par an. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement est au

<sup>58</sup> Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Programme d'action national de lutte contre la désertification, 1998.

<sup>59</sup> MARHP; GIZ; GOPA; Worldwide Consultants; EXA Consult Tunisie, « Stratégie nationale d'adaptation de l'agriculture tunisienne et des écosystèmes aux changements climatiques », janvier 2007.

<sup>60</sup> MARHP, DG Forêts, *Stratégie nationale de gestion durable des forêts et parcours* (2015-2024).

<sup>61</sup> OCDE, Comité d'aide au développement.

1<sup>er</sup> rang avec 21 millions d'USD par an, suivie par l'Italie (5,40 millions d'USD) et l'Allemagne (4,55 millions d'USD)<sup>62</sup>.

### Activités et harmonisation des partenaires techniques et financiers (PTF)

69. Les principaux PTF dans le domaine du développement agricole en Tunisie sont l'UE, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), le FIDA et le FADES ainsi que les agences de coopérations bilatérales (telles que l'Agence Française de Développement [AFD], la coopération allemande [GIZ], la coopération suisse, la coopération japonaise et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO]). Ils opèrent en adéquation avec les priorités nationales établies par le Gouvernement (Encadré 1).

Encadré 1

#### Domaines d'intervention principaux dans le secteur rural des principaux PTF de la Tunisie

Le portefeuille de la **Banque mondiale** comprend des projets dans le domaine pastoral, de l'irrigation, du développement de l'écotourisme et de la préservation de la biodiversité. La Banque a récemment approuvé, en partenariat avec le MARHP, un Projet de gestion intégrée des paysages, destiné à soutenir une gestion améliorée des forêts, des pâturages naturels et des terres agricoles dans le nord-ouest et le centre-ouest de la Tunisie (prêt de 100 millions d'USD).

Les interventions de l'**AFD** visent la protection et la gestion des ressources hydriques, l'aménagement durable des territoires (urbain et rural), ainsi que la formation professionnelle des jeunes.

La **BAD** s'est orientée vers les Projets de développement agricole intégré (PDAI). Elle a récemment (octobre 2017) donné son accord au Gouvernement pour l'octroi de deux prêts totalisant environ 39 millions d'EUR destinés à des investissements agricoles.

La **coopération allemande** appuie la Tunisie dans quatre secteurs: gestion durable des ressources naturelles; énergies renouvelables et efficacité énergétique; développement économique durable et emploi; développement régional, gouvernance locale et démocratie. Sur le plan agricole, la GIZ met en œuvre, en partenariat avec le MARHP, un programme de promotion de l'agriculture durable et du développement rural dont les interventions concernent notamment la contribution à l'élaboration d'une stratégie d'agriculture durable, l'intégration des aspects du développement durable dans les programmes de formation, la vulgarisation et le conseil agricole, et le développement durable de filières locales.

La **coopération suisse** est active dans un certain nombre de domaines du cadre de développement économique, dont l'amélioration de l'employabilité des jeunes par la formation professionnelle et le financement des infrastructures, notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. En octobre 2017, la coopération a lancé sa nouvelle stratégie pour 2017-2020 prévoyant une enveloppe budgétaire de 267 millions de DT. Cette stratégie renforcera ses domaines d'activité, dont la croissance économique inclusive et l'emploi.

Les activités de l'**UE** s'orientent vers le soutien aux réformes socio-économiques et l'appui au développement durable dans l'ensemble des régions. Actuellement, l'UE aide les autorités tunisiennes à mettre à jour leur stratégie nationale agricole et rurale dans le cadre de l'initiative ENPARD-Programme européen de voisinage pour le développement agricole et rural, pour une enveloppe budgétaire de 10 millions d'EUR.

La **FAO** se concentre sur l'amélioration des performances du secteur agricole (et plus particulièrement sur les filières agricoles), la gestion durable des ressources naturelles et le renforcement des aspects politiques et institutionnels en faveur du secteur.

Le **Programme alimentaire mondial (PAM)** assiste le gouvernement dans l'amélioration de la qualité de son programme d'alimentation scolaire dans le cadre de sa stratégie de pérennisation des cantines scolaires, en lien avec l'amélioration des aspects nutritionnels et la production alimentaire locale.

Sources: Sites Internet de l'ambassade de Suisse en Tunisie, de l'AFD et de la BAD consultés en novembre 2017, communications orales de la BAD, de l'AFD, de la Banque mondiale et de la FAO en Tunisie.

<sup>62</sup> OCDE, Agriculture-related aid data at a glance.

70. **Coordination entre les PTF.** Il n'existe pas en Tunisie de cadre de référence relatif à la coordination entre les bailleurs de fonds présents dans le pays. En revanche, il existe des groupes de concertation pour différents sous-secteurs (eau, CES, etc.), auxquels le FIDA participe selon les besoins et intérêts du programme de pays. De son côté, le MARHP a récemment pris l'initiative de parrainer ce type de coordination pour le secteur agricole.

## B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période couverte par l'ESPP

### Aperçu du portefeuille

71. Depuis 1980, le FIDA a financé 13 projets de développement rural en Tunisie pour un coût total de 465,1 millions d'USD (dont 37,5% de prêts FIDA). Parmi ces projets, trois sont en cours de mise en œuvre dans les gouvernorats de Siliana, Médenine, Tataouine et Kébili, pour un coût total de 123 millions d'USD.
72. Une *première génération* de projets, approuvée entre 1981 et 1985, visait les petites et moyennes exploitations et le développement des activités productives. Ces projets ont été mis en œuvre en collaboration avec d'autres partenaires multilatéraux, notamment la Banque mondiale et le FADES. Les projets de *deuxième génération*, approuvés entre 1988 et 1998 et qui comprenaient, entre autres, le Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Siliana et le PDAI Zaghouan, se sont orientés vers la préservation des ressources naturelles productives.
73. Depuis 2003, une *troisième génération* de projets a introduit une approche participative impliquant les communautés dans la planification et la gestion des interventions. Il s'agit du PRODESUD (Tataouine et Kébili) et de sa phase relais, du PDAI Siliana-II et du PRODESUD-II. Les projets conçus depuis 2015, le Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le gouvernorat de Médenine (PRODEFIL) et le Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana (PROFITS) mettent un poids beaucoup plus important sur le développement des filières agropastorales, tout en conservant une importante composante de développement territorial, et peuvent ainsi être considérés comme faisant partie d'une *quatrième génération* de projets. L'Encadré 2 présente la nature très diversifiée des gouvernorats où est intervenu le FIDA pendant la période sous revue.

#### Encadré 2

##### Caractéristiques des gouvernorats concernés par le portefeuille

Le **gouvernorat de Zaghouan**, situé dans le nord-est du pays, bénéficie d'une position privilégiée compte tenu de sa proximité de la capitale, qui attire les investisseurs. Il est constitué d'un relief varié et est caractérisé par des réseaux hydrographiques très denses. Le gouvernorat est traditionnellement agricole (environ 32% des emplois). Les activités agricoles sont axées sur la céréaliculture, l'arboriculture et l'élevage extensif d'ovins, ainsi qu'une récente expansion des cultures biologiques<sup>63</sup>.

Le **gouvernorat de Siliana**, situé dans le nord-ouest du pays, se caractérise par un profil orographique formé de massifs montagneux et de plateaux largement étendus. C'est une région à vocation agricole, avec une surface agricole utile de 431 100 ha. Le secteur agricole constitue la principale activité productive du gouvernorat, occupant autour de 30% de la population active. Sa production est basée essentiellement sur la céréaliculture, qui contribue à hauteur de 47% de la valeur de la production nationale. Les autres activités agricoles sont l'élevage (28%), l'arboriculture (13%) et les cultures maraîchères (11%). Le gouvernorat se trouve parmi les régions les plus défavorisées du pays, en raison notamment de la forte dégradation de ses sols. Il est confronté aux aléas climatiques et marqué par des épisodes secs et une forte irrégularité pluviométrique<sup>64</sup>.

Le **gouvernorat de Tataouine**, situé dans le sud-est du pays, présente une économie

<sup>63</sup> Source: entretiens au CRDA de Zaghouan.

<sup>64</sup> Rapport de conception final du PROFITS, Volume II: documents de travail 1-6, décembre 2016.

axée sur les activités tertiaires (transport et commerce), les activités transfrontalières (activités informelles et contrebande) et l'immigration. Selon le recensement de 2014, le secteur agricole (production végétale et animale) n'emploie que 5,24% de la population active à Tataouine. Le gouvernorat est caractérisé par une faible pluviométrie et des périodes de sécheresse conditionnant sa productivité agricole<sup>65</sup>.

Le **gouvernorat de Kébili** est situé au sud-ouest et présente une économie dominée par l'agriculture (production oasisienne de dattes) et le tourisme saharien. En 2014, le secteur agricole employait 25,4% des actifs. Le paysage est caractérisé d'un côté par des oasis et de l'autre par de vastes étendues de dunes et de parcours pastoraux. Les deux sont complémentaires grâce à leurs dimensions touristiques et agro-industrielles. Le gouvernorat est marqué par des précipitations irrégulières et des périodes de sécheresse.

Le **gouvernorat de Médenine**, situé au sud-est, est très urbanisé avec une population urbaine qui dépassait les 78% en 2011 (contre un taux moyen national de 65%), concentrée principalement dans les grandes villes comme Médenine, Houmt Essouk et Zarzis. L'économie régionale du gouvernorat est assez diversifiée (activités agricoles, pêche, aquaculture, tourisme, artisanat). Le secteur agricole occupe 6,37% de la population active. L'élevage occupe une place privilégiée et demeure une activité importante dans les espaces ruraux, notamment les parcours collectifs d'El Ouara et du Dhahar. Les autres activités agricoles sont l'arboriculture et la céréaliculture (irrégulièrement)<sup>66</sup>.

Gouvernorat	Population <sup>67</sup>	% pauvreté <sup>68</sup>	IDR <sup>69</sup>	Rang IDR
Zaghouan	176 945	12,1	0,39	19
Siliana	223 087	27,8	0,36	20
Tataouine	149 453	15,0	0,55	8
Kébili	159 000	18,5	0,50	12
Médenine	479 520	21,7	0,50	13

### Stratégie de pays du FIDA

74. En 1998, le FIDA a formulé un premier COSOP (Programme d'options stratégiques) pour la Tunisie. L'objectif général de la stratégie était d'augmenter la production et les revenus à travers des activités durables entreprises par des femmes et des hommes, en se concentrant sur le développement des institutions locales présentant un intérêt pour la population pauvre. La stratégie s'articulait autour de quatre objectifs stratégiques (OS) (Tableau 5).
75. Une évaluation du programme de pays<sup>70</sup> a été réalisée par l'IOE à la fin de 2002, mais le FIDA n'a pas pour autant formulé de nouveau COSOP. La stratégie du FIDA a, cependant, connu une certaine évolution, qui s'exprime de façon implicite dans la conception des projets à partir de 2003. L'IOE a synthétisé les objectifs et éléments clés de cette stratégie sur la base d'une revue des documents de conception des projets de 3<sup>e</sup> génération conçus pendant la période 2003-2014 (PRODESUD, PDAI Siliana-II et PRODESUD-II). Les objectifs stratégiques sont également représentés dans la théorie du changement reconstruite de la stratégie et du programme de pays pour la période concernée, schématisée dans l'annexe VII. Il s'agit en fait des effets à moyen terme espérés du programme de pays, qui devraient être impulsés par le portefeuille de projets et les activités hors prêts. L'atteinte des objectifs stratégiques devrait permettre d'engendrer les impacts souhaités auprès des ménages ciblés.

<sup>65</sup> Rapport de conception final du PRODESUD-II, août 2012.

<sup>66</sup> Rapport de conception final du PRODEFIL, documents de travail, décembre 2013.

<sup>67</sup> INS, Recensement général de la population et de l'habitat, 2014.

<sup>68</sup> INS, consommation et niveau de vie n° 1, décembre 2016.

<sup>69</sup> Ministère du développement régional et de la planification, *Indicateurs de développement régional*, novembre 2012.

<sup>70</sup> Voir l'annexe X pour un résumé des conclusions et recommandations de l'Évaluation de la performance de projet, et des suites données par le FIDA.

76. En 2016, une Note de stratégie de pays (NSP) a été formulée, pour assurer l'harmonisation et l'alignement avec les orientations du Gouvernement tunisien post-révolution en matière de développement rural. Il s'agit d'une stratégie intérimaire en attendant la formulation d'un nouveau COSOP pour la Tunisie au cours de la deuxième moitié de 2018. En ligne avec les projets de 4<sup>e</sup> génération, la NSP met l'accent sur le développement inclusif des filières agricoles en vue d'améliorer la productivité des exploitations. En outre, elle vise le renforcement des structures paysannes, afin que celles-ci puissent devenir des acteurs et décideurs sociaux-économiques<sup>71</sup>. L'aire géographique couverte par le programme de pays n'a pas fondamentalement changé au cours de la période couverte par l'ESPP, les projets demeurant localisés au centre-nord et au sud-est.

Tableau 5

**Objectifs et éléments clés de la stratégie et du programme de pays du FIDA en Tunisie**

	<i>COSOP 1998</i>	<i>Stratégie implicite dans les projets de 2003-2014</i>	<i>Note de stratégie de pays 2017-2018</i>
<i>Objectif global</i>	Augmenter la production et le revenu à travers des activités soutenables entreprises par des femmes et hommes, en se concentrant sur le développement des institutions locales qui présentent un intérêt pour les populations pauvres	Améliorer les revenus et les conditions de vie de la population rurale par le biais d'un processus de développement rural solidement pris en charge par ses acteurs et d'une gestion durable des ressources naturelles	Améliorer les conditions de vie des populations rurales vulnérables à travers l'adoption d'une approche de promotion et de développement inclusif des filières agricoles et le renforcement des capacités des structures paysannes
<i>Objectifs stratégiques</i>	OS1: Mise en place d'approches participatives permettant aux bénéficiaires de déterminer leurs priorités de développement OS2: Établissement d'un équilibre hommes-femmes OS3: Création et renforcement de services financiers ruraux OS4: Gestion durable des ressources naturelles	OS1: Gestion durable et accès inclusif aux ressources naturelles OS2: Augmentation durable de la productivité des petits agriculteurs et éleveurs OS3: Développement inclusif des filières agropastorales OS4: Diversification des sources de revenus et création d'emplois dans les zones rurales pour les populations vulnérables et défavorisées	OS1: Développement inclusif des filières agricoles OS2: Renforcement des structures paysannes
<i>Objectifs politiques et institutionnels</i>	- Participation élevée des bénéficiaires à travers le développement et le soutien aux institutions locales et aux organisations de base - Accent continu sur les questions de genre dans les productions agricoles et les organisations de base - Développement de services financiers accessibles aux ruraux pauvres	- Renforcement des capacités institutionnelles des CRDA et des prestataires de services publics et privés - Promotion de politiques et d'un cadre légal et réglementaire favorables au développement des filières agropastorales	- <i>PRODEFIL</i> : Contribution des enseignements générés par les innovations testées par le projet à la définition des politiques en matière de réduction de la pauvreté, développement rural et emploi - <i>PROFITS</i> : Amélioration de l'environnement institutionnel et logistique des filières
<i>Populations cibles</i>	- Les communautés les plus pauvres	- Communautés pauvres et vulnérables, petits agriculteurs et éleveurs, sans-terre, jeunes et femmes	- Les ménages les plus vulnérables dans l'économie agricole, ceux impliqués dans la transformation et la valorisation des produits des filières, les petites exploitations agricoles familiales, les jeunes à la recherche d'un emploi
<i>Approches d'intervention</i>	- Approche participative - Gestion durable des ressources naturelles	- Approche participative de développement local - Promotion des activités connexes à l'agriculture	- Approche filière - Professionnalisation et renforcement des organisations locales
<i>Partenariats/ Collaborations avec d'autres bailleurs</i>	- Coopération espagnole: appui au secteur agricole et au développement rural - GIZ, FEM et AFD: GRN et aspects environnementaux	- OPEP: infrastructures socio-économiques de base - Coopération espagnole: appui au secteur agricole et au développement rural	- GIZ: organisation des plateformes filières - Banque mondiale, AFD, FEM, UE: potentiel de collaboration pour l'harmonisation des

<sup>71</sup> FIDA, NSP Tunisie, 2016.

- AFD et KfW: réforme du secteur de la microfinance	- FEM: gestion durable des sols et autres aspects environnementaux	approches d'intervention et de gestion rationnelle des ressources humaines et financières
-----------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

Sources: COSOP 1998, NSP 2017-2018 et documents de conception projets.

### Financement de la stratégie et du programme de pays

77. L'enveloppe budgétaire allouée par le FIDA à la Tunisie est en constante augmentation depuis le cycle 2005-2006, et ce notamment grâce à une augmentation de la performance du programme de pays dont le score du Système d'allocation des financements basée sur la performance est passé de 3,84 en 2005 à 5,15 en 2013-2015.

Tableau 6

#### Volume financier des cycles du Système d'allocation des financements basée sur la performance (SAFP) depuis 2005

Cycle SAFP	Montant alloué (USD)	Montant approuvé (USD)	Écart montant approuvé – alloué (USD)
2005-2006	5 009 570	15 490 011	10 480 441
2007-2009	13 361 013	-	-
2010-2012	20 819 878	20 852 818	32 940
2013-2015	21 331 126	19 999 872	-1 331 254
2016-2018	24 245 816	24 112 401	-133 415

Source: FIDA, Oracle Business Intelligence visité en novembre 2017.

78. À l'exception du projet le plus récent (PROFITS), les projets approuvés depuis 2003 ont tous bénéficié d'un cofinancement important, notamment de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de l'AFD, du Fonds fiduciaire espagnol pour la sécurité alimentaire et de l'UE. Le Tableau 7 ci-dessous résume les cofinancements et leur destination au sein des projets.

Tableau 7

#### Cofinancements des projets cofinancés par le FIDA en Tunisie 2004-2017

Projet	Bailleur	Montant (million d'USD)	% du coût total du projet	Destination (composantes)
PDAI Zaghouan	-	-	-	-
PDAI Siliana-II	FEM (MENARID) <sup>a</sup>	5,02	12%	Gestion durable des terres; Parc National Djebel Serj
	AFD (FCGRN) <sup>b</sup>	5,54	12%	Développement local intégré; GRN; aménagements hydro-agricoles
PRODESUD	OPEP	6,98	15,8%	Pistes revêtues structurantes
PRODESUD-II	Fonds fiduciaire espagnol <sup>c</sup>	16,10	31%	Productivité des parcours; infrastructures de base et de protection
PRODEFIL	UE (ENPARD) <sup>d</sup>	3,49	9,6%	Assistance technique; renforcement des capacités (innovation, gestion des savoirs, dialogue politique, gestion et supervision)
PROFITS	-	-	-	-

<sup>a</sup>) Programme sur la gestion durable des terres arides au Moyen-Orient et Afrique du Nord. Il s'agit d'un projet régional du FEM pour lequel le FIDA est l'agence d'implémentation chef de file.

<sup>b</sup>) Financement-cadre pour la GRN, mis en œuvre par la DGACTA dans dix gouvernorats, dont Siliana.

<sup>c</sup>) Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire. Le fonds est constitué grâce à un prêt du Gouvernement espagnol et est géré par le FIDA.

<sup>d</sup>) Programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural.

### Gestion du programme de pays

79. Depuis le début des activités du FIDA en Tunisie, le MARHP est le ministère principal chargé de l'exécution des projets, tandis que le MDICI est le représentant officiel du

Gouvernement auprès du FIDA<sup>72</sup>. Le MALE a mis en œuvre la sous-composante du PDAI Siliana-II cofinancée par le FEM.

80. La gestion des projets est généralement répartie à trois niveaux: i) au niveau central, par la Direction générale du financement, des investissements et des organismes professionnels (DGFIOP) du MARHP, qui assure une mission de supervision; ii) au niveau régional (gouvernorat) par le CRDA, qui relève du MARHP et gère le projet au quotidien; et iii) au niveau local (délégations et secteurs), par les services de développement local créés au sein des cellules de vulgarisation relevant des CRDA, qui collaborent dans la mise en œuvre des activités. Pour le PRODESUD et le PRODESUD-II, mis en œuvre par deux CRDA (gouvernorats de Tataouine et de Kébili), la DGFIOP a aussi une responsabilité de coordination et de consolidation des rapports et des plans de travail et budgets annuels. Les projets en cours sont appuyés par une assistance technique internationale.
81. Depuis 2003, le pays a connu quatre chargés de portefeuille (CPM)<sup>73</sup> du FIDA basés à Rome. Avant 2008, un cadre de liaison au sein du MARHP (cadre du ministère) assurait la communication entre le FIDA et le Gouvernement. Depuis 2008, le FIDA emploie un consultant à long terme au titre de "point focal du FIDA en Tunisie". Le point focal du FIDA occupe un bureau mis à disposition par la DGFIOP à Tunis. L'UNOPS a assuré jusqu'en 2010 la supervision du portefeuille, qui est ensuite passé sous la supervision directe du FIDA.

#### Points clés

- La Tunisie figure parmi les pays africains présentant un niveau de développement humain élevé. La pauvreté et les niveaux de vie varient selon les régions. La pauvreté a diminué progressivement au cours des 15 dernières années, pour atteindre 10% dans les milieux urbains et 26% dans les zones rurales. Le nord-ouest, le centre-ouest et le sud sont les principales zones de pauvreté du pays.
- En décembre 2010, la Tunisie a connu une révolte populaire qui a marqué le début d'une nouvelle ère politique et économique. Depuis, le pays est confronté à une instabilité politique et sociale et des contraintes sécuritaires. Sa croissance économique et ses finances publiques se sont dégradées.
- Le secteur rural représente près de 10% du PIB et emploie environ 15% de la population active du pays. Sa part dans la croissance économique nationale tend à diminuer lentement au profit des secteurs des services et industriel. Le budget d'investissement du secteur agricole représente environ 4% du budget national.
- Le COSOP 1998 avait comme objectif global l'augmentation de la production et du revenu à travers des activités durables entreprises par des femmes et hommes, en se concentrant sur le développement des institutions locales.
- En attendant le nouveau COSOP de 2018, la NSP formulée en 2016 met l'accent sur le développement inclusif des filières agricoles en vue d'améliorer la productivité des exploitations. Elle vise aussi le renforcement des structures paysannes leur permettant de devenir des acteurs et décideurs sociaux-économiques.
- Le programme de pays est géré par un CPM du FIDA basé à Rome et appuyé par un point focal du FIDA basé au MARHP à Tunis. Jusqu'en 2010, l'UNOPS était en charge de la supervision du portefeuille.
- Les principaux partenaires du FIDA en Tunisie sont le MARHP, chargé de l'exécution des projets, et le MDICI en tant que représentant officiel de l'emprunteur auprès du FIDA. Le MALE a mis en œuvre une partie de la composante du PDAI Siliana-II cofinancée par le FEM.

<sup>72</sup> Actuellement, le Ministre du développement de l'investissement et de la coopération internationale occupe le poste de Gouverneur auprès du FIDA, tandis que le Ministre du MARHP occupe le poste de Vice-Gouverneur.

<sup>73</sup> Mme Rasha Omar jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2006; M. Mounif Nourallah jusqu'en mars 2013; M. Patrick Hérlant jusqu'au 31 octobre 2016; Mme Annabelle Lhommeau jusqu'au 31 août 2018.

### III. Performance du portefeuille

#### A. Performance des projets et impact sur la pauvreté rurale

##### Pertinence

82. **Pertinence des objectifs par rapport aux objectifs stratégiques du FIDA et aux stratégies du gouvernement.** Les objectifs des projets financés par le FIDA en Tunisie sont restés globalement cohérents avec les stratégies et politiques du Gouvernement tout au long de la période couverte par l'évaluation, pour leurs différentes composantes (développement régional et atténuation des disparités régionales par la promotion des zones défavorisées, renforcement des équipements collectifs et diversification de la base économique des régions, protection et mise en valeur des ressources naturelles, renforcement de la participation des organisations de base dans la GRN et des équipements publics agricoles, renforcement des structures professionnelles agricoles, et promotion des filières agropastorales).
83. Les projets sont en cohérence avec les objectifs des cadres stratégiques et des politiques institutionnelles du FIDA devant contribuer à l'amélioration des revenus des ruraux pauvres, à leur autonomisation à travers leur organisation, et à l'amélioration de la GRN. Pourtant, l'accès inclusif aux services financiers, un domaine prioritaire d'intervention du FIDA au niveau global, a reçu une très faible attention dans le portefeuille de la Tunisie au cours des 15 dernières années.
84. **Pertinence des approches des projets.** Les projets interviennent dans des régions très différentes sur le plan agro-écologique et socio-économique, les problématiques de développement rural différant d'une région à l'autre (Encadré 2). Les projets sous revue ont fondé leur approche sur six approches complémentaires de développement: i) l'approche participative; ii) le développement territorial intégré; iii) la gestion durable des ressources naturelles; iv) l'organisation des producteurs; v) la promotion des AGR et de la MER; et vi) le développement des filières agricoles. Ces thématiques ne sont pas exclusives les unes des autres, et sont souvent combinées, par exemple l'approche participative et le développement territorial intégré. Par ailleurs, leur conceptualisation a aussi évolué d'un projet à l'autre<sup>74</sup>.
85. *L'approche participative* vise à définir les interventions de développement sur la base d'un diagnostic et de l'identification des besoins des communautés locales en consultation avec celles-ci. L'approche constitue en elle-même une garantie de la pertinence, car elle s'appuie sur des besoins définis par les communautés elles-mêmes. La planification participative en début de projet s'est concrétisée par l'élaboration de PDP préparés dans le cadre d'un processus de sensibilisation, de diagnostic, d'identification des demandes et de priorisation avec l'implication des populations représentées par un comité de développement (CD – à Zaghuan et Siliana) créé par les projets, ou un groupement de développement agricole (GDA – à Tataouine et Kébili). Les PDP rassemblent les priorités d'investissement et d'appui exprimées par les populations, mais seules les activités considérées techniquement et financièrement faisables par les équipes de projet et les arrondissements techniques des CRDA (génie rural, CES, agriculture, élevage, etc.) sont reprises dans les plans. Globalement, il semble que la majorité des interventions réalisées faisaient partie du panier habituel d'actions entreprises par les arrondissements techniques dans le cadre des programmes sous-sectoriels des CRDA. Pourtant, la planification participative a permis d'orienter ces interventions vers des sites considérés prioritaires par les populations rurales (ou leurs "représentants" dans les

<sup>74</sup> Par exemple, la responsabilisation des communautés dans la gestion et la prise de décisions a augmenté progressivement. L'appui à l'autonomisation des producteurs est en train d'évoluer, passant d'un appui à la gestion des ressources collectives à une coopération autour d'activités économiques.

- CD) et pas nécessairement par l'administration<sup>75</sup>. Dans le sud, les investissements dans les parcours collectifs n'étaient pas inscrits dans les programmes gouvernementaux. Toutefois, on pourrait soupçonner une forte influence des unités de projet cherchant à prioriser les actions liées aux parcours et à l'élevage en cohérence avec la conception initiale du projet, qui avait avant tout une vocation pastorale.
86. L'approche de *développement territorial intégré* concerne le développement rural intégré dans son ensemble, qui vise l'amélioration des conditions de vie des ruraux, à travers le désenclavement (pistes rurales<sup>76</sup>) et l'accès aux services sociaux de base (branchement direct au réseau d'alimentation en eau potable [AEP], essentiellement), et un volet de développement agricole et de gestion durable des ressources naturelles. Elle trouve sa pertinence à la fois i) dans la politique nationale de développement territorial et ii) dans son ancrage dans le processus de développement communautaire, fondé sur les PDP. Les principales limites de cette approche sont la difficulté à cibler spécifiquement les populations les plus pauvres et le risque de dispersion des actions dans des zones vastes et peu densément peuplées lorsque les PDP sont sous-financés.
87. La *gestion durable des ressources naturelles*. Qu'il s'agisse des ressources en eau – de surface et souterraine, de la qualité des sols et de leur fertilité, des couverts végétaux en zone agropastorale ou agricole, ou de la biodiversité, les constats sur la dégradation des milieux naturels formulés lors de la conception des projets dans les zones ciblées tant au centre-nord (Zaghouan, Siliana) qu'au sud-est (Tataouine, Kébili et Médenine) sont alarmants. La pertinence des actions de GRN est évidente et les régions choisies sont prioritaires dans la politique du gouvernement à cet égard. Le développement de l'irrigation est un choix judicieux dans un pays où la production agricole est soumise aux aléas d'un climat à dominante aride et de plus en plus affecté par le changement climatique. Cependant, il existe quelques interrogations sur les systèmes pratiqués, qui peuvent remettre en cause la pertinence de la poursuite d'un investissement important dans les périmètres irrigués (voir §105).
88. Les réalisations en matière de CES sont en harmonie avec les stratégies de CES du gouvernement et les objectifs du développement durable. Les zones ciblées dans le centre-nord sont très menacées par l'érosion hydrique, tandis que les zones ciblées du sud-est souffrent d'un déficit pluviométrique important, nécessitant d'importants efforts de concentration et de conservation de l'eau. Vu la longue expérience tunisienne dans le domaine de la CES, les projets ont pu s'appuyer sur des méthodes connues et éprouvées. La création de points d'eau pastoraux, parfois équipés de pompes à énergie photovoltaïque<sup>77</sup> et bien répartis dans les zones de parcours, est de nature à satisfaire les besoins d'un maximum d'éleveurs tout en dispersant la pression des troupeaux sur des étendues plus vastes<sup>78</sup>. La mise en repos des parcours dégradés contribue notamment à l'amélioration du couvert végétal et de la productivité pastorale.
89. L'appui à *l'autonomisation des producteurs* est centré sur les GDA, créés au départ par l'État pour prendre en charge des missions dont il a souhaité se désengager. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'associations d'utilisateurs d'une ressource ou d'un aménagement commun. En l'absence d'institution alternative émanant de la base,

<sup>75</sup> Certaines interventions des projets dans des zones défavorisées n'auraient probablement pas reçu la même priorité sur fonds publics réguliers, car les programmes sous-sectoriels privilégient généralement les investissements pouvant toucher le plus grand nombre de ménages et les zones à haut potentiel économique.

<sup>76</sup> Les pistes rurales constituent le premier besoin en infrastructures manifesté par les populations. Les axes développés ou réhabilités répondent aux besoins les plus urgents de la région, notamment les zones intérieures difficilement accessibles, et sont en cohérence avec la stratégie nationale de désenclavement des zones défavorisées.

<sup>77</sup> Permettant de valoriser l'énergie solaire abondante dans la région, et ainsi de réduire considérablement les frais d'exhaure de l'eau.

<sup>78</sup> La réalisation d'un nombre important d'ombrières est aussi très pertinente, dans la mesure où ces aires d'ombrage implantées dans des zones à climat très chaud en été permettent de surmonter la période estivale avec le minimum de dégâts, particulièrement au sein des troupeaux des petits ruminants.

tous les projets du portefeuille ont prévu de les renforcer (ou de les créer, le cas échéant) grâce à des actions de formation, d'encadrement et de suivi, et de fourniture d'équipements et d'infrastructures. Cependant, l'expérience a montré ses limites. La période suivant la révolution de 2011 a été caractérisée par une remise en question des structures soutenues par l'État (dont les GDA). Ceci a eu pour conséquence, par exemple, dans la majorité des parcours mis en repos avec l'appui du PRODESUD, l'interruption du respect de la mise en repos par certains éleveurs. Par ailleurs, le statut du GDA ne lui permet pas de développer des activités de type lucratif pour constituer des réserves et redistribuer des revenus aux adhérents. Les sociétés mutuelles de services agricoles (SMSA) sont privilégiées par leur statut et donc plus à même de tirer profit des actions de développement des filières (Encadré 3). Le programme de pays n'a commencé à s'y intéresser que très récemment.

Encadré 3

### Types d'organisations rurales en Tunisie

#### Groupements de développement agricole (GDA)

Les GDA sont des associations bénévoles, dont les membres et adhérents sont des agriculteurs et éleveurs. Leur objectif est de gérer collectivement les ressources naturelles. Ce statut a été créé par la loi n°99-43 de 1999 et révisé par la loi n°2004-24 de 2004. Leur mission consiste, notamment, à protéger les ressources naturelles et la rationalisation de leur utilisation; à installer sur les périmètres irrigués des équipements et infrastructures de base agricole; à orienter leurs adhérents vers de meilleures techniques de production; et à établir des relations de coopération et d'échange d'expériences avec les autres organismes agricoles locaux et étrangers. Les GDA ne peuvent pas entreprendre d'activités à but lucratif.

Les GDA jouent le rôle d'interlocuteur entre l'État et les adhérents et impliquent ces derniers dans la gestion de leurs territoires. Ce cadre institutionnel traduit l'intérêt de l'État de se désengager de cette gestion tout en responsabilisant la population – à travers les GDA - à prendre en charge la gestion de certains aspects des territoires. Il existe actuellement en Tunisie 2 910 GDA, dont 90% s'occupent de périmètres irrigués et d'eau potable.

#### Sociétés mutuelles de services agricoles (SMSA)

Les SMSA ont vu le jour en 2005 (loi 2005-94 du 18 octobre 2005). Elles ont le statut de sociétés à capital et actionnaires variables. Elles ont pour mission la distribution des intrants, la collecte de la production et la fourniture de conseils aux producteurs. La Tunisie compte à ce jour 316 SMSA: 301 SMSA de base dont le champ d'intervention est limité à un gouvernorat avec possibilité d'extension aux gouvernorats limitrophes, et 15 SMSA centrales dont le champ d'intervention peut être national.

Il importe de noter que le taux d'adhésion des producteurs aux SMSA ne dépasse pas les 5%, limitant leur poids dans le paysage rural. Les apports des petits et moyens agriculteurs restent très modestes. Un nouveau projet de loi pour les SMSA est en cours (depuis 2012).

90. *Promotion des activités génératrices de revenus et de la microentreprise rurale.* L'appui aux AGR et MER est stratégique dans le programme de pays du fait qu'il s'agit de la composante principale qui cible directement les groupes sociaux relativement plus pauvres et vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes ruraux, dans l'optique d'augmenter leur savoir-faire, leurs revenus et leurs opportunités d'emploi. L'aide à la mise en place d'AGR ou de MER était conditionnée par *l'accès au crédit*, afin de promouvoir l'appropriation et la durabilité des activités soutenues. Ceci semble peu approprié, puisque les AGR visaient prioritairement les populations pauvres et vulnérables qui, par définition, avaient très difficilement accès au crédit. Les documents de conception des projets reconnaissaient que le manque d'accès au financement figurait parmi les contraintes majeures pour les groupes cibles prioritaires, mais n'ont pas proposé de réelles solutions autres que de recourir au système AMC/BTS existant, reconnu pour ses limites<sup>79</sup>. Les avancées

<sup>79</sup> La revue à mi-parcours (RMP) du PRODESUD-II a recommandé d'adapter les modalités d'appui aux AGR en augmentant la contribution du projet de 10% à 35%, d'impliquer davantage les organisations locales (GDA, SMSA) dans le processus, et de poursuivre la recherche de financements par d'autres intervenants sur la base de l'expérience positive de la phase relais du PRODESUD.

notables de la microfinance au cours des dernières années (voir §56-59) devraient permettre aux projets en cours de s'ouvrir aux IMF privées, dont certaines pourraient offrir des services financiers et un accompagnement adaptés aux besoins et situations des petits entrepreneurs ruraux. Une étude de la situation actuelle du secteur de la microfinance dans le milieu rural tunisien pourrait aider à identifier les nouvelles opportunités.

91. *L'appui au développement des filières agricoles.* Il s'agit de la thématique introduite dans les projets les plus récents (PRODEFIL et PROFITS), dans le but de renforcer et de structurer les actions visant à solidifier la base économique locale en améliorant la valorisation des produits de terroir et l'accès aux marchés. Cet intérêt pour la promotion des filières s'inscrit dans la dynamique d'intégration croissante entre les différents maillons du système économique, y compris dans le monde rural, qui est fortement intégré à l'économie globale en Tunisie. L'objectif est d'optimiser les effets économiques des appuis à la production en améliorant l'efficacité (quantitative et qualitative) des fonctions de répartition et d'assurer une plus grande équité dans le partage des fruits économiques des chaînes de valeur entre les producteurs et les autres acteurs. Ce nouvel axe de travail est particulièrement pertinent dans les deux régions considérées, où il existe un potentiel sous-exploité de valorisation locale des productions agropastorales.
92. Toutefois, les deux projets plus récents n'ont pas abandonné la dimension de développement territorial intégré, ce qui les oblige à passer par deux processus de diagnostic et de planification participatifs en parallèle, l'un pour les interventions de développement communautaire et l'autre pour les actions d'appui aux filières. Ceci a retardé le démarrage des activités des deux projets et a créé une certaine confusion auprès des équipes de projet et des populations ciblées, qui ne voient pas bien comment combiner les deux approches.
93. **Ciblage géographique des projets.** Le programme du FIDA est concentré dans deux zones "défavorisées", que les différents indicateurs de développement font classer comme prioritaires par le gouvernement. Les handicaps se cumulent: pluviométrie faible, notamment dans le sud, et aléatoire, surexploitation et dégradation des ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, faible productivité des activités agricoles, structure foncière des exploitations marquée par le morcellement des terres agricoles, faible diversification du tissu économique des régions concernées, niveau de pauvreté relativement élevé et fort exode rural. Le sud est, toutefois, relativement moins pauvre. Les interventions se sont, dans tous les projets, concentrées sur les délégations les plus défavorisées sur le plan agro-écologique et socio-économique. La pertinence globale de l'intervention dans ces zones est évidente. Pourtant, il n'existe pas de statistiques sur les taux de pauvreté jusqu'au niveau des imadas, donc la priorisation de ces divisions administratives et unités socioterritoriales (UST)<sup>80</sup> en termes d'ordre d'intervention et de volume d'investissement s'est faite essentiellement sur la base des connaissances de la région de la part des autorités et des équipes de projet.
94. **Ciblage social des bénéficiaires.** Les groupes cibles des projets du FIDA en Tunisie sont les petits agriculteurs et éleveurs, les femmes rurales et les jeunes ruraux, qui sont considérés comme les populations les plus vulnérables et défavorisées ayant le moins de moyens d'expression et de décision. Les projets du portefeuille FIDA ont pris en compte les besoins des ruraux pauvres et vulnérables, dans la mesure où ils visent l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales des régions faiblement développées et à forte concentration de populations pauvres. Cependant, au sein de ces régions, les projets financés par le FIDA n'ont, dans une large mesure, pas touché prioritairement les populations rurales les plus pauvres et vulnérables. Les appuis aux AGR et, par endroits, la distribution de plants d'olivier pour plantation en sec ont ciblé prioritairement les populations plus

<sup>80</sup> Les gouvernorats (ou régions) sont subdivisés en délégations, puis en imadas (ou secteurs). Les UST sont un découpage territorial réalisé par le PRODESUD, basé essentiellement sur les territoires pastoraux tribaux.

pauvres et vulnérables, telles que les producteurs familiaux très pauvres, les femmes et les jeunes. Ces appuis, cependant, ne représentent qu'une faible proportion des financements mobilisés (environ 6,9%<sup>81</sup>). D'autres actions ont bénéficié aux populations rurales les plus pauvres et les plus vulnérables au même titre que celles moins pauvres ou vulnérables, telles que l'AEP, les routes, la planification participative, l'appui aux organisations locales et aux filières agropastorales, et certaines actions de recherche-développement (R&D) et de vulgarisation (environ 44,8% des financements effectifs). En revanche, les périmètres irrigués, aménagements de GRN et l'hydraulique pastorale ont bénéficié proportionnellement plus aux agriculteurs et éleveurs disposant de moyens de production plus importants (terres, cheptels, équipements d'irrigation, moyens financiers) pour les mettre en valeur (environ 48,3% des financements effectifs).

95. Selon leurs documents de conception, les projets devaient utiliser des critères de sélection des bénéficiaires basés sur la taille des exploitations ou des troupeaux. Or, l'expérience avait déjà montré l'insuffisance de ces critères pour saisir la complexité du fonctionnement de l'économie familiale de la population rurale tunisienne, qui a depuis longtemps diversifié ses activités afin de multiplier ses sources de revenus en complément des activités agropastorales<sup>82</sup>. Cette approche par critères individuels était d'autant moins opérante que les projets ont surtout investi dans des réalisations d'intérêt collectif (développement des infrastructures et aménagement territorial), où il était d'emblée peu faisable de ne cibler que les ménages les plus pauvres. Dans les aménagements productifs de type CES, hydroagricoles et pastoraux, il est souvent indispensable d'associer les grands producteurs et éleveurs<sup>83</sup>.
96. Hormis la priorisation des imadas/UST les plus défavorisés, les projets n'ont procédé au suivi (monitoring) de la proportion de ménages très pauvres et vulnérables parmi l'ensemble des bénéficiaires ni dans la priorisation des actions communautaires à financer dans les PDP, ni dans la mise en œuvre des interventions. Par conséquent, il n'existe pas de données de S&E sur ces proportions. D'autre part, l'approche genre adoptée par les projets était centrée sur les initiatives d'émancipation économique, sans prévoir d'outils, soit matériels soit humains, susceptibles d'assurer l'intégration transversale et systématique du genre dans toutes les actions financées.
97. Le document de conception du PROFITS indique que le développement pro-pauvre et inclusif des filières reposera, en plus d'un ciblage géographique et d'un ciblage direct, sur: la sensibilisation et la formation des acteurs des filières, un autociblage identifiant, dans les chaînes de valeur, les services et produits adaptés à chaque catégorie de bénéficiaires, et des quotas de participation des femmes (30%) et des jeunes (20%) aux activités prévues. Le projet a engagé un responsable ciblage, genre et nutrition, et devra aussi préparer un manuel de ciblage.
98. **Conclusion sur la pertinence.** Les objectifs et approches des projets sont bien alignés sur les politiques et stratégies du FIDA et du Gouvernement. Les actions menées ont été validées par l'administration et par les bénéficiaires directs. La conception des projets s'est révélée pertinente dans ses principes et sa logique. Toutefois, au niveau du détail de la conception ou de l'exécution, de nombreuses réserves peuvent être émises: il s'agit souvent de modalités d'intervention qui limitent en définitive la portée des actions et affectent la relation de cause à effet qui doit être manifeste entre l'action entreprise et le résultat poursuivi. Par exemple, la pertinence de l'approche participative est évidente, mais le travail avec les GDA, limités au plan réglementaire, a réduit les possibilités d'atteinte des

<sup>81</sup> Les pourcentages sont estimés sur l'ensemble des dépenses effectives (toutes sources confondues) hors frais de gestion des projets. Source: FIDA - Oracle Business Intelligence – Investment Portfolio Dashboard.

<sup>82</sup> COSOP 1998 et Évaluation du programme de pays, 2003.

<sup>83</sup> Pour diverses raisons, par exemple: les grands éleveurs ont les mêmes droits d'accès aux parcours que les plus petits, les grandes exploitations agricoles font partie intégrante des paysages à aménager etc.

résultats de nature financière/économique; l'intervention sur base territoriale et participative permet d'identifier des actions collectives prioritaires et pertinentes, mais limite la portée du ciblage individuel sur critères familiaux socio-économiques; ou encore, l'appui aux AGR comme démarche principale de ciblage des ménages les plus pauvres et les plus défavorisés était en soi pertinent, mais le faible niveau d'investissement dans ces activités et le fait de conditionner cet appui à l'accès au crédit ont exclu *de facto* de nombreuses personnes pauvres de ces appuis. Finalement, l'approche filière introduite dans la dernière génération de projets devrait faire émerger de nouvelles opportunités locales de création de valeur ajoutée et d'emploi, mais sa combinaison avec l'approche participative territoriale alourdit la mise en œuvre et crée des confusions auprès des gestionnaires et bénéficiaires de ces projets. Ainsi, **la pertinence du portefeuille est jugée plutôt satisfaisante (4).**

### **Efficacité**

99. L'évaluation de l'efficacité vise à mettre en évidence la mesure dans laquelle les objectifs immédiats des projets du portefeuille (les cinq résultats attendus présentés ci-dessous) ont été atteints d'un point de vue à la fois quantitatif et qualitatif. La théorie du changement reconstruite du programme de pays (annexe VII) montre les changements espérés grâce au portefeuille. Les objectifs immédiats des projets correspondent aux changements, engendrés par les projets, des conditions dans lesquelles opèrent les populations ciblées et qui devraient leur permettre de sortir de la pauvreté. Pour le programme en Tunisie, ces changements peuvent être regroupés en cinq grands résultats attendus auprès des populations rurales pauvres et vulnérables:
- a) Accès amélioré et inclusif aux infrastructures socio-économiques et aménagements de GRN;
  - b) Accès amélioré et inclusif aux technologies de production et de transformation agropastorales;
  - c) Capacités renforcées de planification, de collaboration et de gestion des populations ciblées et de leurs organisations de base;
  - d) AGR et microentreprises rurales renforcées;
  - e) Accès amélioré et inclusif aux services financiers ruraux adaptés.
100. L'efficacité du portefeuille est évaluée principalement pour les projets achevés ou ayant déjà connu une période de réalisation significative pour livrer des enseignements. Les projets plus récents (PRODEFIL et PROFITS), qui mettent l'accent sur le développement des filières agropastorales, sont encore trop peu avancés en termes de réalisations pour permettre d'en apprécier l'efficacité.
101. L'accès aux services ruraux adaptés a été facilité par les projets uniquement dans le cadre de l'appui aux AGR et MER. Ces deux résultats attendus sont donc traités ensemble.

### **Résultat attendu 1: Accès amélioré et inclusif aux infrastructures socio-économiques et aménagements de GRN**

102. Ce premier résultat recouvre un vaste champ d'intervention qui inclut les infrastructures socio-économiques (AEP et pistes rurales et agricoles), les aménagements et infrastructures pastoraux (gestion des parcours, hydraulique pastorale, ombrières), et les aménagements et infrastructures agricoles (périmètres publics irrigués [PPI], CES et remembrement des terres)<sup>84</sup>. S'y ajoute l'appui à la création du Parc national de Djebel Esserj, dans le cadre du cofinancement FEM pour le PDAI Siliana-II, qui est abordé plutôt sous le critère environnement.

<sup>84</sup> Un échantillon important de ces investissements a fait l'objet d'un audit technique par l'ESPP (voir annexe XI).

L'ensemble de ces interventions consomment environ 62% des ressources prévues du portefeuille sous revue.

### Infrastructures socio-économiques

103. **Pistes rurales (20% des coûts prévus et 21,7% des coûts effectifs).** D'une façon générale, les travaux ont été réalisés rapidement et conformément aux prévisions: près de 480 km de pistes rurales ont été créés ou réhabilités sur la période évaluée (tableau A1, annexe VIII). D'un point de vue technique, la conception et la réalisation des pistes, qui sont majoritairement revêtues, sont globalement satisfaisantes sur le plan des études préparatoires, du choix du tracé, du respect des normes techniques et des matériaux utilisés, avec quelques défaillances assez localisées<sup>85</sup>. L'état actuel des pistes est bon, même si apparaissent çà et là des signes de dégradation normale vu leur âge. Outre les réalisations du programme, la planification participative pour l'élaboration des PDP a entraîné l'intervention d'autres programmes d'investissement pour des travaux routiers complémentaires dans les zones d'intervention.
104. **Alimentation en eau potable (1,5% des coûts prévus et 1% des coûts effectifs).** Les réalisations physiques sont présentées dans le tableau A2, annexe VIII. Au total, 49 systèmes d'AEP et 225 citernes familiales ont été créés, étendus ou réhabilités, bénéficiant à environ 5 450 ménages. La gestion des réseaux d'AEP, tous à branchement individuel, relève d'un GDA responsable de son entretien et de la collecte de la cotisation des usagers<sup>86</sup>. Les bénéficiaires rencontrés ont manifesté leur appréciation positive de cette action, mais ils n'ont pas tous pu (ou voulu) réaliser les raccordements individuels à leur charge. Les infrastructures et conduites ont globalement été réalisées dans les règles de l'art et les réseaux sont globalement fonctionnels, mais les branchements individuels, réalisés par les GDA ou les habitants, ne sont souvent pas réalisés correctement. Par endroits, des branchements ont été effectués de façon anarchique, sans autorisation du GDA, réduisant la pression et causant un fonctionnement discontinu des points de distribution d'eau. Certains GDA éprouvent des difficultés de gestion pour régler les factures de la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) à temps, ce qui entraîne des coupures.

### Aménagements et infrastructures liés à l'agriculture

105. **Périmètres publics irrigués (17,4% des coûts prévus et 19,4% des coûts effectifs).** Les périmètres irrigués, sous des formes diverses, constituent une composante de base dans la plupart des projets sous revue. Les taux de réalisation ont globalement été supérieurs à ce qui était prévu, que ce soit pour la réhabilitation ou l'extension d'anciens périmètres, ou la création de nouveaux périmètres. Dans l'ensemble, le portefeuille sous revue a réhabilité ou créé environ 3 ha de périmètres irrigués, en faveur d'environ 2 000 ménages. La réhabilitation des périmètres sur forage a toujours dépassé les chiffres prévus compte tenu de la forte demande dans les PDP (tableau A5, annexe VIII). Alors que les périmètres privés ont reçu un appui important à Zaghuan se traduisant par l'installation d'un système d'économie d'eau, la priorité est passée aux périmètres collectifs (dits "publics") dans les projets successifs. Les aménagements ont globalement été conçus et réalisés dans les règles de l'art. Lorsqu'ils sont utilisés, leur état

<sup>85</sup> La largeur de l'emprise, et par conséquent celle de la chaussée et des accotements, n'a pas systématiquement été respectée, avec la présence de plusieurs tronçons rétrécis et parfois dépourvus d'accotements ou de fossés. Les raisons sont multiples: i) contraintes du milieu, essentiellement topographiques, ii) questions sociofoncières (refus de cession d'une largeur suffisante de terrains par les riverains), et iii) limitations budgétaires (hausse des prix et faible coût unitaire prévu pour l'aménagement de pistes). Dans les zones très reculées (par exemple à Douz), la qualité des travaux a été affectée par la difficulté à attirer des entreprises performantes.

<sup>86</sup> Les systèmes d'AEP créés, réhabilités ou étendus par les projets s'intègrent au dispositif de la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE), qui est le fournisseur officiel d'eau potable et agricole en Tunisie. Chaque branchement individuel est en principe doté d'un compteur. Les GDA collectent les cotisations pour payer la facture de la SONEDE.

d'entretien est satisfaisant. Cependant il existe quelques interrogations importantes sur les systèmes pratiqués, notamment<sup>87</sup>:

- a) le manque de maîtrise des techniques d'irrigation et des itinéraires techniques des cultures irriguées par la majorité des exploitants des nouveaux périmètres aménagés, dont la plupart ont, selon la région, un profil d'agriculteur en sec, d'agropasteur, voire de retraité d'une profession non agricole;
- b) une sous-valorisation des aménagements mis en place se traduisant par des taux d'exploitation et d'intensification des PPI assez faibles dans de nombreux PPI<sup>88</sup>, due notamment à des contraintes foncières, à un manque de moyens et d'accès au crédit des exploitants pauvres pour investir dans les équipements d'irrigation au niveau de leur parcelle, à la durée relativement longue d'entrée en production des cultures arboricoles ou à la forte demande en main-d'œuvre des cultures maraîchères; et
- c) des risques environnementaux (voir critère environnement) et sociaux, notamment la faible autonomie d'une grande partie des GDA ainsi que leur faible aptitude à assumer correctement leurs responsabilités de gestion des PPI (voir impact sur le capital social).

106. **Conservation des eaux et des sols (7,9% des coûts prévus et 7% des coûts effectifs).** Tous les projets ont recouru à des aménagements de CES sur de vastes étendues. En tout, environ 35 600 ha ont été touchés, soit 84% de ce qui était prévu (tableau A6, annexe VIII). Les aménagements de CES correspondent à la fois à des pratiques anciennes dans toute la Tunisie et à une forte priorité de l'État. Les services régionaux ont un niveau d'expérience élevé et une capacité de réalisation très bonne pour ce type d'aménagements, ce qui a été confirmé par l'audit technique réalisé dans le cadre de l'ESPP. L'audit détaillé a pourtant rencontré quelques défauts de réalisation qui pourraient réduire la durée de vie ou limiter les effets attendus des aménagements. À noter que les effets de la CES se produisent en général dans une perspective à moyen/long terme, les effets réels étant donc encore peu perceptibles pour les aménagements récents.

107. **Remembrement des terres de cultures en sec.** Le remembrement des terres aide à mieux regrouper et configurer les parcelles, à rendre les parcelles enclavées accessibles et à formaliser la propriété des parcelles. Dans les PPI, il rend la connexion des parcelles d'un même producteur au réseau d'irrigation plus aisée et, dans les terres en sec, il facilite la mécanisation et les aménagements de CES. À la fin du processus de remembrement, les exploitants obtiennent des titres fonciers pour leurs parcelles. Le PDAI Zaghouan a introduit, à partir de sa RMP (2004), une action pilote de remembrement des terres en sec dans le cadre d'une convention avec l'Agence foncière agricole (AFA)<sup>89</sup>. Cette collaboration s'est étendue à Siliana et à Tataouine. À Zaghouan, l'action a concerné 700 exploitants et une superficie de 3 413 ha en sec. Elle a permis de réduire le nombre de parcelles de 63%. À Siliana, 1 292 exploitants ont bénéficié de cette action, pour une superficie de 3 495 ha<sup>90</sup>. Suite à ces réussites, le PRODESUD-II et le PROFITS ont signé des conventions

<sup>87</sup> D'autres limites notables sont: une extension importante des surfaces plantées en arboriculture se limitant à quelques espèces à haute valeur marchande (olivier, pommier, cerisier, etc.), au détriment parfois d'un patrimoine arboricole plus varié et plus adapté; et une intégration très modeste des cultures fourragères dans le système de production des PPI mis en place par le PRODESUD, dans le but d'atténuer la pression sur les parcours (3% des surfaces aménagées).

<sup>88</sup> Par exemple, à Zaghouan, 39% de la superficie globale aménagée enregistre un taux d'exploitation inférieur à 35% (source: rapport d'achèvement, 2009). À Tataouine, le taux d'exploitation des PPI aménagés par le PRODESUD serait d'environ 50% (source: rapport d'achèvement, 2016). La mission d'évaluation a observé à Siliana la présence de nombreuses parcelles pourtant cultivées en sec pourvues de bornes d'irrigation.

<sup>89</sup> L'AFA, initialement appelée Agence de la réforme agraire des périmètres publics irrigués (ARAPPI), était, à ses origines, responsable du processus de remembrement des parcelles au sein des zones d'aménagement de périmètres publics irrigués. À partir de 2000, son mandat a été étendu aux périmètres en sec avec des hautes potentialités agronomiques et les périmètres irrigués équipés par les privés. L'AFA ne dispose pas, cependant, des ressources propres nécessaires pour réaliser le remembrement des périmètres en sec.

<sup>90</sup> Dont 1 608 ha sur le don du FEM.

avec l'AFA pour respectivement piloter le remembrement de 1 500 ha à Tataouine et poursuivre l'action à Siliana sur 1 000 ha supplémentaires.

#### Aménagements et infrastructures pastoraux

108. Il s'agit d'un ensemble d'interventions phares du portefeuille, surtout dans le sud, visant à améliorer la gestion des parcours tant communautaires que privés. De façon schématique, les projets sous revue ont réalisé deux types d'interventions complémentaires: i) la réhabilitation des parcours, par la plantation d'arbustes fourragers, le ressemis et, surtout, la mise en repos; et ii) l'installation d'infrastructures pastorales, y compris des installations d'abreuvement pour le bétail. Ces interventions se sont accompagnées d'actions de suivi-conseil des éleveurs et de R&D, qui sont évaluées sous le résultat attendu 2.
109. **Réhabilitation des parcours (13,2% des coûts prévus et effectifs).** Le tableau A3, annexe VIII, montre les réalisations du portefeuille en comparaison avec les prévisions. L'action principale était la mise en repos des parcours (Encadré 4). Il s'agit d'une pratique connue traditionnellement par les anciens pasteurs transhumants, qui a été réintroduite et adaptée sous un mode de gestion rationalisé par le PRODESUD. Les deux phases du projet ont facilité la mise en repos de 146 300 ha de parcours collectifs à Tataouine et Douz, et un peu plus de 21 600 ha de parcours privés à Tataouine, ces derniers dans le cadre de conventions avec l'Office de l'élevage et des pâturages (OEP). Le PRODESUD-II a, par ailleurs, négocié la remise en repos de près de 25 000 ha de parcours collectifs et privés. Dans l'absolu, ces réalisations sont importantes, mais sont généralement restées en deçà des prévisions et, selon la RMP du PRODESUD-II, le projet n'atteindra pas les cibles à Tataouine. Ceci est dû, essentiellement, à la difficulté des projets à identifier de grandes parcelles répondant aux critères techniques et sociaux<sup>91</sup> qui permettent de réussir la mise en repos. L'évaluation estime qu'environ 5 000 ménages ont bénéficié à ce jour de la mise en repos des parcours.

Encadré 4

#### **Mise en repos des parcours**

La technique de mise en repos<sup>92</sup>, sous une forme élémentaire, est ancienne en Tunisie où elle est pratiquée de façon traditionnelle, par des mises en rotation permettant une conservation du couvert fourrager et une exploitation durable. La mise en repos doit augmenter la quantité et la qualité de la couverture végétale comestible pour améliorer l'alimentation des troupeaux. Le concept actuel de la mise en repos telle que mise en œuvre par le PRODESUD (et le PRODEFIL) concerne essentiellement les grands espaces pastoraux collectifs, mais aussi des parcours privés en partenariat avec l'OEP. La restriction temporaire programmée de l'utilisation des parcours a pour contrepartie une compensation en nature (parcours privés à Tataouine et parcours collectifs à Douz) ou sous forme d'infrastructures communautaires (parcours collectifs à Tataouine). La gestion de la mise en repos des parcours collectifs est assurée par les GDA (au niveau de chaque UST) et les ayants droit (les tribus propriétaires représentées par leur Conseil de gestion du parcours), dans le cadre d'une convention entre le CRDA, les GDA et les Conseils de gestion.

La mise en repos vise à rationaliser l'exploitation du couvert végétal pour en favoriser le maintien, la reconstitution et l'enrichissement. La durée de la mise en repos est variable et dépend de plusieurs facteurs: situation de départ du couvert végétal à améliorer, type de sol, pluviométrie et type d'exploitation pratiquée. Dans les parcours collectifs, le projet a adopté une durée moyenne de deux à trois années successives de mise en repos, car des durées plus longues sont difficilement acceptables par les populations et l'intensité de la régénération se réduit avec la durée de mise en repos. Pour les parcours privés, encadrés par l'OEP, la mise en repos est faite pour une durée de cinq ans. Le pâturage des parcours mis en repos est autorisé une fois par an pendant les deux ou trois premières années (de mai à août) et deux fois par an pendant les années successives (décembre à mi-janvier et de mai à août) selon les conditions climatiques. Les actions de mise en repos sont accompagnées d'actions d'amélioration du couvert végétal (plantations d'arbustes fourragers, collecte de semences naturelles et ressemis).

<sup>91</sup> Il s'agit généralement de parcelles dont les droits d'accès sont clairs, sans litiges ni forte pression de différents groupes d'utilisateurs (multiples Comités de gestion et GDA), donc souvent de parcelles assez marginales.

<sup>92</sup> Le terme de « mise en défens » est souvent interprété par les usagers comme une décision autoritaire et une atteinte à la propriété, entraînant une défiance à l'égard des aménagements.

110. Les visites réalisées par l'évaluation mettent en évidence la bonne acceptation de ces actions par les bénéficiaires rencontrés et, dans certains cas, des résultats impressionnants en termes de densification et d'évolution floristique. Les suivis effectués par l'Institut des régions arides (IRA) montrent aussi une bonne appropriation par les bénéficiaires, allant de pair avec un approfondissement de la compréhension de l'approche, et la réalisation de progrès importants en matière de productivité fourragère. Toutefois, la mise en repos reste étroitement liée à la compensation et les usagers rencontrés craignent la fin des compensations à la fin du projet pour les parcours collectifs<sup>93</sup>. L'OEP s'est engagée à prendre en charge les compensations pour les parcours privés.
111. Des activités d'enrichissement floristique et de densification végétale, accompagnant la mise en repos des parcours, ont été réalisées à un taux assez variable. La plantation d'arbustes fourragers a généralement connu peu d'élan, car elle est très coûteuse. Les travaux réalisés par l'IRA ont montré que le succès des plantations pastorales et du ressemis, du fait des incertitudes climatiques, est très aléatoire. Le ressemis peut cependant être nécessaire là où les parcours ont atteint un seuil de dégradation qui ne leur permet plus de se régénérer uniquement par la mise en repos.
112. **Hydraulique pastorale et autres infrastructures relatives aux parcours (1,9% des coûts prévus et 2,2% des coûts effectifs)**. Le tableau A4, annexe VIII, présente les réalisations principales des projets en matière d'infrastructures pastorales. Les deux phases du PRODESUD ont atteint un taux de réalisation satisfaisant dans ce domaine. Il est difficile d'estimer l'efficacité de la phase relais en l'absence de cibles<sup>94</sup>. Les infrastructures pastorales du PRODESUD et de sa phase relais auraient touché environ 2 500 éleveurs<sup>95</sup>. La demande des éleveurs concernant ces infrastructures est importante et justifiée par la nécessité d'atténuer la pression sur les parcours à travers la répartition du pâturage sur des zones plus étendues.

**Résultat attendu 2: Accès amélioré et inclusif aux technologies de production et de transformation agropastorales**

113. Ce résultat regroupe essentiellement les actions en appui des investissements lourds (voir résultat attendu précédent) pour permettre leur valorisation optimale par les producteurs, les agriculteurs et les éleveurs. Pour des raisons de simplification et d'homogénéité<sup>96</sup>, l'évaluation a regroupé ces actions pour l'analyse en trois grands domaines: i) vulgarisation, formation et conseil; ii) soutien à la production agricole et pastorale (plantations et introduction de matériels génétiques, principalement); et iii) R&D. Ces actions étaient surtout axées sur les infrastructures productives (PPI) et l'agriculture dans le centre-nord, et sur la GRN et l'élevage dans le sud-est. Par ailleurs, les volets d'appui aux AGR ont aussi compris de nombreuses formations dans les domaines de l'élevage et des cultures. Celles-ci sont examinées sous le résultat attendu 4. Sans compter l'appui aux AGR, les actions liées à ce résultat attendu représentent environ 6,4% des coûts prévus, et moins de 4% des coûts effectifs (dont 1,5% pour l'agriculture et 2,4% pour l'élevage), du portefeuille sous revue.

<sup>93</sup> À Tataouine, où la compensation pour les parcours collectifs est faite par le biais d'investissements communautaires, il n'est pas clair quelle forme elle prendra après l'achèvement du projet, ni qui s'en chargera. À Douz, en revanche, les compensations fournies par le projet prennent la forme de volumes d'orge remis aux GDA, censés les vendre aux adhérents à un prix subventionné en vue de la constitution d'un fonds de roulement. Les GDA sont aussi engagés dans la réalisation d'infrastructures pastorales, ce qui leur procure un autre revenu. Selon la RMP, les GDA n'ont pas encore de stratégie claire sur la façon dont ils vont gérer et utiliser ces fonds.

<sup>94</sup> Il n'existe pas de véritable document de conception ni de cadre logique pour la phase relais.

<sup>95</sup> Rapport d'achèvement du PRODESUD, 2016.

<sup>96</sup> Il est apparu malaisé de synthétiser les interventions et leur contribution à l'atteinte du résultat en raison de l'hétérogénéité dans la nomenclature, la signification et la nature des actions et composantes prévues dans les documents de conception, celles décrites dans les rapports de supervision et d'achèvement et celles présentées par les différents acteurs pendant la mission.

114. **Vulgarisation, formation et conseil.** Ces actions visent à renforcer les capacités techniques des producteurs à adopter des productions et technologies nouvelles<sup>97</sup>. Le tableau A7, annexe VIII, résume les principales actions. Il est difficile de porter un jugement sur les taux de réalisation compte tenu du manque de cibles quantitatives pour la plupart de ces actions. Cependant, les chiffres dans l'absolu montrent que le nombre de producteurs touchés est globalement assez modeste (environ 5 000 bénéficiaires cumulés). Le conseil agricole et la vulgarisation entrent dans la fonction régaliennne des CTV et de l'OEP. L'approche retenue pour l'agriculture consistait à définir les nouveaux thèmes à vulgariser avec l'appui de la recherche (voir ci-après) et une "vulgarisation de masse" autour de parcelles de démonstration et d'exploitations modèles. Vu la capacité limitée des CTV (§53), les projets ont dû mettre en place des ressources humaines supplémentaires<sup>98</sup>. D'une façon générale, les producteurs atteints ont apprécié les appuis, mais expriment le regret de n'avoir pas reçu un appui plus individualisé et plus fréquent. Le caractère participatif de la R&D menée en amont a permis une bonne appropriation des problématiques et des solutions vulgarisées. Pour l'élevage et le pastoralisme, le volet a été réalisé efficacement par l'OEP dans le cadre d'une convention de collaboration. L'approche de l'OEP combinait les démonstrations (ateliers de production animale), les séances de formation technique, le suivi sanitaire des troupeaux et un suivi-conseil plus personnalisé des éleveurs.
115. **Soutien à la production agricole et pastorale** (tableau A8, annexe VIII). Le soutien à la production dans le centre-nord a surtout concerné la distribution de plants pour complanter les superficies aménagées (PPI) ou récupérées (CES) avec pour buts: i) l'extension des superficies plantées d'essences rustiques (olivier, amandier, caroubier, figuier, etc.) et ii) l'intensification et l'extension de vergers irrigués à haute valeur ajoutée (pêchers, cerisiers, pruniers, voire pommiers et poiriers). Les projets ont pris en charge le coût des plants, ceux de la plantation ont été assumés par les agriculteurs<sup>99</sup>. Au sud, vu le contexte, les soutiens ont surtout concerné l'élevage: appui à la création d'ateliers de production et de diverses actions zootechniques (sélection de béliers reproducteurs, traitement de la paille à l'urée, etc.). Le renforcement des services vétérinaires, déjà assurés par l'État, n'était pas un objectif direct des projets, qui ont cependant financé l'achat de produits vétérinaires pour les campagnes de prophylaxie, et prévu des véhicules isothermes pour l'appui vétérinaire au niveau local (PRODESUD et PRODEFIL).
116. Les taux de réalisation sont à nouveau difficiles à estimer faute de cibles quantitatives pour beaucoup d'actions. Il ressort toutefois des chiffres que les plantations arboricoles (en sec, surtout) ont de loin concerné le plus de bénéficiaires, mais pour des surfaces très modestes par bénéficiaire (près de 14 000 ha d'arbres plantés pour environ 24 000 bénéficiaires à Zaghuan et Siliana). Les actions de soutien direct à l'élevage ont été très limitées, même dans le sud-est, où la vocation "pastorale" des projets est pourtant fortement mise en avant. Le travail a été mené avec les acteurs locaux et de façon participative (sélection des bénéficiaires des aides, en particulier). Les bénéficiaires et l'administration expriment leur satisfaction pour des opérations qui, sans être très volumineuses sur le plan des moyens mis en œuvre (à l'exception des plantations arboricoles), auraient joué un rôle important en termes de mobilisation et d'effet d'apprentissage et d'entraînement.
117. **Actions en matière de R&D** (tableau A9, annexe VIII). S'agissant de lutter contre des contraintes fortes (sécheresse, salinité des eaux, fragilité des sols et perte de fertilité, destruction du couvert végétal, etc.), les projets ont prévu d'établir des partenariats avec les institutions de R&D pour identifier et développer des thèmes

<sup>97</sup> Telles que l'irrigation plus efficiente en eau, l'arboriculture fruitière et l'élevage laitier moderne.

<sup>98</sup> Soit par le recrutement de cadres contractuels, soit par l'engagement de bureaux d'études pour la « vulgarisation privée ».

<sup>99</sup> À Siliana, les bénéficiaires ont ainsi supporté par leurs propres moyens l'essentiel du coût d'installation de cette plantation (plus de 60%).

pertinents et importants à vulgariser. Les diagnostics participatifs (500 exploitations sondées), menés respectivement dans le cadre du PDAI Siliana-II et PRODESUD, ont fourni des thèmes de R&D utiles. Pour Siliana, huit thèmes de recherche sur l'amélioration des céréales, des légumineuses, des fourrages et de l'arboriculture ont été retenus. Au total, 250 agriculteurs ont participé aux différentes actions de R&D, mettant en place des parcelles de démonstration. Selon le rapport d'achèvement du PDAI Siliana-II, 30% des agriculteurs ont suivi et appliqué les conseils fournis, et 55% les ont appliqués partiellement. Les résultats de recherche ont été publiés sous forme d'articles scientifiques. Pour le sud, le diagnostic participatif a dégagé des thématiques pertinentes par rapport aux caractéristiques du milieu, telles que l'engraissement des chameçons, l'introduction des cultures fourragères en eaux salées, la valorisation des eaux salées en maraîchage et la collecte et la valorisation du lait de chamelle<sup>100</sup>. La diffusion des résultats de cette recherche auprès des populations a été très limitée. La R&D a aussi accompagné, entre autres, le processus de mise en repos des parcours collectifs et permis d'ajuster les modalités de mise en repos.

**Résultat attendu 3: Capacités renforcées de planification, de collaboration et de gestion des populations ciblées et de leurs organisations de base**

118. Ce résultat inclut la mise en place de CD, la création et le renforcement de GDA et la planification participative, aboutissant sur l'adoption de PDP. Il s'agit de résultats clés du portefeuille, car une grande partie des interventions ont été priorisées et réalisées sur la base des PDP, en étroite collaboration avec les CD et les GDA, qui sont devenus les premiers partenaires sociaux des projets. Les interventions sous ce résultat attendu représentent 2,2% des coûts prévus et 2,3% des coûts effectifs du portefeuille.
119. Les projets ont tous prévu des actions de création et/ou renforcement des organisations de base pour leur permettre de jouer un rôle dans le processus de développement local et les impliquer dans la gestion des investissements afin d'assurer leur durabilité après la sortie des projets. Les CD ont principalement servi à l'élaboration et à la gestion de la mise en œuvre des PDP. Les activités des GDA couvrent principalement la gestion des PPI (tous les projets), l'AEP (à l'exception du PRODESUD) et la gestion des parcours et des infrastructures pastorales (pour les différentes phases du PRODESUD). Dans l'ensemble, les projets sous revue ont créé et/ou soutenu 120 CD et 81 GDA qui ont participé à l'élaboration de 149 PDP et l'actualisation de 31 (PRODESUD-II). Les taux de réalisation correspondent à ceux prévus, ou les dépassent (tableau A10, annexe VIII).
120. Le **renforcement des capacités des organisations** a été réalisé principalement à travers des programmes de formation et des accompagnements. Des conseils d'administration ont été formés sur différentes thématiques (gestion technique, administrative et financière). Au total, plus de 2 000 membres de CD et de GDA ont été formés dans le cadre du PDAI Zaghouan, du PDAI Siliana-II et du PRODESUD. Plus d'une cinquantaine de visites d'échange d'expérience entre GDA ont été organisées. Environ 22 locaux de GDA ont été construits ou aménagés et équipés par les projets. Pour le PDAI Siliana-II, le nombre de GDA qui continuent à gérer sans grandes contraintes les infrastructures réalisées dans le cadre du projet est de huit, sur les 12 créés. Actuellement, avec la phase II du PRODESUD, le nombre de GDA impliqués dans la GRN est de 36, contre 29 prévus initialement. Parmi ceux-ci, citons les six nouveaux GDA féminins regroupant environ 120 femmes, créés en partenariat avec une ONG tunisienne et la coopération italienne autour de la valorisation des produits agricoles et artisanaux.

<sup>100</sup> D'autres thèmes ont porté sur: la restauration des parcours par plantation d'arbre fourragers; l'élaboration d'une carte de localisation des PAM et l'installation d'une parcelle expérimentale; l'élaboration d'un modèle de gestion de réseau communautaire (Fazrat); la valorisation du patrimoine artisanal; et la promotion de la laine.

121. Selon l'étude exploratoire auprès des GDA, la majorité (18 sur 22 GDA enquêtés) affirme avoir tiré profit des formations et avoir pu les appliquer dans les différentes activités au sein de leurs groupements (administratives, financières, d'appui agricole, etc.). Plus de la moitié des GDA a un niveau de fonctionnement acceptable et présente une bonne gestion interne. La majorité tient une comptabilité simple et dispose d'archives. Toutefois, les moyens techniques et financiers des GDA restent limités. Par conséquent, ils dépendent fortement de l'administration pour tout ce qui touche à l'entretien des infrastructures. La faiblesse des moyens est plus visible au sein des GDA pastoraux dans le sud-est qui ne gèrent pas de périmètre irrigué ou de système d'AEP, donc sans source de revenus. Dans le cadre du PRODESUD, certains de ces GDA ont pu développer des activités économiques sur la base des atouts et ressources propres au territoire local et l'élaboration de plusieurs conventions de partenariat avec des associations de développement<sup>101</sup> (artisanat, vente d'alimentation de bétail, etc.). À Douz, le PRODESUD-II expérimente avec la mise en place d'un fonds de roulement auprès des deux GDA bénéficiant des compensations de la mise en repos des parcours, à travers la vente de la compensation (sous forme d'orge) à leurs adhérents. Il y est aussi prévu que les GDA assureront les ressemis de parcours et la mise en place d'ombrières biologiques, ce qui leur donnera une source de revenus additionnelle.
122. La **planification participative** à travers l'élaboration des PDP a été mise en œuvre de façon relativement similaire dans tous les projets sous revue, mais avec des variantes d'échelle géographique. Alors qu'à Zaghouan, les PDP ont été élaborés par microzone, ils se rapportent aux imadas (secteur administratif) à Siliana. La première phase du PRODESUD, opérant en zone pastorale, a suivi une approche de planification innovante par unité socioterritoriale, identifiée sur la base d'un terroir agropastoral appartenant à une même communauté, dont les membres partagent les droits sur les terres collectives. Ces PDP ont été transformés au cours de la phase relais en plan de développement de délégation pour les huit délégations concernées par l'intervention du projet. Selon les différents interlocuteurs rencontrés, ce changement a eu lieu suite aux demandes des bénéficiaires qui, après la révolution, ont contesté la division en UST. Cette division aurait implicitement reconnu le pouvoir des tribus sur les parcours collectifs et créé des tensions entre usagers et ayants droit.
123. Les CD étaient des structures informelles élues ou nommées au démarrage du processus de planification, dont les membres ont joué un rôle important de collecte des demandes et de partage de l'information auprès des populations. Les rapports et les témoignages des acteurs impliqués dans la planification restent vagues sur le nombre de membres et la composition exacte des CD, qui semblent avoir été composés essentiellement par des personnes, y compris des femmes, ayant un statut social important dans leur communauté (omdas ou délégués de quartier, instituteurs) ou suffisamment de temps libre (retraités). Les CD signaient des contrats-programmes annuels avec le projet (PDAI Zaghouan et PDAI Siliana-II) et assuraient leur suivi auprès des structures administratives de gestion du projet. Le fonctionnement de ces structures a été perturbé suite à la révolution. Selon le rapport d'achèvement du PDAI Siliana-II, sur les 54 CD créés, 15 (donc moins d'un tiers) demeureraient aujourd'hui fonctionnels, dont 12 ont été intégrés dans un GDA.
124. La qualité des PDP a été assez variable, dépendant notamment de l'organisme responsable. Dans le PDAI Siliana-II, par exemple, un premier lot de PDP de qualité satisfaisante a été élaboré dans 12 secteurs prioritaires par l'équipe d'animation du projet, en collaboration avec les arrondissements techniques du CRDA<sup>102</sup>. Les autres

<sup>101</sup> L'ACDD (Association de citoyenneté et de développement durable), des GDA voisins, des centres de formation (Centre de formation agronomique pour les jeunes-Oued el Gordab), des instituts de recherche (IRA), et l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) à travers le CRDA.

<sup>102</sup> Les quatre premiers PDP ont été élaborés avant le démarrage du projet sur financement du don de démarrage du FIDA.

PDP ont été élaborés dans le cadre des prestations par des bureaux d'étude et des ONG, qui ont aussi assuré l'accompagnement de leur exécution. Les prestations des ONG ont été assez hétérogènes compte tenu de leur faible expérience dans le domaine.

125. L'étude de perception des impacts auprès des ménages bénéficiaires à Siliana semble indiquer que la participation de la population aux processus de planification a été assez faible. Seuls 6% des personnes sondées se souvenaient avoir été consultées lors de l'élaboration du PDP, et les trois quarts – toutes bénéficiaires d'appuis du projet – ne se souvenaient plus du tout du processus PDP. En revanche, à Tataouine, 24% des enquêtés disent avoir participé à l'élaboration du PDP. Il existe, cependant, dans les deux cas un certain biais dans l'échantillon<sup>103</sup>. Une revue par l'évaluation d'un échantillon de PDP a conclu que la planification participative a tout de même permis de faire ressortir les priorités de différents groupes sociaux, en particulier des jeunes et des femmes, pour qui plusieurs opportunités d'AGR et de MER ont été identifiées dans chaque secteur/UST.

**Résultats attendus 4 et 5: AGR et microentreprises rurales renforcées et accès amélioré et inclusif aux services financiers ruraux adaptés (6,6% des coûts prévus et 4,8% des coûts effectifs)**

126. L'appui aux AGR et MER a été une composante de tous les projets sous revue. Comme pour les autres interventions, les demandes d'appui aux AGR ont été collectées au cours de la planification participative. Cette composante a généralement dépassé, et de loin, ce qui était prévu dans la conception des projets et ce qui a pu être réalisé.
127. L'approche d'appui aux AGR et MER a varié d'un projet à l'autre. Le PDAI Zaghouan s'est associé à une ONG (l'Association de soutien à l'auto-développement [ASAD]), responsable à la fois de la formation des porteurs de microprojets et de leur financement. Dans le PRODESUD, cette composante a été supervisée directement par les équipes de projet à Tataouine et à Douz, en collaboration avec les associations locales de développement, et les associations de microcrédit (AMC) mises en place par la BTS. Le PDAI Siliana-II a collaboré avec l'Office de développement du Nord-Ouest (ODNO) pour les MER et l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI), les crédits devant aussi être mobilisés à travers des AMC de la BTS. La phase relais du PRODESUD a mobilisé des ONG internationales et locales pour appuyer l'encadrement et le financement des AGR et des MER, tandis que la deuxième phase du projet se repose davantage sur les GDA et les SMSA, mais dépend de nouveau de la BTS pour le financement des microprojets. Le tableau A11, annexe VIII, présente le niveau de réalisation des cibles quantitatives des projets. Au total, environ 2 000 microprojets d'AGR et 81 microentreprises rurales ont été mis en place, pour environ 1 200 bénéficiaires, dont 41% de femmes.
128. Le succès de l'appui aux AGR à Zaghouan, pourtant lancé qu'à mi-parcours, est dû à la forte demande de la population et à la contractualisation d'une ONG locale, qui disposait à la fois d'une capacité reconnue pour réaliser les formations ciblées et pour octroyer des microcrédits. Étant responsable des deux volets, l'ONG a doublé ses efforts d'accompagnement des AGR et de suivi des recouvrements. Les microprojets, à la portée des ménages pauvres, ont concerné principalement l'élevage ovin, l'apiculture, la cuniculture et l'artisanat. Les fonds pour les microcrédits ont été consentis par la BTS en vertu d'une convention tripartite projet-ONG-BTS. La phase relais du PRODESUD a aussi connu une certaine relance

<sup>103</sup> Les réponses aux questions liées aux PDP ont pu être affectées plus que d'autres de biais dans l'échantillon des personnes enquêtées. À Siliana, vu que les entretiens ont eu lieu durant la journée, de nombreux chefs de famille étaient absents et d'autres membres de leur famille ont répondu à l'enquête. À Tataouine, en revanche, le biais aurait pu être dans l'autre sens: dans cette région, les présidents de GDA ont influencé la sélection des répondants, privilégiant des membres actifs du GDA. Rappelons que les PDP y ont été préparés avec des GDA créés par le projet au niveau de chaque UST, sans création de CD.

de la création des AGR grâce à la diversification des partenariats, notamment avec trois ONG internationales. Toutefois, à son achèvement, le PRODESUD avait déboursé moins de 30% des ressources prévues pour cette composante.

129. Dans le cadre des autres projets, malgré d'importants efforts de sensibilisation, de formation, de préparation des dossiers et de facilitation des démarches pour accéder aux crédits auprès des AMC, le nombre de microprojets ayant réellement abouti est resté très modeste, notamment en raison de la faible capacité et volonté de financement des microprojets par la BTS et les AMC<sup>104</sup>. De ce fait, de nombreuses femmes et jeunes intéressés par la promotion d'AGR ou de MER ont été exclus, faute d'accès au crédit. Par exemple, à Siliana, seulement 43% des microprojets AGR étudiés, et seulement 21% des MER, ont été financés. À Tataouine, le taux d'acceptation du financement était de 32%. À Douz, la BTS n'a financé aucun projet MER. Le financement d'une soixantaine d'AGR aurait été approuvé par l'AMC mais les microprojets n'ont pas été réalisés. Les raisons étaient l'indisponibilité de fonds suffisants chez les AMC, la faible rentabilité et la nature risquée des microprojets proposés (élevage surtout) et le désistement des promoteurs devant les conditions d'octroi de crédit (taux d'intérêt élevés et exigences de garantie).
130. Le partenariat avec l'ANETI et l'ODNO dans le cadre du PDAI Siliana-II n'a pas été suffisamment suivi par l'unité de gestion du projet (UGP). Des contraintes administratives ont empêché la mise à disposition des véhicules et équipements prévus, ainsi la contribution du projet n'a été utilisée qu'à concurrence de 29% par rapport au budget prévu. Le taux de réalisation quantitatif satisfaisant a pu être atteint en grande partie par la mobilisation des moyens humains et financiers propres aux partenaires, mais le manque de moyens a fortement limité l'accompagnement et le S&E des AGR et MER après leur mise en place.
131. L'étude exploratoire des AGR et MER réalisée à Siliana et à Tataouine dans le cadre de l'ESPP a montré que les bénéficiaires d'AGR et microentrepreneurs rencontrés ont généralement apprécié les formations mais regrettent le manque de suivi-conseil personnalisé et d'appui en termes d'accès au marché et de mise en relation avec d'autres partenaires. La majorité des MER sont restées dans le secteur informel et bon nombre d'entre elles ont cessé leurs activités. Le contenu des formations pour les AGR n'a pas toujours répondu aux besoins des bénéficiaires, et les aurait même parfois orientés vers un créneau différent de leurs intentions initiales.
132. **Conclusion sur l'efficacité du portefeuille.** De manière générale, les résultats contribuant aux objectifs immédiats des projets ont été variables. L'accès des populations rurales aux infrastructures socio-économiques et aménagements de gestion des ressources naturelles, généralement de bonne qualité et réalisés plus ou moins selon les cibles quantitatives, à quelques exceptions près (parcours mis en repos par exemple), a été amélioré. Les projets ont aussi donné un meilleur accès aux technologies de production agropastorale grâce aux efforts de vulgarisation et de R&D, qui manquaient toutefois d'intensité et de portée. La contribution des projets à la reconstitution du patrimoine arboricole a été très importante. Sur le plan du renforcement des capacités de planification, de collaboration et de gestion des populations ciblées et de leurs organisations de base, les actions prévues par les projets ont été largement réalisées. Les organisations de base ont un fonctionnement acceptable mais leurs moyens techniques et financiers restent limités, et la majorité d'entre elles doivent encore être accompagnées. La qualité des PDP était variable et les comités de développement créés à Zaghouan et Siliana pour la planification et la mise en œuvre locale des interventions ont pratiquement disparu à l'achèvement des projets. L'appui aux AGR et aux MER et l'accès amélioré aux services financiers

<sup>104</sup> Par ailleurs, les montants modestes des crédits (400-500 DT) et la lenteur de leur octroi (entre 6 mois et une année d'attente) ont découragé beaucoup de demandeurs de crédit.

ruraux ont été les points faibles du portefeuille, faute d'efforts de développement de services financiers adaptés aux conditions et besoins des ruraux pauvres et d'un accompagnement suffisant. Dans l'ensemble, **l'efficacité du portefeuille est jugée plutôt satisfaisante (4)**.

### Efficiences

133. Pour ce critère, l'évaluation s'intéresse à la mesure dans laquelle les ressources (fonds, compétences spécialisées, temps, etc.) à disposition des projets ont été converties en résultats de façon économique.
134. **Effet du contexte.** Le contexte national a eu une incidence sur l'efficacité du portefeuille, de l'avis du Gouvernement, du FIDA et des autres partenaires de développement rencontrés pendant l'évaluation<sup>105</sup>. Les CRDA dans les délégations et gouvernorats reculés ont de plus en plus de mal à recruter et à retenir un personnel compétent et dynamique, et les CTV se heurtent à de nombreuses difficultés (§53). Après la révolution, le MARHP a été confronté à un affaiblissement du nombre et du niveau de qualification technique de ses directions centrales et services déconcentrés suite aux départs massifs à la retraite et à la réaffectation des cadres contractuels, remplacés partiellement par un personnel moins expérimenté. Les populations ont par endroits revendiqué des interventions non planifiées, notamment au niveau des infrastructures<sup>106</sup>. Le pays a connu une forte inflation, poussant aussi le coût de la main-d'œuvre vers le haut, et, en parallèle, une forte dévaluation de sa monnaie nationale qui a entraîné une hausse du coût des biens importés. La dévaluation a aussi eu pour effet que les projets financés en devises se sont retrouvés avec plus de fonds en monnaie locale à déboursier que prévu.
135. Toutefois, le portefeuille présente aussi plusieurs facteurs qui favorisent son efficacité: des équipes de gestion des projets très motivées, passionnées par les dimensions innovantes des projets; un personnel de CRDA généralement compétent sur le plan de l'exécution d'interventions techniques et maîtrisant bien les procédures administratives bien alignées sur les procédures nationales; et une supervision et un suivi de qualité de la part du FIDA. Les salaires des équipes de projet sont financés directement et entièrement par le Gouvernement, et alignés sur les salaires de l'administration sans primes de projet, ce qui réduit les coûts de fonctionnement des projets. Ceci peut aussi toutefois démotiver les équipes, qui doivent redoubler de travail pour planifier, gérer et mettre en œuvre les interventions parfois nouvelles et complexes des projets.
136. **Retards de démarrage.** De façon presque systématique, les projets ont enregistré des retards dans leur démarrage dus à différents facteurs: la longueur du processus de ratification des projets<sup>107</sup>, le manque de moyens humains et matériels des CRDA et la lenteur des procédures de recrutement, la faible maîtrise et la durée de mise en place de l'approche participative et partenariale, et des retards dans la finalisation des études initiales (surtout dans le cadre du PDAI Siliana-II).
137. Le PDAI Siliana-II, la phase relais du PRODESUD et le PRODESUD-II ont largement dépassé le délai moyen régional entre l'approbation de l'accord de financement et le premier décaissement, en raison notamment d'un processus très long de ratification des prêts (Tableau 8).

<sup>105</sup> Notamment l'AFD, l'UE, la Banque mondiale et la BAD.

<sup>106</sup> Les projets de la BAD ont été confrontés à la même difficulté (*Tunisie: Évaluation de la stratégie et du programme de la Banque 2004-2015*, Rapport de synthèse, septembre 2016).

<sup>107</sup> Plus d'une année en moyenne, à l'exception du PROFITS, ratifié moins de 7 mois après l'approbation du Conseil d'administration du FIDA grâce à un suivi rapproché du FIDA et du Gouvernement.

Tableau 8  
**Délais de démarrage**

Projet	Délai entre approbation et entrée en vigueur	Délai entre approbation et 1 <sup>er</sup> décaissement (mois)	Délai entre entrée en vigueur et 1 <sup>er</sup> décaissement (mois)
Moyenne NEN	8,3	18,5	7,7
PDAI Zaghouan	12,5	19	6,5
PDAI Siliana-II	17	26	9
PRODESUD	7	11	4
PRODESUD phase relais	17,2	22,5	5,3
PRODESUD-II	16	29	13
PRODEFIL	15	21	6
PROFITS	6,4	11,6	5,2

Sources: FIDA, Oracle Business Intelligence.

138. Les délais entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement ont généralement été raisonnables en comparaison avec la moyenne régionale. Le PRODESUD-II fait exception, avec un délai de 13 mois avant le premier décaissement. Son accord de financement est entré en vigueur fin mars 2014, alors que les équipes du projet étaient pleinement occupées à achever la phase relais, qui avait elle-même pris du retard au démarrage et s'est achevée en juin 2015.
139. L'entrée en vigueur de l'accord de financement de la première phase du PRODESUD et son premier décaissement ont pu avoir lieu dans des temps record, grâce à un don du FIDA qui a permis de développer et de tester l'approche méthodologique du projet sur le terrain. Toutefois, le démarrage effectif des investissements du PRODESUD a connu des retards car les approches assez complexes de planification et d'intervention participatives devaient être consolidées et les équipes du projet ont pris beaucoup de temps pour les assimiler. Les trois projets les plus récents ont, par ailleurs, connu d'importants retards dans le recrutement de leur personnel et l'assistance technique, avec des conséquences importantes pour leur vitesse de mise en œuvre au cours des premières années<sup>108</sup>.
140. Les **coûts de fonctionnement** prévus à la conception des projets varient entre 6% et 13% (tableau 9). Ceux-ci sont globalement acceptables, notamment grâce au coût relativement bon marché du personnel de projet, dont la rémunération est fondée sur les barèmes du personnel de l'administration. Les coûts de fonctionnement effectifs du PRODESUD étaient relativement plus importants, compte tenu de la nécessité de financer deux équipes (Tataouine et Douz) et une unité centrale au niveau de la DGFIOP à Tunis.
141. Les **taux d'exécution financière** des projets reflètent l'effet de la révolution de 2011, qui a freiné les activités durant les dernières années du PDAI Siliana-II et, surtout, du PRODESUD. Les taux d'exécution financière sont également pénalisés par la forte dévaluation du dinar tunisien face au dollar US, qui augmente de manière substantielle la liquidité de tous les projets (en cours) en devises locales. Le taux d'exécution financière du PRODESUD-II est de 49% (cumul du prêt du FIDA et du prêt du Fonds fiduciaire espagnol). Considérant que ce projet, mis en œuvre depuis 2015, est à moins de 2 ans de son achèvement (mars 2020), ce taux est moyennement satisfaisant. Cependant, compte tenu des engagements financiers, le PRODESUD-II est en bonne voie pour décaisser l'ensemble de ses ressources d'ici à sa conclusion. Ceci est dû aux retards du projet pendant ses premières années de mise en œuvre et au non-engagement de l'assistance technique prévue. Le taux

<sup>108</sup> La Banque mondiale a rencontré des retards similaires dans le recrutement de l'équipe du Projet de gestion intégrée des paysages. Les projets de la BAD connaissent un démarrage plus rapide grâce à des dons de « prédémarrage ». Source: entretiens durant la mission préparatoire, novembre 2017.

d'exécution physique du projet a atteint entre 50% et 60% des cibles, laissant penser qu'elles devront être revues à la baisse, en particulier à Douz où le projet a pris le plus de retard.

Tableau 9  
**Indicateurs d'efficacité du portefeuille**

Indicateur	PDAI Zaghouan	PDAI Siliiana-II	PRODESUD	PRODESUD phase relais	PRODESUD-II	PRODEFIL	PROFITS
Coût effectif en millions d'USD <sup>a</sup>	38,25	41,95	37,97	6,25	16,86 <sup>f</sup>	6,57 <sup>g</sup>	n.d.
Financement FIDA prévu en millions d'USD <sup>b</sup>	16,06	20,49	18,75	4,47	10,87	19,5	24,1
Taux d'exécution financière global (USD)	114,6%	91,8%	85,6%	79,3%	32,4% <sup>f</sup>	n.d.	n.d.
Taux de décaissement financement FIDA (sur le financement en droits de tirage spéciaux) <sup>c</sup>	97%	86,7%	96%	86%	43,7%	25%	10,7%
Coûts de fonctionnement / coût total (prévision) <sup>d,i</sup>	6%	6%	10%	13%	9% <sup>h</sup>	9%	6,4%
Coûts de fonctionnement / coût total (actuels) <sup>d,i</sup>	7,0%	6,5%	9,8%	4%	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre prévisionnel des ménages bénéficiaires <sup>d</sup>	11 600	27 802	11 000	n.d.	13 200	19 600	14 000
Nombre effectif des ménages bénéficiaires <sup>e</sup>	11 000	29 300	14 000	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Coût prévisionnel par ménage bénéficiaire en USD	2 877	1 644	4 030	n.d.	3 936	1 880	2 449
Coût effectif par ménage bénéficiaire en USD	3 477	1 432	3 159	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
TRIE estimé à la conception <sup>c</sup>	10,20%	17,10%	12,80%	n.d.	15,70%	12,90%	17,10%
TRIE actuel <sup>c</sup>	11,70%	13,20%	12,60%	n.d.	12,60%	n.d.	n.d.

<sup>a)</sup> Sources: rapports d'achèvement; revue à mi-parcours du PRODESUD-II (avril 2018).

<sup>b)</sup> Source: rapports du Président.

<sup>c)</sup> Source: FIDA, Oracle Business Intelligence à la date du 30 avril 2018.

<sup>d)</sup> Sources: rapports de conception, rapports d'achèvement.

<sup>e)</sup> Estimations IOE sur la base des rapports d'achèvement; revue à mi-parcours du PRODESUD-II (avril 2018); rapport de supervision PRODEFIL (octobre 2017).

<sup>f)</sup> À la date du 15 mars 2018.

<sup>g)</sup> À la date du 12 octobre 2017.

<sup>h)</sup> Selon le rapport de conception. Le rapport du Président indique que les coûts de fonctionnement seront de 13,5%.

<sup>i)</sup> Pour le PDAI Zaghouan et le PRODESUD, ces ratios ont été calculés sur les montants en DT, et, pour les autres projets, sur les montants en USD.

142. **Coût par bénéficiaire.** Il existe des variations significatives du coût par ménage bénéficiaire, qui fluctue entre 1 432 USD pour le PDAI Siliiana-II et 3 477 USD pour le PDAI Zaghouan. Toutefois, les chiffres du nombre de ménages touchés présentés dans les rapports de projet sont très approximatifs, et il s'agit souvent de nombres cumulés (un ménage pouvant être compté plusieurs fois). En effet, beaucoup de ménages ont bénéficié de deux appuis différents ou plus; il ne serait donc pas irraisonnable de multiplier ces montants par deux pour arriver aux coûts réels par ménage bénéficiaire. En se basant sur les coûts et nombres de bénéficiaires prévisionnels, les deux phases du PRODESUD apparaissent nettement plus coûteuses, en raison, d'une part, du coût important des infrastructures et

aménagements de génie civil, dû notamment aux frais de transport et au nombre limité de compagnies privées présentes dans la zone du projet, et, d'autre part, de la densité très faible de la population dans ces zones quasi désertiques (11 000 ménages ruraux sur l'ensemble de la zone d'intervention du projet). Si l'on considère qu'une partie importante des financements a été orientée vers des investissements qui n'ont pas prioritairement ciblé les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables (voir §94), les coûts des projets par ménage bénéficiaire paraissent élevés.

143. **Coût unitaire.** Les coûts unitaires des réalisations sont comparables aux coûts courants de réalisation de projets similaires à l'échelle régionale et nationale. Il existe de légers dépassements des coûts unitaires de certaines réalisations par rapport aux prévisions, dus notamment à l'inflation que le pays a connue et donc à une augmentation des prix des matériaux et du coût de la main-d'œuvre.
144. **Taux de rentabilité interne économique (TRIE).** Le TRIE a été estimé à la conception pour tous les projets, puis estimé encore à mi-parcours et à l'achèvement. Pour le PDAI Zaghouan et le PRODESUD, le TRIE estimé à l'achèvement est comparable à celui estimé à la conception. Le TRIE estimé à l'achèvement du PDAI Siliana-II et celui estimé à mi-parcours du PRODESUD-II sont plus bas que ceux estimés à leur conception, mais restent acceptables. Ceci est principalement dû aux retards accumulés dans l'exécution des aménagements hydro-agricoles et des infrastructures et aux hypothèses trop optimistes concernant la variation des prix, la productivité des cultures et de l'élevage, et la rentabilité des microentreprises.
145. **En conclusion,** certains projets du portefeuille ont connu des retards assez importants, en particulier entre leur approbation par le FIDA et la ratification des accords de financement par le Gouvernement. La nouveauté et la complexité des approches participatives, les séquelles de la révolution en 2011 et les lenteurs de recrutement du personnel clé ont également retardé leur démarrage. Les coûts de fonctionnement et la rentabilité interne des projets sont généralement acceptables, ce qui n'est pas le cas pour les coûts par ménage bénéficiaire, qui semblent assez importants considérant qu'une part importante des financements ne sont pas orientés vers les ménages les plus pauvres et vulnérables. **L'efficacité du portefeuille est jugée plutôt satisfaisante (4).**

### **Impact sur la pauvreté rurale**

146. **Introduction.** L'évaluation a apprécié l'impact des trois projets achevés (le PDAI Zaghouan, le PDAI Siliana-II, et le PRODESUD et sa phase relais) et, dans une certaine mesure, du PRODESUD-II, dont la révision à mi-parcours a été réalisée en avril 2018.
147. En termes de disponibilité des données, pour aucun des projets considérés, aucune étude d'impact sur un échantillon aléatoire et avec une situation de référence et un groupe témoin n'a été réalisée. Cependant, le PDAI Zaghouan s'est appuyé pour sa formulation sur une étude socio-économique de base et a réalisé une enquête auprès de 200 bénéficiaires à son achèvement<sup>109</sup>. Pour le PRODESUD et le PDAI Siliana-II, des études socio-économiques de base ont aussi été réalisées, mais les enquêtes visant à estimer les impacts à leur achèvement ont porté sur des échantillons très réduits. La première enquête de référence Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) a été réalisée pour le PDAI Siliana-II en 2010, plus de trois ans après son lancement.
148. Afin de compléter cette base de données très limitée, l'ESPP a réalisé deux enquêtes exploratoires d'impact en amont de la mission principale dans les

<sup>109</sup> Enquête réalisée sur un échantillon de 200 ménages, soit 50 ménages (sur deux UST) par délégation, dont 80% ont bénéficié du projet et 20% n'en ont pas bénéficié. Le choix des UST a été fait sur la base de la diversité des actions du projet qui y ont été réalisées, donc pas de façon aléatoire.

gouvernorats de Tataouine et de Siliana auprès de 211 et 231 ménages, respectivement. Le but de ces enquêtes était d'apprécier la perception des bénéficiaires par rapport aux effets des différentes interventions des projets sur les domaines d'impact du FIDA, en lien avec la théorie du changement reconstruite du programme de pays. L'échantillonnage pour ces enquêtes n'était pas aléatoire, les données quantitatives issues de ces enquêtes ne peuvent donc pas être généralisées à l'ensemble de la population (voir l'annexe XI). L'évaluation de l'impact du portefeuille reste donc largement qualitative.

### ***Productivité agricole et sécurité alimentaire***

149. **Indicateurs d'impact et évaluabilité.** Les données disponibles sur l'impact sur la productivité agricole des actions des projets du portefeuille concernent, i) pour les productions végétales: l'étendue des aménagements (superficies irriguées, touchées par les travaux CES ou plantées d'arbres fruitiers), les paramètres d'utilisation des infrastructures, tels que l'évolution des taux d'exploitation et/ou d'intensification pour les périmètres irrigués, mais les chiffres sur l'évolution des productions et des rendements demeurent très anecdotiques et incomplets; ii) pour les productions animales: cheptels bénéficiant des appuis (parcours améliorés, hydraulique pastorale), mais très peu de données concernant les nombres et la productivité des cheptels.
150. **Impact sur les productions végétales.** L'impact du portefeuille sur les productions végétales est dû essentiellement au développement des PPI et à la reconstitution et à l'intensification des plantations arboricoles, souvent combinés. L'extension de la superficie irriguée a permis de transformer les systèmes de production agricole, en faveur notamment de l'oléiculture et de l'arboriculture fruitière (pommier, cerisier, palmier, pêcher, abricotier, etc.). Elle a aussi permis d'augmenter considérablement les rendements grâce à la disponibilité sécurisée de l'eau et à la possibilité d'intensifier les cultures. Dans le centre-nord, les producteurs rencontrés dans le cadre de l'évaluation ont déclaré apprécier l'arboriculture fruitière irriguée pour les revenus qu'elle procure, d'autant plus qu'elle bénéficie d'un marché demandeur et rémunérateur. Au sud, les effets de l'irrigation sont particulièrement spectaculaires, puisqu'elle a permis d'augmenter le nombre de pieds par hectare d'oliviers de 30 à 208 en moyenne<sup>110</sup>.
151. L'étude de perception d'impact à Siliana a montré que 86% des bénéficiaires de périmètres irrigués ont perçu une amélioration du rendement de leurs cultures, indépendamment de s'ils avaient ou non bénéficié d'une amélioration des axes routiers. Quelques personnes interrogées n'ont pas les moyens d'acquérir les équipements d'irrigation, et d'autres ne veulent pas investir à cause du statut foncier de leurs terres, restées dans l'indivision entre héritiers. À Tataouine, 73% des bénéficiaires directs de périmètres irrigués sondés, à l'exclusion de ceux qui ont bénéficié d'une amélioration routière, ont perçu une hausse de leur revenu.
152. Cependant, les taux d'exploitation des PPI demeurent insuffisants dans toutes les régions d'intervention (50% à 75%). De même, en particulier dans le sud, les modes d'exploitation retenus pour ces périmètres ne semblent pas mettre à profit toutes les opportunités de diversification. Des contraintes de marché (concurrence des autres régions, distance des grands centres urbains et déclin du tourisme) et de main-d'œuvre ont été mentionnées parmi les raisons du faible développement des cultures maraîchères. Les actions de vulgarisation ont eu un effet positif, mais cet effet est difficile à isoler du changement de système dans son ensemble (si l'on excepte les formations techniques à l'arboriculture, en particulier la taille, qui sont l'une des conditions sur lesquelles s'appuient les résultats obtenus).
153. La CES, qui vise à combattre l'érosion et à améliorer la disponibilité des eaux souterraines pour les cultures, a aussi un impact significatif sur les rendements des

<sup>110</sup> Rapport d'achèvement du PRODESUD, 2016.

cultures pluviales, bien qu'il soit rarement immédiat. Le rapport d'achèvement du PDAI Zaghuan estime une amélioration à court terme des rendements, particulièrement de l'olivier et des céréales, d'environ 20%. Celui du PDAI Siliana-II indique que les banquettes mécaniques ont permis d'accroître le rendement du blé de 33% à 50% (de 20 à 30 quintaux/hectare et de 30 à 40 quintaux/hectare) et des oliviers à huile de 20% à 60% selon les régions. Le rapport d'achèvement du PRODESUD jauge une amélioration du nombre de plants d'olivier dans les jessours de 44%, et une amélioration du rendement de l'olivier de 32%.

154. **Impact en matière d'élevage.** La production (nombre de têtes) et la productivité (vitesse de croissance, fertilité) des troupeaux de petits ruminants et de camélidés élevés en extensif ont été sécurisées grâce à l'amélioration de l'accès et de la qualité des parcours et à l'amélioration des conditions d'abreuvement et la présence d'ombrières près des points d'eau. Il n'existe pas de données quantitatives concernant l'impact de ces actions sur l'évolution des cheptels menés en extensif ou leurs indicateurs de productivité. Pourtant, l'enquête de perception d'impact menée à Tataouine auprès de 121 éleveurs montre quelques tendances intéressantes (Figure 1).

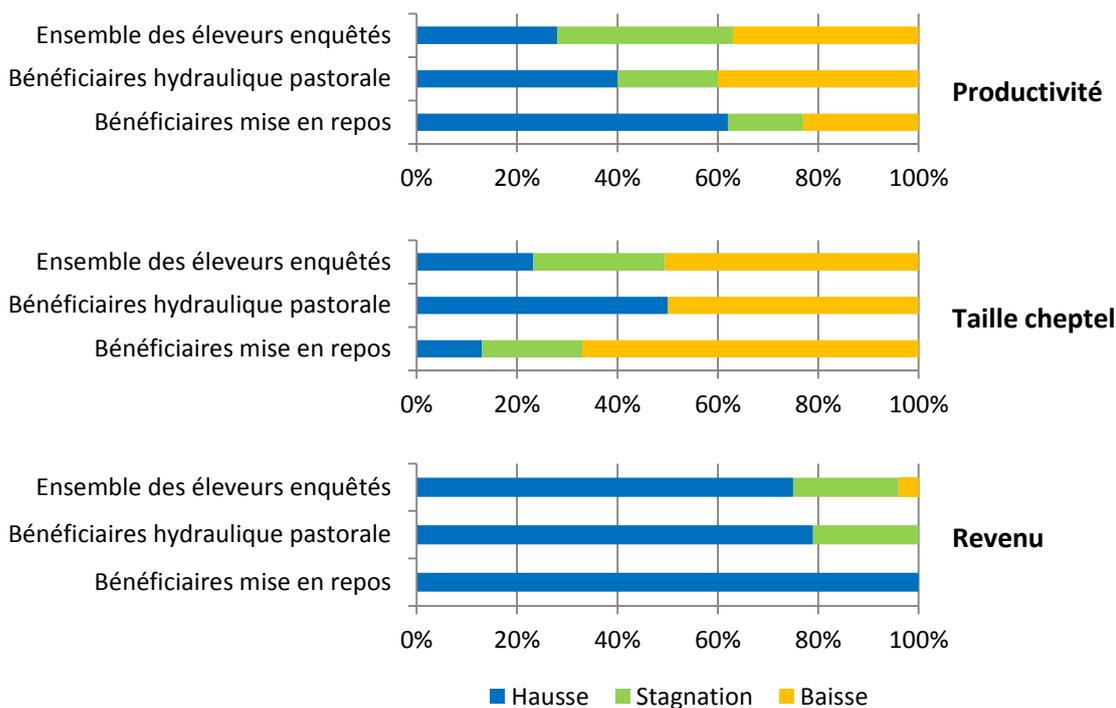


Figure 1  
**Proportion des répondants ayant perçu des changements en termes de productivité animale, de taille de cheptel et de revenu**

Source: Étude de perception d'impact à Tataouine

155. À Tataouine, où le projet a considérablement investi dans les parcours (mise en repos, installation d'aires d'abreuvement et d'ombrières), ce sont surtout les bénéficiaires de la mise en repos qui ont vu une augmentation de la productivité animale (taux de croissance et de fertilité des animaux), mais leurs pertes de cheptel dues à la récurrence d'années sèches sur ces 4-5 dernières années ont été importantes. Il ressort de l'enquête que l'hydraulique pastorale destinée à l'abreuvement des animaux (qui a bénéficié à environ 2 500 éleveurs) aurait particulièrement aidé les éleveurs sur les parcours équipés pour maintenir leurs cheptels à travers les années de sécheresse. Toutefois, l'effet des points d'eau sur la productivité animale ne ressort pas clairement des résultats de l'enquête. Dans l'ensemble, les cheptels à Tataouine ont connu un déclin important. Selon l'enquête,

les moyens et grands éleveurs (possédant au moins 80 têtes d'ovins et caprins<sup>111</sup>) ont particulièrement ressenti ce déclin, de l'ordre de -73%, contrairement aux plus petits éleveurs (-8%). Les sécheresses récurrentes de ces dernières années ont surtout causé une forte mortalité au sein des grands troupeaux et forcé les grands éleveurs à réduire considérablement la taille de leurs cheptels.

156. À Siliana, c'est surtout l'appui de l'OEP auprès des éleveurs de bovins laitiers qui est documenté. Selon le suivi de l'OEP, on observe, grâce à l'encadrement technique rapproché, une augmentation moyenne du cheptel bovin laitier (1,3 tête par éleveur) et une hausse des superficies consacrées aux cultures fourragères (de 51%). Ces cultures fourragères, qui entrent dans le cadre de la rotation agricole, ont un effet positif sur la fertilité et les rendements en céréales. La production laitière a augmenté de 3,3 l/vache présente. La qualité du lait s'est améliorée (protéines, matière grasse), de même que les taux de reproduction (+11% de veaux par an). Les moyens financiers dégagés par la vente du lait permettent l'amélioration de la complémentation alimentaire et un meilleur suivi sanitaire des troupeaux. Ils permettent également un développement technique: développement de la traite mécanique au niveau des exploitations, centres de collecte (effets cumulatifs).
157. **Sécurité alimentaire.** Les hausses de revenus, de productivité et de diversification agricole (étroitement liées) ont pu avoir un impact sur la qualité et la diversité de l'alimentation des ménages bénéficiaires. Une enquête menée à l'achèvement du PDAI Zaghouan a révélé que plus de la moitié des répondants avaient noté une amélioration du taux de satisfaction des besoins alimentaires, notamment les ménages bénéficiaires des jardins familiaux et des microprojets d'élevage (54% de répondants). Pour le PRODESUD, la moitié des ménages sondés à la suite de la première phase a indiqué avoir ressenti un impact positif des jardins familiaux, des microprojets d'élevage et des AGR dans l'amélioration du taux de satisfaction de leurs besoins alimentaires. Par ailleurs, les actions de désenclavement (pistes rurales) auraient aussi contribué à faciliter l'approvisionnement en denrées alimentaires. Toutefois, selon les données recueillies au cours de l'étude de perception d'impact à Tataouine, le PRODESUD ne semble pas avoir eu d'impact important, à l'exception de l'oasis de El Ferch, où le projet a réalisé un investissement important dans un périmètre irrigué consacré au maraîchage (146 producteurs et productrices).
158. À Siliana, selon l'étude de perception d'impact, 42% des enquêtés ont perçu une amélioration de la qualité de la nourriture, et 50% une diversification de leur alimentation grâce au projet. Les bénéficiaires d'un périmètre irrigué ont vu nettement plus d'améliorations dans la qualité et la diversification de leur nourriture que les imadas ayant bénéficié d'autres appuis. Les enquêtes SYGRI (enquête de référence en 2010 et enquête finale en 2014) avaient cependant montré une accentuation de la malnutrition infantile<sup>112</sup> et une augmentation importante de la proportion de ménages déclarant avoir vécu une période de disette<sup>113</sup> durant les 12 derniers mois. Ce constat peut être mis en relation avec la dégradation du pouvoir d'achat des ménages et du marché de l'emploi (aussi occasionnel) qu'a connu le pays en général et la région en particulier, dans les 3-4 années suivant la révolution.
159. L'accès amélioré à l'eau potable a fort probablement contribué à réduire les maladies intestinales des enfants, leur permettant de mieux absorber les nutriments dans leur nourriture. Cependant, ces mêmes enfants peuvent être

<sup>111</sup> L'échantillon est composé de 22 éleveurs, dont un seulement a agrandi son troupeau sur les 10 dernières années.

<sup>112</sup> Constat à prendre avec précaution, considérant la méthode d'échantillonnage des ménages en 2010, appliquée principalement dans les localités situées à proximité des axes routiers et présentant donc des caractéristiques économiques pouvant être plus favorables.

<sup>113</sup> La notion de disette en Tunisie ne peut bien entendu pas être comparée à celle utilisée en Afrique subsaharienne, où elle se présente généralement sous une forme beaucoup plus grave.

infectés par les eaux usées qui ruissellent dans les villages quand celles-ci ne sont pas évacuées de façon contrôlée.

### **Revenus et avoirs nets des ménages**

160. Il est important de rappeler les différences dans la composition des revenus selon les zones d'intervention des projets, confirmées également par les enquêtes réalisées auprès des ménages dans les deux gouvernorats: à Siliana, l'agriculture joue un rôle majeur dans la formation du revenu des bénéficiaires, tandis qu'à Tataouine la majorité de la population tire principalement ses revenus de sources extra-agricoles (services publics, émigration, industrie pétrolière, contrebande, etc.). Il faut aussi rappeler que depuis 2011 la Tunisie a connu une forte inflation qui a affecté le pouvoir d'achat des populations.
161. **Impact sur les revenus.** Plusieurs interventions ayant été réalisées par les projets sur les mêmes sites, il est difficile d'isoler l'impact sur les revenus de chaque type d'intervention. Il ressort très clairement des enquêtes menées à Siliana et à Tataouine que plus le nombre de types d'actions bénéficiant aux ménages est élevé, plus la proportion ayant perçu une hausse de revenus est élevée. À Tataouine, par exemple, moins de 43% des ménages ayant bénéficié d'un seul appui ont perçu une amélioration de leurs revenus, alors que ce pourcentage grimpe à 63% pour les ménages ayant bénéficié de deux types d'appui, et à 76% pour ceux qui ont reçu trois appuis différents ou plus. À Siliana, ces chiffres sont encore plus remarquables: respectivement 27%, 56% et 80% des ménages ayant reçu un seul appui, deux appuis et plus de deux appuis ont perçu une augmentation de leurs revenus. Ce constat plaide *en faveur* de la combinaison de plusieurs interventions pour les mêmes ménages (et donc *en faveur* de l'approche intégrée) et *contre* le saupoudrage d'interventions uniques isolées.
162. Selon la perception des ménages sondés à Zaghuan, Siliana et Tataouine, les interventions ayant eu l'impact le plus perceptible sur les revenus sont les périmètres irrigués, qui ont touché au total environ 1 600 exploitants dans l'ensemble des régions touchées par les projets financés par le FIDA. Selon l'endroit, entre 53% et 90% des bénéficiaires sondés dans les imadas ayant bénéficié d'un périmètre irrigué ont perçu une amélioration de leurs revenus. Ces améliorations de revenus sont surtout notables auprès des bénéficiaires des périmètres irrigués ayant pu augmenter leurs rendements grâce à l'adoption de nouvelles techniques culturales (équipements d'irrigation efficaces) et/ou ayant introduit des cultures plus rémunératrices (arboriculture fruitière, maraîchage). Il s'agirait d'un tiers seulement des bénéficiaires de périmètres irrigués à Zaghuan<sup>114</sup>.
163. Les ménages sondés qui n'ont pas pu bénéficier du périmètre irrigué créé ou réhabilité par le FIDA dans leur imada ou UST ont toutefois pu tirer avantage des plantations d'olivier en sec, des aménagements de CES et des améliorations du réseau routier. Ceux-ci ont été effectués par les projets financés par le FIDA ou d'autres programmes dans tous les secteurs ayant bénéficié de la création ou de la réhabilitation d'un périmètre irrigué. Dans les imadas (secteurs) de Siliana et Tataouine n'ayant bénéficié que d'actions CES, d'améliorations du réseau routier et de plantations arboricoles, donc dépourvus de périmètre irrigué, seuls 21% à 32% des bénéficiaires sondés ont perçu une amélioration de leurs revenus. À Siliana, dans les imadas n'ayant bénéficié que d'actions CES et de plantations arboricoles, donc dépourvus de périmètre irrigué et de pistes, cette perception n'a été communiquée que par 24% à 27% des ménages<sup>115</sup>. Selon les répondants, les pistes ont permis de réduire les frais et le temps de transport vers les parcelles et les parcours, et d'améliorer l'accès aux grands marchés, assurant ainsi la vente de

<sup>114</sup> Rapport d'achèvement du PDAI Zaghuan, 2009.

<sup>115</sup> À Tataouine, toutes les UST couvertes par l'enquête ont bénéficié de pistes et d'ouvrages CES.

- produits agricoles et l'achat d'intrants à des prix plus compétitifs avec un effet indirect sur les revenus.
164. À Tataouine, où le projet a considérablement investi dans les parcours (mise en repos, installations d'aires d'abreuvement et d'ombrières), les éleveurs bénéficiant de l'ensemble de ces interventions ont tous perçu une amélioration de leurs revenus. Environ 88% des bénéficiaires de la mise en repos *ou* de l'hydraulique pastorale sondés ont perçu une hausse de leurs revenus, contre 75% de l'ensemble des éleveurs sondés. Environ 57% des éleveurs sondés ayant bénéficié de la mise en repos *ou* de l'hydraulique pastorale ont perçu une amélioration de la productivité animale, même si la moitié d'entre eux a perdu des animaux à cause des sécheresses récurrentes des dernières années. Le pourcentage d'éleveurs bénéficiaires ayant connu une augmentation de revenus est donc nettement plus élevé que celui des éleveurs ayant noté une hausse de la productivité. Ceci s'explique par la pluriactivité de la majorité des éleveurs sondés, dont une partie non négligeable a pu compenser les pertes au niveau de la production animale par des gains de revenus ailleurs, notamment dans la culture de l'olivier en irrigué.
  165. À Zaghouan et Siliana, les enquêtes ont montré que l'augmentation des revenus provient majoritairement des productions végétales, grâce à une hausse des rendements et à l'introduction de cultures plus rémunératrices. Le nombre de bénéficiaires sondés ayant perçu une augmentation de la productivité animale y est beaucoup moins important, ce qui n'est pas étonnant considérant la faible étendue des AGR en élevage et des appuis principaux à l'élevage (élevage laitier à Siliana et plantations d'arbustes fourragers à Zaghouan).
  166. L'appui à la mise en place d'AGR et de MER par le PRODESUD et le PDAI Siliana-II a permis d'augmenter le revenu d'un nombre assez modeste de bénéficiaires (232 microprojets d'AGR à Tataouine et 501 à Siliana; 83 petites et moyennes entreprises [PME] à Tataouine et 48 à Siliana; aucune AGR ou PME à Douz). Le taux de financement de microprojets par les partenaires financiers a été faible, et les projets ayant obtenu un financement n'ont pas fait l'objet d'un suivi, ce qui ne permet pas d'évaluer leur rentabilité actuelle et leur durabilité. Bon nombre des bénéficiaires quantifiés ci-dessus ont rapidement abandonné l'activité soutenue, pour diverses raisons: marge bénéficiaire trop faible due à la petite taille de l'activité; pour obtenir des liquidités avant de migrer vers la ville; suite à un mariage, etc.
  167. **Impact sur les actifs des ménages.** L'installation et la restauration des périmètres irrigués, la CES et le remembrement des terres agricoles en sec ont eu un effet positif sur la valeur de la terre agricole. Ceci a bénéficié aux propriétaires terriens, mais a rendu l'accès à la terre plus difficile pour les agriculteurs sans grands moyens ou les jeunes ruraux souhaitant s'installer comme agriculteurs.
  168. À Zaghouan et Siliana, les projets ont réalisé d'importants investissements en matière d'AEP, atteignant près de 11 000 et 10 500 habitants respectivement. À Tataouine, où presque tous les ménages ont accès à l'eau potable, le PRODESUD-II a, à travers l'extension et l'amélioration de deux réseaux, sécurisé l'accès à l'eau potable à domicile pour 133 familles.
  169. Les plantations d'arbres fruitiers, principalement l'olivier, mais aussi des amandiers, pêchers, figuiers, cerisiers et pommiers, ont augmenté la propriété d'arbres de ménages bénéficiaires. À Siliana, le projet a planté environ 10 800 ha d'arbres en pluvial et 750 ha en irrigué, bénéficiant à environ 17 000 producteurs. À Tataouine, le PRODESUD a distribué plus de 143 000 plants d'oliviers pour la reconstitution du potentiel de production arboricole.
  170. **Actifs financiers.** Le portefeuille a eu un impact très limité sur l'accessibilité des services financiers ruraux inclusifs, bien qu'il s'agisse d'un objectif explicite du COSOP de 1998. Interrogés sur les services financiers, seuls 22% et 19% des bénéficiaires sondés par l'ESPP à Tataouine et Siliana confirment une amélioration

dans ce domaine. Ceci n'est pas étonnant, puisque les projets financés par le FIDA n'ont déployé des efforts dans ce sens que dans le cadre de la promotion des AGR et MER.

### **Capital humain et social**

171. L'impact des projets sur le capital humain et social est globalement positif, mais n'a pas atteint un grand nombre de personnes, à l'exception des améliorations au réseau routier. Selon l'étude de perception des impacts de l'ESPP, l'aménagement de pistes a amélioré l'accès des ménages aux services de santé et des enfants à l'éducation, selon 55% et 54% des répondants, respectivement.
172. Les bénéficiaires de formations et de conseils techniques rapprochés dans divers domaines (techniques agricoles et d'élevage, gestion des GDA, gestion de microentreprise, artisanat, etc.), y compris des femmes et des jeunes, ont vraisemblablement pu acquérir de nouvelles connaissances et un nouveau savoir-faire, dont l'application dans la pratique reste parfois limitée en raison d'un faible suivi et accompagnement dans la durée. Les données de S&E qui permettent de mesurer l'impact des formations et du conseil sur le niveau de connaissances et de savoir-faire des populations et leur degré d'application par les bénéficiaires sont ponctuelles et incomplètes. Selon le rapport d'achèvement du PDAI Siliana-II, 30% des agriculteurs ont suivi et appliqué avec maîtrise les conseils agricoles, et 55% les ont appliqués partiellement. Selon le rapport d'achèvement du PRODESUD, les sessions de formation, qui comportaient une forte dimension pratique, ont permis un transfert de connaissances et de techniques de production vers les agriculteurs, les femmes et les jeunes. Plus de 1 400 jeunes et femmes ruraux ont été formés, mais seulement 232 ont bénéficié d'une aide pour appliquer les techniques enseignées à travers la mise en place concrète d'une AGR ou MER, et seuls 23% des microprojets constitués étaient encore actifs à la fin de la première phase (2010).
173. L'étude de perception des impacts a révélé que seules 13% des personnes sondées avaient bénéficié de formations et moins de 2% de conseils agricoles ou zootechniques individuels – des chiffres très faibles considérant le biais positif fort probable de l'échantillon. La proportion de jeunes (jusqu'à 35 ans) au sein de l'échantillon ayant bénéficié de formations à Tataouine (28%) est nettement plus élevée que celle pour Siliana (4%). La majorité des personnes ayant bénéficié de formations a déclaré que ces formations avaient plutôt bien répondu à leurs priorités (86%) et qu'elles avaient eu un impact positif sur leurs connaissances relatives aux techniques culturales (77%) et d'élevage (49%). Environ un tiers des répondants ont perçu un impact des formations sur leur productivité agricole ou la diversification de leurs revenus, une proportion nettement plus élevée à Tataouine qu'à Siliana (figure 2).

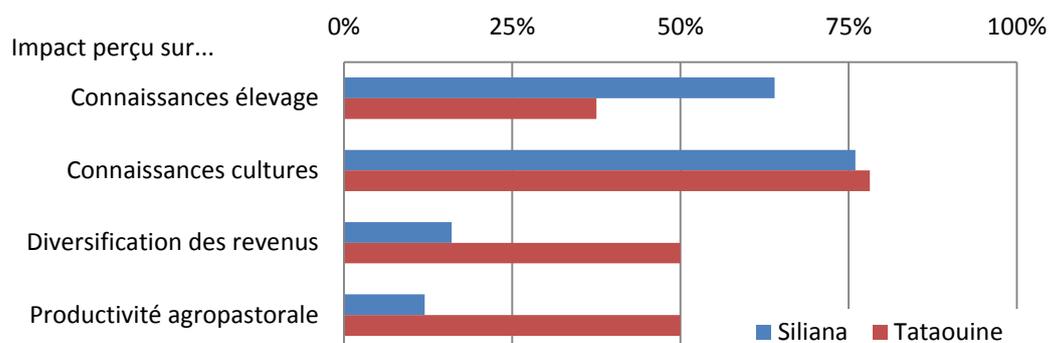


Figure 2

**Proportion des bénéficiaires sondés ayant perçu un impact des formations dont ils ont bénéficié**

Source: Étude de perception des impacts de l'ESPP

174. La création de CD et de GDA par les projets a permis une meilleure participation de la population aux décisions de développement local, grâce à leur implication dans l'élaboration des PDP. Ce processus a amélioré la collaboration et la communication entre la population et les services publics, créant un dynamisme communautaire. Les CD n'ont cependant plus été soutenus après la fin des projets et ont majoritairement disparu ou été absorbés par un GDA.
175. Selon les entretiens menés par l'ESPP et les rapports d'achèvement, les GDA sont devenus les représentants de la population bénéficiaire et les interlocuteurs principaux du CRDA, des projets et des autres partenaires de développement. Grâce au programme de pays, les GDA ont pu améliorer leur savoir-faire technique et de gestion, ainsi que leur capacité à mobiliser et consulter la population et à interagir avec l'administration. L'étude exploratoire des GDA menée par l'ESPP a révélé que plus de la moitié des GDA avaient un niveau de fonctionnement et une gestion acceptable et qu'environ un tiers étaient réellement dynamiques et présentaient des perspectives futures et une capacité d'évolution vers plus d'autonomisation et de durabilité, particulièrement en diversifiant leurs activités et partenariats<sup>116</sup>. L'étude de perception d'impact a montré que l'opinion des adhérents sur les GDA était également assez mitigée, et que la proportion d'adhérents satisfaits de leur GDA était assez moyenne (respectivement 40% et 65% des répondants à Siliana et Tataouine). Plus d'un tiers considèrent que leurs attentes ne sont pas prises en compte (respectivement 35% et 42%). Les conseils d'administration des GDA sont parfois soupçonnés ne pas représenter les intérêts de tous les adhérents. D'une part, peu d'adhérents ont la "vocation" de se joindre volontairement au conseil d'administration (CA) de leur GDA et les motivations des membres de ce dernier peuvent être très diverses (statut social, intérêt économique lié au bon fonctionnement/entretien de l'aménagement, etc.). D'autre part, les GDA sont souvent confrontés à des problèmes de gestion, notamment liés à l'organisation équitable des tours d'eau, à l'entretien des équipements et à la collecte des redevances. Selon les membres de CA rencontrés, les adhérents sont parfois très prompts à reprocher ces problèmes au CA, alors qu'ils en sont souvent eux-mêmes à l'origine.
176. Avant la révolution, les GDA étaient généralement influencés par les pouvoirs politiques, notamment au niveau du choix des membres des CA. De ce fait, après la révolution, la plupart des GDA ont connu une crise de légitimité de leurs CA, conduisant à leur renouvellement. Par ailleurs, les GDA initialement mis en place

<sup>116</sup> Il s'agit notamment des GDA i) qui gèrent des infrastructures directement productives (essentiellement des périmètres irrigués), ii) féminins qui ont été créés dans le cadre de l'intégration de la femme rurale dans les activités économiques, et, enfin, iii) qui sont guidés par un président jouissant d'une influence au sein de l'administration et d'un certain niveau social lui permettant de réconcilier des intérêts divers au sein de son groupement.

par l'État restent toujours sous la tutelle et le contrôle de plusieurs instances, limitant leur autonomie et leur indépendance. De ce fait, ces organisations ne semblent pas exercer une influence politique au niveau national, mais plutôt être elles-mêmes influencées sur le plan politique.

### ***Institutions et politiques***

177. **Institutions.** L'impact du portefeuille sur les institutions a été varié. Les projets ont investi dans le renforcement des capacités du personnel des arrondissements techniques au sein des CRDA et de différents partenaires régionaux engagés avec les projets tels que l'ODNO, l'ANETI et des bureaux d'étude impliqués dans le processus de développement local. Les UGP ont constitué des pépinières de formation et d'apprentissage de décideurs au niveau de la politique agricole: cinq coordinateurs de projets (parmi les sept engagés pendant la période couverte par l'ESPP) ont été nommés aux postes de directeur de CRDA, directeur central au MARHP ou gouverneur.
178. Les formations des unités de projet ont été jugées pertinentes et adéquates, répondant bien à des besoins identifiés. Elles étaient pourtant sporadiques et ne s'inscrivaient pas dans un plan de formation global. Malgré cela, selon les témoignages recueillis pendant la mission d'ESPP, elles ont eu un impact positif sur l'amélioration des capacités des personnes formées dans des domaines tels que l'approche participative, le système d'information géographique ou encore de gestion de projets. Les capacités dans le domaine du S&E restent limitées vu qu'elles se limitent au SYGRI, sans produire les informations nécessaires pour une gestion basée sur les résultats.
179. L'approche participative utilisée dans les interventions des projets est progressivement institutionnalisée au sein du MARHP et adoptée par d'autres projets et programmes au niveau national.
180. **Politiques.** L'impact du portefeuille sur les politiques a été modeste. Le programme de pays ne présente pas une stratégie bien déterminée en matière d'engagement sur les politiques (voir la section "Engagement sur les politiques" du chapitre "Évaluation des activités hors prêts"). Les projets ont néanmoins contribué à des réflexions sur des thématiques spécifiques, notamment:
- a) Le PRODESUD-II a contribué à la préparation et à la rédaction d'un décret pastoral<sup>117</sup> sur l'adoption du système de compensation dans les parcours collectifs. En 2009, ce même projet a initié une réflexion autour de la gestion des parcours collectifs dans le Sud-Est tunisien à l'occasion d'un atelier national de réflexion. Dans ce cadre, la Direction générale des forêts et le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) ont initié l'élaboration d'un code pastoral qui est en cours de discussion<sup>118</sup>.
  - b) Le PDAI Siliana-II a contribué à la préparation d'un projet de texte juridique en vue d'intégrer la gestion durable des terres et la conservation de la biodiversité. Il a été soumis à la Présidence du Gouvernement pour examen et approbation mais reste encore en suspens à ce jour.
  - c) Des amendements ont aussi été apportés au texte législatif régissant le statut des SMSA, suite à des concertations entre le PRODEFIL et les différentes structures administratives et paysannes<sup>119</sup>. Un nouveau projet de loi relatif à la dénomination, à la tutelle, aux partenariats public-privé et à d'autres aspects a été soumis à la Présidence du Gouvernement pour approbation.
181. **Conclusion sur l'impact du portefeuille sur la pauvreté rurale.** Il est difficile de quantifier l'impact sur la pauvreté rurale du portefeuille en raison du manque de

<sup>117</sup> Décret 275 du MARHP daté du 21 janvier 2016.

<sup>118</sup> Le PRODESUD-II participe aux réunions et ateliers. Les trois ateliers nationaux ont eu lieu en décembre 2015, mai 2017 et avril 2018.

<sup>119</sup> Dans le cadre du Programme régional d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA) financé par le FIDA.

données de S&E crédibles. L'étude de perception des impacts plaide en faveur de la combinaison de plusieurs interventions pour les mêmes ménages et donc contre le saupoudrage d'interventions uniques isolées. Le portefeuille a sans doute eu un impact sur la productivité agricole et les revenus des bénéficiaires de périmètres irrigués, à condition qu'ils aient eu les moyens (les ressources financières et la terre) d'en tirer pleinement profit. Les plantations arboricoles, la CES et les remembrements des terres ont aussi un impact positif sur les rendements, notamment des cultures en sec. Le secteur de l'élevage à Tataouine a été fortement touché par des sécheresses récurrentes durant ces 4-5 dernières années. La mise en repos des parcours paraît néanmoins avoir eu un effet positif sur la productivité des troupeaux, tandis que l'augmentation des points d'eau dans les parcours semble avoir permis aux éleveurs de conserver leurs cheptels. Pourtant, l'augmentation des revenus perçue par une grande majorité des éleveurs sondés, en dépit des pertes de cheptel, n'est pas due à des gains de productivité animale mais plutôt à l'importance des sources de revenus extra-agricoles.

182. L'impact du portefeuille sur le capital humain est positif sans pourtant avoir atteint une masse critique de personnes ni eu un effet considérable. Le capital social a été amélioré par l'instauration d'une dynamique de développement participatif et l'amélioration des capacités des GDA, qui jouent un rôle important de gestion des avoirs collectifs et de relais entre la population et l'administration. Les capacités de cette dernière, notamment des CRDA, ont été renforcées, mais elle souffre d'un manque de moyens, notamment humains, pour pleinement exercer ses fonctions, telles que l'encadrement des GDA. L'impact du portefeuille sur les politiques a été modeste. Dans l'ensemble, **l'impact du portefeuille est jugé plutôt satisfaisant (4).**

### **Durabilité**

183. **Prise en compte de la durabilité dans la conception des projets et leur mise en œuvre.** D'une façon générale, le portefeuille FIDA est bien aligné sur les politiques et stratégies agricoles de la Tunisie et, dans ce cadre, ne pose pas de questions i) quant à l'adhésion du Gouvernement aux objectifs poursuivis et approches mises en œuvre, qu'il a suscitées et approuvées au travers du portefeuille FIDA (durabilité politique) et ii) quant au mandat des institutions publiques en charge du développement agricole, et notamment des CRDA chargés directement de la mise en œuvre, consistant à poursuivre et appuyer la mise en œuvre des interventions et leur éventuelle généralisation (durabilité institutionnelle). La mise en œuvre des projets est assurée par des unités de coordination et de gestion ancrées au sein des CRDA. Elle associe directement les cadres de l'administration à la planification et à la mise en œuvre des interventions. Dans ces conditions, la fin des projets ne nécessite pas de passation, mais une simple poursuite de l'accompagnement et du suivi des réalisations. En participant à la mise en œuvre des projets, les acteurs locaux ont gagné en expérience et en moyens pour poursuivre et amplifier les actions et assurer la sauvegarde et la consolidation des acquis. L'administration est, cependant, confrontée à une réduction progressive de ses moyens humains tant au niveau central que régional, et ne pourra pas consacrer des moyens aussi importants que les projets à l'accompagnement et au suivi des investissements. Les efforts de renforcement des capacités et de recyclage du personnel de l'administration par les projets ont été insuffisants.
184. Les activités conduites par les projets du portefeuille ont systématiquement mis au cœur de leurs préoccupations la notion de durabilité, dès le stade de la conception. Il s'agit en fait de la justification et de l'esprit même des projets du portefeuille, qui visent tous à introduire des infrastructures, des activités, des organisations et des modes de gestion "durables" comme le confirment formellement leurs objectifs. Les modèles de développement promus par les différents projets (planification participative et partenariale, appui à la structuration communautaire qui lui a servi

d'ancrage, systèmes de gestion des parcours, etc.) ont désormais établi leur crédibilité en tant qu'outils de développement, même si la capitalisation des expériences des projets est restée très modeste. La méthode participative et partenariale a rencontré un succès évident pour l'identification des besoins, la mise en œuvre et la gestion des activités des projets, mais n'a pas encore été institutionnalisée dans la pratique. Au final, l'organisation sectorielle (le cloisonnement) des CRDA et leur capacité d'intervention actuelle ne leur permettent pas de soutenir et de consolider efficacement le processus de développement participatif et intégré très exigeant engagé par les projets.

185. **Durabilité des capacités de planification, de collaboration et de gestion des populations ciblées et de leurs organisations de base.** Les projets ont tous prévu des actions de création et/ou renforcement des organisations de base pour leur permettre de jouer un rôle dans le processus de développement local et les impliquer dans la gestion des investissements afin d'assurer leur durabilité après la sortie des projets. Les CD mis en place dans le centre-nord pour la planification et la gestion participative des interventions ont quasiment disparu à la fin des projets. Les GDA sont devenus les représentants de la population bénéficiaire et les interlocuteurs privilégiés de l'administration et des partenaires au développement. Grâce aux appuis reçus, leurs activités font l'objet d'une planification, et plus de la moitié présente un niveau de fonctionnement acceptable et une bonne gestion interne. Reconnus comme des partenaires incontournables de toutes les interventions de développement, les perspectives de durabilité des meilleurs d'entre eux (environ un tiers) sont bonnes. Outre les problèmes de gestion et les contraintes liées au fait que leur CA est composé de bénévoles, leur durabilité est à risque compte tenu de la modicité de leurs moyens techniques et financiers et de leur statut légal, qui les empêche de s'engager dans des activités économiques. Malgré les efforts investis par les projets, les GDA restent des structures fragiles qui dépendent fortement des accompagnements et soutiens de l'administration. Cette dernière ne dispose pourtant pas des moyens humains et matériels nécessaires pour assurer pleinement cet accompagnement.
186. **Durabilité du développement de la productivité agricole.** Les perspectives de durabilité sont assez satisfaisantes pour les périmètres irrigués publics et privés du centre-nord. Une partie d'entre eux restent toutefois encore sous-exploités, du fait des problèmes fonciers non apurés et de l'accès au financement difficile pour les exploitants plus pauvres pour l'achat d'équipements d'irrigation et de plants d'arbres fruitiers. Il convient par ailleurs de noter les inconnues relatives aux capacités de la nappe phréatique exploitée pour l'irrigation. La situation est d'autant plus préoccupante que l'engouement pour ce type d'exploitation a entraîné le développement de branchements/extensions illicites par les agriculteurs riverains. Malgré les réserves ci-dessus, ces PPI de la zone du projet PDAI Siliana-II ont engendré une réelle dynamique de développement dans les zones concernées. Les actions d'appui aux filières, en voie de mise en œuvre dans le cadre du PROFITS, devraient constituer un puissant facteur de consolidation du fonctionnement, notamment économique, en améliorant les conditions de valorisation des produits (mise en relation avec les marchés, commercialisation, stockage et transformation éventuelle) et en entretenant positivement la dynamique d'investissement pour les spéculations les plus rémunératrices (fruits et légumes de plein champ). Outre le risque de surexploitation de la nappe et d'éventuels accidents climatiques majeurs (sécheresses prolongées avec réduction des capacités d'irrigation, par exemple), les principaux risques pour la durabilité des PPI de Siliana et Zaghuan portent sur une mauvaise maîtrise de la valorisation, avec les problèmes habituels dans ce type de filière: surproduction, chute des cours, réduction des revenus.
187. Concernant les périmètres irrigués du sud, la situation est plus défavorable: ils sont insuffisamment utilisés, exploités de façon extensive, alimentés par des eaux à la salinité croissante et pas nécessairement entretenus comme il se doit. Au-delà de ces contraintes immédiates, ils sont affectés des contraintes de fond propres à la

région: risques de surexploitation des nappes profondes, manque de moyens d'investissement des exploitants, manque de savoir-faire et de marché pour diversifier les cultures, et manque de main-d'œuvre pour le maraîchage. Certains périmètres nécessitent déjà d'être restaurés. Les perspectives de durabilité sont donc loin d'être optimales.

188. **Espaces pastoraux collectifs.** Aucun organe de l'administration n'est actuellement chargé de la gestion des parcours collectifs, qui dépend entièrement des projets et des GDA. L'abandon de la majorité des périmètres mis en repos suite à la révolution a bien montré les limites de ce montage. Un des facteurs importants est la capacité des GDA à maintenir le respect des consignes d'exploitation et, en particulier, leur capacité à générer des revenus suffisants pour couvrir les frais de gardiennage et d'entretien des équipements d'hydraulique pastorale. En l'état actuel, le modèle économique des compensations ne pourra permettre de dégager des ressources pour assurer la continuité de la mise en repos. Par ailleurs, vu leur statut, les GDA ne pourront faire face aux charges récurrentes et alimenter le mécanisme de compensation, qui ne pourra donc être financé que de l'extérieur. Sans une solution alternative, l'arrêt des projets risque donc de coïncider avec l'arrêt de la mise en repos dans sa forme actuelle, même si les éleveurs en voient bien l'utilité. Parmi les autres risques importants, il convient de signaler les risques de mésentente entre groupes d'utilisateurs, ce qui suppose un appui permanent à la concertation, à la communication et à l'information. Il est, par ailleurs, de plus en plus difficile de trouver des gardiens et bergers pour mener les troupeaux sur les parcours éloignés à cause des conditions de vie difficiles et de la faible rémunération.
189. **Entretien et opération des investissements communautaires.** Des accords fondés sur les règles administratives tunisiennes ont été obtenus dès la conception, pour que l'entretien des investissements communautaires des projets (PPI, pistes, ouvrages de CES, eau potable, hydraulique pastorale, bâtiments, etc.) soit pris en charge par les différents opérateurs institutionnels ou privés compétents. Les routes sont ainsi prises en charge par la Direction régionale de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire (DREHAT). Toutefois, celle-ci ne dispose pas de ressources suffisantes, même pour l'entretien des principales routes classées. Le MARHP ne dispose pas de fonds d'entretien des pistes agricoles, à l'exception d'un petit budget pour l'entretien des pistes à l'intérieur des PPI. Les aménagements de CES sont placés sous la surveillance des agriculteurs directement bénéficiaires et entretenus par les CRDA, éventuellement avec l'appui des agriculteurs. Pour les autres aménagements liés à l'eau (PPI et AEP), une répartition a été opérée entre les gros travaux, du ressort de l'administration (CRDA), et l'entretien courant, confié aux GDA concernés. Les GDA manquent encore d'expérience et de capacité technique et financière pour assurer pleinement la gestion, l'exploitation et l'entretien des PPI et système d'AEP. Par ailleurs, la complexité des réseaux et la faible qualité des branchements individuels d'AEP rendent cette tâche d'autant plus difficile.
190. **Durabilité des AGR et MER.** L'appui aux AGR et MER a été une composante de tous les projets sous revue. Dans la plupart des projets, le nombre de microprojets ayant réellement abouti est resté très modeste, notamment pour des raisons liées au manque d'accès au crédit. Les principaux acquis, limités, concernent donc les formations reçues, mais le manque de suivi a déjà considérablement réduit le nombre de projets AGR ou MER en fonctionnement. La durabilité de ces réalisations dépend principalement de la capacité de ces initiatives à s'intégrer au marché, à générer des bénéfices et, en définitive, à dégager une rentabilité économique. Les taux de survie cités par les dernières études<sup>120</sup> pour les actions menées entre 2004 et 2009 s'établissent à 25% en moyenne, avec une déperdition particulièrement marquée dans le secteur de l'élevage. La moitié environ des 60 ménages rencontrés

<sup>120</sup> Citées par la RMP de PRODESUD-II, avril 2018.

par l'ESPP<sup>121</sup> exerçant encore aujourd'hui une AGR ou détenant une MER appuyée par le PRODESUD ou le PDAI Siliana-II considérait que leur activité était en croissance, un quart la considérait en stagnation et un quart la voyait régresser ou en voie d'abandon. Les principales raisons évoquées de la stagnation, de la régression ou de l'abandon étaient la conjoncture économique et la faible concentration de fournisseurs et de consommateurs finaux dans le gouvernorat, et les difficultés d'accès aux crédits. Les femmes sondées ont aussi mentionné la charge de travail parfois importante de leur activité, alors qu'elles doivent toujours s'occuper du ménage et des enfants. Dans ces conditions, une proportion très faible des AGR/MER appuyées apparaissent durables.

191. **En conclusion**, la durabilité a été intégrée comme un principe de base dans toutes les interventions, reposant sur une forte participation des populations, un ancrage institutionnel solide et des investissements importants de conservation des ressources en eau et des sols. Pourtant, de nombreux facteurs institutionnels, sociaux, techniques, économiques et financiers, et environnementaux (résumés dans l'annexe IX) réduisent considérablement la probabilité de durabilité des investissements et acquis, en l'absence de mesures de consolidation / d'atténuation des risques et de mise en place par l'État des moyens nécessaires à l'entretien des infrastructures et au suivi-accompagnement des organisations de producteurs et microprojets. La **durabilité des acquis est jugée plutôt insuffisante (3)**.

## B. Autres critères de performance

### Innovation

192. **Innovations méthodologiques.** La principale innovation méthodologique à attribuer au portefeuille FIDA est l'introduction, dès les premiers projets, d'une approche "participative, partenariale et intégrée" comme fil directeur de la définition et de la réalisation des grandes interventions de développement, en particulier dans sa mise en œuvre systématique tout au long du processus de planification, dans des régions et des contextes où elle était encore nouvelle. Cette approche visait une bonne appropriation, avec en perspective une prise en charge par les communautés de la gestion des infrastructures et aménagements développés, dans un contexte de désengagement de l'État. Il s'agissait concrètement, selon une approche partenariale formalisée qui faisait intervenir en synergie plusieurs acteurs publics et privés (agences publiques, ONG, bureaux d'études, recherche), de concevoir les interventions et de les conduire sur la base des besoins validés et priorisés par les populations. Pour en assurer la réussite, il a été jugé nécessaire d'apporter des appuis (renforcement des capacités) aux communautés bénéficiaires représentées par les GDA, puis, avec l'avènement des activités relatives aux filières, les SMSA. Cette approche, encore nouvelle dans le contexte tunisien de l'époque, et sous forte impulsion des revendications populaires suite à la révolution de 2011, s'est traduite par un réel changement de posture de l'administration et des acteurs du développement vis-à-vis des populations bénéficiaires. Le rôle du FIDA dans la démonstration de cette nouvelle approche a été reconnu par le Gouvernement. Elle fait désormais partie des outils d'intervention utilisés dans le cadre des projets de développement intégrés et a été introduite dans les stratégies sous-sectorielles du MAHRP.

<sup>121</sup> Enquête exploratoire auprès des bénéficiaires d'appuis aux AGR et MER.

Tableau 10  
**Innovations méthodologiques**

<i>Description de l'innovation</i>	<i>Caractère innovant</i>	<i>Mise à échelle</i>
Approche participative et intégrée, appliquée tout au long du processus de planification, de mise en œuvre et de gestion des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Innovations locales au niveau des régions d'intervention</li> <li>Déjà introduit par d'autres bailleurs ailleurs dans le pays (par exemple ODESYANO)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approches répliquées dans d'autres projets (FIDA et autres bailleurs)</li> <li>Participation devenue un principe de base dans les nouvelles stratégies sous-sectorielles</li> <li>Approche non institutionnalisée hors projets de développement</li> </ul>
Approche partenariale: collaboration du CRDA avec d'autres organismes de développement et de recherche Approche territoriale selon les UST dans le sud	Innovation locale au niveau des régions d'intervention  Innovant au niveau du pays et de l'Afrique du Nord	Approche non institutionnalisée hors projets de développement  <ul style="list-style-type: none"> <li>A inspiré des projets dans d'autres pays</li> <li>Approche abandonnée en Tunisie à partir de la phase relais et jamais reproduite ailleurs dans le pays</li> </ul>
Création de GDA pluriactifs sur la base des atouts et ressources propres au territoire dans le sud	Innovation au niveau du pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas reproduit, et perte de pertinence avec abandon de l'approche par UST</li> </ul>
Aménagement des parcours: <ul style="list-style-type: none"> <li>approche participative et partenariale</li> <li>compensation sous forme d'infrastructures socio-économiques (parcours collectifs) et d'aliments pour le bétail (parcours privés); mise en place d'un fonds de roulement auprès du GDA à travers la vente d'orge</li> </ul>	Innovation au niveau du pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de conscience des éleveurs vis-à-vis de l'intérêt de la technique des mises en repos</li> <li>Mises en repos abandonnées presque partout avec la révolution</li> <li>Poursuivie, pour les parcours collectifs, uniquement au sein des projets (aucune institution n'est responsable de ces parcours)</li> </ul>
Appui aux AGR et aux MER s'appuyant sur les attentes des jeunes et des femmes et sur les atouts et les potentialités du terroir exprimés dans les PDP, sur la base d'un diagnostic des AGR et des MER	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ODNO et l'ANETI soutiennent les AGR et MER à travers leurs propres programmes</li> <li>D'autres projets et ONG avaient déjà suivi des approches similaires ailleurs dans le pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Très faible S&amp;E et capitalisation</li> <li>Pas de mise à échelle</li> </ul>
Remembrement des terres en sec par l'AFA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Innovation dans les régions d'intervention</li> <li>Déjà piloté dans d'autres projets (ODESYANO)</li> </ul>	Absence de fonds pour une mise à échelle hors projets par l'AFA
Approche filière participative et centrée sur les acteurs	Approche innovante au niveau du pays (approche filière connue en Tunisie, mais principalement axée sur les maillons-produits et non sur les acteurs)	Trop tôt

193. L'approche territoriale innovante du PRODESUD centrée autour d'UST et non du découpage administratif classique, pour les interventions en liaison avec le pastoralisme, suscitait beaucoup d'espoir. Les UST constituaient un cadre d'action spécifique, qui combinait à la fois une aire géographique et une organisation sociale. La population était représentée par un GDA pluriactif à l'échelle de l'UST. Cette approche proposée par l'ICARDA était nouvelle tant en Tunisie qu'en Afrique du Nord en général. Elle a été remise en cause et abandonnée dans la nouvelle génération de projets du fait de la difficulté à raccorder cette vision avec les interventions fondées sur le découpage administratif classique. L'approche a aussi été accusée de renforcer les tensions sociales autour de l'accès aux ressources collectives.
194. Dans le sud, l'innovation majeure est la mise au point (en cours) d'un concept d'aménagement pastoral de grande ampleur, visant une exploitation rationnelle et durable des zones de parcours. L'approche combine une mise en repos périodique des parcours pour permettre leur régénération avec un programme d'aménagement structurant (hydraulique, pistes, abreuvement et ombrage, abris, etc.) et des modalités d'organisation et de gestion particulières (structuration des éleveurs et ayants droit, modes de gestion, dispositif de suivi scientifique, etc.). Le concept

constitue un ensemble cohérent accompagné par les services de l'État en termes d'appui sanitaire zootechnique aux éleveurs qui prolonge désormais progressivement son action vers l'aval (appui à la commercialisation de la laine, du lait de chamelle, etc.). Plusieurs mécanismes de compensation pour la mise en repos, qui visent à améliorer l'acceptabilité et la durabilité de la mise en repos, sont actuellement testés: compensation en infrastructures pastorales, constitution d'un fonds de roulement géré par le GDA etc., mais aucune formule idéale sans apport important de l'État n'a jusqu'à présent pu être développée.

195. L'appui aux microprojets d'AGR et aux MER, déjà accordé par l'ODNO et l'ANETI dans leurs programmes nationaux et par plusieurs ONG en Tunisie, trouvait son originalité dans son intégration dans l'approche participative et partenariale évoquée ci-dessus. Il s'appuyait sur les attentes des bénéficiaires, jeunes et femmes (diagnostic AGR/PME) et sur les atouts et potentialités du terroir tels qu'ils ont été présentés dans les PDP. L'action n'a pas porté d'innovations au niveau de l'accès aux financements ni sur le plan de l'accompagnement des porteurs de microprojets, deux faiblesses importantes caractérisant aussi les programmes nationaux.
196. La nouveauté dans l'approche filière prônée par les deux projets plus récents repose sur le fait qu'ils soient centrés sur les acteurs. Le Gouvernement possède déjà une solide expérience en matière de structuration des filières, notamment oléicole et laitière, qui est toutefois essentiellement centrée sur les maillons "produits" des chaînes de valeur et ne prête guère attention à l'organisation des acteurs. L'approche constitue une voie d'accès au développement holistique en prolongeant les actions d'aménagement et d'organisation des producteurs. Elle a été déjà théorisée jusqu'au stade de l'exécution mais pas encore concrétisée à un degré suffisant pour tirer des conclusions sur son adaptation aux grandes contraintes à lever.
197. **Principales innovations techniques.** Les projets ont aussi introduit plusieurs innovations techniques, certaines au niveau du pays (systèmes d'hydraulique pastorale dans le sud), d'autres au niveau local (périmètres irrigués, remembrement). Certaines innovations techniques, telles que le développement de la certification "bio"<sup>122</sup>, n'ont pas encore pu faire la preuve de leur contribution au développement, malgré leur intérêt certain. L'introduction d'un système d'information géographique dans les différents projets constitue un outil de planification territoriale et de communication fort utile. Le système d'information de gestion est utilisé dans le sud, mais a été suspendu à Siliana à la fin du PDAI-II.

Tableau 11

**Innovations techniques**

Description de l'innovation	Caractère innovant	Mise à échelle
Hydraulique pastorale dans le sud: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installations de panneaux photovoltaïques aux points d'eau</li> <li>• Adduction de l'eau sur de longues distances et multiplication des points d'abreuvement pour couvrir de plus vastes étendues de parcours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovations au niveau du pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de mise à échelle en dehors des projets (FIDA et autres)</li> </ul>
Aménagement de périmètres irrigués de type petite et moyenne hydraulique (PMH) à Siliana et introduction d'équipements d'économie d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovations locales</li> <li>• Déjà bien connues dans d'autres régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à échelle avec l'appui de programmes nationaux</li> </ul>
Certification de cultures arboricoles biologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encore en cours de concrétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trop tôt</li> </ul>
Système de cartographie numérique avec aménagements réalisés dans la zone du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'est plus utilisé à Siliana</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de mise à échelle en dehors des projets (FIDA et autres)</li> </ul>

<sup>122</sup> Elle se heurte à des contraintes importantes, notamment en raison de son coût sur un marché encore réduit des produits biologiques en Tunisie.

198. **Opportunités manquées sur le plan de l'innovation.** Les entretiens au niveau du Gouvernement ont indiqué que l'élimination des poches de pauvreté restantes dans les zones rurales est un défi important. Le Gouvernement s'attend à ce que le FIDA apporte des solutions de ciblage et d'intervention permettant de donner les moyens aux couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la société de sortir durablement de la pauvreté. Sur le plan méthodologique, ni les concepteurs ni les exécutants des projets n'ont réussi à développer des approches de ciblage, de soutien et de suivi efficaces pour aider les ruraux les plus pauvres et vulnérables, y compris les femmes et les jeunes, à sortir de la pauvreté.
199. On peut regretter aussi l'absence de mise en pratique, malgré des intentions plusieurs fois formulées, d'innovations visant à traiter de façon durable le problème de la fertilité des sols agricoles et de leur gestion. Les expériences concernant les notions d'agriculture de conservation, et en particulier les techniques de semis direct, sont restées très en retrait. Les périmètres irrigués du sud, bien qu'apportant une certaine sécurité aux exploitants, se sont heurtés au problème de la salinisation des eaux d'irrigation ainsi qu'à une sous-utilisation des superficies aménagées qui nécessitent des solutions techniques importantes. Un autre risque reste entier: la surexploitation des nappes pour l'irrigation. Aucun mécanisme de pilotage de l'irrigation ni de suivi local des nappes, questions au cœur de la problématique des périmètres, n'a été instauré (ni testé).
200. **En conclusion**, le portefeuille a innové localement sur le plan des approches de développement participatives, partenariales et intégrées, et a introduit un modèle réellement novateur de gestion durable des parcours, encore en cours d'adaptation aux conditions du Sud tunisien. Les innovations identifiées reposent essentiellement sur des concepts déjà connus dans le secteur du développement, en Tunisie ou ailleurs: le caractère innovant est plutôt lié à une adaptation aux différentes situations géographiques et sociales et aux améliorations apportées en cours d'exécution. Le portefeuille n'a vu que des innovations limitées en ce qui concerne les soutiens spécifiquement ciblés pour les ruraux les plus pauvres et vulnérables, y compris les femmes et les jeunes, alors qu'il s'agit de l'une des justifications principales des financements du FIDA à la Tunisie. **L'innovation dans le portefeuille est jugée plutôt satisfaisante (4).**

### Mise à échelle

201. Les Tableau 10 et Tableau 11 ci-dessus montrent le degré de mise à échelle des innovations méthodologiques et techniques introduites par le portefeuille du FIDA, qui est assez faible: i) les approches participatives, intégrées et partenariales, articulées autour des communautés locales, font désormais partie des stratégies sous-sectorielles et sont appliquées dans d'autres projets du FIDA et d'autres bailleurs<sup>123</sup>, mais n'ont pas véritablement été institutionnalisées hors projets de développement; ii) l'aménagement des parcours a acquis sa crédibilité auprès des bénéficiaires, mais il convient de rappeler que les mises en repos ont été abandonnées quasi systématiquement lors de la phase révolutionnaire; pour le futur, les zones où le modèle pourrait être étendu sont limitées et aucune institution n'existe à ce stade pour prendre la relève de cette action après la conclusion des projets; iii) les actions AGR/MER sont restées ponctuelles et n'ont pas été capitalisées, ce qui pourrait constituer la base méthodologique d'un élargissement; iv) la poursuite des actions foncières de l'AFA ne sera pas possible sans une source nouvelle de financement venant se substituer aux prêts du FIDA; et v) de nombreuses innovations techniques citées ne font pas l'objet d'un élargissement d'échelle hors projets financés par le FIDA.

<sup>123</sup> Projet de GRN (phase 2) et Projet de gestion durable des écosystèmes oasiens en Tunisie, cofinancés par la Banque mondiale, le projet Financement Cadre de Gestion des Bassins Versants, cofinancé par l'AFD, les PDAI de la BAD à Kasserine, Gabes et Zaghuan.

202. Il convient enfin de noter le niveau relativement faible de capitalisation sous une forme propre à en faciliter la reproduction. Les derniers projets sont les mieux documentés, en particulier le modèle de gestion collective des parcours. **Sur la base de ces considérations, la mise à l'échelle des innovations dans le portefeuille est jugée plutôt insuffisante (3).**

### **Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes**

203. Tous les projets se sont basés, pour l'identification des actions en faveur des femmes et des jeunes, sur des diagnostics des régions d'intervention assez détaillés et documentés qui expliquent minutieusement les contraintes majeures empêchant l'autonomisation des femmes, des jeunes et des jeunes filles, et proposent des stratégies de promotion de l'égalité des genres ancrées dans l'analyse de ces contextes. Toutefois, pour répondre à ces défis, les projets ont opté pour un éventail de produits très "classiques" et peu innovants qui ont très peu évolué au cours des quinze dernières années et n'ont pas été adaptés aux différences économiques et culturelles qui caractérisent les différentes régions d'intervention. Par ailleurs, seul le PROFITS opère une distinction entre les différentes catégories des femmes au sein des ménages ciblés et reconnaît la situation de précarité des ouvrières saisonnières agricoles due à une discrimination reconnue en matière d'égalité salariale.
204. Sur la base des diagnostics, qui citent le manque d'opportunités d'emploi et d'accès au financement comme les deux contraintes majeures pesant sur l'amélioration des conditions des femmes et des jeunes, les actions des projets ciblant directement les femmes ont porté principalement sur les infrastructures socio-économiques (pistes et AEP) et des appuis individuels (et, plus récemment, en groupes) directs en matière de création d'AGR et de MER, dans les domaines agricole et extra-agricole. L'approche adoptée a donc été presque exclusivement centrée sur les initiatives d'émancipation économique. Par ailleurs, les projets ont promu la participation des femmes et des jeunes aux processus de planification locale et aux instances locales de gestion des infrastructures et aménagements collectifs (GDA). Selon les rapports d'achèvement, les proportions globales de femmes parmi les bénéficiaires des projets étaient de 41% pour le PDAI Siliana-II et de 4% (seulement!) pour le PRODESUD. À Siliana, il s'agissait essentiellement de femmes bénéficiaires de l'AEP et des pistes rurales (estimées à 50% des bénéficiaires), de formations (54% de femmes) et de plantations arboricoles (30% de femmes). Pour le PRODESUD, il s'agissait essentiellement de femmes bénéficiant de l'appui aux AGR/MER. Les femmes bénéficiaires des pistes rurales n'ont pas été prises en compte dans l'estimation de la proportion de femmes bénéficiaires.
205. L'approche de promotion de l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers le soutien aux AGR et MER, accompagnée de formations et d'un encadrement limité, s'est révélée peu efficace par rapport aux résultats attendus sur les plans de l'augmentation des revenus, la création d'emplois et l'autonomisation. D'abord, l'allocation budgétaire prévue pour les activités visant les femmes et les jeunes a été limitée dans tous les projets par rapport aux ressources affectées aux autres composantes<sup>124</sup>. Puis, plusieurs facteurs ont entravé l'efficacité de l'appui aux microprojets d'AGR et aux MER (voir §129-131). Dans l'ensemble, le PDAI Siliana-II et le PRODESUD (y compris sa phase relais) ont réussi à mettre en place environ 650 microprojets d'AGR (dont 221 destinés à des femmes) et 125 PME (dont 18 destinées à des femmes), dont une proportion très importante n'existe plus aujourd'hui (§190).
206. Une approche d'appui aux AGR et MER innovante est actuellement pilotée dans le cadre du PRODESUD-II. Elle est centrée sur la promotion des GDA féminins, plutôt que sur l'appui aux initiatives entrepreneuriales individuelles. À Tataouine, six nouveaux GDA exclusivement féminins ont été créés autour de la valorisation des

<sup>124</sup> PDAI Zaghouan: 4,3%; PDAI Siliana: 9,3%; PRODESUD: 9%; PRODEFIL: 6,3%; PROFITS: 5%.

produits agricoles et artisanaux locaux dans le cadre d'un partenariat avec l'Association ARCI-Tunisie et la mise en œuvre du projet TER-RE de la coopération italienne. Comme on l'a déjà vu dans une expérience pilote de soutien à la filière des plantes aromatiques et médicinales<sup>125</sup>, les GDA peuvent intervenir au niveau de la production, de la transformation, du conditionnement, du transport, de la distribution et de la commercialisation des produits. Par ailleurs, au-delà des fonctions qu'ils endossent à toutes les étapes de la filière, les GDA peuvent aussi jouer un rôle clé dans la promotion de l'autonomisation des femmes, en tant qu'espaces privilégiés de rencontre, d'échange, de décision et donc de responsabilisation. Toutefois, compte tenu de leur statut d'organisations à but non lucratif, il serait souhaitable que ces groupements féminins se transforment en SMSA (voir aussi l'Encadré 3, page 37).

207. **Participation à la prise de décisions.** La participation des femmes et des jeunes aux instances et mécanismes de décision des projets (Comités de développement par imada – CDI – et GDA) a été modeste, en raison de la présence d'un fort conservatisme social qui impose le maintien de ces deux catégories à l'écart du pouvoir de décision. Une revue des PDP montre que les besoins des femmes et des jeunes ont été pris en compte dans les plans, mais selon les rapports d'achèvement du PDAI Siliana-II et du PRODESUD, l'implication des femmes et des jeunes dans les conseils des CDI et GDA a été très anecdotique.
208. **Répartition de la charge de travail au sein des ménages.** Le branchement direct de 5 225 ménages sur le réseau d'eau potable et l'installation de citernes privées auprès de 225 autres familles a réduit la charge de travail liée au transport de l'eau, traditionnellement assumée par les femmes et les jeunes enfants. Les témoignages recueillis par l'ESPP montrent, toutefois, qu'aucun changement n'a eu lieu au sein des ménages concernant la répartition des tâches ménagères et de soin aux enfants, qui restent presque entièrement à la charge des femmes. La conduite éventuelle d'une AGR ou la gestion d'une MER par une femme peut donc constituer pour elle une charge de travail supplémentaire importante.
209. **En conclusion**, malgré les efforts déployés pour identifier des actions en faveur des femmes et des jeunes, les actions proposées par les projets sont restées peu influentes, confrontées à un conservatisme social et concentrées exclusivement sur des initiatives d'émancipation économique (AGR et MER) qui se sont avérées peu efficaces. Aucun changement fondamental dans les inégalités hommes-femmes n'a été impulsé par les projets, et ceci dans des régions où le FIDA intervient depuis 15-20 ans. Des résultats prometteurs pourraient être perçus avec la promotion des GDA féminins, qui permettra à ces groupements d'être impliqués dans les différentes étapes d'une filière. Dans l'ensemble, la contribution du portefeuille à **l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes est jugée plutôt insuffisante (3)**.

### **Environnement et gestion des ressources naturelles**

210. **Contexte.** Les milieux naturels des zones d'intervention des projets sont très fragiles dû au relief, au climat et à l'exploitation peu durable par l'homme. Le bioclimat des gouvernorats de Zaghouan et Siliana (qui sont limitrophes) est semi-aride, caractérisé par des précipitations irrégulières allant de 250 mm dans le sud de Siliana à 500 mm dans le nord. Le caractère des pluies est parfois torrentiel, avec des averses intenses et destructives le long des oueds. Le terrain est par endroits fortement accidenté et le sol dénudé par le déboisement et la mise en culture, et par conséquent, selon le degré de la pente, affecté par une érosion moyenne à forte (95% des sols dans la partie sud de Siliana et 50% des sols à Zaghouan). La zone d'intervention du PRODESUD et du PRODEFIL se trouve dans les étages bioclimatiques arides inférieurs et sahariens, avec une pluviométrie très

<sup>125</sup> Institut des régions arides, *Filière des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) dans le sud-est de la Tunisie: Importance et perspectives de développement*, février 2011.

irrégulière et variable d'un endroit à l'autre, avec des moyennes annuelles allant de 220 mm à l'ouest de Médenine et d'environ 150 mm au nord de Tataouine à moins de 25 mm dans l'erg oriental au sud-ouest. Les étés sont extrêmement chauds, les températures pouvant atteindre jusqu'à 45-50 degrés. La majorité des terres y sont exploitées comme des parcours extensifs.

211. L'ensemble des projets du portefeuille ont porté une attention particulière à la CES. Ils ont aussi investi considérablement dans l'irrigation et l'eau d'abreuvement sur les parcours. Ces investissements ont à la fois des effets environnementaux sur les ressources hydriques et édaphiques, mais contribuent aussi à augmenter la résilience des agriculteurs et éleveurs aux effets du changement climatique. Le PDAI Siliana-II, les deux phases du PRODESUD et le PRODEFIL ont par ailleurs donné une importance à la conservation de la biodiversité, en soutenant la création du Parc national de Djebel Serj à Siliana, les reboisements et l'amélioration des parcours privés dégradés à Siliana et à Tataouine, et la mise en repos des parcours de Douz (Kébili), Tataouine et Médenine.
212. **Ressources en eau.** La création et la restauration des périmètres irrigués permettent d'assurer un accès à l'eau plus régulier et en particulier d'apporter une irrigation d'appoint en période de sécheresse aux oliveraies et autres arbres fruitiers à l'intérieur des périmètres. Cependant, la surexploitation des ressources en eau est un problème sérieux qui touche toutes les zones d'intervention. À Zaghouan, la partie sud de la zone du projet semble être la plus exposée au risque de surexploitation, engendrant un abaissement moyen des niveaux piézométriques de 1 m/an. Cette surexploitation s'explique, d'une part, par la forte densité des points d'eau au niveau de cette zone et, d'autre part, par l'interconnexion du système aquifère de la zone avec un autre système situé à Kairouan, déjà très largement surexploité. À Siliana, les bilans des nappes captées par les forages profonds sont relativement positifs, mais ceci est dû en partie à la sous-exploitation des périmètres. Les nappes de Siliana Sud et de Rouhia, en revanche, sont surexploitées suite à l'accroissement du nombre de forages munis de pompes électriques et à la prolifération des forages illicites réalisés dans la plaine<sup>126</sup>. Les nappes de Tataouine sont davantage sollicitées depuis la mise en eau de la quasi-totalité des périmètres et l'accroissement de leurs taux d'utilisation. Le taux d'exploitation actuel n'est rassurant que dans les PPI qui captent la nappe du continental intercalaire, les autres nappes profondes étant déjà largement surexploitées.
213. La réponse des projets à ce risque croissant de surexploitation des nappes a été la promotion des techniques d'économie d'eau dans les périmètres irrigués. Alors qu'à Zaghouan et, dans une moindre mesure, à Siliana, les projets ont fourni des équipements d'économie d'eau (systèmes d'irrigation gravitaire améliorée, d'aspersion ou goutte-à-goutte), les projets dans le sud-est se sont contentés de sensibiliser les agriculteurs, ceux-ci pouvant bénéficier d'une subvention de l'État prenant en charge 60% du coût d'installation. Les aménagements de CES contribuent aussi à la recharge des nappes, en particulier les ouvrages de recharge et d'épandage des eaux, et à la mobilisation des eaux de surface, notamment les barrages et lacs collinaires. Bien que la Direction générale des ressources en eau fait un suivi régulier des nappes souterraines dans les zones d'intervention des projets, ce suivi ne permet pas de quantifier les volumes mobilisés grâce aux ouvrages CES. Les périmètres n'ont pas systématiquement été pourvus de plantations d'arbres brise-vent et n'ont pas eu recours de façon plus systématique à des techniques de distribution de l'eau à la parcelle plus économes en eau (malgré les ambitions initiales des projets).
214. L'intensification agricole dans les périmètres irrigués a aussi des conséquences environnementales négatives pour la qualité des sols et des eaux de surface et

<sup>126</sup> Selon le rapport d'achèvement du PDAI Siliana-II, 2015, les nappes de Siliana Sud et de Rouhia étaient surexploitées à 117% et 149%, respectivement.

souterraines. L'irrigation apporte un risque de salinisation des sols, particulièrement dans le sud, où les eaux d'irrigation contiennent des concentrations importantes de sels. Par ailleurs, l'utilisation excessive et non étudiée d'engrais chimiques et de pesticides affecte la qualité des eaux de surface et souterraines. Selon les CRDA, certaines analyses de surveillance de la qualité chimique des nappes phréatiques ont montré qu'elles accusent des concentrations en nitrate largement supérieures à celle des nappes profondes. La qualité des eaux de forage ne fait pas l'objet d'un suivi systématique de l'administration.

215. Les oasis de Douz sont confrontées à plusieurs défis environnementaux. La multiplication impressionnante des forages au rythme de l'extension des surfaces irriguées<sup>127</sup> mène à la surexploitation et à une dégradation de la qualité des eaux. Des rabattements de nappe et un accroissement de la salinité de l'eau ont été constatés, notamment à Souk Lahad et à Douz. Par ailleurs, les extensions illicites et le manque d'entretien des réseaux de drainage sur les périmètres irrigués approuvés entraînent un problème croissant d'évacuation des eaux de drainage, qui stagnent sur des étendues de plus en plus vastes. Ces eaux accélèrent la salinisation des sols, engendrant une baisse des rendements et pouvant conduire à terme à la stérilisation totale des sols de certaines zones très affectées. Elles peuvent aussi causer des remontées importantes des nappes phréatiques, qui menacent par endroits la stabilité des infrastructures, favorisent la prolifération des moustiques et dégradent de façon générale les paysages oasiens.
216. La création et la restauration de systèmes d'AEP, en particulier à Zaghuan et Siliana, ont permis de desservir plus de 20 000 habitants. Ces systèmes sont majoritairement conçus avec des branchements individuels à domicile. Ils contribuent à l'amélioration des aspects hygiéniques et sanitaires pour des familles qui étaient auparavant privées du droit humain fondamental d'accès à une eau de bonne qualité et en quantités suffisantes. Cependant, l'AEP à domicile génère d'importants volumes en eaux usées à évacuer à l'extérieur des habitations. Ces rejets doivent être maîtrisés et évacués en conformité avec les normes appliquées par la Direction générale du génie rural pour atténuer les impacts négatifs des systèmes d'AEP sur l'environnement. L'évaluation a constaté qu'il était courant d'évacuer les eaux-vannes dans des puits perdus au lieu de fosses septiques étanches et de disposer des eaux usées dans les ruelles ou dans les champs agricoles. La pollution due aux rejets superficiels des eaux usées ménagères, sans aucun traitement préalable, se manifeste sous plusieurs formes: pollution visuelle et olfactive, prolifération des moustiques et des insectes vecteurs de maladies, pollution hydrique et dégradation du sol, contamination des champs agricoles. Les enfants qui jouent dans les ruelles et les animaux domestiques sont exposés directement à des risques d'infection par l'écoulement des eaux usées aux alentours des habitations.
217. **Terres agropastorales.** Les actions relatives à la gestion durable des terres et de l'hydraulique agricole et pastorale ont contribué à la mise en valeur des terres marginales. Les aménagements antiérosifs, telles que la correction et la végétalisation des ravins, les banquettes mécaniques et manuelles, les cordons et seuils en pierres sèches et les jessours et tabias ont aidé à protéger les terres agricoles de l'érosion, notamment des effondrements de terrains fragilisés et de l'altération progressive des versants. La création de l'ouvrage d'épandage des eaux des crues de l'oued El Hallouf, à Douz, a permis d'étendre les superficies irriguées par les eaux d'épandage et d'améliorer ainsi les rendements des cultures céréalières et des parcours. Les points d'eau pastoraux réalisés par le PRODESUD ont permis d'augmenter la superficie exploitée des parcours de plus de 125 000 ha tout en soulageant la pression exercée sur les sources surexploitées.

<sup>127</sup> Dans le gouvernorat de Kébili, la superficie irriguée des oasis est passée de 15 000 ha en 2001 à 38 000 ha en 2018, dont 27 000 ha sont irrigués par plus de 900 forages illicites.

218. **Gestion de la fertilité.** Celle-ci demeure insuffisamment prise en compte dans le portefeuille. L'Institut national des grandes cultures (INGC) et l'Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT) ont appuyé une initiative d'agriculture de conservation sur 160 ha dans la zone de Chouarnia (délégation de Makthar, Siliana). La technique de semis direct est reconnue comme avantageuse pour l'accumulation de la matière organique qui, à son tour, influe sur les propriétés chimiques, biologiques et de rétention d'eau des sols.
219. **Biodiversité.** La réintroduction de la technique de mise en repos, qui était une pratique courante utilisée dans le passé par les pasteurs transhumants, et son adaptation sous un nouveau mode de gestion et d'arrangement par le PRODESUD, ont engendré une régénération des parcours sur les plans de la biodiversité et de l'offre fourragère. Le FEM, à travers le PDAI Siliana-II, a financé la création de l'infrastructure d'accès et d'accueil du parc national de Djebel Serj, créé en 2010. Le parc couvre 1 720 hectares et contient plusieurs espèces et essences rares en Tunisie (érable de Montpellier, pin d'Alep, chêne kermès, olivier sauvage, caroubier, thuya de Berbérie, serval, sanglier, chacal, hyène rayée, gazelle de Cuvier, etc.). Le parc est géré par le MARHP, mais ne dispose pas d'une structure de gestion permanente. Le musée et les bureaux ne disposent pas d'eau courante et la piste d'accès nécessite des mesures urgentes de stabilisation des ouvrages, de protection et d'atténuation des risques environnementaux. Une dynamique d'écotourisme modeste est en train de voir le jour autour du parc.
220. **En conclusion,** les interventions des projets en matière d'environnement et de GRN ont été importantes et ont permis de contribuer à la réduction des processus de dégradation dans des zones caractérisées par un écosystème fragile et à dominante aride. Toutefois, l'intensification de la mobilisation de la ressource en eau, notamment à travers l'extension de la superficie irriguée, a contribué à l'aggravation de la surexploitation des nappes d'eau un peu partout dans les zones d'intervention des projets, et l'utilisation d'eaux salées dans les PPI du sud-est mal drainés risque de fortement dégrader les sols. La gestion de la fertilité des sols a été faiblement prise en compte dans le portefeuille. D'un autre côté, les programmes de CES ont contribué à la fois à atténuer la surexploitation de la ressource en eau, en favorisant une recharge des nappes, et à remédier aux processus d'érosion des terres agricoles, en particulier à Siliana, où les deux tiers environ de ces terres sont affectées par l'érosion hydrique. Les systèmes d'AEP n'ont pas systématiquement été accompagnés de mesures d'assainissement, posant un danger sanitaire pour les enfants et animaux domestiques dans les villages ruraux. Dans l'ensemble, **le critère environnement et gestion des ressources naturelles est noté plutôt satisfaisant (4).**

### **Adaptation au changement climatique**

221. **Contexte.** La Tunisie, comme la plupart des pays du monde, subit les effets du changement climatique, qui se traduit par une hausse des températures et une baisse des précipitations, causant une diminution inquiétante des réserves hydrauliques. Par ailleurs, les phénomènes climatiques extrêmes alternant désertification, inondations et sécheresses s'accroissent. Les effets du changement climatique se font particulièrement sentir dans le sud du pays, avec l'élévation la plus importante des températures et la diminution la plus forte des précipitations annuelles, ainsi que l'augmentation la plus notable du nombre d'années sèches successives. Ces effets résultent en une baisse significative et en l'apparition d'incertitudes de plus en plus importantes concernant la productivité agricole et pastorale. Consciente de la gravité de la situation, la Tunisie s'est dotée début 2007 d'une Stratégie nationale d'adaptation de l'agriculture tunisienne et des écosystèmes au changement climatique.
222. Le changement climatique et l'adaptation aux phénomènes qu'il engendre ne figurent pas explicitement dans les documents de conception du PDAI Zaghouan, du PRODESUD et du PDAI Siliana-II, formulés entre 1998 et 2004. Ceci s'explique par

le fait que le FIDA n'avait pas encore pris conscience de la gravité des effets futurs probables du changement climatique. Cependant, cette problématique n'est jamais abordée non plus dans les rapports de supervision, de revue à mi-parcours ou d'achèvement de ces trois projets, même si un spécialiste en "environnement et changement climatique" a rejoint quelques missions à partir de 2011 à Siliana. Le changement climatique et l'adaptation à ces phénomènes n'apparaissent explicitement qu'à partir du rapport de conception du PRODESUD-II en 2012, qui propose une stratégie concrète à ce sujet.

223. **Contribution du portefeuille à l'adaptation au changement climatique.** Les projets ont considérablement contribué à améliorer la résilience de leurs bénéficiaires aux effets du changement climatique. De nombreux aménagements ont été réalisés, tels que: i) la mise en place et la restauration de périmètres irrigués et la promotion des technologies d'économie d'eau; ii) les ouvrages de mobilisation des eaux de surface (lacs collinaires et barrages), qui aident à laminar les crues et à atténuer les effets des sécheresses; iii) les aménagements CES, qui protègent les sols contre l'érosion et favorisent la recharge des nappes; iv) l'aménagement de points d'eau et citernes collectives de collecte/stockage des eaux pluviales sur les parcours, qui permettent une gestion plus rationnelle des ressources pastorales et la protection du couvert végétal; v) la mise en repos des parcours qui permet de restaurer le couvert végétal, ce qui contribue à la lutte antiérosive et freine la désertification; vi) le stockage d'aliments destinés au bétail pour atténuer l'impact des périodes de soudure sur le cheptel; vii) la multiplication des sources d'abreuvement et la construction d'ombrières qui permettent aux animaux de mieux supporter les périodes de grande chaleur et de sécheresse; et viii) la diversification des productions agricoles et des activités rurales afin d'améliorer la résilience des ménages face aux irrégularités des rendements. L'exploitation des nappes d'eau souterraines pour l'irrigation devrait cependant être mieux suivie et contrôlée, car la mise en valeur durable des périmètres irrigués en dépend entièrement.
224. **Adaptation au changement climatique dans les projets en cours.** Les stratégies d'adaptation au changement climatique présentées dans les documents de conception des projets à partir du PRODESUD-II proposent largement d'amplifier ces actions, mais prennent aussi en compte le revers de certains investissements. Pour atténuer la dégradation des ressources en eau due à certains périmètres irrigués et éviter la disparition de ces investissements, les trois projets prévoient notamment de généraliser les équipements d'économie d'eau à la parcelle, de poursuivre la réalisation d'ouvrages de recharge et d'aider les GDA à prendre en charge les coûts d'exploitation et d'entretien de leur système d'irrigation. De plus, le PROFITS s'engage à élaborer une étude hydrogéologique et à réaliser un inventaire des points d'eau afin d'établir un bilan de la situation de l'exploitation des nappes phréatiques et profondes surexploitées dans sa zone d'intervention.
225. D'autres efforts visant à améliorer la résilience des populations cibles au changement climatique sont par ailleurs proposés dans les documents de conception des projets les plus récents: le PRODESUD-II propose de promouvoir certaines cultures bien adaptées au climat spécifique de la zone qui permettraient de diversifier et d'améliorer les revenus. Il s'agit notamment des cultures maraîchères d'hiver, des cultures d'arrière-saison et du pêcher précoce, dont les pics de besoins en eau tombent en dehors de la période estivale la plus sèche. Le PRODEFIL devrait explorer la possibilité de mettre en place une opération d'assurance-risque climatique.
226. **En conclusion,** les effets du changement climatique sur l'agriculture et l'élevage en Tunisie sont importants vu les conditions bioclimatiques très marginales dans lesquelles ces activités sont pratiquées. Même si l'adaptation au changement climatique ne figurait pas explicitement dans les documents et rapports des projets achevés, ceux-ci ont considérablement contribué à augmenter la résilience des

agriculteurs et éleveurs aux aléas climatiques. Les projets les plus récents ont par ailleurs prévu des mesures supplémentaires pour diminuer les effets de la surexploitation de certains périmètres irrigués qui, exploités de façon durable, peuvent jouer un rôle clé de résilience au changement climatique. Sur cette base, **la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans le portefeuille est jugée satisfaisante (5).**

## **C. Synthèse de l'évaluation du portefeuille**

### **Points forts du portefeuille**

227. Les objectifs et les approches du portefeuille sont bien conformes aux politiques et stratégies du FIDA et du Gouvernement, en particulier au travers de l'approche participative, mais l'on peut regretter un ciblage imprécis des bénéficiaires les plus nécessiteux, en relation avec la stratégie du FIDA. La plupart des résultats physiques poursuivis (outputs) ont été atteints en matière d'infrastructures socio-économiques et aménagements de GRN, d'amélioration de l'accès aux technologies de production agropastorales, de renforcement des capacités de planification, de collaboration et de gestion des populations et de leurs organisations de base. Les bases de la gestion de ces infrastructures par les bénéficiaires eux-mêmes sont en place.
228. En termes de lutte contre la pauvreté rurale, les limites du S&E dans les projets ne permettent pas d'avoir une connaissance approfondie des effets et impacts des actions menées. Le portefeuille a vraisemblablement contribué à améliorer les conditions de vie en zone rurale. Les principales avancées probables concernent la productivité et la diversification agricole grâce aux périmètres irrigués, à la CES, aux plantations et aux remembrements des terres en sec. Les actions dans le sud-est en matière d'élevage et surtout d'hydraulique pastorale ont réduit les effets de la sécheresse sur les troupeaux. D'une façon générale, les actions menées ont induit un renforcement du potentiel humain et une dynamique de développement des organisations à la base, mais les capacités d'intervention de l'administration de l'agriculture (CRDA) restent encore trop limitées pour entretenir cette dynamique. Des résultats positifs sont par ailleurs notables pour ce qui concerne l'innovation, notamment grâce à la généralisation du mode d'intervention participatif et à l'introduction d'un modèle de gestion des parcours qui améliore leur productivité et pose les bases de la durabilité de leur gestion. Cependant, ces innovations ont été peu étendues et ne semblent pas avoir touché les populations du cœur de cible des actions du FIDA, les ruraux les plus pauvres.
229. La durabilité a été prise comme principe de base dès la conception des projets, et plusieurs investissements de poids très important dans le portefeuille (périmètres irrigués, arboriculture, y compris en sec, actions CES, aménagements pastoraux) sont autant de voies visant la pérennité de l'exploitation des territoires concernés. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituaient des préoccupations centrales des projets sous revue, dans l'esprit des stratégies du FIDA et du Gouvernement. Les diagnostics réalisés ont montré la pertinence de cette problématique et les projets ont appuyé la participation des femmes et des jeunes aux processus de planification locale et aux instances locales de gestion des infrastructures et aménagements collectifs (GDA).

### **Points faibles du portefeuille**

230. La plupart des projets ont connu des retards de démarrage et souvent des taux de réalisation financière inférieurs à ce qui était prévu. Les causes de ce manque d'efficacité étaient diverses: difficultés de mise en place d'équipes opérationnelles au sein des CRDA, caractère innovant de certaines approches d'intervention des projets, effets déstabilisants de la révolution en 2011, lenteur des procédures de ratification des accords de financement, etc.

231. La durabilité de nombreux acquis reste incertaine, fortement conditionnée par des facteurs contextuels qui tiennent tant à l'environnement institutionnel, social et économique qu'au milieu naturel.
232. La mise à échelle des innovations et résultats a été limitée par un manque d'institutionnalisation ou d'ancrage institutionnel de certaines approches clés, une assez faible capitalisation de nombreuses innovations et un manque de financements permettant la multiplication des actions réussies en dehors des projets de développement.
233. Les réponses apportées pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été peu imaginatives et peu adaptées aux contextes particuliers des zones touchées. Notamment, le soutien aux AGR et MER s'est révélé peu efficace, et les montants consacrés à ce volet important sont restés trop faibles.
234. Sur cette base, la **performance globale du portefeuille est jugée plutôt satisfaisante (4)**. Le Tableau 12 ci-dessous récapitule les principales notes attribuées à la performance du portefeuille pour chaque critère.

Tableau 12  
**Récapitulatif des notes par critère de performance**

<i>Critère</i>	<i>Note</i>
<b>Impact sur la pauvreté rurale</b>	<b>4</b>
Pertinence	4
Efficacité	4
Efficiences	4
Durabilité des résultats	3
<b>Performance du portefeuille <sup>a</sup></b>	<b>3,75</b>
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	3
Innovations	4
Mise à échelle	3
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	4
Adaptation au changement climatique	5
<b>Note globale du portefeuille <sup>b</sup></b>	<b>4</b>

<sup>a</sup>) Moyenne arithmétique des notes attribuées aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité des résultats.

<sup>b</sup>) Il ne s'agit pas de la moyenne des critères d'évaluation individuels, mais d'une évaluation globale du portefeuille établie à partir de l'évaluation de son impact sur la pauvreté rurale, sa pertinence, son efficacité, son efficience, la durabilité de ses résultats, sa prise en compte des aspects relatifs à l'égalité des sexes, son caractère novateur et la mise à échelle de ses approches innovantes, ainsi que sa prise en compte de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et de l'adaptation au changement climatique.

**Points clés**

- Les objectifs des projets financés par le FIDA en Tunisie sont restés globalement cohérents avec les stratégies et politiques du Gouvernement pour leurs différentes composantes et avec les objectifs des cadres stratégiques et les politiques institutionnelles du FIDA. Les projets ont fondé leurs approches sur des thématiques complémentaires de développement qui répondent aux besoins du secteur agricole. Le ciblage géographique des projets est pertinent, étant donné qu'il est concentré dans des zones défavorisées prioritaires par le Gouvernement, mais les projets n'ont pas touché prioritairement les populations rurales les plus pauvres et vulnérables.
- Les projets ont produit des résultats satisfaisants en termes d'accès aux infrastructures socio-économiques, de formation agricole et de renforcement des capacités, à l'exception de la mise en repos. Toutefois, le manque d'accompagnement et de suivi et les faibles capacités locales ont affecté les résultats de certains objectifs.
- L'efficacité du portefeuille a été affectée par la nouveauté et la complexité des approches participatives, le manque de moyens humains et matériels des CRDA, et les séquelles de la révolution de 2011. Les projets ont enregistré des retards de démarrage et de mise en œuvre. Les coûts de fonctionnement et la rentabilité interne des projets sont généralement acceptables, mais les coûts par ménage bénéficiaire apparaissent élevés compte tenu du faible ciblage des interventions.
- Le portefeuille est faible en termes de S&E et de données disponibles sur les impacts des projets, réduisant l'évaluation de ce critère à une évaluation essentiellement qualitative. Les informations disponibles montrent que les interventions ont probablement eu un impact positif sur les revenus et la productivité agricole (dû essentiellement aux périmètres irrigués) et sur les capacités des organisations de base (GDA) et de certaines institutions gouvernementales (CRDA notamment). L'impact sur les politiques est peu perceptible.
- Les produits des projets liés à l'autonomisation des femmes n'ont pas été adaptés aux contextes et l'approche adoptée, centrée sur les AGR et PME, s'est avérée peu efficace. Concernant l'environnement, les interventions ont contribué à la réduction des processus de dégradation dans des zones caractérisées par un écosystème fragile et à dominante aride.

## IV. Évaluation des activités hors prêt

235. L'analyse des activités hors prêts concerne les activités complémentaires au portefeuille de projets financés par le FIDA: le développement des partenariats, la gestion des savoirs et l'engagement sur les politiques. Contrairement à ce que l'appellation "activités hors prêts" pourrait laisser entendre, il ne s'agit pas nécessairement d'activités externes au portefeuille de projets. En effet, ces activités sont souvent réalisées par les projets. Leur particularité réside plutôt dans le fait qu'elles dépassent les limites géographiques et temporelles des projets individuels. Les activités hors prêts comprennent aussi les dons régionaux et de pays membres du FIDA dont a bénéficié la Tunisie. L'évaluation cherche à établir la pertinence et l'efficacité de ces activités complémentaires par rapport à l'atteinte des objectifs du partenariat FIDA-Gouvernement en faveur des populations rurales pauvres.

### A. Développement des partenariats

236. Le COSOP de 1998 et la NSP de 2016 n'ont pas accordé une attention spécifique au développement de partenariats au sein du programme de pays du FIDA en Tunisie. De même, les partenariats du FIDA au niveau national visant la coordination et l'harmonisation des interventions, le partage des savoirs et le dialogue sur les politiques sont faiblement développés. Ceci contraste fortement avec l'importance des partenariats au niveau des projets: partenariats de cofinancement avec des bailleurs de fonds internationaux et partenariats opérationnels avec des services publics, la recherche, des entreprises privées, etc. La révolution de 2011 semble surtout avoir impacté les partenariats entre les CRDA, qui mettent en œuvre les projets, et les organisations de base des bénéficiaires.

237. **Partenariats au niveau du Gouvernement national.** Principal intervenant dans le monde rural, le MARHP a toujours été le ministère de tutelle unique des projets financés par le FIDA en Tunisie à travers sa DGFIOP, qui assure la coordination du financement du secteur agricole. La présence en Tunisie depuis 2008 d'un point focal du FIDA, installé dans les bureaux de la DGFIOP, a assuré un contact plus régulier entre le FIDA et le MARHP ainsi qu'avec d'autres ministères tels que le MDICI, qui est le ministère signataire des accords de financement avec le FIDA.

238. **Concertation avec les partenaires de développement.** La coordination et la concertation du FIDA avec les autres partenaires de développement dans les secteurs agricole et rural de la Tunisie sont assez limitées et effectuées de façon sporadique. Il est difficile de parler d'une harmonisation en termes de priorités ou d'approches sur le terrain entre le FIDA et les autres partenaires de développement. En réalité, le gouvernement ne semble pas privilégier la concertation groupée avec les partenaires internationaux concernés par les secteurs agricole et rural. La FAO et le MARHP ont organisé une réunion d'échanges entre partenaires en décembre 2017, à laquelle le point focal du FIDA a pris part en concertation avec le CPM, pour identifier les domaines de coordination et de synergie entre partenaires<sup>128</sup>. Quatre mois plus tard, aucune suite n'avait encore été donnée à cette initiative. D'autre part, le point focal du FIDA maintient des échanges informels avec les autres partenaires de développement au cours de manifestations organisées par ces derniers ou à l'occasion du passage de missions de conception ou de supervision de projets relatifs au développement agricole et rural.

239. **Participation du FIDA aux Plans-cadres d'aide au développement des Nations Unies (UNDAF)**<sup>129</sup>. Le point focal du FIDA a participé aux groupes thématiques pour la préparation de l'UNDAF 2007-2011 et de l'UNDAF initialement

<sup>128</sup> Il s'agit notamment: i) du renforcement des capacités nationales en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de S&E des projets; ii) du changement climatique qui affecte la Tunisie et constitue un domaine à caractère transversal; iii) de la promotion des chaînes de valeur, et iv) de la durabilité et de la compétitivité du secteur agricole.

<sup>129</sup> Le FIDA n'a pas de politique institutionnelle clairement définie concernant sa participation aux UNDAF. Le degré de participation varie d'une division régionale à l'autre.

prévu pour 2012-2016<sup>130</sup>. Cependant, le FIDA n'a pas signé ces plans, considérant que ses financements sous forme de prêts étaient gérés directement par le Gouvernement. Le FIDA n'a pas non plus été impliqué dans la préparation de l'UNDAF 2015-2019. Le point focal participe occasionnellement aux réunions de coordination entre agences onusiennes. La **collaboration avec les agences basées à Rome** a été limitée, mais devrait s'accroître dans les années à venir. Outre la participation d'un expert en analyse financière de la FAO lors de la conception du PROFITS, une collaboration de ce même projet avec le PAM est en cours de préparation dans le cadre des activités d'éducation nutritionnelle et de la mise en place de cantines scolaires et de jardins potagers dans les écoles primaires.

240. **Cofinancements.** Le COSOP 1998 indique que le FIDA adoptera une stratégie de recherche de partenariats avec d'autres bailleurs pour accompagner la stratégie du Gouvernement, dans le but de combiner les prêts normaux à des financements à faible taux. Pour les six projets couverts par cette ESPP, le FIDA et le Gouvernement ont réussi à mobiliser des cofinancements de différentes sources et affectés à des destinations variées (Tableau 7, page 33), assez importants par rapport à la contribution extérieure aux projets (37,1 millions d'USD, soit 26% des financements extérieurs).
241. La majorité des cofinancements correspondent à des composantes nationales ou régionales de programmes de plus grande envergure financés par le FEM, l'AFD, l'Espagne et l'UE. Les sous-composantes cofinancées par l'AFD et le FEM ont été respectivement mises en œuvre sous la direction nationale de la DGAETA et (du moins en partie) du Ministère de l'environnement. Contrairement à l'UE, qui est directement impliquée dans la supervision de son cofinancement du PRODEFIL, les autres bailleurs n'ont pratiquement pas pris part au suivi et à la supervision des projets. À une exception près<sup>131</sup>, aucune mission de supervision conjointe n'a eu lieu entre le FIDA et ses codonateurs. Autre qu'avec l'OPEP, qui a fourni un prêt pertinent mais assez modeste pour le revêtement de routes rurales dans le sud, il n'existe pas de partenariats de financement avec des institutions financières internationales actives dans le secteur agricole ou rural, telles que la Banque mondiale ou la BAD<sup>132</sup>.
242. **Partenariats au niveau des projets.** Les unités des projets au sein des CRDA ont développé de nombreuses collaborations et partenariats pertinents avec les administrations centrales, les autorités et les services techniques régionaux et les associations de développement. À titre d'exemple, le PDAI Zaghouan a fait appel à un partenariat élargi englobant l'administration, des ONG, des bureaux d'étude et l'Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest (ODESYANO), qui dispose d'une vaste expérience en matière d'approche participative, pour préparer les PDP. Le PRODESUD a signé plus de 30 conventions avec une vingtaine d'organismes pour le sous-programme à Tataouine, tels que la direction régionale de l'OEP à Tataouine qui a pris en charge le volet "amélioration des parcours privés". Le PDAI Siliana-II a développé un partenariat tripartite avec le Bureau régional pour l'emploi et le travail indépendant et l'ODNO pour la promotion de l'emploi et la création de microentreprises et AGR.
243. Les partenariats développés par les projets étaient, le plus souvent, établis dans le cadre de conventions ou de contrats de prestation de services, où les projets

<sup>130</sup> Suite à la révolution, cet UNDAF a été remplacé par une Stratégie de transition jusqu'en fin 2014. L'UNDAF actuel pour la Tunisie couvre la période 2015-2019.

<sup>131</sup> L'ambassade espagnole et la Coopération espagnole (AECID) ont participé à la mission de suivi sur le terrain du PRODESUD-II en mai 2017, conjointement avec le FIDA. La représentante espagnole au Conseil d'administration du FIDA a également participé à la mission.

<sup>132</sup> Plusieurs raisons peuvent être avancées: la volonté du Gouvernement de répartir les grands financements extérieurs sur l'ensemble des régions défavorisées, la complexité de gestion des montages à plusieurs bailleurs, et la non-concordance des cycles de programmation et de financement. S'y ajoute, sur les dix dernières années, le renouvellement de l'intérêt pour l'agriculture de la part de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, qui préfèrent financer leurs propres projets dans le secteur plutôt que de cofinancer des projets initiés par d'autres bailleurs.

devaient prendre en charge une grande partie des frais liés à la mise en œuvre des activités prévues. Leur efficacité était assez variable, et dépendait à la fois de la disponibilité des moyens matériels et humains et de la clarification du rôle respectif de chacun des partenaires. Par exemple, l'accompagnement des microentreprises créées dans le cadre du PDAI Siliana-II a été très faible en raison des efforts insuffisants de suivi consentis par les partenaires impliqués (CRDA, ODNO, Bureau régional pour l'emploi et le travail indépendant) après l'expiration de la convention avec le projet. Le Centre de production de semences pastorales d'espèces autochtones de Douz, mis en place par le PRODESUD, reste inexploité depuis 2009 en raison d'un manque de moyens et de partenariats au niveau de la Direction générale des forêts (DGF)<sup>133</sup>.

244. **Partenariats avec les centres de recherche.** Les projets du FIDA ont développé de nombreux partenariats de R&D avec les centres de recherche et les établissements d'enseignement supérieur tunisiens et internationaux. Le partenariat entre le PRODESUD et l'INRAT est le plus réussi. L'IRA a accompagné le projet depuis son lancement en 2003 avec des programmes de R&D dans le domaine du développement agropastoral<sup>134</sup>. Dans le cadre du PDAI Siliana-II, la sous-composante de R&D a été confiée au Pôle de recherche du Nord-Ouest, mais les travaux entrepris dans le cadre de cette convention n'ont pas produit de résultats substantiels<sup>135</sup>. Le partenariat de ce même projet avec un programme de R&D relatif au semis direct<sup>136</sup>, réalisé dans la zone de Chourina (délégation de Rouhia), a donné des résultats très prometteurs mais, jusqu'à présent, très localisés (une quarantaine d'exploitants sur 160 ha environ). Une convention entre le PRODEFIL et l'IRA a permis notamment la formation de cadres du CRDA de Médenine sur l'approche filière, l'approche participative, la gestion de projet et la passation de marchés; et des membres d'organisations paysannes sur la gestion administrative et financière de leur organisation. Dans le domaine de la gestion des parcours, le PRODESUD-II et le PRODEFIL collaborent aussi avec l'IRA pour: 1) le suivi de l'impact des techniques de mise en repos des parcours et le renforcement des capacités des acteurs impliqués; et 2) la capitalisation des expériences pastorales dans le Sud tunisien.
245. **Collaboration et synergies entre projets.** Les collaborations entre les projets cofinancés par le FIDA sont rares et ne sont pas organisées dans un cadre précis. Ceci est probablement dû aux différentes localisations géographiques de leurs interventions, à leur ancrage institutionnel décentralisé au niveau des CRDA, et à l'absence d'occasions concrètes d'échange et de mesures d'incitation à la collaboration pour les équipes de projet. Étonnamment, les rapports de supervision et d'achèvement ne mentionnent pas les opportunités manquées d'échanges et de collaboration entre projets. La faible collaboration touche même les deux sous-programmes du PRODESUD à Tataouine et Douz<sup>137</sup>, et se reflète dans une circulation insuffisante de l'information entre les deux unités de projet, des incohérences dans les démarches et l'absence d'indicateurs de S&E de l'ensemble du programme<sup>138</sup>. Consciente de cette lacune au niveau du portefeuille, la DGFIOF a organisé, à l'occasion du lancement du PRODEFIL (avril 2017), un atelier de formation sur la gestion de projets regroupant toutes les équipes de projet. Une

<sup>133</sup> Cette situation pourrait être résolue, par exemple, par l'établissement d'un partenariat tripartite de R&D entre le CRDA, la DGF et l'IRA, associant éventuellement l'ICARDA pour assurer une ouverture à l'international.

<sup>134</sup> Les axes de R&D ont porté sur: i) la durabilité des ressources naturelles et la promotion de la filière élevage; ii) la mise en repos des parcours collectifs; iii) les essais de restauration des parcours dégradés; et iv) l'engraissement des chameçons.

<sup>135</sup> Rapport de supervision de juin 2014.

<sup>136</sup> Ce programme était géré par l'Institut National de Recherche Agronomique de Tunisie, l'École Supérieure d'Agriculture du Kef et l'Institut National des Grandes Cultures.

<sup>137</sup> Plusieurs rapports de supervision et le rapport d'achèvement soulignent que l'organisation et la gestion du programme ont souffert d'une coordination limitée entre les deux sous-programmes.

<sup>138</sup> Le Rapport d'achèvement du projet recommande par conséquent la mise en place d'une coordination centrale et la nécessité d'assurer une coordination entre les deux entités, à travers notamment un Comité interrégional de coordination.

première réunion de concertation entre les projets a été organisée en février 2018 dans le cadre du comité national de coordination.

246. **Partenariats avec le secteur privé.** Tous les projets ont tenté de mettre en place des partenariats avec le secteur privé et associatif. Le PDAI Zaghouan a encouragé l'émergence de 25 petits tâcherons disposant tous de patentes leur permettant de travailler avec des structures extérieures au projet et même en dehors de la zone du projet. Certains ont créé des PME avec un chiffre d'affaires relativement important, opérant sur tout le territoire national. Dans le cadre du PRODESUD, des partenariats ont été établis par convention avec diverses associations internationales, nationales et locales. Toutefois, de nombreuses initiatives ont été contrariées, notamment par le manque de financements. Dans le cadre du PRODEFIL, les SMSA constituent des partenaires essentiels compte tenu de leur rôle et positionnement, potentiellement stratégique, dans le développement des filières. La collaboration avec les SMSA est amorcée, dans le cadre de la mise en œuvre de certaines opérations pilotes initiées par le projet courant 2017.
247. **Partenariats d'assistance technique internationale.** Ce partenariat ne concerne pour l'instant que le PRODEFIL à Médenine. Prise en charge sur les fonds du don de l'UE, l'équipe d'assistance technique<sup>139</sup> est mise en place au sein de l'UGP depuis juillet 2017 pour lui apporter une assistance méthodologique dans les domaines de la gouvernance territoriale, de la formation-action, du développement des filières agropastorales et des initiatives économiques privées. Le partenariat entre l'équipe d'assistance technique et l'UGP du PRODEFIL est affecté par un manque d'entente concernant le mode de fonctionnement de l'assistance technique fournie et des attitudes peu propices à une bonne relation de collaboration. L'ambassade d'Argentine a manifesté son intérêt de fournir un assistant technique au PROFITS dans le cadre d'une coopération Sud-Sud. Une première mission de la coopération argentine a eu lieu en novembre 2017, s'intéressant notamment à la filière ovine/caprine et à l'amélioration génétique des races. La communication a été quelque peu limitée, aucun expert argentin ne maîtrisant la langue française.
248. **En conclusion,** durant les quinze années couvertes par l'ESPP, les partenariats entre projets et services publics, institutions de recherche, prestataires privés et organisations de la société civile ont été très importants en dépit du faible intérêt de certains partenaires de poursuivre les actions au-delà des conventions. Le FIDA n'a pas diversifié ses partenariats au niveau du Gouvernement et le partenariat avec les autres bailleurs de fonds et agences de développement est resté très modeste sur le plan opérationnel, malgré des cofinancements divers d'envergure moyenne. La collaboration entre projets est restée insuffisante, ce qui n'a pas permis aux équipes des projets de tirer profit de leurs expériences respectives. **Le programme de pays est jugé plutôt satisfaisant en matière de développement des partenariats (4).**

## B. Gestion des savoirs

249. **Stratégies et moyens prévus pour la gestion des savoirs.** Le COSOP de 1998 ne mentionne pas spécifiquement la gestion des savoirs comme une orientation stratégique pour le programme FIDA en Tunisie. La NSP de 2016 signale que la stratégie consistera à assurer la diffusion des innovations introduites en matière d'approche filière tout en promouvant le dialogue politique sur les enjeux des filières en relation avec le développement territorial. Les approches proposées sont l'organisation d'ateliers et de tables rondes et la publication de brochures et de documents sur les résultats pour une mise à l'échelle dans des zones similaires du pays. La NSP ne mentionne pas d'où proviendraient les moyens pour mettre en œuvre la gestion des connaissances.

<sup>139</sup> L'assistance technique est composée de deux consultants (un international et un national) pour une durée de trois ans, avec possibilité de mobiliser des expertises ponctuelles additionnelles.

250. Dans sa stratégie globale relative à la gestion des savoirs conçue en 2007, le FIDA insiste sur l'intégration de la gestion des savoirs dans la conception des projets qu'il cofinance. Ceci est le cas pour les trois projets les plus récents en Tunisie. Par exemple, le document de conception du PRODESUD-II prévoyait la diffusion des innovations et savoirs acquis à travers des ateliers et séminaires ainsi qu'un site web et le réseau d'échanges KariaNet (voir plus loin). Elle serait également assurée par l'édition et la diffusion de documents, brochures, dépliants et CD sur le programme. Par ailleurs, le projet devait conclure une convention avec la radio locale de Tataouine pour couvrir les différentes manifestations organisées par le programme, organiser des tables rondes sur ses réalisations et acquis, et procéder périodiquement à des sondages d'opinion auprès des bénéficiaires sur leur perception de ses effets et impacts. La conception du PRODEFIL prévoyait, dès son démarrage, l'élaboration d'une stratégie de communication autour des innovations et des réalisations du projet, tandis que celle du PROFITS proposait de réaliser des ateliers de "vulgarisation" en vue de partager l'information sur les filières soutenues.
251. **Activités et résultats concrets de la gestion des savoirs.** Certains acquis importants des projets ont été diffusés pour une valorisation au-delà des interventions du projet, mais la capitalisation et la communication des expériences des projets sont restées globalement assez limitées. Par exemple, les PDP élaborés par le PDAI Siliana-II ont été partagés avec différentes structures régionales pour servir comme documents de référence pour la programmation d'actions de développement. En revanche, les différentes phases du PRODESUD, qui ont généré un ensemble d'innovations et de savoirs intéressants, n'ont pas consacré suffisamment d'efforts à la gestion des savoirs et à leur diffusion au niveau national<sup>140</sup>. Le PRODESUD-II, à mi-parcours de sa mise en œuvre, ne dispose toujours pas de plan de gestion des savoirs. Les ressources humaines du projet sont insuffisantes pour assurer la fonction de communication du projet, et l'assistance technique en matière de communication n'a pas été recrutée par la DGFIOP comme prévu. Quelques actions de capitalisation ont été engagées, en particulier dans le domaine pastoral, où le programme a généré une quantité importante de données et informations. Il s'agit notamment de: i) l'élaboration d'un guide/manuel pour l'accompagnement du développement et de la gestion des ressources pastorales; ii) l'élaboration d'un documentaire sur l'approche d'intervention dans les parcours collectifs; iii) l'engagement des premières réflexions sur le code pastoral en cours de préparation; et iv) l'élaboration d'un guide de préparation des PDP pour les zones agropastorales du sud (Encadré 5).

---

<sup>140</sup> Rapport d'achèvement du PRODESUD; Rapport de conception du PRODESUD-II; Revue à mi-parcours du PRODESUD-II.

## Encadré 5

**Capitalisation sur la mise en repos des parcours dans le PRODESUD**

Pendant la période anarchique qui a immédiatement suivi la révolution de 2011, les accords de mise en repos des parcours ont été respectés dans deux des 14 sites du PRODESUD. Il serait intéressant de mener une analyse plus approfondie pour comprendre les causes fondamentales de ce respect en dépit de l'absence temporaire d'État. Cette analyse pourrait aider à identifier des éléments de durabilité importants à favoriser dans la stratégie de sortie du PRODESUD-II et du PRODEFIL.

Le programme a testé plusieurs modalités de mise en repos des parcours privés et collectifs, avec différentes formes de compensation des éleveurs, en proposant certaines améliorations aux modèles préexistants (par exemple, sur le protocole de mise en repos des parcours privés). La Revue à mi-parcours du PRODESUD-II propose de capitaliser ces expériences à travers la publication de deux guides de gestion des parcours, l'un pour les parcours privés, l'autre pour les parcours collectifs.

Il existe un consensus selon lequel les retombées de la mise en repos sont très positives à la fois sur le plan économique (productivité des parcours) et environnemental (restauration de la biodiversité végétale et animale, protection contre l'érosion, lutte contre la désertification, séquestration du carbone). Cependant, aucune de ces affirmations ne repose sur des preuves scientifiquement établies, pourtant nécessaires pour convaincre les décideurs de l'intérêt d'investir de manière pérenne dans la mise en repos des parcours, y compris collectifs. La Revue à mi-parcours du PRODESUD-II propose de conduire une étude sur les bénéfices économiques et environnementaux de la mise en repos, qui pourra donner lieu à la publication de notes de politique.

Source: entretiens menés par l'équipe d'évaluation et revue à mi-parcours PRODESUD-II, avril 2018.

252. La convention du PRODEFIL avec l'IRA de Médenine (2017), portant sur la capitalisation et la valorisation des acquis de l'expérience tunisienne en matière de développement pastoral, représente un bon point de départ pour la gestion des savoirs de ce projet. Les résultats de cette convention seront diffusés à grande échelle en 2019.
253. Financé par un don régional du FIDA, le réseau KariaNet, pendant ses deux premières phases, a permis de renforcer les compétences en matière de gestion des connaissances et de stimuler des échanges entre les équipes des projets, mais le réseau tunisien n'a pas été des plus actifs (voir Encadré 6, page 89).
254. **Obstacles à la gestion des savoirs et opportunités manquées.** Les obstacles concernant la capitalisation et la diffusion des acquis des projets sont multiples: absence de véritables stratégies de capitalisation et de gestion des savoirs, faiblesse de la culture de communication et de gestion des savoirs au sein des services techniques, manque de moyens humains et matériels dédiés à cette mission, charge de travail des équipes de projets qui les oblige à privilégier les réalisations physiques, faiblesse des systèmes de S&E et absence de partenariats avec les organes de communication et les médias. La faiblesse de la capitalisation et de la communication des acquis par les projets a limité la valorisation de leurs bonnes pratiques et expériences innovantes dans plusieurs domaines tels que le développement communautaire, la GRN, la transformation des systèmes de production agricole, le développement des filières et la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural. En outre, cette faiblesse de gestion des savoirs n'a pas permis de faire valoir l'effort consenti par l'État en faveur des régions rurales défavorisées qui connaissent, depuis la révolution, un climat de contestation régulière de l'action publique.
255. **En conclusion,** la capitalisation et le partage des bonnes pratiques, innovations et leçons apprises des projets sont assez faibles dans le programme de pays pour la Tunisie. Malgré les formations reçues dans le domaine, les équipes de projet ont des difficultés à assurer à la fois leurs fonctions techniques et la gestion des savoirs. En somme, l'action des projets en matière de gestion des savoirs est passée à côté d'un réel travail de collecte, d'analyse et d'archivage organisé qui s'explique en partie par la faiblesse des systèmes de S&E et des ressources

humaines et matérielles dédiées à ce type d'activité. Par ailleurs, les projets cofinancés par le FIDA ont souffert d'un déficit de communication, ce qui n'a pas permis de faire valoir l'effort consenti par l'État en faveur des populations rurales des régions défavorisées, qui connaissent, depuis la révolution, un climat de contestation récurrente de l'action publique. Ainsi, **le programme de pays est jugé plutôt insuffisant en matière de gestion des savoirs (3).**

### C. Engagement sur les politiques

256. **Stratégies en matière d'engagement sur les politiques.** Il n'existe pas de stratégie d'ensemble du FIDA pour l'engagement sur les politiques avec le Gouvernement tunisien sur la période évaluée. L'évaluation du programme de pays de 2002 avait souligné que, en l'absence de représentation du FIDA en Tunisie, les projets constitueraient le premier instrument du dialogue sur les politiques. La NSP 2017-2018 propose plusieurs thématiques pertinentes – il s'agit exactement des mêmes thématiques proposées dans la conception du PROFITS (voir Tableau 13 plus bas). La NSP n'explique pas, pourtant, les approches et les moyens qui seraient mobilisés pour l'engagement avec le Gouvernement. Le climat d'instabilité politique qu'a connu la Tunisie depuis la révolution de 2011 a entraîné des changements réguliers au niveau du gouvernement qui n'ont pas été favorables à l'engagement d'un dialogue politique sur les questions relatives à la politique agricole et rurale depuis cette période.
257. **Engagement politique par le FIDA.** Vu l'absence de bureau de pays et de personnel permanent du FIDA en Tunisie, et vu la faiblesse des instances de coordination et de dialogue entre les bailleurs de fonds et le Gouvernement, l'engagement du FIDA sur les politiques a eu lieu essentiellement à l'occasion des missions de conception, de supervision et de RMP des projets et durant les comités de pilotage. À ces occasions, des échanges ont souvent eu lieu, notamment avec les structures centrales et déconcentrées du MARHP sur les priorités, le ciblage et les modalités d'intervention des projets FIDA dans le monde rural tunisien. Des recommandations concrètes d'ordre politique ont quelquefois été formellement émises lors des missions de supervision. Un thème récurrent a été, par exemple, l'ancrage institutionnel et la dotation en personnel et budget du Centre de semences pastorales de Douz, qui reste inexploité jusqu'à présent<sup>141</sup>.
258. Les termes de référence<sup>142</sup> du point focal du FIDA en Tunisie, engagé depuis 2008, lui donnent explicitement un rôle de dialogue politique avec le Gouvernement. Il est également appelé à contribuer à l'identification des questions juridiques et réglementaires qui constituent des contraintes au bon déroulement des activités des projets et à participer aux réflexions pour proposer des solutions opérationnelles au Gouvernement. L'évaluation peut affirmer que le point focal est très bien informé de ce qui se passe dans le portefeuille, car il participe régulièrement aux missions de supervision, aux comités de pilotage et aux ateliers organisés dans le cadre des activités des projets. En réalité pourtant, son rôle est davantage axé sur la communication entre le FIDA, les projets et le MARHP que sur un véritable engagement sur les politiques. Ceci est dû à l'influence limitée que le point focal exerce, compte tenu de son statut informel, de l'absence de budget dédié au dialogue politique, du faible poids du portefeuille du FIDA en Tunisie et, certainement aussi, de la faible capitalisation et communication sur les innovations introduites par les projets qui pourraient influencer sur la politique de développement rural.
259. **Engagement politique par les projets.** Conformément aux recommandations émises par l'évaluation du programme de pays de 2002, les documents de conception de projet prévoient des contributions aux politiques nationales sur plusieurs sujets (voir Tableau 13), sans pour autant proposer des approches

<sup>141</sup> Voir notamment les rapports de supervision du PRODESUD de 2008 et 2013.

<sup>142</sup> Version février 2015.

concrètes ou des moyens financiers spécialement dédiés à l'engagement sur les politiques. Les thématiques du dialogue politique ont évolué avec le temps, mettant l'accent successivement sur l'amélioration du cadre juridique et institutionnel en rapport avec l'action des différents projets en milieu rural (institutionnalisation des modalités d'intervention, réforme des statuts des organisations paysannes, etc.), la valorisation des ressources naturelles (sols, parcours et eau) et la promotion et le développement des filières et de leurs synergies avec le développement territorial. La structuration du monde rural est un thème permanent et pertinent vu l'importance des organisations de producteurs à la base pour la planification, la mise en œuvre et la gestion des investissements et aménagements réalisés par les projets. Cette évolution des thèmes de dialogue est cohérente avec la stratégie du Gouvernement, dont la politique d'intervention en milieu rural concerne tous ces aspects depuis les années 2000.

Tableau 13

**Sujets prévus d'engagement sur les politiques des projets du portefeuille**

<i>Sujets de dialogue politique</i>	
<b>PRODESUD</b>	- Structuration du monde rural pour favoriser sa participation à la définition et à l'exécution des politiques de développement
<b>PDAI Siliana-II</b>	- Prise en compte de la gestion durable des sols comme un axe essentiel du développement local par les décideurs au niveau national (composante FEM)
<b>PRODESUD-II</b>	- Institutionnalisation des modalités d'intervention dans les parcours; - Mobilisation et gestion des ressources en eau dans les parcours; - Institutionnalisation de la complémentarité et intégration éventuelle des interventions et de l'organisation des structures représentatives des populations; et - Modalités d'appui financier et non financier aux promoteurs d'AGR et de MER.
<b>PRODEFIL</b>	- Création d'un contexte juridique favorable au développement des structures paysannes et de la gouvernance locale: révision et réforme des statuts des organisations paysannes (GDA, SMSA) et leur rôle dans le développement sectoriel; - Accès au financement; - Maîtrise locale des processus de développement; - Enseignement agricole; - Approche filière en tant que vecteur de développement durable et équitable; - Partenariats public-privé pour le développement régional; et - Réforme (en partenariat avec les acteurs de la société civile) des structures administratives et de gestion de projet.
<b>PROFITS</b>	- Démarches inter-opérateurs et partenariats gagnant-gagnant entre opérateurs au sein des chaînes de valeur; - Synergies entre développement territorial et filières; - Dispositifs d'appui-conseil technico-économique à l'exploitation familiale adaptés pour l'appropriation de la démarche filière et l'amélioration de la gestion des exploitations agricoles; - Capacités de gestion des groupements d'agriculteurs (SMSA) des unités de valorisation; et - Plateformes filières proposant des réformes.

Source: rapports de conception et rapports du Président des projets.

260. **Résultats de l'engagement sur les politiques.** En pratique, il y a assez peu d'instances concrètes d'engagement des projets sur les politiques en dépit des nombreux sujets proposés. Elles se résument ainsi: i) organisation par le MARHP, dans le cadre des activités du PRODESUD, d'un atelier national de réflexion concernant la gestion des parcours collectifs (Sidi Thabet, 2009); ii) concertation avec le MARHP sur la mise en repos des parcours collectifs et instauration d'un système de compensation aux bénéficiaires sous forme d'infrastructure de proximité et d'équipements à usage collectif; et iii) signature en 2018 d'une convention entre le PRODEFIL et l'IRA de Médenine relative au développement pastoral qui devrait aboutir à une nouvelle politique dans le domaine. Il est prévu que les résultats de ce processus soient diffusés à grande échelle en 2019, notamment dans le cadre d'un séminaire national.
261. Également, un processus d'amélioration du statut des SMSA a été engagé par le PRODEFIL, en concertation avec le CRDA et les différentes structures administratives et paysannes impliquées dont l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP). Ceci a abouti à une proposition de loi soumise au

Gouvernement pour approbation. Les nouvelles propositions ont concerné essentiellement l'augmentation de l'autonomie des SMSA, leur organisation éventuelle sous forme de fédération et des révisions à leur montage financier légal permettant aux plus petits agriculteurs de les intégrer<sup>143</sup>.

262. **Engagement sur les politiques par les organisations paysannes faitières.** Dans de nombreux pays, le FIDA soutient les grandes fédérations paysannes, notamment en matière de plaidoyer dans le domaine des politiques agricoles et de développement rural. Dans le cadre du Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA), financé par un don régional du FIDA, l'UTAP a bénéficié d'un appui à la définition d'une stratégie globale et d'un plan de communication pour la période 2015-2017, devant améliorer les services qu'elle propose aux agriculteurs et pêcheurs tunisiens. Dans le programme de pays du FIDA, l'engagement de l'UTAP se limite essentiellement à sa participation aux comités de pilotage des projets. L'UTAP est par ailleurs consultée par les projets pour faciliter le contact avec les bénéficiaires dans les régions. En réalité, les projets cofinancés par le FIDA appuient davantage les organisations de base (GDA, SMSA, associations, ONG) impliquées directement dans la mise en œuvre des projets, qui ne sont pas nécessairement bien représentées au niveau régional et national par l'UTAP.
263. **Conclusion.** L'engagement du FIDA et du Gouvernement sur les politiques de développement agricole et rural en faveur des ruraux pauvres est resté faible malgré de nombreuses thématiques identifiées dans la conception et durant les supervisions de projets. Les handicaps les plus importants à un engagement efficace sont à rechercher dans: i) l'absence de cadres de concertation fonctionnels entre le Gouvernement et les PTF; ii) l'absence de stratégie de pays avec des objectifs clairement exprimés, des thématiques prioritaires à traiter, des actions à entreprendre, des moyens suffisants et des indicateurs à suivre; iii) la représentation informelle du FIDA et l'absence de ressources pour organiser des activités ayant trait au dialogue politique; iv) les faibles efforts de capitalisation d'expériences réussies au niveau des projets; v) la faible représentativité des organisations paysannes faitières; et vi) l'instabilité politique que connaît la Tunisie depuis la révolution de 2011. **Le programme de pays est jugé plutôt insuffisant en matière d'engagement sur les politiques (3).**

## D. Dons

264. **Vue d'ensemble.** De 2005 à 2017, la Tunisie a bénéficié de 16 dons, dont 12 régionaux et quatre spécifiques de pays<sup>144</sup>. Ces derniers ont bénéficié à deux associations locales (Association de la sauvegarde de la nature et Protection de l'environnement à Douiret et ATD), un centre de recherche (ICARDA) et le CRDA de Médenine. Les dons régionaux concernent principalement la région Proche-Orient et Afrique du Nord et, dans quelques cas aussi, l'Europe de l'Est ou le continent africain entier. La gestion des dons régionaux relève pour la majorité du NEN et, pour deux dons, de la Division de conseil technique du FIDA. Ils sont typiquement mis en œuvre par des organisations internationales (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires [IFPRI], Formation pour l'épanouissement et le renouveau de la terre [FERT], GIZ etc.). Les dons ont porté, entre autres, sur: l'appui au démarrage de projet, l'adaptation au changement climatique, l'emploi des jeunes ruraux, la gestion de l'eau, la valorisation du patrimoine, le renforcement de l'impact des politiques et investissements en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté, le renforcement des capacités en matière de gestion des résultats et d'impact, et le partage des connaissances.
265. **Méthodologie et données disponibles sur les dons.** L'approche retenue par cette ESPP répond à des questions clés concernant le rôle joué par les dons et leur

<sup>143</sup> Rapport de supervision PRODEFIL 2017.

<sup>144</sup> Voir tableau des dons en appendice VI.

alignement dans le cadre de la stratégie de pays du FIDA. Pour cela, le questionnement s'articule autour de deux interrogations: i) Quelles sont les difficultés et les contraintes rencontrées dans le cadre du programme de pays et résolues par les dons? et ii) Dans quelle mesure les dons ont-ils permis d'améliorer la performance actuelle du programme de pays (portefeuille de projets et activités hors prêts)? Les dons s'accompagnent, pour la plupart, de documents de conception et de rapports, mais ces derniers sont souvent peu détaillés ou incomplets, surtout pour les dons régionaux, où peu d'efforts sont faits pour présenter et évaluer en détail les activités réalisées dans chaque pays. Il s'ensuit qu'il est souvent difficile de déterminer dans quelle mesure le programme de pays en Tunisie a bénéficié concrètement des dons régionaux. Des échanges avec le personnel en charge de ces dons au siège du FIDA à Rome et les prestataires en Tunisie ont permis, dans une certaine mesure, de compléter l'information concernant les dons.

266. **Dons spécifiques de pays.** Entre 2005 et 2017, le montant total des dons spécifiques de pays s'élève à 792 170 USD. Les dons poursuivent des objectifs bien alignés sur les objectifs stratégiques du FIDA en Tunisie et sont souvent complémentaires au portefeuille de projets. Quelques exemples concrets sont présentés brièvement ci-dessous.
267. Le don accordé au PRODEFIL (500 000 USD) devait financer des activités clés de démarrage du projet. Il a permis de préparer 29 plans de développement locaux, d'effectuer l'étude de référence du projet et de mettre en place son système de S&E, de réaliser cinq études filières et des plans d'action de développement des filières associées, et d'organiser diverses formations pour les bénéficiaires et le personnel du CRDA et des bureaux d'étude engagés. La qualité des plans de développement locaux reste à améliorer et leurs mécanismes de mise en œuvre devraient être davantage détaillés, notamment pour les AGR et les opérations pilotes le long des maillons des filières<sup>145</sup>.
268. Un don originaire du FEM et administré par le FIDA a été accordé à l'ICARDA (200 000 USD) pour la réhabilitation, la conservation et la promotion des plantes aromatiques et médicinales. L'ICARDA a appuyé l'intervention du PRODESUD en matière de: i) conservation et valorisation des ressources génétiques des plantes aromatiques et médicinales à travers des sites pilotes; ii) formation de la population cible et amélioration de ses revenus (augmentation de 20% selon le rapport final du don); et iii) mise en place d'un réseau national spécifique aux plantes aromatiques et médicinales, créé par l'IRA et l'ICARDA et assurant la participation des acteurs concernés de la filière en Tunisie. De plus, l'implication de deux centres de recherche, l'un national (IRA) et l'autre international (ICARDA) a permis de capitaliser et de gérer les savoirs générés dans ce cadre<sup>146</sup>.
269. Le don portant sur le renforcement des capacités de l'ATD, dont le montant s'élève à 50 400 USD, a contribué à améliorer le taux de recouvrement des microcrédits accordés par cette association dans la région de Tataouine dans différents secteurs (agriculture, services, amélioration des conditions de vie, commerce, petits métiers, etc.). Au total, 94 projets (35% au profit des femmes) bénéficiant de ces microcrédits (139 600 dinars) ont été proposés et soutenus par le PRODESUD et concernaient en particulier les secteurs de l'agriculture, de l'amélioration des conditions de vie et des petits métiers.

<sup>145</sup> Rapport de supervision PRODEFIL 2017.

<sup>146</sup> Cette capitalisation et diffusion s'est faite notamment grâce à: i) l'organisation de plusieurs sessions de formation et manifestations scientifiques, à l'instar de la 5<sup>e</sup> édition du symposium scientifique international sur les plantes aromatiques et médicinales (SIPAM) fin 2016; ii) l'édition de plusieurs ouvrages et articles scientifiques et documents techniques; iii) l'obtention de plusieurs brevets d'invention de niveau national et international se rapportant à la valorisation des plantes spontanées et des micro-organismes associés dans les domaines thérapeutique, agroalimentaire et cosmétique; iv) l'accompagnement et l'encadrement de plusieurs ONG et jeunes promoteurs; v) la mise en place d'un système d'information géographique logé à l'IRA; et vi) la création d'un site web dédié aux plantes aromatiques et médicinales hébergé par l'ICARDA.

270. Le don accordé à l'Association de sauvegarde de la nature et Protection de l'environnement à Douiret (41 770 USD), à 20 km de la ville de Tataouine, a aussi contribué à la protection de l'environnement et du patrimoine des zones arides et à la diversification des revenus de leurs populations pauvres, deux résultats visés par le PRODESUD<sup>147</sup>. Grâce à ce don, cette association a pu restaurer un complexe touristique et culturel à Douiret d'une capacité d'accueil de 53 personnes, aménager un espace entrepreneurial pour l'installation d'artisans, louer une boutique au centre commercial et artisanal de Tataouine qui a été mise à la disposition d'artisans de la région, et créer un site web marchand pour la commercialisation des produits artisanaux de la région.
271. **Dons régionaux.** Le montant total des dons régionaux, tous pays confondus, s'élève à environ 16,3 millions d'USD, mais les données disponibles ne permettent pas d'estimer le montant total dédié spécifiquement à la Tunisie. Les douze dons régionaux ont porté sur des thématiques variées (adaptation au changement climatique, emploi des jeunes ruraux, gestion de l'eau, etc.) qui sont en lien avec les projets cofinancés par le FIDA en Tunisie. Il est toutefois difficile de dire qu'ils ont contribué d'une façon significative à aplanir les difficultés et les contraintes rencontrées dans le cadre du programme de pays ou qu'ils ont permis d'améliorer les performances actuelles du programme de pays. Généralement, le Gouvernement n'est pas concerté officiellement lors de la conception des dons régionaux, qui ne font pas l'objet d'un protocole d'accord entre le FIDA et le Gouvernement. Aussi, ils ne sont pas nécessairement liés aux projets d'investissement financés par le FIDA. Ceci limite leur effet et leur impact, ainsi que les synergies avec les projets financés sur prêt.
272. Deux dons ont, cependant, contribué directement à la mise en œuvre des projets. Le PAOPA<sup>148</sup> a appuyé la filière des camelins à travers des formations et la mise en place d'une unité de collecte de lait de chamelle au profit de la SMSA à Sidi Makhoulf (Médénine). En outre, le don a apporté son appui aux filières ovine, caprine et caméline à travers l'organisation de formations et l'élaboration de plans d'action destinés aux groupements d'éleveurs. Sur le plan du dialogue politique, l'appui du PAOPA a porté sur la révision du statut juridique des SMSA. Le réseau KariaNet, qui vise à renforcer le partage des connaissances et le réseautage entre les projets FIDA et leurs partenaires, a permis d'établir effectivement une certaine gestion des connaissances entre les équipes des projets. L'efficacité de ce réseau reste très limitée et l'équipe a trouvé peu de traces de son existence effective lors de la mission principale (Encadré 6).

---

<sup>147</sup> Rapport d'achèvement du Projet de valorisation socio-économique du patrimoine culturel de Douiret, novembre 2008.

<sup>148</sup> L'une de ses composantes vise à améliorer les capacités entrepreneuriales des organisations paysannes et leur participation aux chaînes de valeur.

## Encadré 6

**Don régional KariaNet**

Grâce à un don régional du FIDA, le réseau KariaNet (*Knowledge Access in Rural, Interconnected Areas Network*) a été fondé par le FIDA et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) en 2005 afin de promouvoir la gestion des connaissances et la création de réseaux entre les différents projets de développement rural. Dans sa première phase (2005-2008), KariaNet a travaillé avec dix projets financés par le FIDA dans cinq pays et a été géré conjointement par le CRDI et le FIDA. La deuxième phase (2010-2013) a porté sur l'ensemble des pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord et a eu comme principaux clients les projets financés par le FIDA et le CRDI dans la région. Une troisième phase a été dévolue à l'unité Environnement et Développement durable de l'Université américaine de Beyrouth en 2013.

Le réseau a permis d'échanger et de tester différentes méthodologies de gestion et de partage des connaissances. Il a permis de créer un groupe de praticiens sensibilisés aux différents outils et méthodologies de gestion des savoirs et une expertise régionale capable d'assurer des formations en la matière. Cependant, l'établissement de réseaux nationaux s'est heurté à certains obstacles. Certains réseaux nationaux ont évolué avec le temps, tandis que d'autres restent embryonnaires. Le réseau tunisien, qui compte 22 membres (sur les 390 que comptait le réseau en 2013), est l'un des plus faibles. Ses membres ont été formés et un site web a été créé pour favoriser le partage d'expériences entre les membres. Ce site n'est plus en ligne aujourd'hui.

Sources: <http://www.karianet.org/Background> et rapport d'achèvement KariaNet II, 2013.

273. **Conclusion.** Les dons du FIDA sont généralement pertinents et alignés sur les objectifs des stratégies pour le pays et des projets cofinancés par le FIDA. En dehors des deux dons PAOPA, les dons sont gérés par la Division régionale Proche-Orient, Afrique du Nord, Asie centrale et Europe du FIDA depuis Rome. Les principales thématiques traitées par les dons sont l'appui aux organisations de base des populations rurales, la promotion des filières, la gestion durable des ressources naturelles, la promotion du microcrédit, l'adaptation au changement climatique et la valorisation des plantes aromatiques et médicinales. Les rapports d'achèvement des dons spécifiques de pays indiquent que ceux-ci ont globalement atteint leurs objectifs et obtenu des résultats appréciables. Les dons régionaux ne sont pas conçus en concertation avec le Gouvernement et sont, pour la plupart, faiblement documentés en ce qui concerne les activités et les résultats obtenus en Tunisie. Il est par conséquent difficile de vérifier leur effet sur le terrain.

Tableau 14

**Récapitulatif des notes pour les activités hors prêt**

Critère	Note
<b>Activités hors prêt (global)</b>	3
Développement des partenariats	4
Gestion des savoirs	3
Concertation sur les politiques	3

## V. Performance des partenaires

### A. FIDA

274. **Équipe pays.** Depuis 2003, le programme de pays a été géré par quatre CPM successifs basés à Rome. Ces CPM ont généralement couvert plusieurs pays de la région. Suite aux réformes internes du FIDA liées à la décentralisation, un nouveau chargé de portefeuille vient d'être nommé, qui prendra ses fonctions à partir de septembre 2018. Le CPM est appuyé par une assistante de programme basée à Rome, qui, depuis que le portefeuille est passé en supervision directe par le FIDA en 2010, a joué un rôle essentiel dans la gestion administrative des activités des CPM et des équipes de consultants engagés par le FIDA pour les missions de supervision et d'appui. Elle contribue aussi significativement à la supervision des projets, notamment par la vérification des dossiers de demande de retrait de fonds, mais aussi en participant aux missions de supervision.
275. En Tunisie, l'unique présence du FIDA dans le pays est assurée, depuis 2008, par un consultant à long terme (le point focal). Il occupe un bureau mis à sa disposition par la DGFIOP à Tunis. La fonction de "point focal" n'est pas une fonction formelle au FIDA, mais il joue un rôle pratiquement identique à celui d'un chargé de programme de pays (CPO) dans la supervision des projets: il contribue à l'examen préalable des dossiers de passation de marchés, de paiement et d'alimentation des comptes des projets. Il appuie l'organisation logistique et participe très régulièrement aux missions de supervision, de suivi et de revue à mi-parcours des projets, en tant que spécialiste de l'organisation et de la gestion des projets ou spécialiste du développement rural. Il a plusieurs fois pris le rôle de chef de mission dans des missions de supervision et de suivi. Enfin, il suit l'état d'exécution des recommandations de ces missions. Par ailleurs, le point focal assure une représentation permanente du FIDA auprès du Gouvernement et des partenaires de développement, devant contribuer à l'engagement du FIDA sur les politiques, développer les partenariats et assurer la coordination avec les différents bailleurs de fonds intervenant dans le développement agricole et rural.
276. L'évaluation peut attester que le point focal a une très bonne connaissance des projets et de leur historique. Interrogés sur l'utilité et la qualité du point focal du FIDA en Tunisie, le Gouvernement et les projets ont émis des avis unanimement positifs. Cependant, son statut de consultant limite sa reconnaissance officielle en Tunisie auprès du Gouvernement et des autres bailleurs de fonds, limitant ainsi sa capacité à se faire entendre dans les forums d'échange sur les politiques et de coordination entre bailleurs.
277. **Stratégie de pays.** Depuis le COSOP de 1998, le FIDA n'a développé aucune nouvelle stratégie de pays pour la Tunisie jusqu'en 2016, avec la préparation d'une NSP en attendant l'élaboration d'un nouveau COSOP juste après cette ESPP (voir §76). L'évaluation du programme de pays de fin 2002 a pourtant émis des conclusions et recommandations importantes, justifiant une réorientation importante du programme de pays, notamment: i) un accent plus important sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables à travers une offre de produits adaptés à leurs contraintes particulières; ii) une articulation plus étroite entre le niveau opérationnel des projets et le niveau central de définition des politiques afin de promouvoir la mise à échelle des innovations; iii) la mise en place d'instruments d'accompagnement adaptés aux spécificités des zones d'intervention (financement et appui-conseil, notamment); iv) l'élargissement des montages institutionnels au-delà des CRDA; et v) une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des objectifs clairs en matière de participation et d'intégration des femmes et des jeunes aux dynamiques de développement local. Au final, les effets de cette évaluation ont été très modestes, de nombreuses recommandations ayant été prises en compte de façon peu satisfaisante ou tardivement. Plusieurs constats de cette évaluation restent toujours valables aujourd'hui, 15 ans plus tard (annexe X). L'évaluation de la stratégie de pays implicite dans la conception des

projets depuis 2003 est présentée dans la section D, "Synthèse de la performance de la stratégie et du programme de pays". Elle présente un bilan mitigé.

278. **Conception des projets.** Les documents de conception des projets présentent une grande qualité technique. Elles ont été préparées par des équipes mixtes de consultants nationaux et internationaux connaissant bien la Tunisie et le Maghreb, de façon consultative avec le Gouvernement central et les autorités régionales, et sur la base d'études détaillées et de qualité sur le contexte d'intervention. Les CPM ont joué un rôle essentiel dans l'identification des idées de projet et la finalisation des rapports de formulation et de pré-évaluation. Les commentaires reçus lors des différentes étapes d'assurance de qualité au sein du FIDA ont généralement été pertinents, mais n'ont pas toujours été entièrement pris en compte. Avec ses projets, le FIDA a fortement promu les approches participatives, intégrées et partenariales, parfois de manière innovante pour la Tunisie, et introduit certaines innovations techniques prometteuses. Cependant, la combinaison d'un nombre croissant d'approches au sein d'un même projet paraît dépasser la capacité de gestion des CRDA de Médenine et Siliana. Par ailleurs, le poids prépondérant des interventions au bénéfice de la collectivité, la très faible part des actions directement dirigées vers les ménages les plus pauvres et vulnérables, et les indicateurs peu adaptés d'identification de ces ménages montrent bien l'absence de stratégie de ciblage bien réfléchie dans la conception des projets et une faible prise en compte des constats et recommandations de l'évaluation du programme de pays de 2002.
279. **Supervision et appui au portefeuille.** L'UNOPS a assuré la supervision du portefeuille jusqu'en 2010. La première phase du PRODESUD a été entièrement supervisée par l'UNOPS, mais le FIDA a réalisé en 2009 plusieurs missions de suivi auprès du PRODESUD après sa revue à mi-parcours, afin de faire avancer quelques éléments importants liés à la durabilité des résultats<sup>149</sup>. La supervision de l'UNOPS s'est limitée aux exigences de base selon les termes du prêt dans le cadre des rapports contractuels avec le FIDA, et a porté essentiellement sur l'administration du prêt plutôt que sur un appui technique et de gestion auprès des projets.
280. À partir de 2010, le portefeuille est passé sous la supervision directe du FIDA, qui a conduit ses propres missions de supervision et de suivi des projets, au rythme d'environ une mission de chaque type par projet et par an<sup>150</sup>. Les missions de supervision devaient toujours examiner l'état d'avancement et la gestion fiduciaire des projets, mais ont progressivement aidé les équipes de projet à identifier des solutions aux obstacles rencontrés. Les missions de suivi avaient pour but de vérifier l'état de mise en œuvre des recommandations de la mission de supervision précédente, mais aussi de fournir un appui technique aux équipes de projet, notamment dans la préparation des plans de travail et budget annuels, la gestion financière et le S&E. Les missions de supervision et de suivi fréquemment menées ont aussi permis d'intervenir au niveau central pour lever certaines contraintes administratives et institutionnelles. La présence du point focal dans le pays a facilité un suivi et un accompagnement rapprochés sur le terrain et avec les structures centrales de coordination.
281. Depuis la supervision directe par le FIDA, après une phase de transition (2010-2011), une nette amélioration dans la vitesse de traitement des demandes de non-objection a été enregistrée (les dossiers sont généralement traités en moins d'une semaine). Les délais de traitement des paiements directs et de reconstitution du fonds de roulement des comptes désignés se sont aussi beaucoup améliorés, passant d'une moyenne d'un mois environ pour le PDAI Siliana-II à huit jours pour le PRODESUD-II et le PRODEFIL.

<sup>149</sup> Notamment l'institutionnalisation de la mise en repos des parcours collectifs et la gestion de Centre de semences de parcours de Douz.

<sup>150</sup> Une mission de supervision tous les neuf mois environ pour le PDAI Siliana-II.

282. **Activités hors prêts.** La gestion des savoirs générés par le programme de pays en Tunisie est largement considérée comme relevant de la responsabilité des équipes de projet. Le FIDA a essayé de la stimuler à travers des formations et des séances de réseautage destinées aux équipes, notamment avec l'appui d'un don régional, mais sans grand succès. L'engagement limité du FIDA sur les politiques a lieu essentiellement à l'occasion des missions de supervision des projets, et a concerné les priorités, le ciblage et les modalités d'intervention des projets. Les rares recommandations concrètes d'ordre politique n'ont pas reçu beaucoup de traction auprès du Gouvernement. Les termes de référence du point focal du FIDA en Tunisie lui donnent explicitement un rôle d'appui à la gestion des savoirs et au dialogue politique avec le Gouvernement, mais son influence est limitée en raison de son statut informel et de l'absence de stratégie et de budget dédiés à ces activités.
283. Le FIDA obtient de bien meilleurs résultats en matière de diversification des cofinancements pour les projets de son portefeuille et de mobilisation de dons régionaux et spécifiques pour le pays, généralement bien alignés sur les objectifs stratégiques du FIDA en Tunisie. Il a cependant très peu diversifié ses partenariats au niveau du Gouvernement, que ce soit au niveau national ou régional, et la coordination/concertation avec les autres bailleurs de fonds est restée très limitée. La collaboration avec les autres agences onusiennes basées à Rome a été non existante.
284. **En conclusion,** l'absence de bureau de pays est partiellement compensée par la présence d'un point focal très performant basé à Tunis, qui remplit des fonctions similaires à celles d'un CPO, dans le cadre de missions de supervision et de suivi fréquentes, et par le soutien efficace fourni par l'assistante de programme du FIDA, qui dépasse de loin les seuls aspects administratifs depuis que le FIDA est passé à la supervision directe de son portefeuille. La supervision du portefeuille a connu une nette amélioration depuis le passage à la supervision directe, les missions de supervision et de suivi mettant davantage l'accent sur l'appui technique aux équipes et le traitement des demandes de retrait de fonds et de non-objection s'étant accéléré. Toutefois, l'évaluation du programme de pays de fin 2002 n'a pas pu instiller le recentrage de la stratégie de pays nécessaire sur les populations les plus pauvres et vulnérables, y compris les femmes et les jeunes, faute d'une mise à jour formelle de la stratégie de pays et d'une prise en compte réelle de ses recommandations dans la conception des nouveaux projets. Le FIDA a mobilisé des cofinancements divers et assez importants pour les projets de son portefeuille, mais n'a pas pu diversifier ses partenariats au niveau du Gouvernement ni s'engager significativement sur le plan des politiques pouvant influencer l'atteinte des objectifs de son programme de pays. **La performance du FIDA est considérée plutôt satisfaisante (4).**

## B. Gouvernement

285. **Introduction.** La performance du Gouvernement est évaluée à plusieurs niveaux: le niveau national, responsable de la conception, de l'approbation et du pilotage des projets et de la création d'un environnement propice à leur mise en œuvre; et le niveau local, responsable de la gestion et du suivi du projet. Les UGP, établies par décret ministériel, sont responsables de l'exécution des projets au niveau des gouvernorats (régions) et rendent compte au Comité de pilotage selon les modalités prévues. Elles sont toutes ancrées dans les CRDA concernés. La DGFIO est chargée de la supervision de l'exécution au niveau national.
286. **Politique et budget sectoriels.** Le Gouvernement dispose de politiques et de stratégies nationales, déclinées par sous-secteurs, bien que, selon de nombreux interlocuteurs, il ne dispose pas d'une vision claire et partagée pour l'avenir du secteur agricole tunisien. Sur le plan des engagements financiers, après une période prérévolutionnaire de baisse progressive des investissements en direction

de l'agriculture, l'évolution du financement public de l'agriculture (par le MARHP) a fluctué autour des 13,7%.

287. **Gestion des projets.** La plupart des projets du portefeuille ont subi des retards dans la ratification des accords de financement au niveau du Gouvernement (en moyenne 12 mois, variant entre 6 et 18 mois) dus aux procédures complexes et, pour le prêt relais du PRODESUD, au contexte de post-révolution. Les projets ont, pour la plupart, aussi connu des retards d'exécution, dus notamment à un important déficit en ressources humaines des CRDA et autres entités concernées, à la complexité et à la lenteur des procédures de recrutement, à la faible maîtrise et à la durée excessive de mise en place de l'approche participative et partenariale et de l'approche filière, et de finalisation des études initiales. Cette difficulté est encore d'actualité pour les projets les plus récents. L'incertitude institutionnelle durant la révolution a également eu des conséquences en ce sens. Deux des trois projets achevés sous revue ont connu une extension importante de leur période de mise en œuvre (Tableau 15).

Tableau 15

**Indicateurs de performance du Gouvernement**

	<i>PDAI Zaghouan</i>	<i>PRODESUD</i>	<i>PDAI Siliana-II</i>	<i>PRODESUD -II</i>	<i>PRODEFIL</i>	<i>PROFITS</i>
Délais de démarrage (mois)	12	7	18	15	15	6
Période d'extension (mois)	36	60*	18	-	-	-
Fonds de contrepartie (% total prévu)	37%	37%	25%	33%	28%	22%
Fonds de contrepartie (% décaissé)	100%	77%	71%	26%	-	-
Qualité gestion de projet	4	4	4	4	3	3
S&E	4	4	3	3	3	3
Qualité gestion financière	4	4	4	4	4	4
Qualité et délais des audits	4	4	3	3	3	3
Passation de marchés	5	4	4	4	4	4
Respect des clauses de l'accord de financement	5	5	4	4	4	4

Source: FIDA, Système de gestion des résultats opérationnels (ORMS)

<sup>a)</sup> y compris la phase relais de 3 ans

288. Le personnel des UGP est, pour l'essentiel, originaire des CRDA (recrutement interne avec éventuellement mobilité régionale), dans lesquels les UGP sont ancrées institutionnellement, et qui les hébergent. Cet ancrage dans les CRDA présente des avantages en matière de coordination et d'harmonisation avec les programmes nationaux, de compétences techniques du personnel, d'appropriation et de renforcement des capacités, et en définitive de durabilité et de prise de décision éclairée. Toutefois, les UGP rencontrent aussi plusieurs difficultés dues à cet ancrage, au-delà des difficultés de recrutement signalées plus haut. Le personnel principal, bien qu'en principe désigné effectivement pour la conduite du projet, est souvent appelé à intervenir dans le cadre d'autres activités de l'administration, ce qui réduit sa disponibilité pour la conduite du projet. Par ailleurs, les profils requis de "gestionnaire de projet" ne sont pas évidents à trouver dans l'administration. Il existe une différence de nature entre les métiers de conduite de projet (atteindre des résultats avec des moyens définis et limités et dans un délai pluriannuel) et les activités de nature administrative/régaliennne qui évoluent selon des règles permanentes, des orientations et des budgets annuels, et avec des tâches récurrentes et reconduites d'une année sur l'autre. De plus, les personnels désignés dans les UGP ne bénéficient d'aucun avantage particulier

malgré leurs responsabilités et leur charge de travail renforcées, ce qui est mal vécu compte tenu du nombre accru de responsabilités liées à ces postes par rapport aux postes "classiques" de l'administration.

289. Pour pallier le manque de ressources humaines, peu de projets ont prévu de recourir à des agents contractuels ou de l'assistance technique (nationale ou internationale). Cependant, l'exemple du PRODEFIL met en évidence des difficultés d'intégration d'une équipe d'assistants techniques dans une unité de gestion d'émanation administrative: difficulté à définir un partage des rôles efficace, possibles conflits/divergences pour la prise de décision, difficile cohabitation de personnels de statuts très différents. Les cadres de l'administration ne sont pas favorables au recours à l'assistance technique, qu'ils estiment coûteuse (coûts renforcés par la baisse de parité du dinar) et pas nécessairement porteuse d'une valeur ajoutée évidente/suffisante.
290. **Fonds de contrepartie.** Le Gouvernement a contribué de façon significative au montage financier des projets, sa contribution étant de l'ordre de 22% à 37% (32,4% en moyenne). Les fonds prévus en monnaie nationale ont été mis à disposition des projets, dépassant parfois même les montants prévus, mais la forte dévaluation de la monnaie nationale à partir de 2011 a entraîné une baisse du montant disponible calculé en devise. Les fonds de contrepartie, souvent sous forme d'ouverture de crédits pour le financement de la taxe sur la valeur ajoutée dans le cadre des projets, sont engagés conformément aux plan de travail et budget annuels, mais généralement payés avec deux à trois mois de retard par rapport au paiement de la partie en hors taxes à partir des ressources du FIDA.
291. **Gestion fiduciaire des projets.** Les processus de passation de marchés des projets du FIDA obéissent aux règles de la comptabilité nationale, avec un processus d'approbation classique, ce qui est considéré comme un facteur de fluidité. Pourtant, ceci n'empêche pas de nombreux retards dans la passation de marchés, surtout lorsqu'il s'agit de l'acquisition de services. Les contrôles et audits sont réalisés par les entités nationales ad hoc, avec pilotage du MDICI. Les retards systématiques dans la remise des rapports d'audit expliquent la faible note (3) attribuée par le FIDA à cet aspect. D'une façon générale, les procédures de conduite des projets du FIDA sont perçues comme étant efficaces, sans pesanteur et fonctionnant mieux administrativement que celles d'autres bailleurs.
292. **S&E.** Le S&E a toujours été problématique malgré de nombreux efforts de formation et de mise en place de systèmes informatisés, et de maintes recommandations dans les rapports de supervision. La note en baisse (de 4 à 3) indique davantage un renforcement (justifié) des exigences au niveau du FIDA qu'une dégradation du S&E à proprement parler: la situation a toujours été plutôt insatisfaisante. Jusqu'aux projets les plus récents, le S&E est resté limité au suivi physique et financier des activités moyennant des tableaux Excel. Le S&E ne génère pas les informations nécessaires à l'évaluation des effets et impacts des projets. Un système informatisé de S&E des projets, qui devra à terme inclure tous les projets financés par les bailleurs de fonds en Tunisie, a été développé par le Centre national de l'informatique. Le PRODESUD-II a été inséré dans le système depuis 2016 à titre pilote. À ce jour, l'alimentation du système reste limitée aux aspects physiques et financiers, et l'UGP ne l'utilise pas pour la gestion du projet à cause de certaines défaillances du logiciel. Des ajustements ont été demandés pour répondre aux besoins spécifiques des projets, et en particulier l'intégration des indicateurs de suivi du SYGRI.
293. **Supervision des projets.** La DGFIOP assure une tutelle sur les projets du MARHP. Elle participe à toutes les phases du processus d'instruction et d'exécution. Elle gère un portefeuille d'environ dix projets majeurs en cours d'exécution. Ses missions vont, au-delà de la participation aux comités de pilotage, jusqu'au suivi de l'avancement et à l'appui technique (incluant des visites sur le terrain pour supervision/évaluation), et aux arbitrages, le cas échéant. Compte tenu de ses

moyens, notamment humains, très limités, dus au vieillissement et au non-renouvellement des effectifs, elle n'est pas en mesure de remplir toutes ses missions au mieux (en particulier: peu de visites aux projets et sur le terrain). En définitive, vu l'expérience accumulée, la DGFIOP peut se montrer efficace grâce à des procédures et processus bien rodés, une bonne articulation avec les autres structures concernées et de bonnes relations personnelles. Toutefois, selon plusieurs entretiens au niveau du FIDA, du Gouvernement et des PTF, la DGFIOP se trouve confrontée à un volume de travail qui dépasse ses capacités, ce qui la conduit à privilégier les tâches administratives depuis le siège, au détriment d'une bonne perception des problèmes de terrain. Cette contrainte n'est pas spécifique à la DGFIOP; elle reflète la situation qui affecte toute l'administration tunisienne.

294. Pour le PRODESUD, projet couvrant deux gouvernorats, la DGFIOP joue aussi un rôle de coordination générale. Cette coordination a été assez limitée, ce qui s'est manifesté, au cours de la première phase et de la phase relais, par la circulation de l'information insuffisante entre les unités de gestion de Douz et de Tataouine, ainsi que par des incohérences dans les démarches et l'absence d'élaboration d'indicateurs de S&E pour l'ensemble du programme. La coordination se serait légèrement améliorée durant la deuxième phase, mais la revue à mi-parcours du projet mentionne l'appui limité de la DGFIOP (et du comité national de pilotage) pour régler des problèmes récurrents et importants, comme le quasi-abandon du centre de semences pastorales de Douz ou encore l'accélération du recrutement de l'assistance technique.
295. **Pilotage régional.** Les CRDA sont sous l'administration du MARHP. Les autorités régionales (gouvernorats) sont informées des interventions des projets financés par le FIDA, mais regrettent de ne pas être plus impliquées dans leur planification et leur suivi. Ainsi, les priorités identifiées à la conception et par la planification participative des projets ne correspondent pas toujours aux priorités dans les plans établis au niveau de la région et des délégations. Dans le nouveau contexte de démocratie et de décentralisation que connaît la Tunisie d'aujourd'hui (code des collectivités locales, installation de conseils communaux depuis mai 2018 dotés d'importantes compétences en matière de développement territorial), tout projet ou programme intervenant dans les communes devra à l'avenir s'inscrire dans les stratégies de développement communales.
296. **Conclusion.** Le dispositif de mise en œuvre des projets financés par le FIDA ancré dans les CRDA présente l'avantage de permettre l'appropriation par l'administration et la durabilité de l'action de l'État, mais trouve ses limites dans le manque important de ressources, notamment humaines. Les projets ont connu d'importants retards de démarrage. Le Gouvernement a généralement tenu ses engagements importants en termes de contribution financière. La gestion administrative des projets n'a pas connu de problèmes particuliers. Pourtant, le S&E et l'ancrage régional gagneraient à être sensiblement renforcés dans les projets. **Sur ces bases, la performance du Gouvernement est jugée plutôt satisfaisante (4).**

## Points clés

- La présence du FIDA en Tunisie est assurée par un point focal performant qui joue le rôle de CPO et compense l'absence d'un bureau de pays.
- Les objectifs stratégiques et politico-institutionnels énoncés dans les documents de conception des projets et la NSP 2017-2018 sont cohérents avec les stratégies et politiques du Gouvernement et du FIDA. Toutefois la stratégie de ciblage ne vise pas prioritairement les populations rurales les plus vulnérables et les plus pauvres.
- La DGFIOP, les CRDA et les autres entités concernées par les projets sont confrontés à des contraintes administratives et à un manque de ressources humaines, qui touchent également à la gestion des projets du FIDA.
- Malgré les efforts investis pour améliorer le système de S&E, ce dernier reste limité à un suivi physique et financier des activités, sans pour autant servir à une gestion basée sur les résultats et objectifs.
- La faiblesse du pilotage régional des projets montre parfois un écart entre les priorités identifiées par les projets et celles établies au niveau de la région et des délégations.

## VI. Synthèse de la performance de la stratégie du programme de pays

### A. Pertinence stratégique

297. Le FIDA n'a pas mis à jour sa stratégie de pays entre le COSOP 1998 et fin 2016. Suite à l'évaluation du programme de pays conduite fin 2002, il y a eu, toutefois, une certaine évolution stratégique implicite dans la conception des projets, et l'évaluation a reconstitué cette stratégie sur la base d'une revue bibliographique. La stratégie de pays à partir de 2017 est présentée dans la NSP 2017-2018. Le Tableau 5, page 32, résume les objectifs de la stratégie du FIDA pour la Tunisie pour ces deux périodes. Ce tableau était présenté dans le document d'orientation de l'évaluation qui a été partagé et discuté avec le Gouvernement et le FIDA.
298. **Cohérence des objectifs par rapport aux stratégies et politiques nationales.** Les objectifs stratégiques et politico-institutionnels du FIDA pour la Tunisie sont restés globalement cohérents avec les stratégies et politiques du Gouvernement tout au long de la période couverte par l'évaluation. Le X<sup>e</sup> Plan quinquennal de développement économique et social (2002-2006) mettait l'accent, entre autres, sur le développement régional et l'atténuation des disparités entre les régions (notamment entre le littoral et l'intérieur du pays). À ce titre, il prévoyait la promotion des zones prioritaires, telles que les zones montagneuses et sahariennes, et mettait l'accent sur l'amélioration des conditions de vie, le renforcement des équipements collectifs et la diversification de la base économique des régions. Le PRODESUD et le PDAI Siliana-II, conçus durant cette période, devaient contribuer à ces objectifs de développement nationaux. Ces projets de développement territorial intégré étaient aussi cohérents par rapport aux orientations en matière de développement agricole du X<sup>e</sup> Plan<sup>151</sup>.
299. Ces objectifs stratégiques du début des années 2000 ont été réitérés et consolidés successivement par le XI<sup>e</sup> Plan (2007-2011) et par le Plan quinquennal 2016–2020 post-révolution, qui mettaient en plus l'accent sur l'adaptation du secteur agricole au changement climatique, le renforcement de sa compétitivité, l'amélioration de la situation foncière et le développement des filières agricoles. La dimension filière est apparue modestement dans le PRODESUD-II et est devenue l'axe d'intervention principal du PRODEFIL et du PROFITS. Ces projets n'ont pourtant pas abandonné l'approche de développement territorial participatif, rendant leur conception et leur mise en œuvre complexes aux yeux des unités de projet et des populations bénéficiaires. Les projets ont contribué à réduire la vulnérabilité au changement climatique à travers la CES et les infrastructures hydrauliques agricoles et pastorales, sans que celles-ci soient réalisées explicitement pour contribuer à cet objectif.
300. De son côté, la NSP, préparée en août 2016, en l'absence de cadre stratégique consolidé du secteur, a cherché le meilleur alignement possible entre les orientations du FIDA et celles du Gouvernement. Pour ce faire, elle prévoit que le FIDA contribuera, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan quinquennal 2016-2020, à l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et en eau, au développement des filières, à la mise à niveau des exploitations agricoles et au renforcement des capacités des structures paysannes.
301. Cependant, contrairement aux recommandations de l'évaluation du programme de pays de 2002, l'articulation entre projets et niveau central, qui vise à appuyer la définition des politiques afin de promouvoir la mise à l'échelle des approches innovantes, est restée faible. Les projets sont restés fermement ancrés au sein des CRDA et faiblement intégrés dans l'environnement institutionnel régional,

<sup>151</sup> Il prévoyait notamment l'encadrement des structures professionnelles agricoles, le renforcement de la mobilisation et la protection des ressources naturelles, le renforcement de la participation des organisations de base dans la GRN et les équipements publics agricoles.

notamment au niveau de l'administration des gouvernorats. Leur prise en compte de l'environnement socio-économique et politique plus large des régions est aussi restée faible, avec le maintien d'un focus prépondérant sur la GRN en faveur du développement de l'agriculture et de l'élevage.

302. **Cohérence des objectifs par rapport aux stratégies et politiques du FIDA.** Les objectifs stratégiques et politico-institutionnels énoncés dans les documents de conception des projets et la NSP 2017-2018 sont également cohérents avec les objectifs des cadres stratégiques et les politiques institutionnelles du FIDA. En effet, la lecture des quatre cadres stratégiques du Fonds ayant fait suite à celui de 2002-2006 permet de constater qu'aussi bien les objectifs généraux que les objectifs stratégiques et principes d'action sont largement couverts par les documents de conception des projets et par la NSP 2017-2018, notamment en ce qui concerne l'autonomisation des ruraux à travers l'amélioration de leurs revenus, la GRN et le traitement de la problématique hommes-femmes. Dans ce cadre, les projets pour la Tunisie contribuent directement à la concrétisation de l'engagement thématique du FIDA en matière notamment de valorisation et de conservation des ressources naturelles et d'adaptation au changement climatique, de développement d'entreprises rurales et de création d'emplois non agricoles (AGR et microentreprises), de renforcement des capacités techniques et professionnelles (conseil agricole aux agriculteurs) et d'appui aux organisations de base (création et appui aux GDA et SMSA). Pourtant, l'accès inclusif aux services financiers, qui est un domaine prioritaire d'intervention du FIDA au niveau global et qui était un objectif stratégique du COSOP 1998, a reçu une très faible attention dans le programme de pays pour la Tunisie au cours des 15 dernières années.
303. **Cohérence des objectifs par rapport aux besoins des ruraux pauvres, des femmes et des jeunes.** Les objectifs stratégiques et politico-institutionnels du FIDA en Tunisie sont pertinents par rapport aux besoins des ruraux pauvres et vulnérables, dans la mesure où ils visent l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales des régions et secteurs dits défavorisés du centre-nord et du sud, où l'indice de développement est faible et le taux de populations pauvres relativement élevé. À partir de 2003, la planification des interventions est devenue plus participative, assurant une meilleure adéquation entre les interventions et la demande des populations bénéficiaires, mais l'offre des projets n'a pas fondamentalement évolué. Contrairement aux recommandations de l'évaluation du programme de pays de 2002, les projets financés par le FIDA n'ont pas touché prioritairement les populations rurales les plus pauvres et vulnérables. En réalité, la majorité des investissements des projets qui sont à titre collectif (pistes, PPI, CES, aménagements pastoraux, etc.) contribuent bien au développement économique global des zones d'intervention, mais bénéficient souvent proportionnellement plus aux grands agriculteurs et éleveurs (voir §95). Le suivi des projets ne porte pas spécifiquement sur l'efficacité du ciblage, au-delà du genre des bénéficiaires, pour garantir que les populations ciblées par la stratégie de pays bénéficient réellement et prioritairement des interventions financées par le FIDA.
304. L'approche adoptée par les projets pour cibler spécifiquement les plus pauvres et les plus vulnérables, y compris les femmes et les jeunes, à travers le soutien aux AGR et des actions de vulgarisation et d'encadrement, était pertinente. En effet, ces actions pouvaient être mieux ciblées et ajustées aux besoins individuels et permettaient de prendre en compte la diversification des sources de revenus comme stratégie d'utilisation optimisée des ressources et de minimisation des risques par les ménages pauvres. Ces composantes n'étaient toutefois pas dotées de moyens suffisants et ont souffert de partenariats peu performants et discontinus, ce qui a produit des effets à échelle réduite et peu durables (voir §130).
305. Les documents de travail des projets présentent une analyse des relations de pouvoir sous-jacentes entre les sexes, qui sont déterminantes pour la définition des

dynamiques de développement local. En revanche, les "stratégies genre" des projets n'ont pas réellement pris en compte ces dynamiques de pouvoir. Peu d'attention a été portée aux conditions sociales et économiques préalables pour garantir les changements d'attitude nécessaires à la lutte contre les inégalités entre les sexes. L'approche adoptée a été axée sur les initiatives d'émancipation économique, sans prévoir les outils, matériels ou humains, susceptibles d'assurer l'intégration transversale et systématique du genre dans toutes les actions orientées vers les groupes défavorisés.

306. La NSP 2017-2018 constitue un programme cohérent ayant comme objectif stratégique l'amélioration des conditions de vie des populations rurales vulnérables à travers l'adoption d'une approche de promotion et développement inclusif des filières agricoles et le renforcement des capacités des structures paysannes. Le développement des filières, avant tout porté par le secteur privé, favorise la concertation entre acteurs privés et avec le secteur public, valorise les potentiels productifs au niveau des maillons et des terroirs tout en stimulant les activités et les services connexes (transformation, commercialisation, conseil) et en créant des opportunités d'emploi et d'intégration des femmes et des jeunes. Pourtant, ni la NSP ni le document de conception du PROFITS ne présentent une stratégie convaincante de ciblage des populations les plus pauvres et les plus vulnérables: dans la mesure où la croissance n'entraîne pas de bénéfices automatiques pour les groupes sociaux défavorisés, comment s'assurer que ces derniers ne restent pas en marge de la dynamique de développement des filières engendrée par les projets du FIDA?
307. **En conclusion**, bien que les constats et recommandations de l'ESPP eussent justifié une révision en profondeur du COSOP 1998 (voir §277), le programme de pays est resté sans nouvelle stratégie de pays de 2003 à 2016. Toutefois, les objectifs stratégiques et politico-institutionnels énoncés dans les documents de conception des projets pour la période sont restés globalement cohérents avec les stratégies et politiques du Gouvernement et du FIDA. Les projets sont passés d'une approche de développement territorial intégré mettant l'accent sur la valorisation des ressources naturelles vers des projets très complexes ayant conservé leur dimension territoriale mais s'étant dotés en outre d'une approche prometteuse de développement des filières agricoles. Plusieurs recommandations stratégiques importantes de l'évaluation du programme de pays de 2002 n'ont été que très partiellement prises en compte dans les stratégies d'intervention des projets conçus depuis, notamment la nécessité d'une meilleure articulation entre projets et niveau central, d'une meilleure prise en compte de l'environnement socio-économique et politique plus large des régions, et d'une meilleure intégration des projets dans l'environnement institutionnel régional. Dans les régions défavorisées ciblées par le programme de pays, les communautés rurales les plus pauvres n'ont pas pu bénéficier prioritairement d'une part importante des investissements (PPI, CES, aménagements pastoraux). Ni la NSP ni le document de conception du PROFITS, premier projet conçu sous cette stratégie, ne présentent de stratégie convaincante de ciblage des populations les plus pauvres et les plus vulnérables en relation avec l'approche filière proposée. Au-delà du genre des bénéficiaires, le suivi des projets ne porte pas sur l'efficacité du ciblage. **La pertinence stratégique du programme de pays est jugée plutôt insuffisante (3).**

## **B. Efficacité de la stratégie et du programme de pays**

308. Cette dernière partie du rapport synthétise dans quelle mesure les principaux objectifs stratégiques et politico-institutionnels du programme de pays ont été atteints et si un lien logique crédible peut être établi entre les initiatives soutenues par le FIDA et ses partenaires (prêts, activités hors prêts, gestion du programme) et les changements observés. Puisque le FIDA ne disposait d'aucune stratégie de pays pour la période 2003-2016, il s'agit essentiellement de résumer le niveau de réalisation des objectifs stratégiques et politico-institutionnels reflétés dans les

documents de conception des projets mis en œuvre durant cette période. Ceux-ci sont présentés dans le Tableau 5, page 32, et dans la théorie du changement reconstruite du programme de pays pour la période évaluée (voir schéma en annexe VII).

**Objectif politico-institutionnel 1: Renforcement des capacités institutionnelles des CRDA et des prestataires de services publics et privés**

309. Les CRDA étaient responsables de la mise en œuvre des projets financés par le FIDA. Ils ont ainsi pu acquérir une solide expérience dans la gestion de projets de développement intégrés et améliorer la collaboration entre leurs arrondissements (services) techniques, qui travaillent habituellement de façon plus cloisonnée. Les CRDA et les CTV ont aussi acquis une expérience précieuse en matière de collaboration et de gestion des conventions avec d'autres services publics (OEP, ANETI, ODNO, instituts de recherche, etc.) et privés (bureaux d'étude, ONG). La prise de conscience par les CRDA de l'importance de la participation des communautés à la planification et à la mise en œuvre des interventions de développement, ainsi qu'à la gestion des investissements collectifs, est, elle aussi, majeure. Les CRDA et les CTV ont, finalement, bénéficié d'un appui matériel considérable (véhicules et ordinateurs, essentiellement) et de formations dans les domaines de la planification participative, du S&E, de la gestion financière, etc., qui n'ont néanmoins produit qu'un impact assez modeste<sup>152</sup>.
310. Toutefois, l'évaluation a pu constater qu'à Zaghouan, huit ans après la fin du projet, son influence sur le fonctionnement du CRDA reste à peine perceptible. Le projet et son unité de gestion jouaient un rôle critique pour assurer la coordination et l'intégration des interventions, ainsi que la participation de la population à la planification. Les activités novatrices, telles que la planification territoriale participative et l'appui aux AGR qui ne relèvent pas des arrondissements techniques, n'ont pas été entretenues, faute d'institutionnalisation et de moyens humains et financiers. Seuls les CD soutenus par des ONG ont survécu à la conclusion du PDAI. Par ailleurs, en l'absence d'UGP, la coordination interne entre les arrondissements techniques du CRDA est retournée au niveau de départ.
311. Des bureaux d'étude et des ONG impliqués dans la planification participative et la préparation de plans de développement local ont amélioré leur savoir-faire grâce aux formations et à la mise en pratique. Dans les autres domaines, ces acteurs ont surtout apporté leurs propres connaissances et savoir-faire aux projets, sans grand retour.

**Objectif politico-institutionnel 2: Promotion de politiques et d'un cadre légal et réglementaire favorables au développement des filières agropastorales**

312. Le développement des filières fait face à de nombreuses contraintes juridiques et administratives, telles que des déficiences dans la législation et la réglementation concernant les groupements professionnels (GDA et SMSA), les difficultés d'accès des petits agriculteurs et entrepreneurs ruraux aux services financiers, dues, entre autres, à des contraintes foncières, et la faiblesse des services d'appui-conseil (vulgarisation) agricole. Dans le cadre du PAOPA financé par un don du FIDA, le texte législatif régissant le statut des SMSA a été révisé suite à des concertations entre le PRODEFIL et les différentes structures administratives et paysannes. Un projet de loi sur les SMSA a été soumis à la Présidence du Gouvernement pour approbation. Cependant, aucune véritable avancée sur le plan politique n'a été signalée sur les questions de l'accès aux financements, du foncier<sup>153</sup> ou du dispositif d'appui-conseil dans le cadre des approches de développement des filières.

<sup>152</sup> Rapport d'achèvement du PDAI Siliana-II.

<sup>153</sup> Le document de conception du PROFITS prévoit une étude sur l'impact des activités de remembrement en sec menées par l'AFA, qui pourrait déboucher sur l'adoption d'orientations stratégiques dans le domaine du remembrement foncier.

313. Le PRODEFIL et le PROFITS prévoient de fournir au Gouvernement des expériences pratiques d'approches réussies en matière de promotion des filières agropastorales, qui permettront d'alimenter le dialogue sur les politiques agricoles. En même temps, ils chercheront à renforcer les capacités des institutions publiques, de la société civile rurale et du secteur privé à s'engager dans un dialogue sur les politiques. Les projets reposeront sur des plateformes interprofessionnelles regroupant les opérateurs aux différents maillons d'une filière. Ces plateformes devront débattre des expériences pertinentes, identifier les enjeux et formuler des propositions pour infléchir les politiques. Des groupes de travail, tables rondes et ateliers sur des aspects spécifiques des politiques seront également organisés, soutenus par des études thématiques, des analyses de politiques et un appui technique à l'élaboration de propositions à soumettre aux décideurs.

**Objectif stratégique 1: Gestion durable et accès inclusif aux ressources naturelles**

314. Comme présenté en détail dans la section "Environnement et gestion des ressources naturelles" du chapitre "Performance du portefeuille", les projets ont globalement eu un impact positif sur la GRN. Ils ont amélioré l'accès à l'eau pour l'agriculture à travers les périmètres irrigués et la CES et, pour l'élevage, avec les installations d'hydraulique pastorale. Cependant, les risques de surexploitation des ressources en eau par l'extension incontrôlée des périmètres irrigués sont bien réels, et le suivi de l'évolution du niveau et de la qualité des eaux souterraines mené par le Gouvernement est insuffisant. Le portefeuille a aussi eu un impact positif modeste sur l'accès des paysans pauvres, des femmes et des jeunes aux terres agricoles, notamment par des travaux CES qui ont augmenté les surfaces cultivables. Toutefois, les périmètres irrigués, les actions de remembrement et les améliorations au réseau routier ont fait augmenter le coût de la terre, la rendant moins accessible aux jeunes voulant s'installer comme agriculteurs.
315. Les plantations arboricoles financées par les projets sur de vastes superficies constituent une forme d'exploitation agricole bien adaptée aux conditions agroclimatiques, et jouent un rôle important dans la lutte contre l'érosion. Pourtant, elles ont surtout concerné l'olivier (donc se sont avérées peu innovantes), et la superficie moyenne par producteur était d'environ 0,6 ha à Siliana, soit une superficie très modeste sur des exploitations dépassant souvent les 10 ha. Les projets ont aussi beaucoup contribué à la gestion des parcours collectifs et privés, grâce à la mise au point de mécanismes de mise en repos compensée et à l'amélioration des voies d'accès et de l'accès à l'eau d'abreuvement dans les parcours, assurant ainsi une meilleure répartition des troupeaux sur des étendues plus vastes et une diminution de la charge autour des points d'eau. Il est important que la gestion des parcours collectifs relève de la compétence d'un organisme public approprié, afin que le mécanisme de mise en repos puisse être maintenu et élargi après l'achèvement du PRODESUD-II. Le PRODESUD et le PRODEFIL ont établi un partenariat avec la recherche (IRA de Médenine) pour capitaliser et diffuser les expériences, et s'engager dans un dialogue politique avec le MARHD sur la gestion des parcours collectifs.

**Objectif stratégique 2: Augmentation durable de la productivité des petits agriculteurs et éleveurs**

316. La productivité agricole a augmenté grâce au développement des PPI et à la reconstitution et à l'intensification des plantations arboricoles, souvent combinés. Le développement de l'agriculture irriguée a permis d'augmenter considérablement les rendements et de diversifier les cultures à destination du marché. Cependant, les taux d'exploitation des PPI restent insuffisants dans toutes les régions d'intervention (50% à 75%). Dans le sud, les contraintes de marché et de main-d'œuvre limitent les opportunités de diversification. La durabilité des PPI est menacée par l'insuffisance des ressources financières des GDA et des structures administratives pour en assurer l'entretien, et, par endroits, par la prolifération des

forages illicites qui aggravent la surexploitation des nappes (Siliana, Douz) et par l'utilisation d'eaux salées en irrigation (Tataouine). Les actions de vulgarisation ont eu un effet positif, qui demeure toutefois modeste du fait de la faible ampleur des interventions. Les aménagements de CES contribuent à la lutte contre l'érosion et à la promotion de la disponibilité des eaux souterraines pour les cultures, portant des effets positifs à moyen et long terme sur les rendements des cultures pluviales, au profit d'un nombre important de petits producteurs. La majorité des agriculteurs bénéficiaires se déclarent prêts à contribuer à l'entretien de ces aménagements.

317. La productivité animale a augmenté pour les éleveurs bénéficiant des parcours mis en repos. L'effet à court terme des infrastructures d'abreuvement a été, surtout, la survie des troupeaux en période prolongée de sécheresse. L'abandon de la majorité des parcours mis en repos suite à la révolution a démontré la fragilité des accords conclus entre les éleveurs, les ayants droit et l'administration. La durabilité de ces aménagements pastoraux est cependant menacée par l'absence de mécanisme pérenne de compensation de la mise en repos et de structure chargée des parcours collectifs. La gestion des points d'eau éloignés par les GDA s'avère aussi trop complexe, surtout en cas de moyens limités. À Siliana, l'encadrement technique rapproché d'environ 500 éleveurs de bovins laitiers assuré par l'OEP a contribué à augmenter modestement la taille des cheptels, la production laitière et les taux de reproduction. Les moyens financiers dégagés par la vente du lait favorisent l'amélioration de la complémentation alimentaire et un meilleur suivi sanitaire des troupeaux. Ils assurent également un développement technique avec des effets cumulatifs (développement de la traite mécanique au niveau des exploitations, centres de collecte).

**Objectif stratégique 3: Développement inclusif des filières agropastorales**

318. Les trois projets les plus anciens n'avaient pas d'objectifs explicites de développement de filières agropastorales. Ils ont pourtant contribué indirectement au développement de ces filières en appuyant l'amélioration de la productivité agricole et de l'élevage, et en aidant les organisations de base (GDA) à mieux gérer les aménagements et ressources collectives en aval de la production. L'amélioration du réseau routier a elle aussi facilité la circulation des biens et services en faveur des filières agropastorales. Ces projets n'ont, cependant, pas contribué au stockage, à la transformation et à la commercialisation des produits, à l'exception de l'appui à la mise en place de quelques AGR et PME dans le domaine de l'artisanat (tapisserie, maroquinerie). Des études filières ont été réalisées par le PDAI Zaghouan et le PRODESUD concernant respectivement l'artisanat et les viandes rouges, mais ceci peu de temps avant leur conclusion, sans grand effet, donc, sur leurs interventions.
319. La demande nationale dépasse l'offre pour la plupart des produits agropastoraux. Pourtant, ces derniers sont souvent collectés "au bord du champ" (ou du parcours) par des intermédiaires, à des prix relativement bas, pour être transportés, transformés et vendus dans d'autres régions du pays. Ainsi, une part importante de la valeur ajoutée et des emplois liés à la transformation des produits échappent à la région d'origine des produits. Par ailleurs, les services privés d'approvisionnement en intrants et de prestation de conseils techniques et vétérinaires aux producteurs sont encore faiblement développés, tandis que les services livrés par l'État s'affaiblissent progressivement.
320. Conscients de cette situation et des opportunités existant autour de la transformation locale et du développement de services privés à la production, les trois projets les plus récents ont explicitement introduit le développement des filières agropastorales dans leurs objectifs spécifiques, afin d'augmenter la part de la valeur ajoutée conservée localement et la création d'emplois attirant aussi les jeunes ruraux. Dans le PRODESUD-II, il s'agit d'une intégration assez timide entre composantes afin d'appuyer le développement de plusieurs maillons des filières:

promotion de quelques AGR connexes à la production et de quelques expériences pilotes d'organisations de producteurs à des fins de coopération économique<sup>154</sup>.

321. Dans le PRODEFIL et le PROFITS, l'orientation vers le développement des filières est plus explicite: les appuis des projets sont centrés sur un nombre choisi de filières "porteuses" de leur zone d'intervention et doivent reposer sur des études et des plans d'action pour chaque filière retenue. L'appui aux organisations de base se fait de préférence auprès des SMSA à vocation économique, et l'appui aux AGR doit être intégré entièrement dans les filières appuyées. Des interventions nouvelles en Tunisie seront introduites, telles que les plateformes interprofessionnelles pour concrétiser les partenariats public-privé et mener un plaidoyer politique sur les enjeux des filières. Les deux projets doivent s'accompagner d'une assistance technique dans le domaine des filières agropastorales pour compenser la faible expérience des CRDA en la matière, mais celle-ci ne s'avère pas efficace à Médenine et doit encore être identifiée à Siliana.

**Objectif stratégique 4: Diversification des sources de revenus et création d'emplois en zone rurale pour les populations vulnérables et défavorisées**

322. Ce sont surtout les appuis à la mise en place d'AGR et de MER qui devaient promouvoir la diversification de revenus et l'emploi pour les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables, y compris les jeunes et les femmes. Vu la portée et le succès modestes de ces actions, l'étendue de leur impact sur la diversification des revenus et la création d'emplois en zone rurale est forcément aussi limitée. Selon les estimations du rapport d'achèvement du PDAI Siliana-II, 200 emplois environ ont été créés grâce aux microprojets d'AGR, et moins de 300 au sein des nouvelles MER. Le PRODESUD n'a produit aucune estimation. L'intégration de l'appui aux microentreprises et PME rurales dans le schéma de développement des filières agropastorales, conformément aux objectifs du PRODEFIL et du PROFITS, devrait donner plus d'opportunités de valorisation des produits locaux et améliorer l'approvisionnement et la commercialisation au niveau local, créant ainsi davantage d'emplois.
323. Les périmètres irrigués, en combinaison avec les plantations arboricoles, contribuent aussi modestement à la création de nouveaux emplois. Cependant, ces emplois sont souvent saisonniers, pénibles et faiblement rémunérés, et attirent peu les jeunes ruraux sans emploi. À Zaghouan et Siliana, par exemple, les femmes ouvrières agricoles appartiennent aux couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la population. Elles sont généralement mal rémunérées et doivent souvent se déplacer et travailler dans des conditions peu sécurisées.
324. **En résumé**, le programme de pays a sans doute contribué à augmenter la productivité agricole et, dans une moindre mesure, de l'élevage, grâce à des investissements lourds touchant aux ressources naturelles productives (eau, sols, arbres fruitiers et parcours), planifiés et réalisés en concert avec les populations bénéficiaires. Les organisations de base (GDA) renforcées par les projets jouent un rôle critique dans la gestion de ces aménagements, dans un contexte de désengagement et de diminution des ressources de l'administration. Ces organisations restent cependant limitées par leur statut d'organisation sans but lucratif, et par un manque de ressources financières et d'encadrement. Le personnel des CRDA et des autres organismes impliqués dans les projets a pris conscience de l'importance de la participation des populations à la prise de décisions concernant leur développement, ainsi que de la valeur ajoutée de la collaboration entre les différents services de l'administration. La mise en pratique de ces approches est toutefois difficile en dehors des projets, l'organisation institutionnelle et la programmation par les services publics n'ayant pas fondamentalement changé et leurs ressources, surtout humaines, étant globalement en baisse. Les populations

<sup>154</sup> Par exemple, la SMSA d'El Kairat à Kerchaou pour la production du lait de vache, et le GDA féminin de Zitouna à El Farch pour la production de menthe.

les plus pauvres et les plus vulnérables ont été ciblées directement par des appuis à la mise en place d'AGR et de MER, qui n'ont pas atteint beaucoup de personnes et dont le taux de réussite demeure insatisfaisant, en raison des faibles ressources et des efforts insuffisants mobilisés pour ces appuis, des difficultés d'accès au crédit des personnes ciblées et d'un manque d'encadrement. En définitive, le programme de pays a beaucoup moins réussi à contribuer aux dimensions "soft": renforcement des capacités, création d'emplois, etc. L'approche filière introduite par les projets les plus récents devrait permettre de générer une plus grande valeur ajoutée locale ainsi que de nouvelles opportunités d'emploi, mais nécessitera un effort important de formation et d'encadrement des acteurs impliqués, y compris des CRDA, et une attention très particulière au ciblage des appuis. Dans l'ensemble, **l'efficacité du programme de pays est jugée plutôt satisfaisante (4).**

### C. Synthèse sur la performance de la stratégie de pays

325. Le Tableau 16 ci-dessous résume les notes principales de l'évaluation. **La performance d'ensemble de la stratégie et du programme de pays est jugée plutôt satisfaisante (4).**

Tableau 16  
Récapitulatif des notes principales de l'ESPP

<i>Critère</i>	<i>Note</i>
Résultats et performance du portefeuille	4
Activités hors prêts	3
Performance des partenaires	
<i>FIDA</i>	4
<i>Gouvernement</i>	4
<b>Performance d'ensemble de la stratégie et du programme de pays</b>	<b>4</b>
<i>Pertinence</i>	3
<i>Efficacité</i>	4

## VII. Conclusions et recommandations

### A. Conclusions

326. **Le FIDA présente plusieurs avantages comparatifs par rapport aux autres partenaires de développement de la Tunisie.** Sur ces quinze dernières années, la Tunisie a continué à faire d'importants progrès en termes de réduction de la pauvreté. Toutefois, les disparités socio-économiques entre les zones urbaines et les zones rurales, ainsi qu'entre les zones côtières et l'intérieur du pays, relativement délaissés par le gouvernement prérévolutionnaire, n'ont pas été atténuées. Le mandat du FIDA l'oriente à financer des projets d'une durée suffisamment longue dans les zones rurales écologiquement et économiquement défavorisées, en ciblant les petits producteurs pauvres et vulnérables, les femmes rurales et les jeunes. Les objectifs et les approches des projets financés par le FIDA ont évolué conformément aux politiques et programmes nationaux de développement agricole, de GRN et de développement rural. Les financements du FIDA permettent d'introduire des approches innovantes au sein de l'administration publique au niveau régional dans l'optique de résoudre les défis complexes liés à la réduction de la pauvreté rurale. Le FIDA dispose d'une bonne expertise technique, notamment à travers un réseau de consultants et de chercheurs qui connaissent bien la région et le pays, ce qui se reflète dans des documents de conception de projet de haute qualité, et dans un suivi et une supervision des projets très appréciés. Les procédures administratives des projets financés par le FIDA sont bien alignées sur les procédures nationales et donc facilement assimilables par les équipes de projet. Ceci promeut l'efficacité des projets, autrement fortement affectée par des retards de démarrage des projets. **Cependant, le programme de pays n'a pas réussi à mettre à l'échelle des approches innovantes permettant d'atteindre efficacement les ménages ruraux les plus pauvres et les plus vulnérables.** Ceux-ci ne sont pas exclus des investissements et interventions, mais n'en sont souvent pas les principaux bénéficiaires.
327. **Éléments stratégiques.** Les zones d'intervention du FIDA sont très diversifiées, tant sur le plan agro-écologique que sur le plan socio-économique, avec des problématiques de développement rural très différentes et en évolution continue dans chaque région. Au sein de ces zones rurales se trouvent encore des ménages très pauvres qui n'arrivent pas à sortir de la pauvreté, malgré les programmes de développement et d'aide sociale du Gouvernement. L'approche de développement territorial, multidimensionnel et participatif des projets financés par le FIDA a permis d'identifier des actions prioritaires profitant essentiellement à l'ensemble de la communauté locale. Ces approches, bien maîtrisées par les CRDA, sont nettement prépondérantes par rapport aux interventions visant spécifiquement et rapidement l'augmentation des revenus des groupes sociaux les plus pauvres et les plus vulnérables. Les projets plus récents, en mettant l'accent sur le développement des filières agricoles, visent l'augmentation de la valeur ajoutée locale tirée de l'agriculture et de l'élevage et l'amélioration de l'accès aux marchés. Ils cherchent à créer davantage d'emplois non agricoles et à augmenter les revenus dans les zones rurales, mais la question du ciblage y reste tout à fait d'actualité. Bien qu'il s'agisse d'une importante contrainte jusqu'à ce jour (et d'un objectif explicite du COSOP 1998), le programme de pays n'a pas contribué durablement à améliorer l'accès des ruraux pauvres, des femmes et des jeunes à des services financiers ruraux adaptés et inclusifs.
328. Les propositions techniques des projets sont globalement pertinentes pour les spécificités agro-écologiques des zones d'intervention, mais pas toujours pour les dynamiques socio-économiques propres à chaque région. À Tataouine et Médenine, par exemple, le programme du FIDA met fortement l'accent sur l'élevage et l'arboriculture irriguée, avec un potentiel limité de création d'emplois, alors qu'une

très faible part de la population y vit de l'agriculture ou de l'élevage<sup>155</sup>, et le chômage des jeunes y représente un défi de développement très important. Dans le centre-nord, l'agriculture irriguée présente un potentiel important mais n'est pas à la portée de tous, notamment en raison de difficultés liées à l'investissement et à l'accès à la terre. L'agriculture pluviale, qui reste dominante, surtout pour les ménages les plus pauvres, a bénéficié d'aménagements de CES, de plantations pluviales avec des variétés locales et de remembrements des terres en sec, mais des efforts supplémentaires auraient pu être déployés en matière de gestion de la fertilité et de l'agriculture de conservation.

329. **Aspects institutionnels.** Une succession de crises politiques, sociales et économiques ont profondément affecté la société tunisienne au cours des dix dernières années, et les services publics en charge de la mise en œuvre des projets ont été affaiblis depuis la révolution de 2011. Les projets sont gérés directement par les CRDA, qui sont expérimentés en matière d'aménagements de GRN (PPI, CES) mais confrontés à des problèmes de ressources (humaines et financières), de cloisonnement et parfois de mandat institutionnel pour mettre en œuvre des approches innovantes. Cette situation a conduit à un démarrage lent, voire à l'abandon des composantes de projet les plus innovantes et à une faible attention pour la qualité de leur mise en œuvre. Les investissements "durs" (infrastructures et aménagements) ont reçu une attention beaucoup plus importante que les efforts de renforcement des capacités et de suivi, ce qui met en péril la durabilité des résultats. La gestion des projets et le S&E ont été orientés vers la réalisation de résultats quantitatifs, conformément aux accords-cadres et aux contrats, plutôt que vers la réalisation des objectifs à moyen et long terme. Certaines interventions ont souffert de ce manque d'attention portée à l'utilisation des investissements et au suivi-encadrement des usagers, telles que les périmètres irrigués sous-utilisés dans le sud-est et à Zaghouan, ou le Centre de semences des parcours de Douz, qui est aujourd'hui non opérationnel. Même si de nombreuses formations ont été organisées sur différents sujets (techniques agricoles et d'élevage, gestion des microentreprises, gestion de groupe, etc.), les résultats en matière de renforcement des capacités sont restés modestes en raison d'un manque de suivi et de soutien après les formations.
330. **Le programme de pays a sans aucun doute contribué à améliorer les conditions de vie en zone rurale.** Les projets financés par le FIDA ont contribué à améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques et de GRN, avec des réalisations physiques globalement satisfaisantes: plus de 3 600 ha de PPI créés ou réhabilités bénéficiant à environ 2 000 ménages, 49 systèmes d'adduction d'eau potable créés ou restaurés touchant plus de 5 200 ménages, environ 480 km de pistes rurales créées ou rénovées, et près de 170 000 ha de parcours collectifs et privés mis en repos utilisés par environ 5 000 ménages. L'enquête réalisée dans le cadre de l'ESPP a révélé que l'amélioration de l'accès domestique à l'eau potable est vue par la majorité des ménages comme le changement ayant eu le plus d'effets sur leurs conditions de vie, tandis qu'une amélioration de l'accès aux services sociaux de base (éducation et santé) a également été perçue par la majorité grâce à l'amélioration des routes rurales.
331. **L'impact direct sur les revenus est principalement lié à une augmentation de la productivité et à une diversification agricole,** grâce aux investissements dans l'irrigation, la CES et le subventionnement des plantations arboricoles. Dans le sud, les aménagements pastoraux (mise en repos, hydraulique pastorale, ombrières) ont eu un impact positif sur la productivité des troupeaux et aidé à réduire l'impact des sécheresses récurrentes de ces dernières années. **Les améliorations au réseau routier ont partout contribué à l'augmentation et à la diversification des revenus,** par leur contribution à une réduction significative

<sup>155</sup> 5,24% des actifs à Tataouine et 6,37% des actifs à Médenine sont employés dans l'agriculture et/ou l'élevage, selon le Recensement général de la population et de l'habitat 2014 de l'INS.

des temps et coûts de déplacement des personnes et des biens. L'impact est d'autant plus important quand les différents investissements sont combinés. Ces investissements bénéficient proportionnellement plus aux agriculteurs et éleveurs disposant de plus de moyens de production (terres, cheptels, moyens financiers).

**Cet impact sur la productivité répond pleinement aux objectifs de la politique agricole de la Tunisie et devrait donc satisfaire le MARHP, mais le mandat du FIDA, et la valeur ajoutée qu'il peut apporter, requiert une priorisation plus marquée des ménages ruraux les plus pauvres et les plus vulnérables.**

332. Des avancées notables sur le plan de la participation des populations rurales à la gestion des infrastructures et aménagements collectifs ont été réalisées, mais les organisations à la base doivent encore être consolidées. Les projets ont stimulé la participation locale au processus de planification du développement et renforcé le dialogue entre l'administration publique et les communautés par le biais des GDA, qu'ils soutiennent. Ceux-ci améliorent l'implication des usagers dans la gestion des infrastructures et des équipements collectifs, mais sont cependant limités par leur statut juridique sur le plan du développement des activités commerciales, souffrent souvent encore d'un manque de capacités de gestion et restent fortement dépendants du soutien de l'État. Les SMSA présentent un meilleur potentiel de coopération et de diversification économique pour les populations rurales ciblées.
333. **Le programme de pays a obtenu des résultats remarquables sur le plan environnemental et de la GRN, avec cependant des risques de durabilité.** En ce qui concerne les résultats environnementaux et d'adaptation au changement climatique, les périmètres d'irrigation développés par les projets ont contribué à atténuer les effets de l'aridité et de la sécheresse, mais les nappes phréatiques sont par endroits surexploitées. Alors que les techniques d'économie d'eau se popularisent grâce aux subventions gouvernementales et en raison d'une hausse du coût de l'eau, les périmètres d'irrigation manquent généralement d'un système global de gestion de l'eau pour assurer l'efficacité de l'irrigation. Les aménagements de CES protègent les sols de l'érosion et jouent un rôle essentiel dans la recharge des nappes, mais la surveillance des aquifères est insuffisante dans de nombreux endroits, ce qui rend difficile la mesure précise de l'impact de ces investissements sur la disponibilité de l'eau. La gestion des pâturages privés et collectifs par les éleveurs et les propriétaires de pâturages, de même que la mise en repos introduite sur de vastes étendues de parcours, ont un impact indéniable sur la régénération de la biodiversité et la valeur fourragère des parcours. La question de la compensation des éleveurs pour la mise en repos des parcours collectifs post-projet reste en suspens, car ces parcours ne sont gérés par aucune entité publique et les GDA ne disposent pas de ressources propres pour assurer cette compensation. La création du Parc national du Djebel Esserj, sur financements du FEM, contribue à la préservation de la biodiversité et a introduit un début de dynamique d'écotourisme.
334. **Le programme de pays a eu un impact modeste sur l'autonomisation sociale et économique des femmes et des jeunes ruraux.** Ceux-ci sont confrontés à des défis particuliers qui entravent leur développement social et économique, notamment des normes socioculturelles contraignantes, des possibilités d'emploi locales limitées et un faible accès aux services de financement et d'épargne. Jusqu'à présent, les réponses du projet ont été centrées sur la formation et le soutien matériel aux AGR, mais les ressources et activités consacrées au développement économique des femmes et des jeunes ont été très faibles par rapport aux volumes d'investissement globaux des projets. L'évaluation n'a trouvé qu'un impact modeste et essentiellement indirect du programme de pays sur la création d'emplois ruraux pour les jeunes et les femmes, malgré l'importance donnée à cette dimension dans les objectifs des projets à partir du PDAI Siliana-II. Les projets récents adoptent une nouvelle approche prometteuse pour soutenir les groupes de femmes, qui devraient promouvoir l'accès au marché, le partage des risques, la solidarité et l'autonomisation économique. Le nouveau cadre

institutionnel favorable au développement de la microfinance et l'essor, ces dernières années, de nouvelles institutions de microfinance opérant aussi dans les zones rurales, fournissent des opportunités de développement de produits financiers adaptés aux conditions et aux besoins des producteurs pauvres et des petits entrepreneurs ruraux.

335. **Les réussites au niveau du portefeuille peuvent être partiellement attribuées à de nombreux partenariats pertinents et fructueux avec des institutions de recherche, des services publics techniques déconcentrés et des organisations communautaires.** La mise à échelle de ces réussites est cependant limitée par l'implication modeste des administrations régionales et centrales dans le suivi des projets, la faible priorité donnée à la gestion des connaissances dans le portefeuille et l'engagement politique très limité du FIDA auprès du Gouvernement. Cet engagement est limité, notamment, par la faiblesse des cadres de concertation entre le Gouvernement et les PTF, la représentation informelle du FIDA en Tunisie et l'absence de stratégie de pays sur une majeure partie de la période évaluée.

## **B. Recommandations**

336. L'évaluation de la stratégie et du programme de pays suscite une question stratégique importante pour les interventions à venir du FIDA en Tunisie: Comment le programme FIDA peut-il apporter des approches efficaces et innovantes de réduction de la pauvreté rurale en assurant que les populations actives les plus pauvres et vulnérables puissent bénéficier davantage des interventions financées? Une réponse convaincante à cette question doit être trouvée dans le cadre de la préparation de la nouvelle stratégie de pays (COSOP).
337. Le FIDA devrait centrer davantage ses financements sur les zones et les ménages ruraux les plus pauvres et vulnérables, apporter des innovations méthodologiques et techniques permettant un ciblage plus fin et des solutions adaptées aux conditions des plus pauvres actifs, en particulier les producteurs familiaux très pauvres, les femmes et les jeunes ruraux, qui augmentent leur capacités économiques, leur autonomisation et leur résilience aux chocs économiques et climatiques. Au niveau national, le FIDA devrait renforcer son plaidoyer en faveur des populations rurales pauvres et défavorisées actives, en amplifiant ses partenariats stratégiques et son engagement sur les politiques en faveur de l'élimination de la pauvreté rurale en Tunisie.
338. **Recommandation 1. Le Gouvernement et le FIDA devraient assurer que les financements et interventions soient ciblés prioritairement vers les populations rurales actives les plus pauvres et vulnérables, en particulier les producteurs familiaux très pauvres, les femmes et les jeunes.**
- a) Un premier niveau de ciblage d'ordre géographique reste pertinent, sur la base de critères de pauvreté, d'abord, mais aussi sur la base du potentiel de développement de l'économie rurale à partir d'activités agropastorales ou d'activités économiques connexes à l'agriculture et l'élevage. Ceci pourrait mener le Gouvernement et le FIDA à affiner le ciblage géographique des interventions futures, notamment en abandonnant progressivement les régions à faible potentiel de réduction de la pauvreté rurale sur la base de l'agriculture ou de l'élevage.
  - b) Le ciblage géographique devrait être complété par un ciblage des groupes sociaux les plus pauvres et vulnérables, avec un focus spécial sur les producteurs familiaux très pauvres, les femmes et les jeunes ruraux, sur la base de critères adaptés, identifiés par une analyse plus fine des causes de la pauvreté et du contexte social des régions ciblées. L'efficacité du ciblage social doit faire l'objet d'un suivi attentif, intégré au système de suivi-évaluation des projets. À cette fin, il conviendrait d'associer les structures

nationales chargées de la solidarité et de l'aide aux plus pauvres, notamment le Ministère des Affaires Sociales et ses directions régionales.

- c) Il est donc recommandé de rééquilibrer les financements du FIDA en faveur d'appuis qui contribuent directement au renforcement des capacités et du capital productif des ménages ciblés. Les infrastructures socio-économiques et aménagements de GRN doivent jouer un rôle de levier permettant d'introduire des approches innovantes en faveur des objectifs du programme de pays (développement des filières inclusives et durables, approches développement participatives et décentralisées, gestion de la fertilité etc.).

339. **Recommandation 2. Les financements du FIDA devraient davantage renforcer et mettre à échelle des interventions à caractère innovant en faveur de la réduction de la pauvreté rurale, en coordination avec une gamme élargie d'acteurs.**

- a) Les projets devraient poursuivre le soutien aux filières accessibles aux ruraux pauvres (pro-poor value chains), fortement créatrices d'emploi, pour créer une plus grande valeur ajoutée locale, diversifier les sources de revenu et multiplier les opportunités d'emploi en zones rurales. Une plus forte implication du secteur privé semble essentielle à cet égard. Pour ne pas mettre à risque les acteurs de filière les plus vulnérables, il est indispensable de promouvoir la résilience des filières appuyées face aux risques climatiques et de marché. Il serait important aussi de renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes et jeunes micro-entrepreneurs actifs au sein de ces filières, y compris du secteur informel (éducation financière, gestion des projets, marketing etc.) et de porter une attention particulière aux conditions de travail des ouvriers et ouvrières employés dans ces filières. Il est recommandé, finalement, de soutenir les filières extra-agricoles telles que l'agritourisme et l'écotourisme.
- b) En appui au financement des filières rurales, les projets devraient renforcer leurs partenariats avec les institutions financières et, en cas de besoin, contribuer à renforcer leurs capacités pour élargir l'offre de services financiers adaptés aux conditions et besoins des petites exploitations familiales et des microentreprises rurales.
- c) Il est important d'élargir le partenariat entre les projets et les institutions académiques et de recherche-développement pour promouvoir l'innovation méthodologique et technique, le suivi-évaluation et la capitalisation des innovations. Il est nécessaire de répertorier les innovations existantes et ensuite de voir comment les intégrer dans les stratégies et programmes nationaux et régionaux. Il est indispensable de renforcer aussi la vulgarisation agricole en faveur des producteurs familiaux très pauvres, afin de promouvoir les pratiques innovantes d'agriculture et d'élevage pour optimiser durablement la productivité et la résilience des systèmes de production face aux changements climatiques. Les cultures pluviales et la gestion de la fertilité doivent recevoir une attention plus grande dans le programme de pays.

340. **Recommandation 3. Le Gouvernement et le FIDA devraient renforcer leurs partenariats stratégiques pour promouvoir l'engagement sur les politiques en faveur des plus pauvres , y compris les femmes et les jeunes.**

- a) Le FIDA devrait renforcer ses partenariats et entretenir des échanges plus réguliers avec les autres partenaires de développement du pays pour améliorer l'efficacité de son engagement sur les politiques en faveur de la réduction de la pauvreté rurale. Le futur COSOP devra préciser les thèmes d'engagement en lien avec les approches et résultats du portefeuille, et aussi les moyens qui seront mobilisés pour soutenir cet engagement.

- b) Un thème d'engagement politique recommandé, qui sera basé sur des expériences à venir, devra concerner les approches de développement inclusif et durable des filières agropastorales et des activités économiques connexes en zones rurales. L'insertion des femmes et des jeunes ruraux dans le tissu économique rural devra recevoir une attention particulière.

341. **Recommandation 4. Le Gouvernement et le FIDA devraient considérer d'adapter le montage et l'ancrage institutionnel des projets en fonction de la nature et des orientations des interventions futures du programme pays et dans le contexte de la décentralisation.**

- a) L'ancrage institutionnel des projets financés par le FIDA pourrait être élargi dans le cadre des interventions futures si la dimension et les thématiques de ces interventions relèvent des fonctions régaliennes d'autres structures administratives étatiques que le MARHP.
- b) Au niveau régional et local, la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets doivent être ancrés dans le processus de décentralisation du pays selon le nouveau Code des collectivités locales, en impliquant davantage les autorités politiques régionales et communales.
- c) La composition des unités de gestion des projets devrait être revue pour permettre, d'une part, le recrutement sur le marché de certains profils difficiles à mobiliser au sein de la fonction publique, et d'autre part pour assurer la pleine disponibilité des agents mis à disposition par la fonction publique.

## Définition des critères d'évaluation utilisés par IOE

Critères	Définition*	Obligatoire	À noter
<b>Impact sur la pauvreté rurale</b>	Impact, positif et négatif, induit par une intervention de développement, directement ou non, intentionnellement ou non, sur les conditions de vie des ruraux pauvres.	X	Oui
	<i>Quatre domaines d'impact</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revenus et avoirs nets des ménages: Les revenus des ménages permettent d'évaluer le flux des avantages économiques individuels ou collectifs, alors que les actifs se rapportent à un stock d'éléments ayant une valeur économique. L'analyse doit inclure une évaluation des tendances en matière d'égalité observées au fil du temps.</li> </ul>		Non
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capital humain et social et autonomisation: Inclut l'évaluation des changements survenus dans l'autonomisation des individus, la qualité des organisations et institutions locales ainsi que les capacités individuelles et collectives des pauvres, et en particulier la mesure dans laquelle certains groupes spécifiques comme les jeunes sont inclus ou exclus du processus de développement.</li> </ul>		Non
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sécurité alimentaire et productivité agricole: Changements dans le domaine de la sécurité alimentaire, en relation notamment à la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité économique et l'accès à la nourriture et à la stabilité de cet accès; l'évolution de la productivité agricole étant pour sa part mesurée en termes de rendement; la nutrition est liée à la valeur nutritionnelle de la nourriture et la malnutrition infantile.</li> </ul>		Non
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Institutions et politiques: Conçu pour évaluer les changements survenus sur le plan de la qualité et de la performance des institutions, des politiques et du cadre réglementaire qui ont une incidence sur les conditions de vie des pauvres.</li> </ul>		Non
<b>Performance des projets</b>	Moyenne des notes relatives à la pertinence, à l'efficacité, à l'efficience et à la durabilité des avantages.	X	Oui
Pertinence	Mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention de développement coïncident avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du Fonds et les politiques des partenaires et des donateurs. Il suppose aussi d'évaluer la cohérence et la conception du projet dans la perspective de la réalisation de ses objectifs. Il convient également d'évaluer si les objectifs et la conception abordent le problème de l'inégalité entre les sexes, par exemple, en évaluant la pertinence du ciblage des stratégies adoptées.	X	Oui
Efficacité	Mesure dans laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative.	X	Oui
Efficience	Mesure dans laquelle la conversion des ressources (fonds, compétences spécialisées, temps, etc.) en résultats est économique.	X	Oui
Durabilité des avantages	Probabilité de pérennisation des avantages nets résultant d'une intervention de développement au-delà de la phase de financement extérieur. Ce critère comporte également l'évaluation de la probabilité, pour les résultats effectifs et prévus, de persister en dépit des risques après la fin de l'intervention.	X	Oui
<b>Autres critères de performance</b>			
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	Mesure dans laquelle les interventions du FIDA ont favorisé l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, par exemple, en ce qui concerne l'accès et les droits des femmes aux actifs, ressources et services; la participation au processus décisionnel; l'équilibre de la charge de travail et l'impact sur les revenus des femmes, la nutrition et les moyens de subsistance.	X	Oui
Innovation	Mesure dans laquelle les actions de développement du FIDA sont parvenues à introduire des approches novatrices de réduction de la pauvreté rurale.	X	Oui
Reproduction à plus grande échelle	Mesure dans laquelle les actions de développement du FIDA ont été reproduites à plus grande échelle (ou le seront vraisemblablement) par les autorités gouvernementales, les organisations de donateurs, le secteur privé et d'autres institutions.	X	Oui
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	Mesure dans laquelle un projet contribue à des changements dans la protection, la remise en état des ressources naturelles et de l'environnement ou à leur épuisement.	X	Oui
Adaptation au changement climatique	Contribution du projet à l'amélioration de la résilience face au changement climatique et au renforcement de la capacité des bénéficiaires à gérer les risques climatiques à court et à long terme.	X	Oui

<i>Critères</i>	<i>Définition</i> <sup>*</sup>	<i>Obligatoire</i>	<i>À noter</i>
<b>Évaluation globale du projet</b>	Fournit une évaluation d'ensemble de l'intervention, s'inspirant de l'analyse et de la notation concernant l'impact sur la pauvreté rurale, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des avantages, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, l'innovation, la reproduction à plus grande échelle, ainsi que la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.	X	Oui
<b>Performance des partenaires</b>			
• FIDA	Contributions apportées par les partenaires à la conception, à l'exécution, au suivi, à la présentation des résultats, à la supervision et à l'appui à l'exécution	X	Oui
• Gouvernement	ainsi qu'à l'évaluation du projet. Les résultats obtenus par les partenaires seront évalués sur une base individuelle, compte tenu du rôle et des responsabilités attendus de chacun d'eux durant le cycle de vie du projet.	X	Oui

<sup>\*</sup> Ces définitions s'appuient sur le Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques; le Cadre méthodologique d'évaluation des projets convenus avec le Comité de l'évaluation en septembre 2003, la première édition du Manuel de l'évaluation discutée avec le Comité de l'évaluation en décembre 2008 et d'autres discussions avec le Comité de l'évaluation en novembre 2010 sur les questions clés et les critères d'évaluation d'IOE.

## Notes attribuées au portefeuille des prêts du FIDA en Tunisie

Critères d'évaluation	PDAI Zaghouan	PRODESUD	PDAI Siliana-II	PRODESUD-II	PRODEFIL	PROFITS	Portefeuille
<b>Impact sur la pauvreté rurale</b>	-	4	4	4	-	-	4
<b>Performance du projet</b>							
Pertinence	-	4	5	4	4	4	4
Efficacité	-	4	4	4	-	-	4
Efficience	-	4	4	4	3	3	4
Durabilité des résultats	2	3	3	3	-	-	3
<b>Performance du projet<sup>b</sup></b>	-	3,75	4	3,5	-	-	3,75
<b>Autres critères de performance</b>							
Egalité entre les sexes et autonomisation des femmes	-	3	3	3	-	-	
Innovation	-	4	4	4	-	-	4
Reproduction à plus grande échelle	-	3	3	4	-	-	3
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	-	4	4	5	-	-	4
Adaptation au changement climatique	-	5	5	5	-	-	5
<b>Résultats globaux du projet/portefeuille<sup>c</sup></b>	-	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	-	-	<b>4</b>

<sup>a</sup> Barème de notation: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant; n.f. = non fourni; n.a. = non applicable.

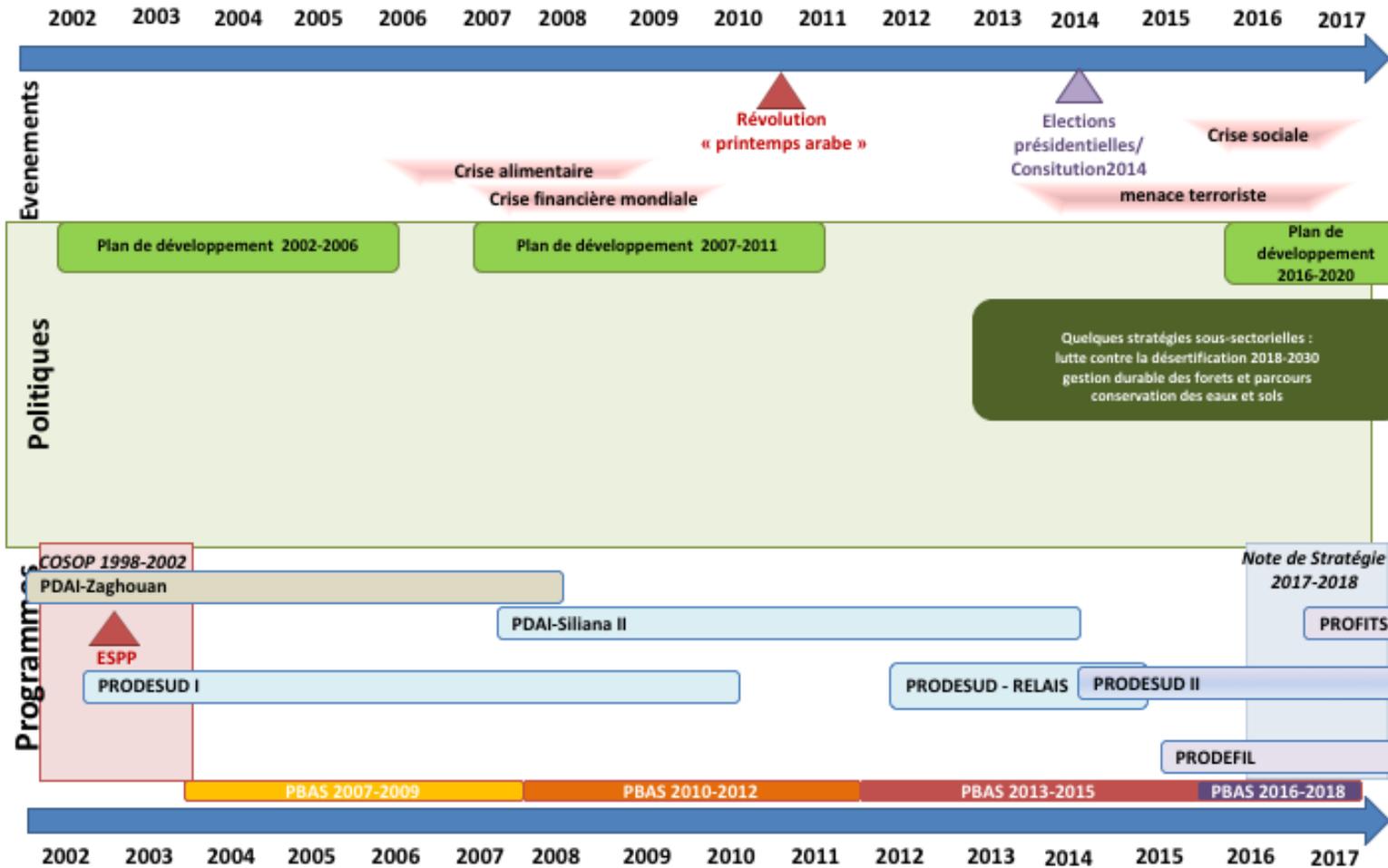
<sup>b</sup> Moyenne arithmétique des notes attribuées aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité des résultats.

<sup>c</sup> Il ne s'agit pas de la moyenne des critères d'évaluation individuels, mais une évaluation globale du projet, en tirant sur l'estimation de l'impact de la pauvreté rurale, de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de la durabilité des résultats, de l'égalité entre les sexes, de l'innovation, de la reproduction à plus grande échelle, de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et de l'adaptation au changement climatique.

## Notes de la stratégie et programme du FIDA en Tunisie

	<i>Note</i>
<b>Résultats globaux du portefeuille</b>	4
<b>Activités hors prêts</b>	3
Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national	3
Gestion des savoirs	3
Renforcement des partenariats	4
<b>Performance des partenaires</b>	
FIDA	4
Gouvernement	4
<b>Performance de la stratégie et du programme (globaux)</b>	
Pertinence	3
Efficacité	4

# Chronologie période couverte par l'ESPP Tunisie



## Projets financés par le FIDA en Tunisie

<i>Nom du projet</i>	<i>Conditions du financement</i>	<i>Secteur</i>	<i>Coût total (approuvé)</i>	<i>Financement FIDA (USD)</i>	<i>Co-financement ( M d'USD)</i>	<i>Approbation</i>	<i>Signature</i>	<i>Entrée en vigueur</i>	<i>Achèvement</i>	<i>Clôture</i>	<i>Institutions coopérantes</i>
Projet de développement des petites et moyennes exploitations agricoles dans les gouvernorats du Kef et de Siliana	Intermédiaires	crédit et finance	45 900 000	19 000 000	PAM 1,1 Gouv 25,8	05-Dec-80	09-Dec-80	02-Oct-81	30-Jun-88	31-Dec-88	FADES
Projet d'irrigation de Sidi Bouzid	Ordinaires	Irrigation	16 300 000	7 300 000	Gouv 9	13-Dec-83	31-Jan-84	05-Jul-84	31-Dec-92	30-Jun-93	BIRD
Projet de développement de l'agriculture pluviale de Sidi Bouzid	Ordinaires	Dév. Agric	13 300 000	6 000 000	PAM 0,6 Gouv 6,7	05-Sep-85	25-Sep-85	27-Mar-86	31-Dec-93	30-Jun-94	FADES
Projet pilote de développement rural intégré du bassin versant de Mellègue en Algérie et en Tunisie	Ordinaires	Dév. rural	24 000 000	12 000 000	BIsD 4 Gouv 8	15-Sep-88	08-Feb-89	01-Jun-89	31-Mar-99	30-Sep-99	FADES
Projet de développement de l'agriculture et de la pêche dans le plateau de Sidi M'Hadheb	Ordinaires	Dév. agric	37 202 954	11 850 931	BIsD 13,1 ONG 0,14 Gouv 10,8 Ben 1,3	12-Dec-91	07-Jan-92	07-Aug-92	31-Dec-00	30-Jun-01	FADES
Projet de développement agricole intégré de Kairouan	Ordinaires	Dév. agric	28 260 300	12 506 800	IsDB 4 Gouv 6 Ben 3,09 Inst Fin Nat 2,64	02-Dec-93	25-Apr-94	07-Aug-95	30-Jun-04	31-Dec-04	FADES
Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Siliana	Ordinaires	Dév. agric	41 668 000	11 261 000	AFD 17,04 Gouv 8,48 Ben 3,77 Inst Fin Nat 1,1	06-Dec-95	18-Jan-96	17-Jun-96	30-Jun-05	31-Dec-05	FADES
Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghouan (PDAI Zaghouan)	Ordinaires	Dév. agric	33 372 000	16 052 000	Gouv 12,35 Ben 2,01 Inst Fin Nat 2,94	03-Dec-98	17-Feb-99	14-Dec-99	30-Jun-08	31-Dec-08	FADES/UNOPS

Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le sud-est (PRODESUD)	Ordinaires	Dév. agropast	47 717 000	18 745 635	OPEC 6,98 Gouv 17,62 Ben 2,1 Inst Fin Nat 0,79 autre Inst 1,47	05-Sep-02	08-Oct-02	08/04/2003	30/06/2010	31/12/2010	IFAD/UNOPS
PRODESUD - phase relais	Ordinaires		7 880 000	4 500 000	Gouv 3 Bén 0,38	13-Dec-11	11-Jun-12	13-May-13	30-Jun-15	31-Dec-15	
Projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana - phase 2 (PDAI Siliana-II)	Ordinaires	Dév. agric	49 817 908	20 490 011	AFD 5,54 FEM 5,02 Gouv 12,29 Ben 2,5 Inst Fin Nat 3,08 autre Inst 6,43	13-Dec-05	17-Jan-06	11-Jun-07	31-Dec-14	31-Mar-16	IFAD/UNOPS
Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est phase 2 (PRODESUD-II)	Ordinaires	Dév. agropast	51 955 963	11 354 820	Fond Esp 16,10 Gouv 17,2 Ben 7,29	17-Dec-12	12-Feb-13	28-Mar-14	31-Mar-20	30-Sep-20	IFAD
Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine (PRODEFIL)	Ordinaires	Dév. rural	36 853 378	19 499 872	EU 3,49 Gouv 10,15 Ben 0,8 Inst Fin Nat 2,9	24-Mar-14	12-Nov-14	19-Jun-15	30-Jun-21	31-Dec-21	IFAD
Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana (PROFITS)	Ordinaires	Dév. agric/filière	34 289 274	24 112 401	Gouv 7,63 Ben 2,54	03-Dec-16	26-Jan-17	13-Jun-17	30-Jun-23	31-Dec-23	IFAD

## Dons financés par le FIDA en Tunisie

### Dons spécifiques au pays

<b>Nom</b>	<b>Projet de valorisation socio-économique du patrimoine culturel de Douiret (lien avec PRODESUD)</b>
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	Association de Sauvegarde de la Nature et de protection de l'environnement a Douiret ANSAPED
<b>Don FIDA USD</b>	41,770
<b>Durée</b>	2005-2008
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Appropriation par les jeunes de nouveaux métiers artisanaux et agricoles</li> <li>· Sauvegarde du patrimoine socio-culturel agricole et écologique</li> </ul>
<b>Cible</b>	Résidents des villages Douiret (ayant des connaissances dans la communication et dans l'histoire du milieu)
<b>Zone d'intervention</b>	Douiret
<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Un musée équipé et bien fréquenté et un centre pour l'exposition de produit et actif dans la commercialisation de ceux-ci</li> <li>· Site web opérationnel</li> <li>· 3 unités artisanales de travail du bois</li> <li>· 2 unités de transformation de produits agro-alimentaire locaux</li> <li>· 2 unités de travail de la pierre</li> <li>· 3 élevages cunicoles</li> <li>· Formation de 20 jeunes filles et garçons</li> </ul>
<b>Résultat atteint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Achèvement du complexe de Douiret (avec un nombre de résidents s'élevant à 845 personnes)</li> <li>· Formations des personnes dans différents domaines</li> <li>· Initiatives individuelles enregistrées pour la mise en valeur du patrimoine local</li> </ul>
<b>Document</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Accord de don 2005, Rapport d'achèvement 2008</li> </ul>
<b>Nom</b>	<b>Renforcement des capacités de l'ATD dans la gestion des micro-crédits-PRODESUD</b>
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	Association Tataouine Développement ATD
<b>Don FIDA USD</b>	50,400
<b>Durée</b>	2005-2008
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer la gestion des micro-crédits accordés par l'ATD au sens d'améliorer le taux de recouvrement des micro-crédits</li> </ul>
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Gestion des ressources humaines</li> <li>· Formations et séminaires</li> <li>· Etudes</li> <li>· Matériel de transport et autres charges</li> </ul>

<b>Cible</b>	Familles nécessiteuse et vulnérables
<b>Zone d'intervention</b>	Tataouine
<b>Résultat attendu</b>	Le financement contribuera à augmenter le taux des remboursement des prêts de l'ATD à un taux de 90-95% et à atteindre un capital d'environ 1,000,000 USD (qui couvrira les frais d'opération de 18,000 dollars US et les frais supplémentaires de 17,000 dollars US)
<b>Résultat atteint</b>	Augmentation de taux de recouvrement des microcrédits accordés dans des secteurs économiques particuliers à travers la mise en place d'une stratégie de gestion bien élaborée (formation, étude, recrutement...)
<b>Document</b>	Accord de don 2005, Rapport d'achèvement 2008
<i>Nom</i>	<i>Réhabilitations, conservations et promotion des plantes aromatiques et médicinales</i>
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	ICARDA – IRA Médenine
<b>Don FIDA USD</b>	200,000
<b>Durée</b>	2008-2010
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Augmenter et diversifier les revenus des femmes et des hommes dans la zone du projet grâce à l'amélioration de la productivité des plantes aromatiques et médicinales PAM et à l'établissement de liens commerciaux</li> </ul>
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Développement pilote de la chaîne de valeur PAM</li> <li>· Mise en place de pépinières et de sites pilotes</li> <li>· Extension agricole de la production des PAM</li> <li>· Suivi et évaluation et gestion des connaissances</li> <li>· Recherche et développement</li> </ul>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Communauté rurales locales (surtout femmes)</li> </ul>
<b>Zone d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Matma, Sud-Est de la Tunisie</li> </ul>
<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Augmentation de la productivité des agriculteurs et du rendement des PAM;</li> <li>· Formation des groupe cible et développement de leur capacité en marketing;</li> <li>· Conservation des ressources génétiques des PAM et protection des sites pilotes;</li> <li>· Développement et dissémination des notes techniques consultatives (technical advisory notes);</li> <li>· Renforcement des mécanismes de coordination et d'échange d'information et des réseaux nationaux et internationaux</li> </ul>
<b>Résultat atteint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les Résultat attendu ont été atteint pour la plupart de la population cible. (productivité et revenue ont augmenté de 20%. Les groupe cible ont été formé. La conservation des ressources génétiques des PAM ainsi que la protection des sites pilotes ont été assurées. Les mécanismes de coordination mis en place)</li> </ul>
<b>Document</b>	Rapport de conception 2006 et Rapport d'achèvement Décembre 2010

<b>Nom</b>	
<i>Projet de développement agro-pastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine PRODEFIL</i>	
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	Ministre du développement et de la coopération internationale
<b>Don FIDA USD</b>	500,000
<b>Durée</b>	2013-2017
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Préparation du démarrage et d'ancrage du PRODEFIL;</li> <li>· Amélioration du niveau d'adhésion et de son appropriation par les structures de gestion et les bénéficiaires.</li> </ul>
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Elaboration des plans de développement participatif locaux-PDP;</li> <li>· Octroi d'un fonds de roulement aux GDA-SMSA;</li> <li>· Etude de la situation de référence et système de suivi-évaluation;</li> <li>· Formation et renforcement de capacités.</li> </ul>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Petits éleveurs (moins de 50 têtes de petits ruminants, moins de 5 têtes de camélins), petits agriculteurs ayant une superficie de moins de 20 ha; jeunes diplômés ou disposant d'une qualification</li> </ul>
<b>Zone d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Délégations de Sidi Makhoulf, Benguedane, Bénikhedheche</li> </ul>
<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Elaboration de 32 plans de développement local et participatif et 3 plans par délégation;</li> <li>· Amélioration des capacités des structures administratives et paysannes en matière de planification participative, approche filière et d'exécution;</li> <li>· Elaboration d'un projet professionnel par des structures paysannes;</li> <li>· Mis en place d'un système fonctionnel de suivi-évaluation y compris la valorisation des indicateurs de la situation de référence;</li> <li>· Mis en place des plans d'actions des filières camélidés et ovins/caprins;</li> </ul>
<b>Résultat atteint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Retard des activités du fait du désistement de l'office de développement du Sud donc l'UGP a dû changer d'approche</li> <li>· Don totalement intégré dans la mise en œuvre du projet PRODEFIL</li> </ul>
<b>Document</b>	Accord de don 10 janvier 2014
<b>Dons régionaux</b>	
<b>Nom</b>	
<i>Near East and North Africa Management in Training in Agriculture (NENAMTA) – PRODESUD</i>	
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	Unités de formation régionales nationales
<b>Don FIDA USD</b>	3,000,000
<b>Durée</b>	1996-2010
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Former des chefs de projets et programmes, des cadres et des agents d'approvisionnement en gestion de projet et renforcer les capacités des institutions nationales dans la gestion des projets agricoles</li> </ul>
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Création et renforcement des capacités des unités nationales de formation;</li> <li>· Développement de matériel de formation en gestion des projets de développement agricole et rural;</li> <li>· Préparation des formateurs à travers: la formation des formateurs (ToT), le coaching (ateliers de formation des pilotes) et la certification</li> </ul>
<b>Cible</b>	Personnel des projets et responsables politiques gouvernementaux
<b>Zone d'intervention</b>	Jordanie, Syrie, Liban, Palestine, Algérie, Tunisie, Maroc, Soudan

<b>Résultat attendu</b>	Une unité nationale de formation (par pays) composée de formateurs certifiés capable de fournir un programme de formation de gestion de projets de développement rural
<b>Résultat atteint</b>	Pas disponible
<b>Document</b>	Portfolio review 2010 vol II
<hr/>	
<i>Nom</i>	<i>Initiative régionale concernant la demande en eau</i>
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	Centre de recherche de développement international CRDI
<b>Don FIDA USD</b>	1,200,000
<b>Durée</b>	2005-2010
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Faciliter l'adoption et la mise en œuvre de stratégies, politiques et outils de gestion de la demande en eau GDE dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord afin de promouvoir une utilisation et une gouvernance de l'eau:</li> <li>· Approfondir la connaissance des opportunités, des défis et des motivations de la GDE dans une perspective multisectorielle et pluridisciplinaire</li> <li>· Améliorer les capacités des individus et des institutions de politique, des communautés de recherche et des sociétés civiles pour propulser l'agenda de la GDE</li> <li>· Offrir un forum inclusif pour favoriser le dialogue, promouvoir les partenariats et améliorer le réseautage</li> <li>· Renforcer et compléter les initiatives nationales et régionales</li> </ul>
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Recherche appliquée et activités pilotes</li> <li>· Activités de communication</li> <li>· Développement de capacités</li> <li>· Economie politique de la GDE</li> <li>· Recherche régionale</li> <li>· Réseautage</li> </ul>
<b>Cible</b>	Petits projets de recherche
<b>Zone d'intervention</b>	Maroc, Egypte, Syrie, Jordanie, Tunisie
<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Amélioration de la recherche et du savoir relatif à la GDE et ses défis, opportunités et incitations pour son application pratique dans des contextes spécifiques, avec un accent particulier sur les femmes et les pauvres ruraux</li> <li>· Renforcement des capacités et compétences individuelles et institutionnelles pour l'application de la GDE</li> <li>· Création d'un réseau pour partager les expériences, favoriser le dialogue et promouvoir les partenariats entre les acteurs clés</li> <li>· Renforcement des relations et des accords de collaboration avec les programmes nationaux, régionaux et internationaux de gouvernance de l'eau pour motiver le programme de la GDE</li> </ul>
<b>Résultat atteint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les Résultats attendus ont été atteints.</li> <li>· Il n'est pas clair dans quelle mesure le projet a contribué à la réduction de la pauvreté à travers une meilleure gestion de l'eau</li> </ul>
<b>Document</b>	Accord de don 2005 et Rapport d'achèvement 2010

<b>Nom</b>	<i>Programme de renforcement des capacités dans la gestion des résultats et impact (programme CAMARI)</i>
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	GiZ-InWEnt (Division Rural Development, Food and Consumer Protection)
<b>Don FIDA USD</b>	1,900,000
<b>Durée en vigueur</b>	2007-2011
<b>Objective</b>	· Augmenter la capacité des institutions et des professionnels (au niveau régional et national) dans la gestion des projets en faveur des pauvres, orientée vers l'impact
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcement des capacités des centres d'excellence régionaux</li> <li>· Renforcement des capacités et développement méthodologique des facilitateurs de processus et des formateurs</li> <li>· Réseau régional d'apprentissage</li> <li>· Gestion de programme et pilotage</li> </ul>
<b>Cible</b>	Parties prenantes des projets et programmes dont 6 formateurs liés au FIDA Tunisie équipe projet, formateurs, employés FIDA...)
<b>Zone d'intervention</b>	Egypte, Maroc, Tunisie, Jordanie, Liban
<b>Résultat attendu</b>	·
<b>Résultat atteint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les formateurs (dont 7 tunisiens) ont été formés au programme intensif de renforcement des capacités et ont obtenu un certificat de participation</li> <li>· Amélioration des rapports SYGRI touchant aux projets en Tunisie</li> </ul>
<b>Document</b>	Accord de don 2006 et Revue finale 2001

<b>Nom</b>	<i>Programme pour le renforcement du partage des connaissances et l'innovation pour la réduction de la pauvreté rurale au Proche-Orient et Afrique du Nord - KariaNet(PRODESUD et PDAI Zaghouan)</i>
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	CRDI
<b>Don FIDA USD</b>	1,500,000
<b>Durée</b>	2008-2013
<b>Objective</b>	· Favoriser le partage des connaissances et les innovations et améliorer la performance et l'impact dans les projets ruraux agricoles au Proche-Orient et Afrique du Nord
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcer le partage des connaissances et le réseautage entre les projets FIDA et leurs partenaires;</li> <li>· Recherche d'innovation, cartographie des savoirs et dissémination;</li> <li>· Initiative de savoir communautaire (usage de technologie adaptée- par ex. téléphone portable);</li> <li>· Gestion du réseau de connaissance et de coordination</li> </ul>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Agences exécutives et Equipes de gestion des programmes financés par le FIDA ainsi que leur population cible;</li> <li>· Programmes de recherche appuyés par le FIDA et réseaux thématiques</li> <li>· Projets financés par le CRDI au Proche-Orient et Afrique du Nord</li> </ul>

<b>Zone d'intervention</b>	Algérie, Egypte, Jordanie, Tunisie, Soudan, Liban, Maroc, Syrie, Cisjordanie et Gaza, et Yémen
<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Développer des stratégies de gestion des connaissances pour les projets;</li> <li>· Utiliser des mécanismes de TIC et non-TIC pour le partage des connaissances;</li> <li>· Renforcer les capacités du partage des connaissances;</li> <li>· Elargir le réseau et la culture de communication à 12 pays;</li> </ul>
<b>Résultat atteint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Echange de savoir entre FIDA et CRDI</li> <li>· Réseaux de gestion de connaissance établis (méthodologie parcours d'apprentissage avec visite terrain et partage d'expérience) – Tunisie: un projet de soutien à l'émancipation socio-économique des femmes rurales a été conçu par un des participants;</li> <li>· Plateforme TIC testée (Tunisie: l'un des réseaux les plus faibles. Les membres ont été formés à la documentation et au partage et gestion des connaissances selon des cas pratiques. Site créé pour partager des histoires entre les membres);</li> <li>· Elaboration de différents scénarios pour la durabilité et la décentralisation de KariaNet (à une organisation régionale)</li> </ul>
<b>Document</b>	Grant concept note et rapport d'achèvement

<b>Nom</b>	<i>Programme pour l'adaptation au changement climatique dans les environnements marginaux de l'Asie de l'Ouest et Afrique du Nord à travers la culture durable et la diversification du cheptel</i>
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	International Centre for Biosaline Agriculture
<b>Don FIDA USD</b>	1,400,000
<b>Durée</b>	2010-2015
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer les moyens de subsistance, la résilience aux changements climatiques et les revenus des agriculteurs pauvres qui dépendent des ressources en eau et des terres marginales dans le cadre du Proche Orient et Afrique du Nord</li> <li>· Intensifier et diffuser des lots de production de fourrage/cultures à haut rendement mieux adaptés aux conditions environnementales marginales</li> </ul>
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer la diversification des cultures (récoltes)</li> <li>· Développer et diffuser des paquets de production fourragères et l'application de technologies</li> <li>· Utilisation des eaux usées traitées pour améliorer la productivité agricole</li> <li>· Impact socio-économique des systèmes de production améliorés sur les moyens de subsistance des agriculteurs</li> <li>· Améliorer les compétences des agriculteurs et des services de vulgarisation en matière de gestion agricole</li> </ul>
<b>Zone d'intervention</b>	Egypte, Oman, Jordanie, Tunisie, Palestine, Yémen et Syrie
<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Développement et transfert de technologies de production de semences et de systèmes de livraison à l'échelle des agriculteurs pour l'adoption à grande échelle de 3-5 génotypes de plantes fourragères de chaque espèce sélectionnée.</li> <li>· Production et diffusion de paquets de productions fourragères pour une production et une utilisation de fourrage</li> <li>· Évaluation et introduction des systèmes de production fourragère écologiquement et économiquement viables adaptés à l'utilisation des eaux usées traitées.</li> <li>· Évaluation et quantification de la rentabilité et de l'impact des programmes de production de fourrage et de bétail</li> <li>· Renforcement des capacités d'un groupe de scientifiques dans la production de fourrage tolérant au stress, la production de semences et la gestion des cultures et d'eau</li> </ul>
<b>Résultat atteint</b>	· 30% des eaux usées traitées étaient utilisées pour irriguer 9400 ha de terres agricoles, de paysages et pour recharger des réservoirs d'eau souterraine. La superficie cultivée en cultures fourragères et en céréales couvrait 65% et le reste était planté dans des vergers

<b>Document</b>	Accord de don 2010 et Rapport "highlights of key achievement and progress" 2015
<hr/>	
<i>Nom</i>	<i>Adaptation au changement climatique</i>
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	Association Nationale du Développement Durable et de la Conservation de la Vie Sauvage
<b>Don FIDA USD</b>	130,000
<b>Durée</b>	2012-2014
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Soutenir l'organisation du troisième atelier de rédaction de la version finale du rapport sur l'adaptation au changement climatique et la diffusion des conclusions et des recommandations de ce même rapport, y compris l'élaboration de matériel de sensibilisation</li> </ul>
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Rapport phare sur l'adaptation au changement climatique dans les régions Arabes</li> <li>· Production d'une vidéo mettant en évidence les résultats du rapport et fournir un outil de communication pour les différents partenaires, pays et décideurs pour identifier l'impact du changement climatique sur les différents secteurs et ressources économiques et identifier les options d'adaptation</li> </ul>
<b>Zone d'intervention</b>	Région arabe
<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Fournir des conseils pratiques sur l'adaptation à court terme (jusqu'en 2030)</li> </ul>
<b>Résultat atteint</b>	Organisation du 3ème atelier de rédaction, révision de la version finale du rapport et la dissémination de ses constats et recommandations, y compris l'élaboration du matériel de sensibilisation
<b>Document</b>	Accord de don, Rapport final 2013
<hr/>	
<i>Nom</i>	<i>Transposition des interventions du FIDA en faveur de l'emploi des jeunes ruraux dans la région du Proche-Orient et Afrique du Nord RYEEP</i>
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	Making Cents International MCI (Partenaires locaux en Tunisie: Microcred et Pro-Invest)
<b>Don FIDA USD</b>	2,366,159 (Microcred: 192,216 et Pro-Invest: 201,633)
<b>Durée</b>	2013-2016
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcer la capacité de Microcred afin de développer et fournir des prêts de démarrage et d'expansion pour les jeunes (50 petits entrepreneurs tunisiens) et de fournir des services de développements inclusives à 100 jeunes entrepreneurs ruraux (Microcred)</li> <li>· Consolider et partager les enseignements du projet à travers des produits de connaissances pratiques et des événements qui soutiendront la reproduction à plus grande échelle et la reproduction instruments financiers et non financiers inclusifs pour les jeunes ruraux.</li> <li>· Piloter une application mobile qui intègre 100 petits magasins de vente au détail dans des chaînes de valeur de détail rurales (Pro-Invest)</li> <li>· Fournir une formation complémentaire en gestion d'entreprise, et documenter l'apprentissage généré par le processus</li> </ul>
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Adapter et développer des produits financiers efficaces pour les jeunes ruraux</li> <li>· Déterminer le niveau et le système de prestation appropriés pour les services non financiers</li> </ul>

(sujet de recherche)	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Utiliser la technologie pour réduire les coûts et offrir aux jeunes d'autres formes de financement</li> <li>· Lier des produits ou des institutions pour faciliter le passage des services financiers informels aux services financiers formels</li> <li>· Concevoir des approches innovatrices pour la mise à l'échelle des produits dans les milieux ruraux</li> </ul>
<b>Cible</b>	Jeunes ruraux
<b>Zone d'intervention</b>	Egypte, Maroc, Tunisie et Yémen Tunisie (Tunis, Ariana, Ben Arous, Beja, Manouba)
<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· 5 instruments/approches financiers pro-jeune testés dans les pays du Proche-Orient et Afrique du Nord</li> <li>· 3 modèles ayant fait leurs preuves en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants (CEN) à adapter et à étendre dans les pays du Proche-Orient et Afrique du Nord</li> <li>· Renforcement des capacités des bénéficiaires dans les services financiers</li> <li>· Renforcement des capacités des institutions financières partenaires dans l'évaluation des risques</li> <li>· Instruments financiers pilotés dans au moins deux projets soutenus par le FIDA à concevoir au cours du prochain cycle de prêt (2013-2015)</li> <li>· Produits de connaissances sur l'efficacité des instruments financiers, le renforcement des capacités et l'évaluation de l'impact du projet sur les groupes cibles</li> </ul>
<b>Résultat atteint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Instruments financiers testés: Prêt aux entreprises en démarrage: 104 prêts décaissés à des jeunes (91 d'expansion, 13 start-up)</li> <li>· Instruments non-financiers testés: Formation à la gestion des entreprises et des entreprises offerte par les ONG partenaires: 96 jeunes ruraux formés à la gestion des entreprises</li> <li>· Microcred a étendu ses produits de prêt à l'expansion et au start-up à d'autres zones rurales après la clôture du projet pilote</li> <li>· 383 abonnés recrutés, 193 jeunes abonnés, 184 commandes MobiPOS effectuées, 1 produit de crédit commercial</li> </ul>
<b>Document</b>	RYEEP 2013-2016 Learning report #4, #5 et rapport d'achèvement 2016

<b>Nom</b>	<i>Programme d'Appui aux Organisations Paysannes Africaines (PAOPA) Phase principale</i>
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	Union Maghrébines des Agriculteurs UNMAGRI
<b>Don FIDA USD</b>	76,910
<b>Durée</b>	2013-2017
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer la performance de l'UMNAGRI en tant que structure faîtière régionale, représentative et démocratique, avec une vision stratégique, mandatée et au moins partiellement financée par ses membres</li> </ul>
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Développement institutionnel des OP</li> <li>· Participation à l'élaboration des politiques</li> <li>· Prestations de services aux membres</li> <li>· Appui aux activités au niveau panafricain</li> </ul>
<b>Cible</b>	Organisations paysannes régionales et nationales en Afrique
<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles, de leurs capacités entrepreneuriales et leur participation aux chaînes de valeur agricoles</li> <li>· Accroissement de l'influence des organisations paysannes sur les politiques portant sur des questions prioritaires</li> <li>· Renforcement des capacités afin de participer et influencer les processus d'élaboration et de négociation des politiques liées à l'agriculture et au développement rural à l'échelle continentale et internationale</li> </ul>

<b>Résultat atteint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Plan stratégique global et un plan de communication stratégique pour l'UMNAGRI ont été finalisés pour constituer la base pour la définition des activités de l'Organisation pour la période 2015-2017</li> <li>· Révision de son statut et validation des nouveaux textes juridiques (le règlement intérieur et le règlement financier)</li> <li>· Mise à niveau des outils de gestion de l'UMNAGRI (règlements intérieur et financier) et d'un système de suivi-évaluation au siège</li> <li>· Finalisation de la stratégie de communication et des outils promotionnels de l'UMNAGRI</li> </ul>
<b>Document</b>	Accord de don 2013, Rapport final 2013-2015

<i>Nom</i>	<i>Programme d'appui aux organisations paysannes Africaines</i>
------------	-----------------------------------------------------------------

<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	FERT
----------------------------------------	------

<b>Don FIDA USD</b>	423,090
---------------------	---------

<b>Durée en vigueur</b>	2013-2018
-------------------------	-----------

<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Donner les moyens aux organisations paysannes ("OP") de devenir des entités stables, compétentes et fiables, en mesure de représenter efficacement leurs membres et de conseiller les producteurs dans leurs entreprises agricoles</li> </ul>
------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcement institutionnel</li> <li>· Participation à l'élaboration des politiques</li> <li>· Prestation des services économiques</li> <li>· Appui aux activités au niveau panafricain</li> <li>· Coordination et suivi-évaluation du programme par le FIDA</li> </ul>
-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Cible et zone d'intervention</b>	Membres de l'Organisation Paysanne Panafricaine ("PAFO") et des cinq organisations paysannes régionales (OPR) africaines et de leurs membres nationaux ("OPN"): EAFF: Eastern Africa Farmers Federation; PRQPAC: Plateforme Régionale des QP d'Afrique Centrale; RQPPA: Réseau des QP et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest; UMAGRI: Union Maghrébine des Agriculteurs; SACAU: Southern African Confederation of Agricultural Unions
-------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des OP, de leurs capacités entrepreneuriales et leur participation aux chaînes de valeur agricoles</li> <li>· Accroissement de l'influence des organisations paysannes sur les politiques portant sur des questions prioritaires à tous les niveaux</li> <li>· Renforcement des capacités de la PAFO à participer et influencer les processus d'élaboration et de négociation des politiques liées à l'agriculture et au développement rural à l'échelle continentale et internationale</li> </ul>
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Résultat atteint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mise en œuvre des activités du SFOAP de l'UMAGRI (redynamisation et ouverture de l'UMAGRI)</li> <li>· Consultations nationales avec les OPN pour la mise en œuvre des activités pour le renforcement de l'UMAGRI</li> <li>· Projet de plateforme électronique interactive de l'UMAGRI en cours d'élaboration</li> </ul>
-------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Document</b>	Accord de don 2013
-----------------	--------------------

<i>Nom</i>	<i>Coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement agricole et l'amélioration de la sécurité alimentaire au Proche-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Europe (NEN)</i>
------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Bénéficiaire/Agence</b>	UNOSSC
----------------------------	--------

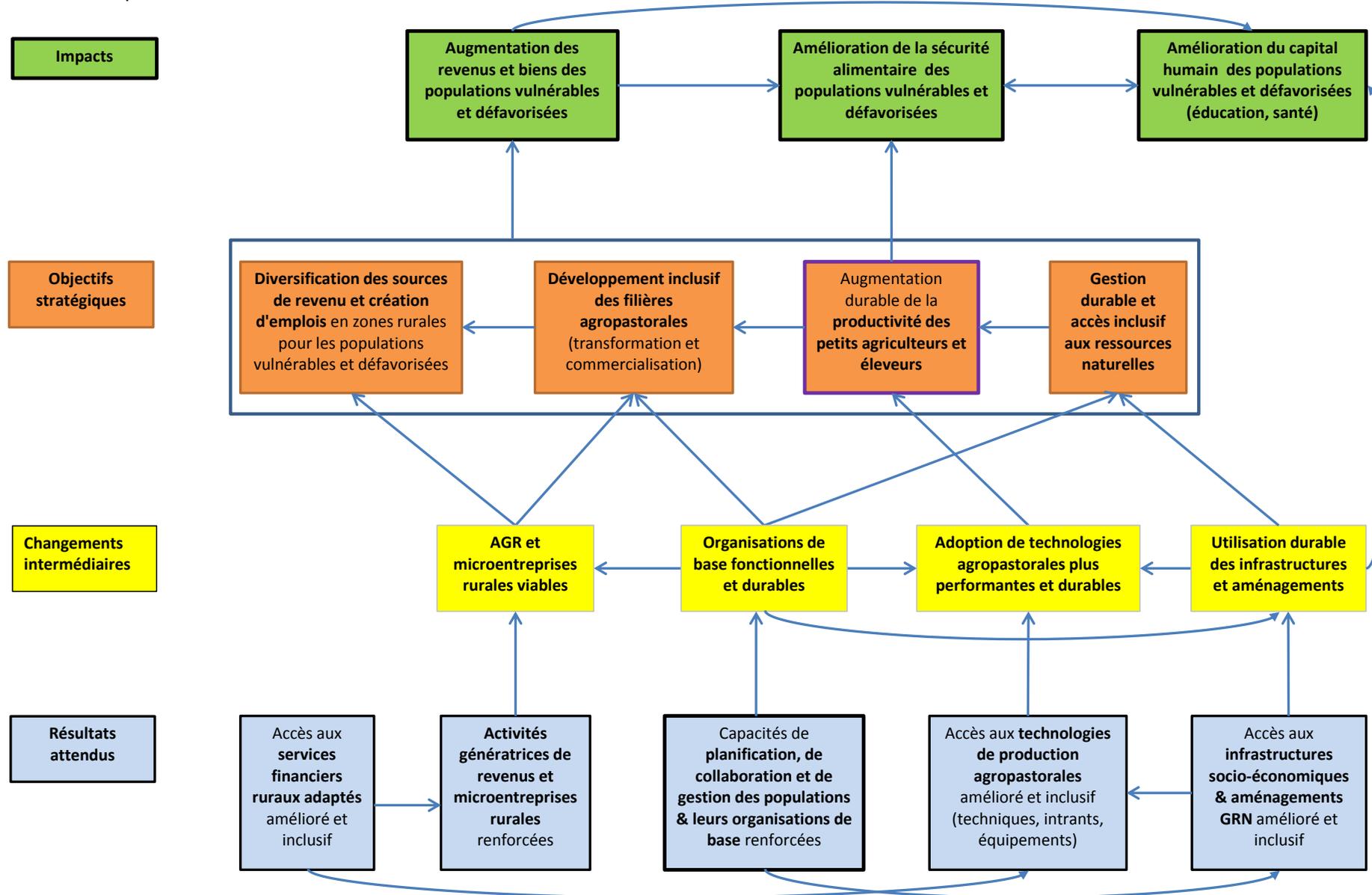
<b>d'exécution</b>	
<b>Don FIDA USD</b>	1,800,000
<b>Durée</b>	2014-2018
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Des solutions innovantes dans les technologies de préservation d'eau et d'élevage;</li> <li>· Des espaces politiques et institutionnels favorables à la reproduction à plus grande échelle pour la production agricole et la génération de revenus;</li> <li>· L'échange de connaissances Sud-Sud est facilité sur la base de solutions et de méthodologies réussies et documentées, ainsi que d'un accès en ligne à l'expertise et aux solutions locales pertinentes</li> </ul>
<b>Composante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Transfert des solutions et technologies innovantes</li> <li>· Conseil en matière de politique et développement des capacités institutionnelles pour la reproduction à grande échelle</li> <li>· Echanges de savoir Sud-Sud</li> </ul>
<b>Cible</b>	Communautés désignées dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, l'Asie centrale et l'Europe de l'Est
<b>Zone d'intervention</b>	Maroc, Soudan, Tunisie, Ouzbékistan, Kirghizistan, Turquie, Hongrie, Algérie, Kazakhstan
<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Augmenter la résilience des communautés locales</li> <li>· Améliorer la coordination régionale et interrégionale et la collaboration</li> <li>· Simplifier l'accès au savoir, à l'expertise, les solutions et la méthodologie pour les communautés et les acteurs dans la région NEN</li> <li>· Sensibiliser les décideurs nationaux et les bénéficiaires directs aux de la coopération Sud-Sud pour remédier aux pénuries alimentaires et en eau et à la pauvreté rurale parmi les jeunes et les femmes</li> </ul>
<b>Résultat atteint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Des ateliers d'échange de savoir et de coordination ont été organisés pour identifier les points clés de la coordination, la collaboration et l'échange de connaissances à travers la CSS et dans le cadres des thématiques dont une – aquaculture durable – est pilotée par la Tunisie. Atelier organisé en Avril, 2016</li> <li>· Echange d'informations sur les solutions réussies dans ce domaine et élaborations des actions de suivi.</li> <li>· Des échanges d'experts parmi le personnel des ministères et des institutions, représentants des communautés et coopératives (Kyrgyzstan, Maroc, Tunisie, Turquie et Ouzbékistan)</li> </ul>
<b>Document</b>	Accord de don et Annual progress report 2015-2016
<hr/>	
<b>Nom</b>	<i>Renforcer l'impact des politiques et des investissements ruraux sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'emploi</i>
<b>Bénéficiaire/Agence d'exécution</b>	International food policy research institute IFPRI
<b>Don FIDA USD</b>	1,600,000
<b>Durée</b>	2017-2020
<b>Objective</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Identifier des solutions réalisables et des options de conception pour prioriser et tirer parti des politiques et projets afin d'atteindre les ODD, y compris les initiatives pour l'emploi des jeunes</li> <li>· Promouvoir et intégrer l'AIDA et les priorités identifiées afin qu'elles deviennent des biens publics et parties intégrantes des stratégies et des programmes d'investissement des gouvernements et des partenaires</li> <li>· Renforcer la capacité des partenaires locaux dans l'utilisation de l'AIDA pour évaluer systématiquement les impacts et prioriser les politiques et les portefeuilles d'investissement rural</li> <li>· Savoir de l'impact du développement</li> </ul>
<b>Composante</b>	

- Renforcement de l'engagement des politiques
- Renforcement durable des capacités des partenaires

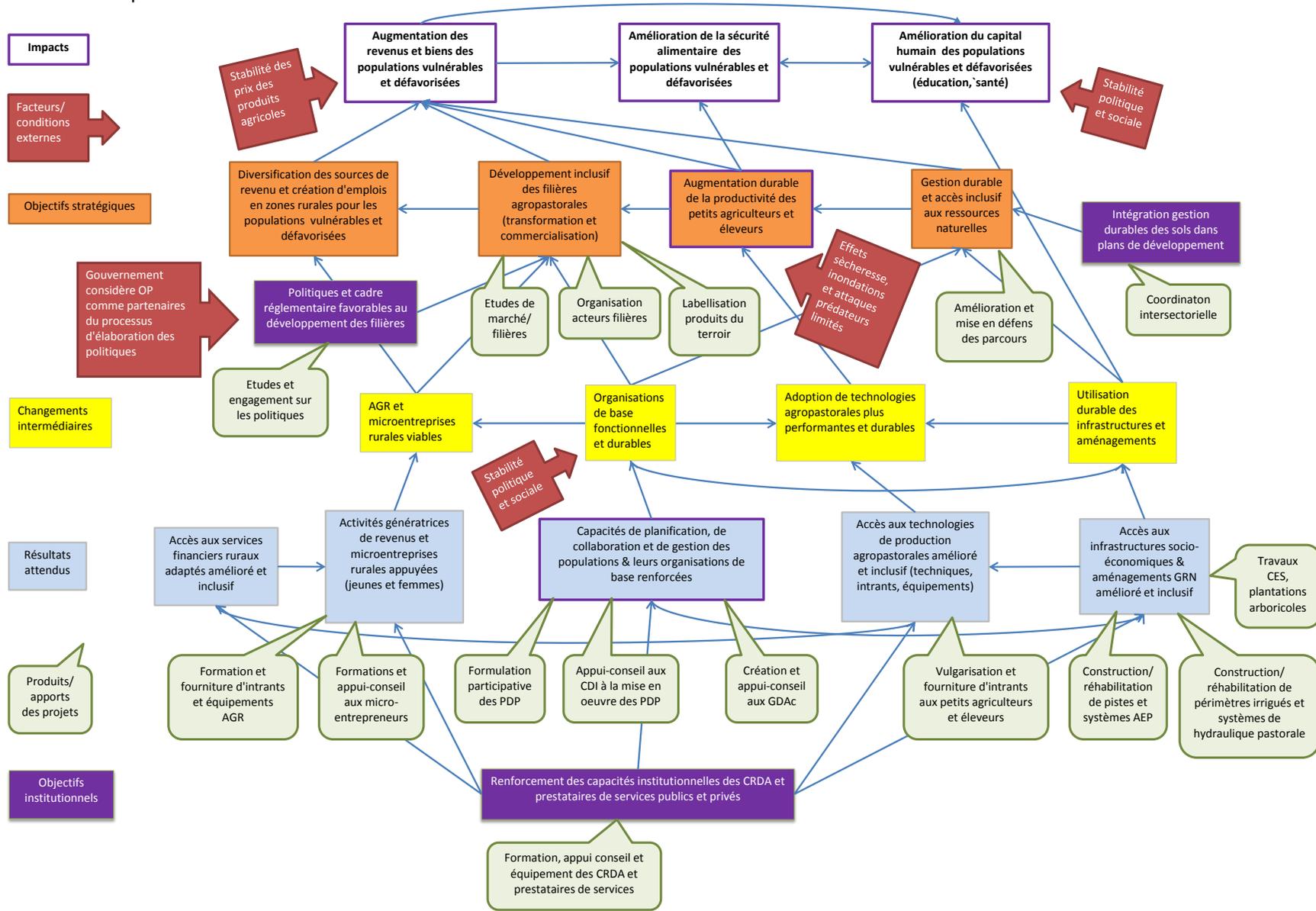
<b>Cible</b>	Les pauvres, les personnes souffrant d'insécurité alimentaire et les chômeurs des zones rurales, y compris les réfugiés en Jordanie et au Liban
<b>Zone d'intervention</b>	Egypte, Jordanie, Liban et Tunisie
<b>Résultat attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Fournir un ensemble de lignes directrices et d'outils pour soutenir l'évaluation et la conception de stratégies et projets d'investissement rural à grande échelle et leur usage par les gouvernements susmentionnés</li> <li>· Renforcement des capacités des gouvernement et partenaires de développement à déterminer l'efficacité et l'efficience des investissements ruraux des gouvernements</li> </ul>
<b>Document</b>	Accord de don

# Théorie de changement reconstruite du programme de pays

Version simplifiée



Version complète



## Réalisations physiques du portefeuille

Tableau A1  
Réalisations des projets en matière de pistes rurales

Projets	Produits	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation
PDAI Zaghouan	Aménagement de pistes rurales (km)	-	85	-
PDAI Siliana-II	Aménagement de pistes rurales (km)	58,7	56	97%
	Piste touristique Djebel Esserj (km)	-	3,5	-
PRODESUD + Phase relais	Aménagement de pistes rurales (km)	175	175	105%
	Ouverture de pistes rurales (km)	-	44	-
PRODESUD II	Réhabilitation de pistes (km)	71	71	100%
	Création de pistes d'accès (km)	137	45	33%
	Aménagement piste touristique (km)	10	0	0%
Total <sup>a</sup>	Aménagement, réhabilitation et création de pistes rurales (km)	451,7	479,5	119% <sup>b</sup>

Sources: Rapports d'achèvement PDAI Zaghouan, PRODESUD et PDAI Siliana-II, RMP PRODESUD-II).

<sup>a</sup>) Total sans compter les réalisations du projet PDAI Zaghouan.

<sup>b</sup>) Taux de réalisation sans PDAI Zaghouan et PRODESUD-II.

Tableau A2  
Réalisations des projets en matière d'AEP

Projets	Produits	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation
PDAI Zaghouan	Systèmes d'eau potable créés ou réhabilités	12	14	117%
	Nombre de bénéficiaires (ménages)		11 000 (2 200)	
PDAI Siliana-II	Systèmes d'eau potable créés ou réhabilités	13	33	253%
	Nombre de bénéficiaires (ménages)		10 000 (2 000)	
	Citernes familiales installées		225	
PRODESUD-II	Extension de réseaux existants	4	2	50%
	Nombre de bénéficiaires (ménages)		800 (133)	
Total	Systèmes d'eau potable créés ou réhabilités	29	49	188% <sup>a</sup>
	Nombre de bénéficiaires (ménages)		23 000 (5 225)	
	Citernes familiales installées		225	

Sources: Rapports d'achèvement PDAI Zaghouan, PRODESUD et PDAI Siliana-II, RMP PRODESUD-II.

<sup>a</sup>) Taux de réalisation sans PRODESUD-II.

Tableau A3  
Réalizations des projets en matière de réhabilitation des parcours

Projets	Produits	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation
PDAI Zaghouan	Ressemis (ha)	-	2071	-
	Plantation d'arbustes fourragers (ha)	-	3143	-
PDAI Siliana-II	Périmètres pastoraux (ha)	1 000	0	0%
	Amélioration des parcours privés (ha)	600	684	114%
PRODESUD + Phase relais	Plantations d'arbustes fourragers (ha)	6 500	400	6%
	Ressemis (ha)	5 500	9 080	165%
	Mise en repos parcours collectifs (ha)	250 000 <sup>a</sup>	133 400	53%
	Mise en repos parcours privés (ha)	-	9 750	-
	Parcelle expérimentale espèces autochtones (Tataouine) (ha)	-	2,25	-
	Parcelle multiplication semences (Douz) (ha)	-	220	-
PRODESUD II	Plantations d'arbustes fourragers (ha)	650	0	0%
	Ensemencement (enrichissement floristique) (ha)	10 000	1 000	10%
	Mise en repos parcours collectifs			
	- Consolidation (ha)	84 000	22 600	27%
	- Nouveaux parcours (ha)	60 000	12 900	22%
	Mise en repos parcours privés			
	- Consolidation (ha)	7 000	2 315	33%
	- Nouveaux parcours (ha)	10 000	11 874	119%
	<b>Ménages bénéficiaires</b>		<b>4 300</b>	

Sources: Rapports d'achèvement PDAI Zaghouan, PRODESUD et PDAI Siliana-II, RMP PRODESUD-II.

<sup>a</sup>) L'objectif revu à la RMP était de 200 000 ha.Tableau A4  
Réalizations infrastructures pastorales

Projets	Produits	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation
PRODESUD + Phase relais	Création de forages	-	11	-
	Création de puits de surface	-	13	-
	Curage et équipement de puits	-	45	-
	Création et aménag. citernes enterrées	-	52	-
	Construction de réservoirs	-	17	-
	Couverture de réservoirs	5	3	60%
	Stations de pompage énergie solaire	-	19	-
	Conduite d'adduction pastorale (km)	-	215	-
	Abreuvoirs	-	23	-
	Ombrières	56	92	164%
	Abris pour éleveurs	5	5	100%
		<b>Nombre de bénéficiaires</b>	-	<b>2 472</b>
PRODESUD-II	Création de forages	9	3	33%
	Equipement de forages	4	1	25%
	Approfondissement puits pastoraux	15	2	13%
	Equipement photovoltaïque des puits	12	3	25%
	Réservoirs d'eau	16	12	75%
	Aménagement de citernes existantes	10	23	230%
	Ombrières naturelles	12	0	0%
	Ombrières artificielles	40	17	43%

Sources: Rapports d'achèvement PRODESUD et RMP PRODESUD-II.

Tableau A5  
Réalisation des actions visant l'amélioration de la productivité agricole

<i>Projets</i>	<i>Produits</i>	<i>Prévu</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Taux de réalisation</i>
PDAI Zaghouan	Réhabilitation PPI (ha)	355	475	134%
	Création PPI (ha)	480	738	154%
	Création puits de surface	24	47	196%
	Creusage de forage	5	5	100%
	Unité recharge gabions	30	95	317%
	Equipements puits	120	156	130%
	Equipement forages	11	12	109%
	Irrigation gravitaire améliorée (ha)	600	891	149%
	Equipement irrigation par aspersion (ha)	170	294	173%
	Equipement goutte à goutte (ha)	560	1 040	186%
PDAI Siliana-II	Périmètres collectifs			
	Réhabilitation PPI sur forages (ha)	150	206	137%
	Création PPI sur forages (ha)	200	200	100%
	Création PPI sur barrages collinaires (ha)	220	220	100%
	Réhabilitation PPI par épandage (ha)	1 200	0	0%
	Création PPI par épandage (ha)	600	400	67%
	Création de forages	3	0	0%
	Périmètres privés			
	Construction bassin de stockage	25	0	0%
	Electrification puits de surface	0	37	-
	Curage et approfondissement de puits de surface	50	22	44%
	Equipements hydrauliques et abris	50	0	0%
	Matériel d'économie d'eau (ha)	250	78	31%
	<b>Bénéficiaires</b>		<b>463</b>	
PRODESUD + Phase relais	Création PPI (ha)	420	782	186%
	<b>Bénéficiaires</b>		<b>569</b>	
PRODESUD-II	Réhabilitation PPI existants (ha)	170	390	229%
	Extension PPI existants (ha)	200	85	43%
	Création nouveaux PPI (ha)	130	120	92%
	Equipements d'économie d'eau (ha)	200	129	65%
	Ouvrages périmètres d'épandage (ha)	100	150	150%
Total	Réhabilitation de PPI (ha)	1 875	1 071	40% <sup>b</sup>
	Création et extension de PPI (ha)	2 250	2 545	122% <sup>b</sup>
	<b>Bénéficiaires<sup>a</sup></b>		<b>2 000</b>	

Sources: Rapports d'achèvement PDAI Zaghouan, PRODESUD et PDAI Siliana-II, RMP PRODESUD-II.

<sup>a</sup>) Estimation IOE.<sup>b</sup>) Taux de réalisation sans PRODESUD-II.

Tableau A6  
**Réalisation des travaux de conservation des eaux et des sols (CES)**

<i>Projets</i>	<i>Produits</i>	<i>Prévu</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Taux de réalisation</i>	
PDAI Zaghouan	Banquettes manuelles (ha)	1500	1568	105%	
	Pistes forestières (km)	20	20	100%	
	Tranchées pare-feu 35 (km)	30	35	117%	
	Correction de ravins (ha)	1100	2112	192%	
	Cordons de pierre sèche (ha)	600	655	109%	
	Travaux de terrassement (ha)	5300	9906	187%	
	Entretien aménagements CES (ha)	5000	4000	80%	
	Consolidation CES (ha)	6425	4329	67%	
PDAI Siliana-II	Ouvrages de recharge des nappes	100	61	61%	
	Correction des ravins (ha)	500	3164	633%	
	Végétalisation des ravins (ha)	1000	1030	103%	
	Banquettes mécaniques (création / réhabilitation) (ha)	4500	1250	28%	
	Banquettes manuelles (ha)	1000	0	0%	
	Cordons en pierres sèches (création / réhabilitation) (ha)	1250	2085	167%	
	Seuils en pierre sèche (ha)	-	411	-	
	Techniques douces (ha)	1000	0	0%	
	Cuvettes individuelles arboriculture (ha)	1000	0	0%	
	Plantations arbres de consolidation (ha)	3600	600	16,7%	
	Sauvegarde et entretien ouvrages (ha)	6500	550	8,5%	
	Ouvrage d'épandage	-	1	-	
	PRODESUD + Phase relais	Banquettes, jessours & tabias (ha)	1000	3590	359%
		Ouvrages de recharge des nappes	26	48	185%
Ouvrages d'épandage (gabions ou terre)		26	8	31%	
	<b>Bénéficiaires (jessours)</b>		<b>8 900</b>		
PRODESUD-II	Jessours et tabias (ha)	1000	350	35%	
	Ouvrages d'épandage	-	1		
<b>Total</b>	<b>Ouvrages CES (ha)</b>	<b>42 275</b>	<b>35 600</b>	<b>85%<sup>a</sup></b>	

Sources: Rapports d'achèvement PDAI Zaghouan, PRODESUD et PDAI Siliana-II, RMP PRODESUD-II.

<sup>a</sup>) Taux de réalisation sans PRODESUD-II

Tableau A7

**Réalisations des projets en matière de vulgarisation, formation et conseil agropastorales**

<i>Projets</i>	<i>Produits</i>	<i>Prévu</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Taux de réalisation</i>
PDAI Zaghouan	Vulgarisation (Parcelles de démonstration)	62	8	13%
	Formation technique agricole femmes	-	1 248	-
	Formation technique à la taille	-	581	-
PDAI Siliana-II	Parcelles démo recherche-développement	-	159	-
	Nb de séances de vulgarisation	-	799	-
	Nombre de bénéficiaires	-	3 789	-
	Exploitations modèles (EM)	-	20	-
	Parcelles de démonstration sur les EM	-	9	-
	Visites d'échange (20 exploitants chacune)	-	2	-
	Producteurs laitiers encadrés	500	500	100%
PRODESUD + phase relais	Démo maraîchage dans PPI (nbre)	-	2	-
	Formation de bergers (bénéf.)	100	6	6%
	Démo allaitement artificiel chameçons (têtes)	-	76	-
	Foire reproducteurs ovins	2	1	50%
	Conseil conduite des troupeaux (éleveurs)	-	51	-
	Parcelles démo développement ressources alimentaires (nbre)	-	46	-
	Démo valorisation de sous-produits (bénéf.)	-	19	-
	Démo traitement paille à l'urée (tonnes)	345	229	66%
	Suivi élevages camelins (troupeaux)	-	6	-
	Suivi ateliers production lait de chamelle	-	2	-
	PRODESUD II	Parcelle de démonstration (ha)	-	16
Formation des agriculteurs (bénéf.)		600	126	21%
Formation/vulgarisation usagers des parcours		400	0	0%

Sources: Rapports d'achèvement PDAI Zaghouan, PRODESUD et PDAI Siliana-II, RMP PRODESUD-II.

Tableau A8  
Réalizations des projets en matière de soutien à la production agricole et pastorale

Projets	Produits	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation
PDAI Zaghouan	Plantation en irrigué (ha)	300	25	8%
	Plantation en sec (ha)	1 900	2 481	131%
	Destruction du chiendent (ha)	2 100	50	2%
	Subvention étables	40	45	113%
	Distribution agneaux et chevreaux	6600	5	0%
	Apiculture	1000	0	0%
	Traitement de la paille (tonnes)	10 000	1 000	10%
	Géniteurs ovins et caprins	900	500	56%
	Traitement des ovins contre parasites	62 000	62 000	100%
PDAI Siliana II	Distribution de plants fruitiers <sup>a</sup> (ha)	150	750	500%
	<b>Nombre de bénéficiaires</b>	-	<b>2 332</b>	-
	Plantations en sec <sup>b</sup> (ha)	5 000	10 800	216%
	<b>Nombre de bénéficiaires</b>	-	<b>17 388</b>	-
	Actions individuelles de développement <sup>c</sup>	-	4 570	-
PRODESUD + phase relais	Cultures fourragères (ha)	-	348	-
	Plantation arbres en sec (plants)	130 000	143 100	110%
	Plantations arboricoles en irrigué (ha)	-	78	-
	Ateliers engraissement ovins	-	86	-
	Ateliers engraissement chamelons	-	9	-
	Unité de fabrication d'aliment concentré	1	5	500%
	Insémination artificielle des chèvres (bénéf.)	-	18	-
	Identification des reproducteurs (têtes)	600	135	22%
	Unité mobile vétérinaire	1	0	0%
	Centre de service sanitaire	2	0	0%
Journées d'information vaccination	-	2	-	
PRODESUD-II	Cultures fourragères résistantes à la salinité (ha)	140	20	14%
	Plantations arboricoles (ha)	1 200	530	44%
	Etude Abattoir	-	1	-

Sources: Rapports d'achèvement PDAI Zaghouan, PRODESUD et PDAI Siliana-II, RMP PRODESUD-II.

<sup>a</sup>)pêchers, cerisiers, pommiers.<sup>b</sup>) Oliviers, amandiers.<sup>c</sup>)système de crédit/subvention des aménagements hydrauliques, acquisition cheptel, bâtiments d'exploitation, matériel agricole, plantations, ... avec le concours du Fonds spécial de développement de l'agriculture et de la pêche.

Tableau A9  
**Réalisations des projets en matière de recherche-développement**

<i>Projets</i>	<i>Produits</i>	<i>Prévu</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Taux de réalisation</i>
PDAI Siliana-II	Diagnostic participatif sur les besoins en RD	1	1	100%
	Thèmes de recherches		8	
	Articles scientifiques produits		8	
PRODESUD + phase relais	Diagnostic participatif des besoins en RD	1	1	
	Thèmes de recherches IRA Médenine		4 <sup>b</sup>	
	Convention IRA de création d'un parc à bois olivier et serre d'enracinement	1	1	
	Recherche cactus inerme (ICARDA, INRAT)		1	
PRODESUD-II	Budget complémentaire poursuite thématiques RD PRODESUD		En cours	

Sources: Rapports d'achèvement PDAI Zaghounan, PRODESUD et PDAI Siliana-II, RMP PRODESUD-II.

<sup>a</sup>) Amélioration de la production céréalière, les légumineuses, les fourrages et l'arboriculture.<sup>b</sup>) Engraissement des chamelons, Introduction des cultures fourragères en eaux salées, Valorisation des eaux salées en maraichage, Collecte et valorisation du lait de chamelle.Tableau A10  
**Réalisations des projets en matière GDA, CDI et PDP**

<i>Projets</i>	<i>Produits</i>	<i>Prévu</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Taux de réalisation</i>
PDAI Zaghounan	Création de CD de microzone	66	66	100%
	Elaboration de PDP	66	66	100%
	Renforcement et création de GDA <sup>a</sup>	49	33	67%
			(14 AEP-19 PPI)	
PDAI Siliana-II	Création de CD d'imada	54	54	100%
	Elaboration de PDP	54	54	100%
	Création de GDA	12	12	100%
			(4 AEP-8 PPI)	
PRODESUD + Phase relais	Création de GDA niveau UST	28	29	103.5%
	Elaboration de PDP	26	29	111.5%
PRODESUD II	Renforcement de GDA phase 1	29 <sup>b</sup>	29	100%
	Création de GDA	-	7	-
	Actualisation de PDP	29 <sup>b</sup>	31	107%
	Synthèse de PD par délégation	-	8	-
Total	Création de CD	120	120	100%
	Elaboration et actualisation de PDP	175	180	102% <sup>d</sup>
	Renforcement et création de GDA <sup>c</sup>	118	110	94% <sup>d</sup>

<sup>a</sup>) Le PDAI ZAGHOUAN a prévu la création d'Associations d'intérêt collectif (AIC) au moment de la conception qui sont devenues au cours du projet des GDA.<sup>b</sup>) 29 GDA créés et 29 PDP élaborés pas la première phase.<sup>c</sup>) Chiffres cumulés. Les 29 GDA créés par le PRODESUD ont été renforcés par le PRODESUD-II, donc ils sont comptés deux fois.<sup>d</sup>) Taux de réalisation sans PRODESUD-II

Tableau A11

**Réalisations en matière de développement des activités génératrices de revenus et microentreprises rurales, et de crédit rural**

<i>Projets</i>	<i>Produits</i>	<i>Prévu</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Taux de réalisation</i>
PDAI Zaghouan	Microprojets AGR	490 <sup>a</sup>	1152	235%
	Montant des crédits octroyés (DT)	-	857 000	-
	Taux de recouvrement des crédits	-	>94%	-
	<b>Bénéficiaires (%femmes)<sup>b</sup></b>	-	<b>300 (70%)</b>	-
PDAI Siliana-II	Microprojets AGR	540	501	93%
	MER	33	42	127%
	Montant des crédits octroyés (DT)	-	10 700 000	-
	Taux de recouvrement des crédits	-	80%	-
	<b>Bénéficiaires directs (%femmes)<sup>b</sup></b>	-	<b>543 (25%)</b>	-
PRODESUD + Phase relais	Microprojets AGR	350	272	78%
	MER de tâcheronnat	-	31	-
	Montant des crédits octroyés (DT)	-	103 000	-
	<b>Bénéficiaires AGR (%femmes)<sup>b</sup></b>	-	<b>272 (33%)</b>	-
PRODESUD-II	Microprojets AGR	270	88	32%
	MER	80	8	10%
	<b>Bénéficiaires directs (%femmes)<sup>b</sup></b>	-	<b>96 (74%)</b>	-
Total	Microprojets AGR	1650	2013	139% <sup>c</sup>
	MER	113	81	221% <sup>c</sup>
	<b>Bénéficiaires (%femmes)</b>	-	<b>1211 (41%)</b>	-

Sources: Rapports d'achèvement PDAI Zaghouan, PRODESUD et PDAI Siliana-II, RMP PRODESUD-II.

<sup>a</sup>) Cible revue à mi-parcours. La demande exprimée dans les PDP était de 3 163 microprojets.<sup>b</sup>) Bénéficiaires d'AGR et de MER effectivement mises en place.<sup>c</sup>) Taux de réalisation sans PRODESUD-II

## Tableau récapitulatif des facteurs de durabilité

	<i>Facteurs favorables</i>	<i>Facteurs défavorables</i>
Durabilité politique et institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination et de gestion du projet ancrée au sein du CRDA qui poursuivront leurs fonctions après projet</li> <li>• Renforcement capacité CRDA notamment en matière de planification, gestion, collaboration entre services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de renforcement de capacités et de recyclage très limité du personnel de l'administration</li> <li>• Ressources humaines et financières limitées des services publics</li> <li>• Organisation sectorielle (cloisonnement) de l'administration régionale ne répond que peu aux exigences d'un développement local intégral</li> <li>• Événements de 2011 ont fortement déstabilisé les CD et GDA, fragiles même avant la révolution</li> <li>• Absence d'une véritable appropriation de l'approche participative intégrée au sein des CRDA hors projets</li> <li>• Absence de structure chargée des parcours collectifs au niveau des CRDA</li> <li>• Faible capitalisation des acquis des projets</li> </ul>
Durabilité sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conceptions prévoient un désengagement progressif du projet avec la maturation des organisations locales (CD /GDA), qui deviendraient progressivement capables de gérer une dynamique de développement communautaire local, avec des appuis ponctuels par les services techniques du CRDA.</li> <li>• Effet positif des formations sur connaissances et savoir-faire (GDA, bénéficiaires appui AGR/MER)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparition des CD</li> <li>• Fragilité des GDA (statut et mandat des GDA restrictifs; dépendance de l'administration; faibles ressources; statut bénévole des membres du CA...)</li> <li>• Complexité de la GRN affectée aux GDA (par exemple point d'eaux lointains et parcours);</li> <li>• Faible capacité d'accompagnement des GDA au niveau des CRDA</li> <li>• Abandon de la majorité des périmètres mis en repos suite à la révolution</li> <li>• Concurrence entre grands, moyens et petits éleveurs sur l'exploitation des parcours rendu accessibles par projets</li> <li>• Dispersion des dromadaires due aux points d'eau</li> <li>• Mauvaises rémunération et conditions de vie des gardiens et bergers: manque de main d'œuvre pour ces métiers</li> </ul>

	<i>Facteurs favorables</i>	<i>Facteurs défavorables</i>
Durabilité environnementale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités créées par les projets n'induisent, globalement, pas d'effets importants nuisibles à l'environnement</li> <li>• Grâce aux aménagements CES: recharge des nappes, protection et restauration des sols</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A Siliana, les bilans des nappes captées par les forages profonds (périmètres irrigués et AEP) sont relativement positifs à l'exception des nappes de Siliana Sud (117%) et Rouchi (149%) dû à des extensions illicites à l'extérieur des PPI</li> <li>• Prolifération des forages illicites et accroissement futur des besoins en eau des plantations aggraveront la surexploitation des nappes (Siliana, Douz)</li> <li>• Utilisation des eaux salées en irrigation cause la dégradation des sols et la baisse de fertilité des sols (Tataouine)</li> <li>• Risques sanitaires dus au manque d'aménagements d'assainissement accompagnant les systèmes AEP</li> </ul>
Durabilité technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien et maintenance des grandes infrastructures (routes, PPI, AEP, ouvrages de retenue et d'épandage etc.) assurés par l'administration</li> <li>• Aménagements CES entretenus par CRDA avec l'appui de la population bénéficiaire disposée à participer aux travaux de réparation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'expérience et de capacité technique des GDA dans la gestion/exploitation/entretien des PPI et systèmes AEP</li> <li>• Complexité des réseaux et faible qualité des branchements individuels AEP (fuites)</li> </ul>
Durabilité économique et financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux AGR/MER a contribué dans l'émergence de la culture d'entreprenariat chez les jeunes et les femmes. Le nombre de microprojets est faible, mais ils ont servi comme démonstration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PPI: faibles ressources financières des GDA; faibles budgets d'entretien des structures administratives.</li> <li>• Routes &amp; pistes: DREHAT manque de budget même pour entretien des principales routes classées; MARHP ne dispose pas de fonds suffisants pour l'entretien des pistes rurales</li> <li>• Forte déperdition des AGR/MER appuyées; faibles marges brutes dû à la petite taille des activités; Microprojets AGR et MER réussis sont encore fragiles et nécessitent un accompagnement dans la durée qui n'est pas assuré par l'administration</li> <li>• Peu d'améliorations au niveau de l'accès au crédit et micro crédits</li> <li>• Taux de remboursement des crédits peu satisfaisantes (80% Siliana, 75% à Tataouine)</li> </ul>

## Prise en compte des recommandations de l'Évaluation du programme pays pour la Tunisie de 2002

### Conclusions et recommandations

### Prise en compte dans les conceptions de projet

**Conclusion 1:** Les activités ont été concentrées dans les zones défavorisées et en favorisant les populations vulnérables. Certaines zones restent cependant confrontées à la dégradation des ressources naturelles, à une faible insertion dans le tissu économique et au développement limité des organisations de base. Par ailleurs, les critères de sélection des bénéficiaires se sont révélés peu opérants en matière de ciblage des plus pauvres.

**Recommandation 1:** Le FIDA devrait continuer à concentrer ses activités sur les zones les plus défavorisées. Les approches utilisées doivent mettre l'accent sur les populations les plus vulnérables. Les plus pauvres devraient être spécifiquement ciblés à travers une offre de produits adaptés à leurs contraintes particulières.

**Conclusion 2:** Les projets cofinancés par le FIDA ont apporté une contribution directe à la mise en œuvre des politiques nationales, dans le cadre desquels ils se sont fidèlement inscrits.

**Recommandation 2:** Le FIDA devrait poursuivre sa politique d'affectation de ressources financières des projets au développement d'approches innovatrices qui puissent être répliquées à plus large échelle et contribuer au développement des politiques nationales. A cet effet, les dispositifs de projets devraient articuler plus étroitement le niveau opérationnel des projets et le niveau central de définition des politiques.

**Conclusion 3:** Les projets ont eu la tendance de mettre en œuvre une offre de prestations standardisées centrées sur l'agriculture, qui n'a pas toujours été adaptée aux besoins spécifiques et divers des petites exploitations en situation difficile.

**Recommandation 3:** L'accroissement des revenus et l'amélioration des conditions de vie devraient être replacés au centre des stratégies d'intervention, en accord avec les objectifs et les stratégies des populations.

**Conclusion 4:** Les expériences des projets en cours, en particulier du projet de Siliana, ont montré qu'il existe un réel potentiel de développement de micro-projets même dans les zones pauvres, mais que des instruments d'accompagnement des initiatives locales doivent être mis en place.

**Recommandation 4:** Des instruments d'accompagnement des initiatives locales et des activités productives, adaptés aux spécificités des zones d'intervention, devront être mis en place, en particulier en matières de financement des investissements privés, d'appui-conseil aux promoteurs de projets productifs, d'appui au renforcement des compétences des acteurs ruraux et au développement des partenariats, de recherche-développement, et éventuellement de financement des investissements publics décentralisés.

#### Niveau de prise en compte: modéré

Les interventions sont restées concentrées dans des zones défavorisées. Des activités spécifiques pour cibler les femmes et les jeunes ont été introduites, mais à modeste échelle. Les plus pauvres ne sont pas ciblés par une offre de produits adaptés. Les projets ont continué à définir les producteurs "pauvres" par la taille de leur exploitation ou troupeau, alors qu'il s'agit d'un critère peu adapté puisque l'agriculture ou l'élevage ne sont souvent pas l'activité principale des ménages, surtout dans le Sud. Beaucoup de producteurs aisés ne disposent que de peu de terre ou d'animaux.

#### Niveau de prise en compte: faible

Le caractère innovant du portefeuille est resté assez modeste et la mise à échelle pratiquement inexistante. L'articulation entre projets et niveau central pour appuyer la définition des politiques est restée faible.

#### Niveau de prise en compte: modéré

L'offre des projets n'a pas fondamentalement évoluée, bien que la planification est devenue plus participative assurant une meilleure adéquation entre interventions et la demande des populations bénéficiaires. L'AEP contribue directement à l'amélioration des conditions de vie des habitants de villages isolés.

#### Niveau de prise en compte: faible

Des partenariats ont été développés avec l'ANEPI et les offices régionaux de développement pour appuyer les micro-projets individuels d'AGR et micro-entreprises, mais les ressources limitées mises à disposition de ces composantes, des contraintes au niveau de la capacité de suivi-encadrement des partenaires et de difficultés d'accès aux crédits ont limité fortement l'ampleur et la durabilité des micro-projets appuyés en faveur de jeunes et des femmes.

**Conclusion 5:** Les projets ont permis d'améliorer les revenus agricoles et, en faisant une place croissante aux approches participatives, d'initier une culture de dialogue entre l'administration et les agriculteurs. Ils se sont fidèlement inscrits dans le cadre des politiques agricoles, mais ils ont été insuffisamment ancrés dans l'environnement économique et institutionnel régional, ce qui a limité les synergies et les effets d'entraînement.

**Recommandation 5:** Les projets devraient être mieux ancrés dans l'environnement économique et institutionnel et responsabiliser les acteurs locaux.

**Conclusion 6:** Les montages organisationnels des projets ont suivi de près les transformations institutionnelles. L'incorporation croissante des unités de projet aux CRDA a favorisé l'intégration des activités des projets dans les programmes réguliers des arrondissements techniques. Cependant, l'organisation verticale des CRDA et l'insuffisance des mécanismes de concertation internes et externes ont conduit à un cloisonnement des interventions.

**Recommandation 6:** Les montages institutionnels doivent être élargis aux différents acteurs locaux (collectivités locales, organisations socio-professionnelles, ministères techniques, secteur privé, institutions financières, ONG...)

**Conclusion 7:** La formulation rigide des dispositifs de projets s'est révélée peu compatible avec les approches participatives, dont elle a gêné le développement, et peu adaptée à un environnement diversifié et changeant.

**Recommandation 7:** Les dispositifs des projets doivent assurer la pleine participation des acteurs locaux et l'adaptation des interventions à la diversité des spécificités locales.

**Conclusion 8:** Les projets ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des femmes à travers les activités ouvertes à toute la population. Les projets se sont cependant peu intéressés à leurs contraintes spécifiques (notamment en matière de formation et d'accès aux moyens de production).

**Recommandation 8:** Les futurs projets devraient prendre en compte les rôles et les besoins spécifiques des femmes et des hommes à tous les stades de la conception et de l'exécution, et devraient définir des objectifs clairs en matière de participation et d'intégration des femmes et des jeunes aux dynamiques de développement local.

**Conclusion 9:** Alors que les projets visaient la promotion d'approches nouvelles et peu connues des équipes de projet et des personnels des CRDA, ils n'ont pas été toujours accompagnés de moyens d'appui suffisants.

**Recommandation 9:** Les projets devraient disposer de moyens d'appui diversifiés, pour mettre en œuvre les orientations les plus novatrices.

#### Niveau de prise en compte: faible

Les projets sont restés fermement ancrés au sein des CRDA, et faiblement intégrés dans l'environnement institutionnel régional, notamment au niveau de l'administration des gouvernorats. Leur prise en compte de l'environnement socio-économique plus large des régions est aussi restée faible, avec le maintien d'un focus prépondérant sur la GRN en faveur du développement de l'agriculture et de l'élevage.

#### Niveau de prise en compte: faible

La situation est restée fondamentalement inchangée.

#### Niveau de prise en compte: modéré

L'offre des projets n'a pas fondamentalement évoluée, mais la planification est devenue plus participative assurant une meilleure adéquation entre interventions et les spécificités locales.

#### Niveau de prise en compte: faible

La situation est restée fondamentalement inchangée. Les seules actions orientées directement vers les femmes étaient les AGR pour lesquelles le nombre de femmes bénéficiaires est resté très modeste. Il n'y a pas eu d'efforts spécifiques d'intégration des femmes et des jeunes aux dynamiques de développement local.

#### Niveau de prise en compte: élevé

Les moyens d'appui aux projets pour mettre en œuvre les orientations les plus novatrices ont été très diversifiés. Il s'agit notamment: d'une phase de préparation méthodologique pour le PRODESUD; d'une AT ponctuelle ou permanente aux projets; de formations pour les équipes de projet et prestataires de services engagés dans la planification participative; de partenariats avec la recherche (IRA, ICARDA) et d'autres organismes spécialisés (ODNO, ANETI); d'appuis et de formations grâce à des dons du FIDA; et de missions d'appui-suivi du FIDA.

## Résumé de la méthodologie des études préparatoires

### I. Étude de perception d'impact auprès des ménages bénéficiaires

#### A. Objectifs de l'étude

1. L'objectif de l'étude était d'estimer la perception des ménages bénéficiaires sur l'impact des interventions du PDAI Siliana-II, du PRODESUD et du PRODESUD-II sur leurs revenus, les biens et actifs, la sécurité alimentaire, le capital humain et social et autonomisation, et l'autonomisation des femmes.
2. L'étude cherchait à démontrer les liens de cause à effet entre les interventions et les changements mesurés aux niveaux des différents domaines d'impact, qui sont représentés dans la théorie du changement du programme de pays du FIDA en Tunisie.
3. L'enquête a été menée avec deux petites équipes d'enquêteurs (trois enquêteurs par Gouvernorat), appuyées par des consultants seniors et supervisées chacune par une analyste de recherche du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA.

#### B. Méthodologie

4. **Critères d'évaluation.** Conformément à la seconde édition du Manuel d'évaluation du FIDA et la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les critères d'évaluation suivants ont été traités:

Tableau 1  
Critère d'évaluation de l'étude

Critères	Domaines	Indicateurs
Impact sur la pauvreté rurale	Revenus et avoirs nets des ménages	Perception des bénéficiaires des effets du projet sur leur: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenu</li> <li>• Conditions de vie</li> <li>• Avoirs nets (terre, cheptel, arbres etc.)</li> <li>• Accès aux services sociaux (éducation, santé)</li> <li>• Accès aux services financiers</li> </ul>
	Productivité agricole et sécurité alimentaire	Perception des bénéficiaires des effets du projet sur leur: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Productivité agricole et de l'élevage</li> <li>• Sécurité alimentaire (qualité et diversité alimentaire)</li> </ul>
	Capital humain et social et autonomisation	Perception des bénéficiaires des effets du projet sur leur: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la planification territoriale</li> <li>• Connaissances et savoir-faire</li> <li>• Participation dans les GDA</li> </ul>
Genre et autonomisation des femmes	Perception des bénéficiaires des effets du projet sur la: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition de la charge de travail entre hommes et femmes</li> <li>• Participation des femmes dans la prise de décision au niveau de ménage</li> </ul>	

5. Chaque critère est composé par des indicateurs mesurés à travers des questions spécifiques du questionnaire d'enquête.
6. **Méthodes de collecte de données.** L'étude était basée sur: i) une revue bibliographique des rapports/études pertinents et disponibles; ii) une enquête quantitative auprès d'un échantillon de 400 ménages (200 par Gouvernorat) répartis dans les principales Unités socio-territoriales (UST)/imadats; et iii) des entretiens individuels et de groupe de bénéficiaires et d'intervenants dans les projets (CRDA, CTV etc.) rencontrés pendant la mission principale de l'évaluation

afin d'approfondir certaines questions qualitatives et de découvrir des éléments d'explication.

7. Le questionnaire d'enquête était surtout constitué de questions fermées à choix multiples et à gradation de l'appréciation sur des échelles de type Likert. Quelques questions ouvertes ont été incluses pour aider l'analyse.
8. Pour mesurer les changements, les questions concernaient souvent une appréciation des changements entre la situation avant et après les interventions. Le cadre temporel établi était de 2003 jusqu'à aujourd'hui – donc sur les 15 dernières années, pour capter les changements à long terme et les effets cumulés de plusieurs phases d'intervention. Le questionnaire a été testé dans les deux zones de l'étude et ajusté pour simplifier les questions et rendre leur formulation plus claire.
9. L'enquête a utilisé le logiciel Survey CTO qui a permis la saisie directe sous format numérisé moyennant des tablettes électroniques. Les données recueillies étaient synchronisées automatiquement avec la base de données principale à chaque fois que les tablettes étaient connectées à un réseau WIFI. Le logiciel a effectué une vérification automatique des données recueillies pendant l'enquête.
10. **Échantillonnage.** L'enquête a été menée sur un échantillon de plus de 200 ménages par Gouvernorat (231 à Siliana et 211 à Tataouine) ayant bénéficié d'un appui spécifique des projets. L'échantillonnage était de convenance, donc non-probabiliste, et l'enquête n'a pas inclus un groupe témoin pour plusieurs raisons: 1) la difficulté d'identifier des UST/imada à conditions comparables à celles qui ont été appuyées par les projets (les projets ont donné priorité aux zones les plus défavorisées qui ont toutes bénéficié d'interventions); 2) des effets indirects "de débordement" au-delà des frontières des zones d'intervention (routes surtout); et 3) le manque de moyens. Par contre, l'échantillonnage des UST/imadas a pris en compte l'intensité d'intervention des projets afin de pouvoir faire des comparaisons entre zones de faible et de forte intervention. Un échantillon raisonné a été défini ciblant des interventions spécifiques, pour illustrer la diversité et l'intensité des interventions.
11. La méthode d'échantillonnage comprenait deux niveaux (Tableau 1). Au premier niveau, l'unité de sondage était l'imada (le secteur) à Siliana et les Unités socio-territoriales (UST) à Tataouine, correspondant aux unités de planification locale des projets PDAI Silina-II et PRODESUD, respectivement. 11 UST/imada ont été sélectionnées de façon raisonnée pour assurer une représentation équilibrée de l'intensité de l'appui des projets (volume de dépense et diversité des interventions) et des types d'intervention des projets (PPI, routes, eau potable, plantations arboricoles, mise en repos de parcours etc.). Généralement, la diversité des interventions et le volume d'investissement allaient de pair. Deux imadas et deux UST étaient "aberrants" dans le sens où il y avait soit une forte diversité mais avec un faible niveau d'investissement soit une faible diversité mais avec un niveau d'investissement élevé.
12. Au deuxième niveau, il s'agissait d'un échantillonnage semi-aléatoire des ménages au niveau des UST/imada choisies: les enquêteurs ont parcouru les villages et ont choisis de façon aléatoire les ménages à enquêter au long de leur trajet. Ils ont cependant essayé de rencontrer un nombre raisonnable de femmes pour donner tant que possible une voix égale aux femmes. Dans chaque UST/imada un minimum de 15 ménages a été enquêté vivant à proximité d'une ou plusieurs interventions du projet. Dans les imadas/UST à forte intervention, environ 30 ménages ont été enquêtés pour tenir compte de la plus grande diversité des actions des projets.

13. À Siliana, l'enquête a couvert 11 imadas parmi 54 imadas touchées par les actions du projet. 231 ménages ont été enquêtés, dont 32% représentés par une femme. À Tataouine, les enquêtes ont été réalisées dans 11 UST parmi les 26 délégués par le PRODESUD. 211 ménages ont été enquêtés, très majoritairement représentés par un homme (94%).

Tableau 1

**Échantillon des imadas et UST incluses dans l'étude**

Groupes	Siliana			Tataouine		
	Imadas	Femmes enquêtées	Hommes enquêtés	UST	Femmes enquêtées	Hommes enquêtés
Intervention forte	- Haria - Bhirine - Sidi Hmada - Chournia	27	87	- Ouled Debbab - Dghaghra - Nekrif	0	55
Intervention moyenne	- Sayar - Ain Boussaida - Bouajila	25	26	- Ghomrassen - Chénini - Gattoufa	2	64
Intervention faible	- Saddine - Merj Mgadern	12	21	- Argoub Maztoura - Oued El Khil - Auouadid	3	36
Haute diversité / faible volume de financement	- Soualem	6	9			
Faible diversité / haut volume de financement	- Ahouez Bargou	3	15	- Farch - Ouled Chidda	8	43
Nombre total d'enquêtés	231	73	158	211	13	198

14. **Limites de l'étude.** Tel qu'il avait été anticipé, l'échantillonnage de convenance (non-aléatoire) n'a pas permis d'extrapoler les résultats de l'enquête à l'ensemble de la population bénéficiaire. Pourtant, les données recueillies ont permis d'établir la perception des répondants par rapport aux effets de différents types d'intervention sur leurs conditions de vie, leur revenu, leur productivité agricole et d'autres dimensions de richesse.
15. Plusieurs éléments ont pu introduire un biais dans les réponses, qui ont dû être pris en compte lors de l'analyse des réponses:
- La réalisation des enquêtes pendant la journée et pendant les heures de travail, a introduit un biais vers des personnes non actives. La proportion de retraités et de femmes jeunes au foyer dans l'échantillon était par conséquent relativement élevée;
  - Alors que l'équipe d'enquêteurs à Siliana comptait une femme, l'équipe de Tataouine était composée uniquement par des hommes. Cette situation a créé des difficultés pour enquêter les femmes bénéficiaires en raison de sensibilités socio-culturelles. Par ailleurs, la proportion de femmes enquêtées à Tataouine était très faible.
  - A Tataouine, plusieurs présidents de GDA ont insisté d'être présents pendant les entretiens; et
  - Tant à Siliana qu'à Tataouine, il y a eu de nombreux investissements de l'État en parallèle à celles des projets (eau potable, routes, CES etc.). Il n'était pas toujours évident pour les répondants de faire la distinction.
16. Alors que l'étude a été bien préparée, le temps prévu pour l'analyse des données était insuffisant. Il en résulte que l'équipe d'évaluation ne disposait pas de tous les résultats de l'enquête lors de la mission principale. Il n'a donc pas été possible d'approfondir toutes les questions émergentes de l'enquête.

## II. Étude exploratoire sur les organisations de base

### A. Objectifs

17. Les objectifs de l'étude étaient de:
  - a) Dresser un diagnostic de la situation actuelle des organisations de base, notamment des GDA et des Comités de développement par Imada (CDI) mis en place/soutenus par les projets PDAI Zaghouan, PDAI Siliana-II et PRODESUD; et
  - b) Contribuer à l'évaluation de l'impact des interventions évaluées sur le capital social en exposant les liens de cause à effet entre les appuis des projets et la participation des populations à la prise de décisions, et le fonctionnement et la durabilité des organisations mises en place/appuyées.
18. L'étude a été menée de pair avec l'étude exploratoire sur les infrastructures socio-économiques et aménagements GRN.

### B. Méthodologie

19. Les GDA ont été examinés selon un ensemble de critères d'évaluation et indicateurs, permettant de: i) diagnostiquer leurs capacités organisationnelles, institutionnelles et en gestion administrative et financière; ii) comprendre les relations qu'elles ont avec d'autres organisations de développement agricole; iii) appréhender leur niveau d'autonomisation; et iv) analyser leur viabilité et durabilité. Les membres et adhérents des GDA rencontrés ont été interrogés sur leur perception par rapport à la contribution des appuis apportés par les projets sur ces questions.
20. Pour les CDI, l'accent a été mis sur leur contribution à l'élaboration et la mise en œuvre des PDP et leur durabilité.
21. **Méthodes de collecte de données.** L'étude a consisté en i) une revue bibliographique des rapports de projets et études existantes sur ce sujet; ii) des entretiens de groupes semi-structurés auprès d'un échantillon de 22 GDA, 2 Conseils des Gestions (CG), et 5 CDI; iii) des observations directes d'un échantillon d'infrastructures avec l'ingénieur spécialiste en génie rural; iv) des informations recueillies pendant l'enquête de perception d'impact auprès des ménages bénéficiaires.
22. **Échantillonnage.** L'étude a été menée en parallèle avec trois autres études exploratoires en se concentrant sur des zones géographiques communes. Ceci a permis de tirer des conclusions communes par zone géographique relative à divers critères d'évaluation. Les critères d'échantillonnage suivants ont été utilisés:
  - L'intensité de l'appui du projet dans l'ensemble de l'imada ou de l'UST;
  - Le type d'appui du projet: AEP, aménagements pastoraux, périmètre irriguée, ou autre (ce critère ne concerne pas les CDI);
  - La fonctionnalité du GDA/CDI (en fonctionnement ou bloqué): afin de comprendre la raison pour laquelle certains fonctionnent et d'autres non, et si des facteurs externes ont influencé cette situation; et
  - L'ancienneté du CDI/GDA.
23. Un échantillon de CG a été rencontré aussi dans le Sud. Le but de ces entretiens étant de comprendre l'interaction avec les GDA et le cas échéant l'influence des valeurs traditionnelles sur le fonctionnement et l'autonomie de ces derniers.

Tableau 3  
**Nombre et domaines d'activité des organisations de base rencontrées**

Gouvernorat	Groupements de développement agricole	Domaines d'activité des GDA	Comités de développement d'imada	Conseils de gestion
Siliana	7	PPI AEP	3	
Zaghouan	4	PPI AEP	2	
Tataouine	9	Mixte PPI Aménagement pastoral		2
Kébili	2	Aménagement Pastoral		
Total	22		5	2

24. **Analyse des données.** Les données collectées ont été confrontées à d'autres sources telles que les documents des projets. Les données supplémentaires collectées lors de la mission principale ont également été intégrées.
25. **Limites de l'étude.** Premièrement, là où les GDA ont été créés avant le projet, les données de référence étaient insuffisantes et il s'est avéré difficile de reconstruire cette référence avec les interviewés.
26. Il y a eu une rotation importante au niveau des membres des conseils d'administration et les derniers arrivés ne possédaient pas forcément des informations relatives à l'appui des projets ou à l'évolution de leur groupement.
27. Les données dans la documentation concernant les CDI sont très limitées et la grande majorité des CDI créés par les projets n'existent plus. Les CDI rencontrés ont été transformés en GDA.
28. Une partie des informations recueillies pendant l'enquête de perception d'impact auprès des ménages bénéficiaires, notamment celles relatives à la relation entre le GDA et ses bénéficiaires, pouvaient être biaisées à cause de la présence des présidents des GDA lors des entretiens.

### III. Étude sur les infrastructures socio-économiques et aménagements GRN

#### A. Objectifs

29. L'objectif de l'étude était d'apprécier la pertinence, la qualité, l'utilisation et l'entretien et la durabilité des infrastructures socio-économiques et des aménagements de gestion de ressources naturelles (GRN) relatives aux PDAI Zaghouan, PDAI Siliana-II et PRODESUD (y compris sa phase relais).
30. L'étude a été menée de pair avec l'étude de perception d'impact sur la participation et les organisations de base.

#### B. Méthodologie

31. **Critères** d'évaluation. L'étude a apprécié, pour un échantillon d'infrastructures socio-économiques et d'aménagements de gestion de ressources naturelles (GRN), leur:
- Pertinence par rapport aux besoins prioritaires de la population
  - Qualité technique et état actuel
  - Fonctionnalité et utilisation
  - Durabilité: rentabilité, niveau de prise en charge, entretien, effets environnementaux etc.
  - Complémentarité avec d'autres investissements

32. **Méthodes de collecte de données.** Celles-ci ont compris: i) des observations directes (audit technique), ii) des entretiens avec les partenaires du projet (Représentants des services techniques des CRDA et des ministères de l'équipement et l'environnement); iii) des entretiens de petits groupes auprès d'un échantillon de GDA, CDI et CG; et iv) des entretiens de petits groupes auprès d'un échantillon de la population bénéficiaire. Pendant la mission principale de l'évaluation, l'équipe est retournée dans certains sites pour approfondir certaines questions nécessitant des éclaircissements.
33. **Échantillonnage.** Les infrastructures/aménagements évalués ont été sélectionnés sur la base de leur localisation dans une imada/UST sélectionnée pour l'étude de perception d'impact auprès des ménages; le type d'infrastructure et d'aménagement: AEP, aménagement pastoral (mise en défens, ombrière, hydraulique pastorale), piste rurale, CES, périmètres irriguée, aménagement forestier, autre activité (centre de service, artisanat, ...). Le tableau 4 présente les investissements évalués selon leur localisation.

Tableau 4

**Investissements socio-économiques et de GRN appréciés**

Gouvernorat	Délégation	Secteur/UST	Infrastructures/aménagements évalués	
Siliaana	Rouhia	Haria	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 PPI</li> <li>• Zone d'épandage</li> <li>• 2 aménagements de piste</li> <li>• CES (correction ravins, ouvrage de recharge, banquettes mécaniques, lac collinaire)</li> </ul>	
		Makthar	Sayar	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AEP</li> <li>• Citerne familiale (eau pluviale)</li> <li>• Aménagement de piste</li> <li>• Pépinière forstièrè</li> </ul>
	Siliaana sud	Sidi hmada		<ul style="list-style-type: none"> <li>• PPI</li> <li>• 2 aménagements de piste</li> </ul>
			Sidi morched	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PPI</li> <li>• AEP</li> <li>• Aménagement de piste</li> </ul>
	Bargou	Bhirine		<ul style="list-style-type: none"> <li>• PPI</li> <li>• AEP</li> <li>• Parc National Jebel Serj</li> </ul>
			Zaghouan	Sidi zid
Zaghouan	Zriba	Jradou	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Citerne familiale (eau pluviale)</li> </ul>	
	Saouaf	Sidi dghim	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PPI</li> <li>• Aménagement de piste</li> </ul>	
	Nadhour	Chaalil		<ul style="list-style-type: none"> <li>• PPI</li> <li>• Plantation oliviers</li> <li>• AEP</li> <li>• Citernes familiales (eau pluviale) et latrines</li> <li>• Aménagement de piste</li> </ul>
			Tataouine	Aouadit
Tataouine	Ouled chida		<ul style="list-style-type: none"> <li>• PPI</li> <li>• Canalisation hydraulique pastorale</li> <li>• Équipement photovoltaïque, réservoir, abreuvoirs et ombrières</li> <li>• 4 aménagements pistes</li> <li>• CES: tabias et jessours, cordons et seuils en pierres sèches</li> </ul>	

Douz		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en repos de parcours</li> </ul>
	Chenini	<ul style="list-style-type: none"> <li>PPI</li> <li>3 points d'eau pastoraux</li> <li>3 ombrières</li> <li>Équipement photovoltaïque</li> <li>CES: 4 cassis sur oued pour recharge de la nappe</li> <li>Mise en repos de parcours</li> </ul>
	Ferch	<ul style="list-style-type: none"> <li>6 forages</li> <li>PPI</li> <li>Aménagement de piste</li> </ul>
	Ghomrassen	<ul style="list-style-type: none"> <li>PPI</li> <li>CES: tabias et jessours, cordons et seuils en pierres sèches</li> </ul>
	GDA mostakbal	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de production de semences</li> <li>3 Centres de stockage d'aliments</li> <li>Ombrières</li> <li>10 points d'eau</li> <li>4 Canalisations hydraulique pastorale</li> <li>Aménagement d'épandage</li> <li>Aménagement de piste</li> <li>2 sites de mise en repos des parcours</li> </ul>

## IV. Étude exploratoire auprès des bénéficiaires d'appuis aux AGR et MER

### A. Objectifs de l'étude

34. L'objectif de l'étude était d'estimer l'impact de l'appui à la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) et de microentreprises rurales (MER) sur les revenus, les biens et actifs, la sécurité alimentaire, le capital humain et social et l'autonomisation auprès des bénéficiaires du PDAI Siliana-II et du PRODESUD (phase 1 et de la phase relais qui l'a suivi).
35. L'étude cherchait à démontrer les liens de cause à effet entre les interventions et les changements mesurés au niveau des différents domaines d'impact, qui sont représentés dans la théorie du changement de l'évaluation de la stratégie du pays.

### B. Méthodologie

36. Critères d'évaluation. Conformément à la seconde édition du Manuel d'évaluation du IOE/FIDA et la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les critères d'évaluation suivants ont été traités:

Tableau 1

Critère d'évaluation de l'étude

Critères	Domaines	Indicateurs
<b>Efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat actuel de l'activité</li> <li>Commercialisation des produits (lieu, volumes)</li> <li>Financement de l'activité (investissements et consommations courantes)</li> <li>Gestion comptable</li> <li>Formations</li> <li>Création d'emploi (pour les jeunes en particulier)</li> </ul>	
<b>Efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rentabilité de l'AGR ou de la MER</li> </ul>	
<b>Impact sur la pauvreté rurale</b>	Revenus et avoirs nets des ménages	Perception des bénéficiaires des effets de l'AGR ou de la MER sur leur: <ul style="list-style-type: none"> <li>Revenu</li> <li>Conditions de vie</li> <li>Avoirs nets (terre, cheptel, arbres etc.)</li> <li>Accès aux services sociaux (éducation, santé)</li> </ul>

- Accès aux services financiers

Productivité agricole et sécurité alimentaire	Perception des bénéficiaires des effets de l'AGR ou de la MER sur leur: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Productivité agricole et de l'élevage</li> <li>• Sécurité alimentaire (qualité et diversité alimentaire)</li> </ul>
Capital humain et social et autonomisation	Perception des bénéficiaires des effets de l'AGR ou de la MER sur leur: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances et savoir-faire (technique et gestion)</li> <li>• Autonomie économique</li> <li>• Statut social (contribution sociale de l'activité à la communauté)</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	Facteurs de durabilité de l'AGR/MER (économiques, sociaux, techniques, environnementaux, institutionnels etc.)
<b>Genre et autonomisation des femmes</b>	Perception des bénéficiaires des effets du projet sur la: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition de la charge de travail entre hommes et femmes</li> <li>• Participation des femmes dans la prise de décision au niveau de ménage</li> </ul>

37. **Méthodes de collecte de données.** L'étude s'est basée sur: i) une revue bibliographique des rapports/études pertinents et disponibles; et ii) une enquête auprès d'un échantillon de 60 bénéficiaires: 31 bénéficiaires (dont 18 femmes) à Tataouine et 29 bénéficiaires (dont 5 femmes) à Siliana; iii) une enquête téléphonique auprès d'environ 80 bénéficiaires. Pour approfondir la compréhension de la contribution apportée par les projets dans la création et/ou l'appui aux AGR et au MER, des entretiens supplémentaires ont été organisés pendant la mission principale de l'ESPP.
38. Le questionnaire d'enquête a intégré des questions à la fois quantitatives et qualitatives en vue d'approfondir les compréhensions spécifiques à chaque domaine d'étude. Le questionnaire a été testé, affiné puis administré par deux enquêteurs pour chaque gouvernorat (l'expert sénior et deux consultants locaux de Tataouine et de Siliana, chacun avec une connaissance approfondie de son gouvernorat). Cette phase a été précédée par une formation sur le questionnaire pour chaque enquêteur en plus d'un accompagnement lors de la réalisation de ses premiers entretiens. Ceci avait pour objectif d'harmoniser la méthode d'administration des questions et de vérifier la maîtrise des thèmes de l'enquête par chaque enquêteur.
39. La réalisation de l'enquête a utilisé une approche mixte de collecte de données à savoir le remplissage d'un questionnaire physique en format papier, puis une saisie sur la plateforme en ligne, LimeSurvey pour centraliser les données et suivre leurs cohérences.
40. **Échantillonnage.** Les critères d'échantillonnage étaient:
- Le gouvernorat
  - Le type d'activité: élevage, agriculture, artisanat, transformation...
  - Le genre et l'âge du bénéficiaire
41. **Saisie et traitement des données.** L'exploitation proprement dite des données a démarré juste après l'achèvement de la collecte des données sur le terrain et la finalisation de la saisie des questionnaires de la part de l'équipe décentralisée pour chaque gouvernorat. Cette base de données a été épurée et consolidée pour vérifier le taux de saisie et identifier d'éventuelles incohérences dans la liste des bénéficiaires enquêtés. L'analyse des données a été effectuée par l'équipe d'évaluation.

**42. Limites de l'étude.**

43. Il n'existait pas de bases de données complètes incluant la liste des bénéficiaires réels et mise à jour de la part des deux projets. Pour le cas de PRODESUD, la base de données originale du projet était inaccessible en raison d'un mécanisme de protection du fichier électronique. Une base parallèle a été reconstituée pendant la phase relais qui intègre les bénéficiaires qui ont reçu un financement de la part des AMC ou un accord de financement de la part de la BTS. Pour le PDAI Siliana-II les données étaient absentes au sein du CRDA, mais des listes ont pu être obtenues auprès des partenaires (Espace entreprendre de l'ANETI et l'ODNO).
- Les appuis des projets aux AGR/MER ont été fournis il y a 8 ans ou plus. Il a été particulièrement difficile de retrouver les bénéficiaires à cause de l'inexactitude des contacts téléphoniques des bénéficiaires dans les listes fournies, la mobilité des personnes, le changement d'activités post-appui, l'avortement des projets, les mariages et décès etc. De nombreux bénéficiaires ont dû être repérés dans les localités avec l'aide de personnes ressources (notamment représentants d'ONG ou des AMC, ou simplement des habitants dans les villages), ce qui a ralenti beaucoup l'enquête. A Tataouine, l'appui de l'équipe PRODESUD-II, notamment la cellule femme rurale, a été fortement utile dans l'identification des bénéficiaires pour l'échantillon et la prise de rendez-vous.
  - Il existait des interventions diverses de la part de plusieurs bailleurs de fonds ou du CRDA dans la zone des deux projets, ce qui a prêté confusion pour les bénéficiaires dans l'identification de ce qui a été appuyé par les projets FIDA. Une reconstitution de la vie et du cycle de l'AGR/MER a souvent dû être faite pour collecter les informations avec plus de pertinence.
  - Les analyses et le rapport de l'étude ont été finalisés qu'après la mission principale d'évaluation. Il n'a donc pas été possible de confronter les équipes de projet, les partenaires de mise en œuvre ou les bénéficiaires avec les constats de l'étude.

## Liste des personnes clés rencontrées

### **FIDA Tunisie**

1. Mr. Zine El Abidine Ghoudi, Point focal du IFAD en Tunisie (consultant FIDA)

### **Gouvernement**

#### **Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques et de pêche**

##### **Direction générale du financement des investissements et des organismes professionnels**

2. Mr. Abderraouf Laajimi, Directeur général
3. Mme Lamia Jemmeli, Directrice unité centrale
4. Mr. Riyadh Ben Moussa, Sous-directeur unité centrale
5. Mr. Khlass Mehdi, Chargé du budget

##### **Direction Générale de l'aménagement et de conservation des terres agricoles**

6. Mr. Slah el Ghodhoui, Directeur
7. Mr. Chamseddine Harrabi, Sous-directeur

##### **Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation**

8. Mr. Ridha Gabbouj, Directeur général
9. Mr. Abdelhamid Mnajja, Directeur
10. Mr. Kamel Meddeb, Sous-directeur
11. Mr. Anis Mhir, Chef de service études

#### **Ministère de développement, de l'investissement et de la coopération internationale**

12. Mr. M. N. Braham, Directeur général des secteur économiques
13. Mme Kalthoum Hamzaoui, Directrice générale
14. Mme Radhia Ben Aziza, Chef de service à la Direction des Infrastructures

#### **Ministère des affaires locales et de l'environnement**

15. Mme Sabria Bnoui, Directrice DG coopération internationale et point focal FEM
16. Mr. Mohamed Sghaier Ben Jeddou, Direction générale de l'environnement et qualité de vie
17. Mr. Abdelhakim Issaoui, Secrétariat de désertification,
18. Mr. Hamda Alaoui, Direction de l'environnement
19. Mr. Mohamed Ali Ben Temessek, Sous-direction des milieux naturels
20. Mr. Abdelsallem Hammami, Chef service, point focal FEM
21. Mme Samiha Kateb
22. Mr. Mostafa Laroui, Coordinateur, sous-direction des milieux naturels

#### **Ministère des finances**

23. Mme Kaouther Babia, Directeur général de la dette
24. Mme Seloua Nechi, Directeur chargé de la coopération financière

#### **Ministère de la femme, de la famille et de l'enfance**

25. Mme Hayet Khaled, Chef de département égalité, genre et coopération multilatérale
26. Mme Sana Azouzi
27. Mme Jezia Hammemi

#### **Agence national pour le travail et l'emploi indépendant**

28. Mr. Sami Khalafallah, Ingénieur

#### **Gouvernorat de Siliana**

##### **Commissariat régional au développement agricole – CRDA Siliana**

29. Mr. Moncef Hermi, Directeur général du CRDA

30. Mr. Mohamad Hermi, Coordinateur PROFITS
31. Mr. Abdenacer Daghari, Chef service PROFITS
32. Mr. Loutfi Al Husseyni, PROFITS
33. Mr. Anis Zribi, Suivi et évaluation PROFITS
34. Mme Mounia Maaoui, Service financier PROFITS
35. Mr. Farid Dellai, Chef arrondissement CES
36. Mme Najwa Graba, Arrondissement CES
37. Mme Fatma Al Kharoubi, Service vulgarisation et promotion des femmes rurales
38. Mme Noura Al Zouari, Arrondissement production végétale
39. Mr. Badredine Khaled, Arrondissement production végétale
40. Mr. Ezzedine Ghrioui, Arrondissement production animale
41. Mr. Snoussi Jalel, Chef arrondissement financement
42. Mr. Mongi Hamami, Chef arrondissement agriculture biologique
43. Mr. Sadeq Misaoui, Arrondissement reboisement et protection sols
44. Mr. Ayman Benssoufi, Arrondissement élevage et pâturage
45. Mr. Hosni Saidi, Chef service, contrôle semences et plantes
46. Mr. Mohammad Mansi, Chef CTV (Bargou)
47. Mr. Omar Bou Jamel, Chef CTV (Rouhia)
48. Mr. Mohamed Ali Romdhani, Chef CTV (Makther)
49. Mr. Nassim Marouani, Chef arrondissement PPI
50. Mr. Mongi Afi, Chef arrondissement GR
51. Mr. Haithem Amri, Chef arrondissement forêts
52. Mr. Faez Al Chalbi
53. Mr. Hicham Lakhdar
54. Mr. Youssef Bou Abdallah

#### **Agence foncière agricole de Siliana**

55. Mr. Samir Adoui, Directeur

#### **Gouvernorat Siliana**

56. Le Secrétaire général

#### **Office du développement du Nord-Ouest ODNO - Siliana**

57. Mr. Lassaad Rhaïem, Directeur

#### **Espace Entreprendre Siliana**

58. Mr. Zouhaier Brari, Chef d'espace entreprendre

#### **Gouvernorat de Zaghouan**

##### **Commissariat régional au développement agricole – CRDA Zaghouan**

59. Mr. Hamza Bahri, Directeur général du CRDA
60. Mr. Mr. Hedi Labiadh, Directeur des affaires administratives et financières (coordinateur PDAI)
61. Mr. Lassad Agal, Chef arrondissement PI
62. Mr. Hammami Ali, Arrondissement production végétale
63. Mr. Mounir Abdelmalek, Responsable DVPPA
64. Mr. Hedi Agrebi, cellule GDA
65. Mr. Habib Salem, Chef CTV Zriba
66. Mr. Nouredine Kmicha, Chef CTV Nadour

#### **Gouvernorat de Kébili**

##### **Commissariat régional au développement agricole – CRDA Kébili**

67. Mr. Tahar Mbarki, Directeur général du CRDA
68. Mr. Mohamed Ben Mabrouk, Coordinateur PRODESUD II
69. Mr. Houssein Touil, Coordinateur PRODESUD I
70. Mme Hajra Ben Boubaker, Chef cellule suivi et évaluation
71. Mme Dalila Ben Neji, Cellule suivie et évaluation

72. Mme Raja Ben Mohamed, Chef cellule parcours
73. Mme Mabrouka Belgacem, Cellule parcours
74. Mme Mbarka Grira, Chef cellule femme rurale et initiative locale
75. Mme Wafa Ben Abdalla, Technicien Système d'information de gestion
76. Mme Souad Ben salem, Chargé plan de passation de marché
77. Mr. Tarek Taggeuz, Cellule finance
78. Mr. Firas Chaeb, Arrondissement PPI
79. Mr. Mohamed Rejeb, Chef arrondissement ressources en eau

### **Gouvernorat de Tataouine**

#### **Commissariat régional au développement agricole – CRDA Tataouine**

80. Mr. Mohamed Ben Hamid, Directeur général du CRDA
81. Mr. Amor Al Jarray, Coordinateur PRODESUD II
82. Mr. Wissam Ayeb, Suivie et évaluation PRODESUD II
83. Mme Hédia Mhemdi, Chef cellule promotion des femmes rurales PRODESUD II
84. Mr. Mohamad Ben Moussa, Chef CTV Rmada
85. Mr. Habib Ben Habib, Chef CTV Zhiba et Bir Lahmar
86. Mr. Riza Al Zaaraoui, Chef CTV Ghomrassen
87. Mr. Mosbeh Zarag, Chef CTV Tataouine
88. Mme Samira Abdel Rahman, Service financier
89. Mr. Kamel Abdel Razaq, Chef arrondissement agriculture biologique
90. Mr. Mohamed Nour Sadadi, Ingénieur, Chef service
91. Mr. Ezzedine El Kayeb, Office élevage et pâturage
92. Mr. Mohsen Bouajila, Chef arrondissement production agricole
93. Mr. Amor Sadek, Directeur régional de l'équipement
94. Mme Sonia Hitani, Direction régional de l'équipement
95. Mr. Saïd Gharbi, Direction génie rurale
96. Mr. Salem Hzag, Chef arrondissement maintenance
97. Mr. Ammar Hammadi, Chef arrondissement GR
98. Mme Fadoua Hamdi, Chef service études arrondissement GR
99. Mr. Mohamed Messai, Chef arrondissement sol
100. Mr. Noureddine Abdesslam, Chef arrondissement CES
101. Mme Fatma Al Daoui, Chef service études ,arrondissement ressources en eau
102. Mr. Rachid Faraoun, Chef arrondissement ressources en eau
103. Mr. Sadok Amor, Directeur régional de l'équipement et d'aménagement du territoire
104. Mr. Ahmed Ezzdine, Ingénieur Travaux de l'équipement et d'aménagement du territoire

### **Gouvernorat Tataouine**

105. Le Secrétaire général

### **Bureau régional de l'emploi de Tataouine**

106. M. Khalifa Labiadh, Directeur de la formation professionnelle et de l'emploi

### **Gouvernorat de Médenine**

#### **Commissariat régional au développement agricole – CRDA Médenine**

107. Mr. Ali Bou Aïcha, Directeur général du CRDA
108. Mme Salma Jalwali, Coordinatrice PRODEFIL
109. Mr. Mounir Ben Ameer, Cartographe PRODEFIL
110. Mr. Imed Ben Slimen, Vétérinaire, coordinateur local PRODEFIL
111. Mr. Jaafar Labiadh, Chargé suivi-évaluation PRODEFIL
112. Mr. Fathi Nafoui, Financier PRODEFIL
113. Mr. Mohamed Ismail, Expert agro-pastoraliste chef de mission, AT au PRODEFIL
114. Mr. Abderraouf Hsaini, Expert économique valorisation des filières, AT au PRODEFIL
115. Mr. Slaheddine Lachiheb, Chef division, agriculture biologique
116. Mr. Ammar Jamai, Chef division, vulgarisation et promotion production agricole

117. Mr. Fethi Ksiksi, Chef division, reboisement et protection des terres  
 118. Mme. Wejdane Moali, Chef arrondissement agriculture biologique  
 119. Mr. Khorcham Belgacem, Chef division, administration et finances

### **Syndicat**

#### **Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP)**

120. Mr. Abdelkhaleq Mohamed Ajlani, Chargé de coopération internationale, partenariat, exportation  
 121. Mr. Mounji Saydani, Chargé des affaires économiques, direction de la coopération internationale  
 122. Mme Samia Ben Hassine, Chargé de relations internationales, direction de la coopération internationale

#### **Syndicat national des agriculteurs (SYNAGRI)**

123. Mr. Karim Daoud, Président

### **Institutions et donateurs internationaux**

#### **Agence française de développement**

124. Mr. Matthieu Le Gris, Chargé de mission, développement rural, eau et assainissement, environnement

#### **Union Européenne**

125. Mr. Denis Reiss, Attaché de coopération, agriculture et pêche

#### **Banque Mondiale**

126. Mr. Taoufik Bennouna, Expert principal en GRN

#### **Banque Africaine de Développement**

127. Mr. El Faleh Jalel, Département Agriculture et Agro-Industrie; Division Environnement et Développement Durable

128. Mme Siham Mohamad Ahmad, Département Agriculture et Agro-Industrie

#### **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

129. Mr. Michael George Hage, Représentant, coordinateur pour l'Afrique du Nord  
 130. Mr. Ahmed Bougacha, Assistant au représentant

### **ONG et associations**

#### **Association de Développement Tataouine Nord**

131. Salem Khechine

### **Secteur privé**

#### **ENDA – Inter-Arabe**

- 132. Mme Essma Ben Hamida, Directrice**

#### **ENDA Tamweel**

133. Mr. Khaiereddine Kehia, Responsable crédit rural  
 134. Mme Hanen Misseoui, Responsable qualité et performance sociale  
 135. Mr. Walid Jebili, Chercheur

### **Instituts de recherche et de formation**

#### **Institut des régions arides (IRA)**

136. Mr. Houcine Khatteli, Directeur général (IRA Médenine)

#### **International center for agricultural research in the dry areas (ICARDA)**

137. Mr. Ali Nefzaoui, Consultant livestock and rangeland  
138. Mr. Aymen Frija, Economiste agricole

**Institut national de statistique (INS)**

139. Mr. Mohamed Frigui, Direction centrale des statistiques démographiques et sociales.  
140. Mr. Lotfi Hrizi, Direction centrale des études économiques

**Organisations de base**

**PDAI Zaghuan**

GDA et CDI Sidi Zid  
GDA et CDI Sawaf  
GDA Jrado  
GDA Nadour  
GDA Oued Sbahiya

**PDAI Siliana II**

GDA et CDI Sodga  
GDA et CDI Ahouez Bargou  
GDA et CDI Sidi Moualla  
GDA Sguifa  
GDA Mfethia  
GDA Bled Debich  
GDA Ain Ejedra  
GDA Sfaya-Ouled Omar  
SMSA Chouarnia

**PRODESUD**

GDA Chneni  
GDA Ferch  
GDA et CG Galaat  
GDA Oued el Khil  
GDA et CG Ibn Arafa  
GDA Jlelat  
GDA Ras el Mazraa  
GDA Mourabitin  
GDA Nekrif  
GDA Smar  
GDA Guermassa  
GDA Tamzayt  
GDA Al Moustakbal  
GDA Al Maraai

## Bibliographie

### Documents FIDA

#### *Documents stratégiques*

FIDA, République tunisienne, Options stratégiques pour le pays (COSOP), avril 1998

FIDA, Rapport du Président, Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est – Phase II, Décembre 2013.

FIDA, Manuel de l'Evaluation, Deuxième édition, Bureau indépendant de l'évaluation, Novembre 2015.

FIDA, Rapport du Président, Proposition de prêt à la République tunisienne pour le Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine, Mars 2014.

FIDA, Oracle Business Intelligence.

FIDA, Action Plan for Improving Portfolio Performance in Tunisia, 2012, 2013, 2014, 2015.

FIDA, Tunisia: CPMT Meeting – Draft Strategy Note for Tunisia, Juin 2016.

FIDA, Peer Review Tunisia Country Strategy Note, 2016.

FIDA, République tunisienne, Note de stratégie de pays, 2016.

#### *Documents de projets*

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de développement agricole et rural intégré de Zaghouan, Accord de prêt, Février 1999.

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de développement agricole et rural intégré de Zaghouan, Rapport d'achèvement, Décembre 2009.

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de développement agricole et rural intégré de Siliana-phase II, Rapport de pré-identification.

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de développement agricole et rural intégré de Siliana-phase II, Rapport de conception.

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de développement agricole et rural intégré de Siliana-phase II, Rapport d'évaluation intermédiaire, 2004.

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de développement agricole et rural intégré de Siliana-phase II, Rapports de supervision.

FIDA, NEN, Programme de développement agro-pastoral et de promotion des initiatives locales du Sud-Est-phase I, Rapport de pré-évaluation – Rapport principal, Octobre 2002.

FIDA, NEN, République tunisienne, Programme de développement agro-pastoral et de de promotion des initiatives locales pour le sud-est-phase I, Rapports de supervision.

FIDA, NEN, République tunisienne, Programme de développement agro-pastoral et de de promotion des initiatives locales pour le sud-est-phase I, Rapport d'achèvement.

FIDA, NEN, République tunisienne, Programme de développement agro-pastoral et de de promotion des initiatives locales pour le sud-est, phase relais, Rapport d'achèvement, Décembre 2010.

FIDA, NEN, République tunisienne, Programme de développement agro-pastoral et de de promotion des initiatives locales pour le sud-est, Phase II, Rapport de conception final, Août 2012.

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de développement agro-pastoral et des initiatives locales dans le sud-est, Phase II, Rapports de supervision.

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de développement agro-pastoral et des initiatives locales dans le sud-est, Phase II, Rapport de revue à mi-parcours.

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de développement agro-pastoral et des filières associées dans le gouvernorat de Médenine, Rapport de conception finale, Janvier 2014.

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de développement agro-pastoral et des filières associées dans le gouvernorat de Médenine, Rapport de supervision, Novembre 2016.

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana, Phase III, Rapport de conception final, Août 2016.

FIDA, NEN, République tunisienne, Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana, Phase III, Rapport de supervision.

FIDA, Pauvreté rurale en Tunisie, <http://www.ruralpovertyportal.org/web/rural-poverty-portal/country/home/tags/tunisia>, site consulté en Novembre 2017.

#### *Documents de dons*

FIDA, NEN, Renforcement des capacités de l'ATD dans la gestion des micro-crédits, Accord de don, Aout 2005.

FIDA, NEN, Projet de valorisation socio-économique du patrimoine culturel de Douiret, Accord de don, Octobre 2005.

FIDA, NEN, Réhabilitations, conservations et promotion des plantes aromatiques et médicales, Rapport de conception, Octobre 2006.

FIDA, NEN; ICARDA; IRA, Réhabilitations, conservations et promotion des plantes aromatiques et médicales, Rapport final, Octobre 2006.

FIDA, NEN, Programme de renforcement des capacités dans la gestion des résultats et impact (programme CAMARI), Accord de don, Décembre 2006.

FIDA, NEN, Renforcement des capacités de l'ATD dans la gestion des micro-crédits, Rapport d'achèvement, 2008.

FIDA, NEN, Projet de valorisation socio-économique du patrimoine culturel de Douiret, Rapport d'achèvement, Novembre 2008.

FIDA, NEN, Programme pour l'adaptation au changement climatique dans les environnements marginaux de l'Asie de l'Ouest et Afrique du Nord à travers la culture durable et la diversification du cheptel, Accord de don, Mars 2010.

FIDA, Division de conseil technique, Programme d'appui aux organisations paysannes Africaines (Phase Principale- PAOPA), Accord de don, Mai 2013.

FIDA, NEN, Projet de développement agro-pastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine, Accord de don, Janvier 2014.

FIDA, Division de conseil technique, Renforcer l'impact des politiques et des investissements ruraux sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'emploi, Accord de don, Février 2017.

### *Évaluations d'IOE*

FIDA, Bureau de l'évaluation et des études, Cabinet du Président, République de Tunisie, Projet de développement de l'irrigation dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, Rapport d'évaluation terminale, 1996.

FIDA, Bureau de l'évaluation et des études, Cabinet du Président, République de Tunisie, Évaluation terminale du Projet de développement de l'agriculture en sec dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, 1996.

FIDA, Project Completion Digests, Tunisia: Integrated Agricultural Development Project in the Governorate of Siliana, 2006.

FIDA, Programme for Agro-pastoral Development and Promotion of Local Initiatives in the South-East, Project Completion Report, June 2012.

FIDA, République tunisienne, Évaluation du programme du pays, Rapport d'évaluation, 2003.

FIDA, Integrated Agricultural Development Project in the Governorate of Siliana - Phase II, Project Completion Report, January 2016.

### **Documents du Gouvernement**

Décret n° 92-802 du 6 mai 1992.

Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, Programme d'action national de lutte contre la désertification, 1998.

MARHP; GIZ; GOPA; Worldwide Consultants; EXA Consult Tunisie, "Stratégie nationale d'adaptation de l'agriculture tunisienne et des écosystèmes aux changements climatiques", Janvier 2007.

Décret n° 2011-7 de 18 février 2011.

Ministère des Finances, Economic and social program: the Jasmin Plan, Septembre 2011.

Ministère de l'environnement, Direction générale du développement durable, République tunisienne, Stratégie national du développement durable, 2011.

MARHP; AfD, Actualisation concrète de la politique agricole, Décembre 2011.

Ministère de Développement Régional et de la Planification, Stratégie de développement de la Tunisie Nouvelle, Mai 2012.

Constitution tunisienne 2014, chapitre VII: Du pouvoir local.

Constitution Tunisienne 2014, Art. 46.

Ministère du Développement régional et de la planification, Indice de développement régional, 2015

MARHP, Direction générale des Forêt, Stratégie nationale de gestion durable des forêts et parcours (2015-2024)

Ministère du développement, de l'investissement et de la Coopération, Synthèse du plan de développement 2016-2020, Mai 2016.

MARHP; GIZ; AFC, Référentiel du développement agricole durable en Tunisie, 2016.

Ministère du développement, de l'investissement et de la Coopération; PNUD; Coopération Suisse, Étude Stratégique sur l'Économie Sociale et Solidaire en Tunisie, 2017.

MARHP; UE-Consortium Jumelage, Diagnostic des modalités de préparation et de mise en œuvre des politiques agricoles au sein du MARHP, 2017.

MARHP, DGAFTA, Elaboration de la stratégie de conservations des eaux et des sols de la Tunisie, Septembre 2017

Banque Centrale Tunisienne; Evolutions économiques et monétaires, Octobre 2017.

Portail Mizaniatouna du Ministère des Finances, site web visité en Novembre 2017.

Institut National de la Statistique, site web visité en Novembre 2017.

### **Autres documents**

FAO, Profil nutritionnel du pays, 2005.

FAO, Problématique de sécurité alimentaire en Tunisie, Juin 2011.

GiZ, Programme de renforcement des capacités dans la gestion des résultats et impact (programme CAMARI), Revue finale, Août 2011.

FAO, Cadre programmation par pays-Tunisie (2012-2015), Décembre 2012.

BAfD, Note économique, Distorsions aux incitations et politique agricole en Tunisie: une première analyse, 2012.

Banque Mondiale, Rapport n° 67692-TN, note de stratégie intérimaire, 2012.

FAO, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 2012.

FAO, Centre d'investissement, Tunisie, Financement du secteur agricole, 2013.

Banque Mondiale; AFD; FAO; Tunisie, financement du secteur agricole, 2013.

ANDDCVS, Adaptation au changement climatique, Rapport final, Décembre 2013.

Banque Mondiale, Tunisia Country Program Evaluation FY2005-13, main report, 2014.

Huffpost, Les principaux enjeux pour l'avenir de notre agriculture, Karim Daoud, 2014.

Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt, République française, Les politiques agricoles à travers le monde, Quelques exemples, Tunisie, 2014.

Huffpost, Tunisie: A la journée nationale de l'agriculture et de la pêche, les autorités face aux agriculteurs, 2014.

Banque Mondiale, Tunisie - Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes, 2014.

Banque Mondiale, Tunisie - Diagnostic pays systématique, Juin 2015.

FAO AQUASTAT - Rapport Régionale, Tunisie 2015.

Kapitalis, Pour une politique agricole innovante pour plan 2016-2020, 2015.

ICBA, Programme pour l'adaptation au changement climatique dans les environnements marginaux de l'Asie de l'Ouest et Afrique du Nord à travers la culture durable et la diversification du cheptel, Janvier 2015

- International food policy research institute (IFPRI), Réduction de la vulnérabilité aux conflits au Moyen-Orient et Afrique du Nord à travers le développement rural, Rapport d'achèvement, Juin 2015
- MCI, Transposition des interventions du FIDA en faveur de l'emploi des jeunes ruraux dans la région du Proche-Orient et Afrique du Nord, rapport final, Septembre 2016
- IDEV, Evaluation de la stratégie et programme pays, rapport de synthèse 2004-2015, 2016.
- Banque Mondiale, Analyse institutionnelle et juridique de l'administration des forêts, 2016.
- Leaders, Plaidoyer pour une nouvelle politique agricole, Tunisie, 2016.
- Banque Mondiale, Diagnostic institutionnel et juridique de l'administration des forêts, Réformes institutionnelles et juridiques du secteur forestier, Mars 2016.
- PNUD, La Constitution de la Tunisie: l'environnement dans la nouvelle constitution, Wahid Ferchichi, Septembre 2016.
- FAO, Situation des forets du monde, 2016.
- FAO; IFAD; WFP, "L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde".
- FAO, Situations forestières du monde, Forêts et agriculture: défis et possibilités concernant l'utilisation des terres, 2016
- PNUD, Rapport sur le développement humain en Afrique, 2016.
- IDEV, Evaluation de la stratégie et du programme de la Banque, Rapport de synthèse 2004-2015.
- African Economic Outlook; BAD; Organisation de coopération et de développement économique; PNUD, Perspectives économiques en Afrique, Tunisie 2017.
- BAfD, Tunisie, Document de stratégie pays 2017-2021, Mai 2017.
- FMI, Déclaration du FMI sur la Tunisie, août 2017.
- Banque Mondiale, Base de donnée, site visite en Novembre 2017.
- Institut tunisien des études stratégiques; PAM, revue stratégique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Tunisie, Juin 2017.
- FAO, Country fact sheet on food and agriculture policy trends, Août 2017.
- Economist Intelligence Unit, The long road to gender equality, Septembre 2017.
- Economic Intelligence Unit, Inequality and corruption fuel social unrest, Juin 2017.
- Transparency International, National integrity system assessment, Janvier 2017.
- Transparency International, Classement 2016 disponible sur le site web officiel de l'institution, site web visité en Novembre 2017.
- UNESCO, Institut de Statistiques, site visité en Novembre 2017.

OECD, Comité d'aide au développement, site web visité en Novembre 2017.

OECD, Agriculture aid-data at a glance, site web visité en Novembre 2017.